

Sommaire

Editorial.....	1
Présidents du Comité Exécutif (1973–2003)	2
Message de la Présidente - <i>Zenebeworke Tadesse</i>	3
La gouvernance pour renforcer notre communauté - <i>Taladidia Thiombiano</i>	4
Avoir en vue les défis à venir - <i>Mahmood Mamdani</i>	4
Les Secrétaires Exécutifs (1973–2003)	5
CODESRIA: 30 années de recherches en Sciences sociales, de production du savoir et de coordination en Afrique - <i>Adebayo Olukoshi</i>	6
Messages de solidarité	12
Points de vue sur le CODESRIA	18
Rapports des conférences sous régionales	25
Afrique Centrale, Douala, Cameroon	25
Afrique Australe, Gaborone, Botswana	27
Afrique de l'Est, Addis Ababa, Ethiopie	27
Afrique du Nord, Caire, Egypte	28
Rapports	
Défis Intra-État du projet État-nation en Afrique - <i>Abdul Raufu Mustapha</i>	29
Migration et Citoyenneté en Afrique : Institut sur la Gouvernance session 2000 - <i>Abebe Zegeye</i>	39
État et fiscalité en Afrique, Institut sur la Gouvernance 1999 - <i>Tessy Bakary</i>	41
Famille, sexualité et reproduction en Afrique - <i>Mamadou Niang</i>	44
L'enfance et la jeunesse africaines face au Sida: notre tragédie, notre avenir - <i>Amadu Sesay</i>	47
Debats: VIH/Sida en Afrique	
Les Sciences humaines et les politiques sur le VIH/Sida en Afrique - <i>Pemplenani Mufune</i>	49
Analyse du VIH/Sida en Afrique : approche basée sur le mode de vie et les classes sociales <i>Berhane Berhe Araia</i>	54
Les questions d'éthique et de méthodologie dans le domaine de la recherche en Sciences sociales sur le VIH/ Sida - <i>Zachary Arochi Kwena</i>	60
Le VIH/Sida au lieu de travail : une étude des réactions des entreprises face à la pandémie du VIH/Sida au Zimbabwe - <i>France Maphosa</i>	63
Impact et implications en termes d'investissement du VIH/Sida sur le capital humain en Afrique sub-saharienne - <i>C. N. Mwikisa</i>	66
Impact du VIH/Sida sur la main-d'oeuvre : exploration des vulnérabilités - <i>Jocelyn R. Vass</i>	69
Contentieux et destigmatisation des droits de l'Homme en matière de VIH/Sida : l'expérience africaine <i>Joy Ngozi Ezeilo</i>	74
Payer ou périr ? Mondialisation, multinationales pharmaceutiques et accès aux médicaments contre le VIH/Sida en Afrique - <i>Cyril I. Obi</i>	79
Médicaments contre le Sida en Afrique du Sud : Plaidoyer pour une communauté mondiale <i>Caroline G. Redding</i>	83
La production et le commerce international des médicaments génériques et le sida en Afrique <i>Jean-Christophe Boungou Bazika</i>	88
Conditions de vie en migration et comportements sexuels à risque d'infection à VIH des migrants internes de la Vallée du fleuve Sénégal - <i>Macoumba Thiam</i>	92
Modification des liens affectifs et infection au VIH : une sociologie de la progression de l'infection au VIH dans les sociétés africaines - <i>Woumia Salomon Ouedraogo</i>	96
Le rôle de la guérison par la foi dans une région à forte prévalance du VIH : une étude de cas des églises Balokole du District de Masaka en Ouganda - <i>Stella Nyanzi</i>	100
La géographie sociale de la propagation et de l'impact du VIH/Sida en Ouganda <i>Edward Kirumira & Japheth Kwiringira</i>	102
Analyse des changements dans la prise en charge des orphelins - <i>Catrine Christiansen</i>	105
Survivre dans la rue : Sexualité et VIH/Sida parmi les jeunes gens de la rue de Dessie, Éthiopie <i>Getnet Tadele</i>	110
Annonces	120

Éditorial

La présente édition du *Bulletin* est spéciale à plus d'un titre. Tout d'abord, elle marque le 30e anniversaire du CODESRIA—âge symbolique d'une jeunesse en plein épanouissement, d'une jeunesse en quête de sagesse. À un moment où les efforts des institutions en vue d'atteindre leurs objectifs et de remplir leurs missions sont entravés par des vicissitudes de tous ordres—tant structurels que conjoncturels—les défis d'existence, de survie et de croissance sont énormes. Le moindre signe de réussite à résister à la bourrasque et à se révéler comme symbole catalyseur du processus de mise en place d'une académie africaine, tel que démontré jusqu'ici par le CODESRIA, mérite d'être récompensé et célébré. C'est la raison pour laquelle le comité de rédaction du *Bulletin* se joint au secrétariat, aux membres, aux donateurs et aux amis du CODESRIA pour souhaiter un joyeux 30e anniversaire et une longue vie au Conseil.

Il y a une deuxième raison pour laquelle la présente édition du *bulletin* est spéciale. En tant qu'institution jeune basée sur le continent le plus « jeune » et dans un contexte de transition et de mutations, il est légitime et responsable de la part du CODESRIA de réfléchir sur les voies et moyens par lesquels, grâce à des actions en faveur de la jeunesse, il a contribué à la diffusion du savoir et à la réalisation du rêve africain. L'avenir du CODESRIA, et partant, l'avenir même du rêve africain et les efforts des fondateurs et fondatrices pour la maîtrise des sciences sociales et des humanités en vue du développement dépendent de la qualité et du nombre de jeunes africains. Seulement, cette jeunesse est actuellement en proie à de nombreux défis susceptibles de l'empêcher de prendre le relais en matière d'éducation et de leadership pour consolider et pérenniser les réalisations des générations antérieures. Au nombre de ces défis, le plus mortel, le plus dévastateur, le plus handicapant, le plus insidieux, le plus déshumanisant, le plus menaçant pour l'éducation, la société et la vie en Afrique est la pandémie du VIH/Sida.

Le CODESRIA ne saurait se laisser infecter par le VIH/Sida au point de compromettre tout ce qu'il a pu réaliser au prix d'énormes efforts et de mourir à la fleur de l'âge. C'est précisément la raison pour laquelle il place la jeunesse au centre de ses recherches et de ses publications pour les prochaines années, et qu'il a choisi de partager avec ses lecteurs dans la présente édition du *Bulletin*, un certain nombre d'articles spéciaux sur le VIH/Sida rédigés pour la plupart par de jeunes chercheurs en sciences sociales. Ces articles sont le résultat d'une rencontre sur la planification et la méthodologie tenue à Dakar en janvier 2003, avec l'appui financier de l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI). Ils visent non seulement à encourager la recherche par les jeunes sur la jeunesse et le VIH/Sida, mais aussi à susciter le débat sur les avantages et les inconvénients des recherches en cours, en vue d'élaborer une stratégie pour enrichir les concepts, les méthodologies et les thèmes des recherches à venir.

Le VIH/Sida est une réalité sociale que les experts africains ne sauraient perdre de vue, en particulier lorsqu'on sait que près des 2/3 des 40 millions de personnes infectées dans le monde se trouvent sur le continent. Il est de notoriété publique que l'Afrique est le continent le plus touché, et le VIH/Sida vient en tête des maladies mortelles, en particulier parmi les jeunes. Au contraire de la fuite des cerveaux qui peut à tout moment

être transformée en gain de cerveaux, la perte des cerveaux africains du fait du VIH/Sida est toujours une perte sèche. Les statistiques sont sombres dans la mesure où les ramifications de la pandémie, ainsi que les attitudes vis-à-vis du VIH/Sida sont de plus en plus fatalistes, encore plus parmi les jeunes infectés et affectés. Sont également préoccupants les polémiques, les fausses idées et les mythes incessants qui entourent encore la maladie, et qui ont toujours tendu à distraire l'attention des experts, y compris même ceux qui devraient mener des recherches plus approfondies sur les moyens de comprendre et de surmonter cette situation difficile que traversent les africains.

Comme l'on pouvait s'y attendre, le VIH/Sida a suscité de nombreuses recherches en ce qui concerne ses causes et son évolution. La plupart de ces recherches ont abouti à une meilleure compréhension de la nature de la maladie, de son mode de transmission et des raisons pour lesquelles ses effets sont si dévastateurs. Cependant, les recherches ont porté jusqu'ici sur les sciences biomédicales, au point que des efforts ont été faits dans l'analyse des questions non médicales, avec un accent trop appuyé sur une vision très étriquée des changements de comportement. Ces actions voilent la réalité parfois, autant qu'elles dévoilent et produisent très souvent les stéréotypes qui détournent l'attention des questions essentielles sur les dimensions économiques, politiques et socioculturelles du VIH/Sida, en ce qu'elles affectent les individus, les communautés, les pays, les sous-régions, les continents, les organismes internationaux et les multinationales.

Il est en effet nécessaire d'adopter des politiques motivées par une recherche multidisciplinaire approfondie en sciences sociales. Nous sollicitons de tous nos vœux une analyse plus pertinente de l'évolution de la pandémie au sein de la société, en cherchant à comprendre les rapports sociaux qu'elle exploite, s'approprie et redéfinit, ainsi que les conséquences de cette action sur la vie économique, politique et économique, et en tenant compte des contextes africains. Il convient également d'explorer d'autres voies plus créatrices et plus accessibles et plus courantes dans le domaine des humanités (ex. roman, théâtre, poésie, musique, arts, cinéma, documentaires, etc.) pour rendre plus populaires encore les résultats.

D'une manière générale, la nécessité d'une recherche en sciences sociales plus créatrice s'impose comme une urgence, dans la mesure où le nombre limité d'informations sur l'impact et l'évolution de la pandémie indiquent des modifications des rapports de pouvoir et de production, ainsi que dans les domaines politique et culturel. Une analyse attentive de ces changements se justifie également par la perspective d'une formulation de stratégies plus adaptées afin d'améliorer la capacité des individus, des familles, des communautés et des gouvernements à pouvoir gérer efficacement les divers aspects de la maladie. La nouvelle initiative du CODESRIA en matière de recherche devra être perçue comme une contribution aux efforts de renforcement d'une approche de la pandémie du VIH/Sida en Afrique basée sur les sciences sociales, accessoire indispensable de la réaction générale du monde scientifique face à cette toute récente et plus meurtrière des pestes qu'aie jamais connu l'humanité.

Adebayo Olukoshi
Francis B. Nyamnjoh

Présidents du Comité Exécutif (1973–2003)



Kazadi Ndumba Wa Dile
1973–1976



Justinian F. Rweyemamu
1976–1979



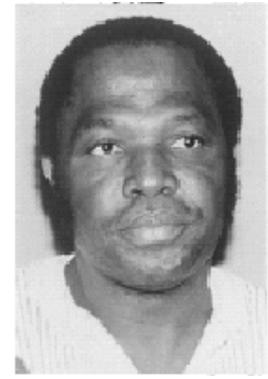
J. M. Mwanza
1979–1981



Kankam Twum-Barima
1982–1985



Claude Ake
1986–1989



Taladidia Thiombiano
1989–1992



Ernest Wamba dia Wamba
1992–1995



Akilagpa Sawyerr
1995–1998



Mahmood Mamdani
1998–2002



Zeneberworke Tadesse
2002–

Message de la présidente

Trente années d'existence institutionnelle remplie et ininterrompue sont à coup sûr, une réussite quelque part. Et, ceci est valable n'importe où, en Afrique ou ailleurs. À l'occasion du trentième anniversaire du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales (CODESRIA), il est heureux de rappeler que l'organisation n'a pas fait que survivre -des objectifs importants ont été réalisés mais qu'elle s'est plutôt consolidée de manière à devenir une institution africaine et internationale incontournable dans le système de production et de diffusion des connaissances. La modeste ambition de départ s'est révélée aujourd'hui, grâce au travail persévérant et à la volonté commune de ses différents dirigeants, des ses membres et de ses membres fondateurs, comme étant un pilier fondamental du panafricanisme doublé du statut de première institution dans le domaine de la recherche en Science sociales. Replacé dans un contexte précaire lié aux tâches d'institutionnalisation en Afrique et aux difficultés de garantir le financement de ses activités, avoir atteint de tels résultats mérite un anniversaire dignement célébré par le CODESRIA pour fêter ses trente ans. C'est pourquoi, nous partageons une double satisfaction. Au fur et à mesure que le Conseil grandit, il élargit la couverture des domaines qu'il étudie et améliore la qualité de ses recherches. Ce qui lui vaut un certain nombre de félicitations et une reconnaissance au niveau international. Son importance dans l'activité de recherche soutenue et de promotion d'une véritable communauté de chercheurs lui confère actuellement une position centrale non usurpée, fruit de son propre labeur. Les trente dernières années témoignent également de l'assistance fort utile que le Conseil a su apporter aux jeunes chercheurs dont des intellectuelles.

Bien entendu comme toute institution, le Conseil a connu des hauts et des bas au cours des trois dernières décennies. Mais, l'organisation n'a jamais baissé les bras durant les différentes phases de résistance qu'elle a traversées. Au contraire, le CODESRIA a toujours eu la ferme détermination de maintenir le cap pour réussir sa mission. En partie, cette combativité a surtout été possible grâce aux outils de gestion mis en œuvre par le Conseil dès le début. En plus il y a cette capacité du Conseil de se remettre en cause à chaque fois que cela est nécessaire en usant de son courage et de toute son énergie pour



mener les réformes qui s'imposent. C'est ainsi que là où certaines organisations ont fait faillite pour disparaître bonnement et simplement, le Conseil a su puiser dans ses ressources propres et transformer les aléas en facteurs favorisant. Dans ce sens, son expérience doit être une véritable source d'inspiration et d'espoir pour l'avenir de la recherche en Science sociale sur le continent. Au nom du Comité Exécutif, je lance un appel solennel à toutes les composantes de l'institution pour que tous s'inspirent des acquis de nos trente années d'existence pour redoubler d'efforts et approfondir notre engagement collectif à réaliser l'ensemble des objectifs pour lesquels l'organisation a été mise sur pied. Je souhaite à toutes et à tous un joyeux et mémorable anniversaire en vue de réaliser plusieurs autres résultats magnifiques bien au-delà des trente ans d'existence du CODESRIA que nous célébrons à partir d'aujourd'hui.

VIENT DE PARAÎTRE



African Universities in the Twenty-first Century

Edited by

Paul Tiyambe Zeleza and Adebayo Olukoshi

Volume I: Liberalisation and Internationalisation

ISBN 2-86978-124-5 2004/prix US\$30.00 • 25.00 £ 20.00 FCFA 10 000 332 page

Volume II : Knowledge and Society

ISBN 2-86978-124-5 2004/prix US\$30.00 • 25.00 £ 20.00 FCFA 10 000 350 p.

La gouvernance pour renforcer notre communauté: Réflexion d'un ancien Président

La grande préoccupation de tout comité exécutif est le développement de la recherche. En effet, on sait que l'Afrique a un retard très important dans ce domaine et aussi, pour le CODESRIA, la mobilisation de la communauté scientifique africaine devrait se traduire par une plus grande production intellectuelle.

Un des objectifs majeurs du CODESRIA est la contribution au développement des sciences sociales en Afrique. Dans ce cadre, pour le CE, la recherche et la coordination des travaux scientifiques constituent les principales activités qui doivent guider les principaux organes du Conseil notamment le Comité. La recherche au sein du CODESRIA est une recherche-développement. C'est à dire développer une recherche capable de produire des résultats utiles pour la transformation du réel, conformément au projet de société à construire et à la stratégie de développement à mettre en œuvre. En développant les Sciences sociales, le CODESRIA aide à mieux comprendre la société, le comportement de l'individu afin de contribuer à résoudre les problèmes de développement. Aussi, pour ce faire, le CE à partir des années 1986 et particulièrement dans les années 90 a mis l'accent sur : l'élargissement de la communauté scientifique ; l'ouverture vers toutes les sciences sociales ; le renforcement du contenu scientifique et, l'élargissement des publications. Indépendamment des tâches que le CE se donne, il était nécessaire de développer davantage les réseaux de recherche en tant que facteurs déterminants de l'élargissement de la communauté des chercheurs en Afrique.

À mon sens, la bonne gouvernance consiste pour un Comité exécutif, à se soucier du renouvellement périodique de toutes les instances et de la relève à travers le renouvellement de ses bases. Il faut noter que l'implication des individus doit s'accompagner d'une plus grande ouverture disciplinaire.

Progressivement, l'élargissement à tous les domaines des Sciences sociales devenait impératif. Ainsi, aux thèmes traditionnels d'Économie, se sont ajoutés des domaines tels que l'Environnement sans oublier la Géographie et depuis des disciplines autrefois marginalisées sont associées aux travaux du CODESRIA. Il est important que cet effort soit poursuivi car c'est la seule voie d'intégration véritable et durable de la communauté scientifique africaine.

Par ailleurs, afin de renforcer les fondements scientifiques de notre communauté, les CE recommandent dans le cas des GMT et des GNT de tenir des séminaires méthodologiques avant le lancement des activités de recherche. Ceci contribue renforcer la cohérence, la démarche scientifique du groupe mais aussi à établir la cohésion et la compréhension méthodologique de l'équipe. De même, pour une bonne gouvernance et une transparence, il est important de fixer des règles dans le choix des coordonnateurs. Il était retenu l'idée d'instaurer une compétition parmi les chercheurs afin que les meilleurs travaux soient sélectionnés et que les choix des coordonnateurs puissent se faire par la suite sur des bases plus claires et plus sérieuses.

Les efforts en matière de publication ont été une constante des CE et du Secrétaire Exécutif du Conseil. Mais, c'est en 1989 que les efforts déployés pour améliorer les capacités techniques et d'édition du service de publication ont commencé à porter leur fruit. Par ailleurs, la matérialisation de la politique de traduction des publications tant en français qu'en anglais a été amorcée. Dans le domaine des activités de publication, nous avons toujours pensé qu'il y avait trois directions vers lesquelles il fallait agir pour une plus grande professionnalisation : le système d'édition, la politique de diffusion et le programme de formation du personnel.

La petite expérience de mes six ans au CE dont trois ans à la tête de l'institution, nous recommandent de dire qu'un CE pour bien gouverner doit être composé d'hommes et de femmes d'expérience et surtout honnêtes. L'honnêteté de tous les membres du CE est un gage de solidarité autour du Président pour qu'il dirige bien. La personnalité du Président, son expérience, sa conviction et son rôle désintéressé sont des facteurs importants qui lui permettent de s'imposer.

Taladidia Thiombiano
Président du Comité Exécutif 1989–1991

Avoir en vue les défis à venir

Si ressemblance il y a entre la vie d'une institution et celle d'un individu, et je crois qu'il y en a, les organisations qui résistent les cinq premières années connaîtront une longévité certaine. C'est pourquoi, à mon sens, le CODESRIA est relativement jeune avec ses trente ans d'existence. Ayant survécu aux tentations de la jeunesse, nous devons maintenant prévoir les défis à venir, ceux de la maturité. Et si tout se passe comme c'est le cas actuellement, il y aura plein de choses à faire dans un avenir proche. Je devine que le plus grand défi futur viendra de la Banque mondiale. N'oubliez pas que la Banque mondiale, il n'y a pas longtemps, avait affirmé qu'en Afrique, l'enseignement supérieur est un luxe et que l'aide octroyée à nos États devrait être essentiellement axée vers le primaire et non au tertiaire. Sachant que la Banque n'est jamais responsable de ses erreurs, son cheminement est bourré de zig-zags. Actuellement la Banque consent que nous vivons dans une ère économique commandée par le savoir et que par conséquent

seul un enseignement supérieur performant peut être à l'origine d'une communauté de développement fiable. Après avoir échoué dans ses tentatives d'étouffer les universités africaines en les privant de fonds, la Banque semble actuellement prête à les caresser avec des conditionnalités devant avaliser les financements requis. Selon la Banque, les universités africaines devraient plutôt se convertir en instituts à vocation professionnelle sans mandat de recherche autonome. Telle est sa vision. À l'image du dernier affrontement, cette fois encore, le CODESRIA sera à l'avant-garde pour défendre la mission de recherche intrinsèque à l'université. Au stade actuel des choses, il importe de ne pas perdre de vue cette vérité : si le programme de recherche sur les réalités africaines est conçu ailleurs, les choix majeurs sur l'avenir du continent seront déterminés ailleurs aussi.

Mahmood Mamdani
Président du Comité Exécutif, 1998–2002

Les Secrétaires Exécutifs (1973–2003)



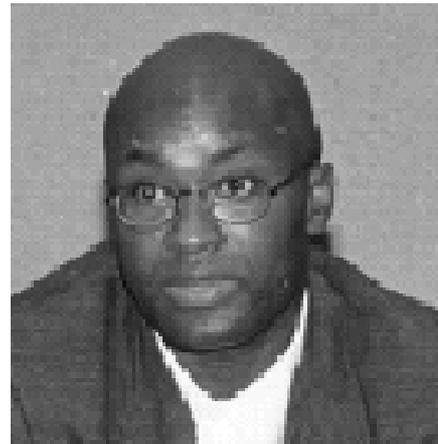
Samir Amin
1973–1975



Abdallah Bujra
1975–1985



Thandika Mkandawire
1985–1996



Achille Mbembe
1996–2000



Adebayo Olukoshi
2001–

CODESRIA : 30 années de recherches en Sciences sociales, de production du savoir et de coordination en Afrique

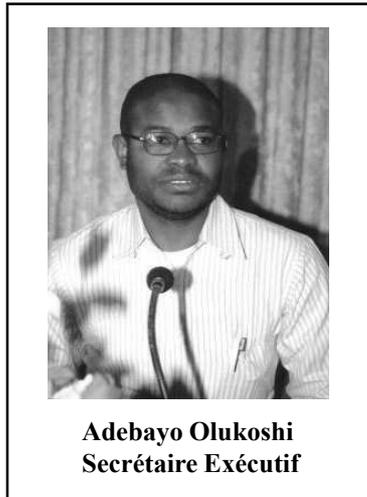
Ainsi, le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) a 30 ans! Cela semble incroyable et il est pourtant vrai que l'an 2003 marque déjà les 30 années d'existence du CODESRIA, du début d'une aventure qui a commencé par des petits, voire des pas hésitants, néanmoins visionnaires qui, depuis trois décennies se sont transformés en l'un des plus importants centres de production et de diffusion du savoir actuellement actifs sur le continent africain. Ceux d'entre nous au Secrétariat qui ont le bonheur d'être au service du Conseil à ce moment de son histoire estimons que nous avons l'unique privilège d'être présents à cette étape de la vie de notre organisation et d'avoir la responsabilité de mettre au point un programme digne de la célébration de l'évènement. Au nom de tout le Secrétariat du Conseil, je voudrais présenter mes félicitations aux membres du CODESRIA et à tous ceux qui ont eu l'occasion, au cours des 30 dernières années, de participer d'une manière ou d'une autre aux programmes scientifiques de l'organisation. Où que vous soyez en train de lire ce message, j'espère que vous serez disposés à partager l'élan de joie et de célébration qui marque ce moment fort de l'histoire du Conseil, même si vous êtes dans l'incapacité d'être physiquement avec nous à Dakar. Et où qu'ils soient aujourd'hui, la célébration de ce 30e anniversaire nous offre à tous, une excellente occasion de nous souvenir du courage des fondateurs de l'organisation et de saluer une fois de plus leur clairvoyance. La célébration de cet événement nous donne également l'occasion de marquer notre reconnaissance pour les sacrifices consentis par les générations successives d'intellectuels qui ont pris le relais des fondateurs et ont tenu allumé le flambeau de leurs rêves en qualité de membres du Comité Exécutif, du Comité Scientifique de l'institution, et de la direction du Secrétariat, et en tant qu'animateurs des différents programmes scientifiques.

Histoire et contexte de la définition du mandat du CODESRIA

30 années dans l'histoire d'une organisation est une période assez récente, et encore fraîche dans les mémoires pour que nous soyons en mesure de nous souvenir dans les détails, des rêves de ceux qui ont fondé le Conseil, les défis qu'ils eurent à relever aussi bien en termes

d'obstacles à surmonter et les opportunités à saisir, les difficultés initiales auxquelles ils durent faire face, les sacrifices individuels et collectifs qu'ils eurent à consentir pour faire démarquer et assurer la pérennité de l'institution, les visions stratégiques qui furent mises au point en vue de croître et de devenir la formidable force qu'elle est actuellement sur les scènes africaine et internationale de la production du savoir, et les joies et les peines des premières années. Et pourtant, 30 années constituent également une période assez longue pour que nous pus-

sions mettre au clair les phases, modèles et repères importants dans le processus de notre développement institutionnel, et l'entrée du CODESRIA dans l'ère de la maturité adulte dans un contexte où l'environnement de la production et de la diffusion du savoir a subi et continue de subir de profondes mutations. Ces mutations qui sont à la fois liées au macro-contexte de la politique, à la dynamique de l'économie, au processus de construction socioculturelle et au cadre global de la vie quotidienne, et à l'environnement de la production du savoir, à la gouvernance du système de l'enseignement supérieur et de la technologie de l'information et de la communication, se sont imbriquées aux changements institutionnels internes et ont permis, depuis 30 ans, de présenter un récit critique de l'histoire du CODESRIA. (Le Secrétariat a proposé la rédaction d'une telle histoire et le livre qui résultera des contributions faites par les auteurs désignés à cet effet sortira en mi-2004). Une partie de ce récit mettra l'accent, de façon invariable, sur le fait que le Conseil est à n'en point douter, l'une des réussites majeures du panafricanisme de l'après indépendance. Aussi, n'y avait-il pas meilleure manière de célébrer le 30e anniversaire du Conseil que de focaliser l'attention des savants africains sur une réflexion collective sur le thème : Intellectuels, Nationalisme et Idéal panafricain.



Adebayo Olukoshi
Secrétaire Exécutif

Lorsque le Conseil fut fondé en 1973, juste 15 ans après la proclamation par Kwame Nkrumah de la naissance d'un Ghana libre et souverain, le contexte qui prévalait sur l'ensemble du continent était caractérisé par un mélange de promesses, potentialités, dilemmes, obstacles et difficultés à maîtriser les structures et les processus de l'indépendance. Particulièrement, le contexte politique en Afrique était marqué par les affres de rapides mutations, dont le symbole le plus éloquent fut la montée, à partir de la moitié des années 60, des régimes militaires et à parti unique. Ces mutations, dont l'importance aura consisté, à un niveau, au rétrécissement de l'espace politique post-indépendance au sein des pays qui se sont libérés de la tutelle coloniale, reflétèrent à un autre niveau, la dissolution et la dispersion graduelle de l'alliance nationaliste et anti-colonialiste qui mena la lutte pour la libération nationale. Ces changements étaient également la manifestation de l'impact des machinations néo-coloniales sur la gouvernance politique au moment où la Guerre Froide était à son paroxysme. Au milieu de ces mutations, des mouvements de contestation autour du contrat social post-colonial et la direction du projet d'indépendance firent leur éclosion dans divers pays africains. Dans le cadre de ces contestations, la relation entre l'État et les milieux universitaires entra dans une phase de détérioration graduelle qui rendit les questions de l'autonomie des intellectuels et des franchises académiques de plus en plus brûlantes dans la plupart des pays. La tournure que prirent les événements était certainement très ironique car, comme l'ont relevé les intellectuels tels que Mahmood Mamdani, l'université africaine par excellence était un produit du nationalisme africain, l'un des fruits les plus directs du projet nationaliste d'indépendance.

Certes, les économies de la plupart des pays étaient généralement fonctionnelles et étaient ainsi en mesure de soutenir le minimum des exigences de l'existence de milieux intellectuels indépendants, mais les germes de la crise de déclin qui se manifestèrent avec fureur au début des années 80 furent semées au cours de la décennie précédente. Le terrain de l'enseignement supérieur à travers le continent était lui-même le théâtre de rapides mutations non seulement en termes de l'expansion qu'il a connu à travers la création de nouveaux centres d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que de l'extension de centres existants, mais aussi en termes de l'africanisation accrue des programmes et des enseignants, y compris le recrutement des chargés de cours et des chercheurs partout sur le continent et dans la Diaspora africaine. Cependant, parallèlement à ce processus, le concept d'université régionale tant de *facto* que de *jure*, desservant un groupe de pays au sein du même voisinage régional a subi de sérieux coups au fur et à mesure que de nouvelles institutions nationales étaient créées aux dépens de centres intergouvernementaux de formation et de recherche déjà en place. L'environnement politique de plus en plus étroit, voire ouvertement hostile, y compris la conception et la pratique étriquée du projet de construction nationale qui faisait fureur à travers le continent, a découragé la mobilité horizontale des universitaires au fur et à mesure que l'on s'acheminait vers la fin des années 70, affaiblissant ainsi davantage les chances de survie de l'université "régionale" et contribuant à miner l'idéal de l'université comme centre d'excellence. À cet égard, les vieilles formes de diversité institutionnelle s'estompèrent, même si de nouvelles diversités, quoique parfois moins dynamiques et cosmopolites émergèrent également, y compris au sein des institutions initialement créées pour revêtir un caractère strictement "national" dans sa composition et sa direction.

La domination coloniale des européens en Afrique s'est singularisée par sa réticence d'abord à promouvoir l'enseignement supérieur sur le continent et ensuite à engager l'élite intellectuelle moderne comme acteur social clé lorsqu'elle a en fin de compte émergé et a formé une masse critique, prenant plutôt l'option de la traiter avec une suspicion et un mépris institutionnalisés. Le contexte international de la production du savoir était également un contexte qui reproduisait les aspects de la logique et de l'héritage coloniaux non seulement par le contenu du savoir qui était produit sur l'Afrique et la méthodologie mise en œuvre à cet effet, mais aussi par la structure verticale du pouvoir qui définissait l'insertion des milieux académiques africains modernes au sein du système international du savoir. La division internationale du travail qui structurait la participation de l'élite intellectuelle africaine au système mondial du savoir n'accordait que peu de place à la légitimation des perspectives africaines; au contraire, elle facilitait l'imposition d'agendas intellectuels externes au continent dans un processus où les chercheurs africains faisaient figure de manutentionnaires, juste bons pour la collecte de données brutes qui seront traitées par d'autres et reformulées en grandes théories. Dans le cadre de cette malsaine division du travail, de nombreuses institutions africaines d'enseignement supérieur et de recherche étaient liées aux centres occidentaux de savoir à titre d'appendices dans une relation qui confirmait leur subordination. Les systèmes indigènes de savoir africains et les savants africains furent l'objet de marginalisation et la structure de mobilité des intellectuels qui existait reproduisait simplement et renforçait la partition coloniale du continent, l'isolement des savants africains les uns des autres, l'histoire et l'héritage de la domination coloniale.

Tel est, dans ses grands traits, le contexte dans lequel le CODESRIA fut créé en 1973. Le Conseil naquit en tant que fils de l'histoire, avec toutes les responsabilités qui lui incombèrent dès les origines. Inévitablement, il devait incarner et refléter aussi bien les valeurs et les promesses de la lutte pour l'indépendance africaine que l'idéal panafricain par la formulation de sa mission; de même et c'est important, il devait répondre aux défis de valorisation de l'élite intellectuelle africaine et servir de porte-voix aux chercheurs africains. En outre, le CODESRIA fut dès les origines mis au défi de se définir un rôle dans un climat politique qui était de plus en plus hostile aux milieux intellectuels indépendants et à un moment où le processus de développement socio-économique de l'après-indépendance avait commencé à vaciller. Comme on pouvait s'y attendre, ce contexte pesa de tout son poids sur la spécification détaillée d'un mandat pour le Conseil. Tel que défini dans sa Charte, ce mandat consistait en :

- (i) La mobilisation de la communauté des chercheurs africains en Sciences sociales en vue d'entreprendre de la recherche fondamentale orientée vers l'action sous une optique répondant aux besoins des peuples africains;
- (ii) L'encouragement et l'appui à la recherche comparée sous une optique panafricaine qui exprime les spécificités des processus de développement en Afrique;
- (iii) La promotion de la publication et de la distribution des résultats des recherches menées par les savants africains;
- (iv) La promotion d'un réseau africain pour la diffusion des informations en Sciences sociales;
- (v) La promotion et la défense du principe de l'indépendance de la pensée et de la liberté des chercheurs;
- (vi) L'encouragement de la coopération et de la collaboration entre les universités africaines et les organisations de recherche et de formation en Sciences sociales; et
- (vii) La promotion des contacts et le développement des interactions entre le CODESRIA et les organisations internationales similaires.

Un impressionnant bilan de réalisations et de service

Depuis sa création, et en particulier au cours des années 80 et 90, le Conseil s'est investi à fonds dans la tâche de la mise en place d'un plan de travail consistant entre autres à compléter l'œuvre des universités et centres de hautes études, assurer le rôle de principal catalyseur de la recherche novatrice, aider à assurer le maintien d'une communauté d'intellectuels unis par la quête de l'excellence et l'originalité, contribuer à l'essor d'une culture de la recherche multidisciplinaire et comparée, assurer l'éclosion d'une jeune génération d'intellectuels, promouvoir le dialogue intergénérationnel, et soutenir les initiatives de recherche autonomes, à l'échelle nationale et continentale qui, soit entrent en droite ligne du renforcement des capacités locales ou régionales, soit promeuvent la mise en réseau locale et régionale des intellectuels provenant de différentes disciplines et de centres de recherches et universités. Le rôle du Conseil était d'une importance capitale dans la suppression des barrières linguistiques et géographiques à la production du savoir en Afrique, ainsi que dans la victoire sur l'isolement des intellectuels africains et la dispersion de leurs énergies. Les groupes nationaux de travail (GNT) et les groupes multinationaux de travail (GMT) qui devinrent les porte-étendards des programmes

de recherche du Conseil ont joué un rôle particulièrement déterminant dans la réalisation de ces objectifs; ils devinrent également une partie essentielle d'un système informel de mesure de performance au sein d'une communauté de pairs inter-connectés et en croissance rapide. En outre, les GNT et GMT étaient au centre de la mise en place d'une communauté constituée en réseaux qui fut consciente de la mission historique de l'intellectuel dans un contexte comme celui de l'Afrique.

De même, l'investissement initial qui fut consenti pour la mise en place d'un programme de publication qui, une fois mis sur les rails, fournit aux intellectuels africains un espace crédible pour la diffusion des résultats de leurs recherches, y compris une gamme de revues qui continuent à être largement distribuées aussi bien en Afrique que dans le reste du monde revêt une importance particulière. En effet, au fil des ans, le rendement en termes de publications du Conseil s'est accru en qualité et diversité, offrant une tribune aux intellectuels africains dans un système international de production du savoir où les asymétries devenaient de jour en jour plus aiguës et en demeurent un important trait caractéristique. Certaines des publications produites dans le CODESRIA Book Series ou appuyées dans le cadre des programmes de recherche du Conseil ont remporté des prix internationaux prestigieux; d'autres ont été adoptés comme ouvrages didactiques dans de nombreuses universités en Afrique et ailleurs dans le monde. En raison du fait qu'ils étaient distribués gratuitement aux bibliothèques des universités et centres de recherches en Afrique, les livres, monographies, revues scientifiques et rapports de recherche qui étaient produits, non seulement marquèrent la présence africaine dans l'arène de la recherche sur, et relative au continent et étaient disponibles en anglais, arabe et français, mais aussi jouèrent un rôle déterminant dans le soulagement des pires conséquences de la disette africaine du livre des années 80. La disette du livre résultait directement de la baisse drastique des financements en faveur de l'enseignement supérieur par les gouvernements des pays africains qui, confrontés à la plus grave crise économique de l'histoire du continent depuis 1945 et un problème grave de devises, non seulement réduisirent les financements en faveur des universités et les dotations pour l'achat des livres, mais aussi imposèrent des mesures généralisées d'austérité qui débouchèrent sur l'assèchement des fonds destinés à l'appui de la recherche. Les programmes du CODESRIA, en termes de leur orientation thématique, du caractère novateur de la méthodologie et de la diversité disciplinaire, linguistique, générationnel et du genre, devinrent d'indispensables cadres pour le maintien d'un minimum de culture de la recherche et de la publication scientifique dans de nombreuses régions en Afrique. En effet, les programmes de recherche du Conseil et ses diverses publications sont devenues de sources majeures de données d'analyses alternatives tant pour le courant dominant et bien financé, que pour l'industrie de la consultation en pleine croissance qui a détourné l'attention d'un nombre également croissant d'intellectuels en quête de ce que Abdul Raufu Mustapha a décrit comme étant de multiples modes de subsistance.

Les interventions du CODESRIA en vue de l'appui de la recherche et de la publication d'ouvrages scientifiques devaient être un projet de longue haleine car, dans le contexte d'une crise économique chronique et des ravages du néolibéralisme des années 80 et 90, les universités africaines étaient exposées aux attaques internes et externes systématiques, ce qui les plaçait sous un état de siège permanent. Les plus touchés par cette situation étaient les jeunes intellectuels, ceux que Thandika

Mkandawire décrit dans son essai perspicace sur trois générations de chercheurs africains en Sciences sociales comme la troisième génération d'intellectuels entièrement formés en Afrique et atteignant la maturité au moment où le système de l'enseignement supérieur est en pleine décadence et déliquescence. Répondre aux besoins de cette génération allait devenir l'une des responsabilités du CODESRIA au cours des années 80 et 90; les réponses qui furent formulées en vue de la mise en œuvre d'un programme intégré de formation consistèrent en de petites subventions pour la rédaction des thèses, un prix annuel pour les meilleures thèses produites en Afrique, des sessions de formation en méthodologie, les cours d'été, et des bourses de recherche de courte durée. Un projet de publication de livres a également été lancé en vue de répondre aux besoins en enseignement et apprentissage dans le système d'enseignement supérieur. Les diverses initiatives qui furent mises en œuvre en faveur des jeunes chercheurs eurent l'avantage supplémentaire de mettre en réseau la troisième génération de chercheurs africains et d'encourager un dialogue convivial entre eux et les générations des aînés. S'agissant des chercheurs plus expérimentés, des programmes qui leur permirent d'entreprendre de longues périodes de réflexion sur un thème précis furent également introduits, autant qu'ils furent encouragés à jouer le rôle de mentor vis-à-vis des étudiants du troisième cycle et des chercheurs en milieu de carrière.

Comme on pouvait s'y attendre, les relations entre les milieux universitaires africains et l'État, qui étaient déjà tendues en raison du début de déploiement de la coalition nationaliste anti-coloniale, et de la grandissante contestation populaire autour de la vision de la construction nationale adoptée par les leaders politiques, se détériorèrent davantage au cours des années 80 dans un environnement de répression généralisée, caractéristique de la gestion de la crise économique africaine. Compte tenu du caractère primordial de la protection et du renforcement des franchises académiques dans le mandat institutionnel du CODESRIA, le Conseil mit en place aussi bien un programme destiné à suivre l'état des franchises académiques en Afrique qu'un fonds spécial pour soutenir les intellectuels en situation difficile, y compris ceux qui sont victimes de la répression politique. Mais, les membres féminins du CODESRIA durent également observer que la représentativité de l'agenda de l'organisation et la lutte pour la promotion des franchises académiques ne pouvaient être complètes sans l'intégration du genre dans le programme de travail du Conseil et la mise en œuvre de stratégies en vue de la promotion de la participation d'un nombre accru d'intellectuels féminins au sein de ses réseaux. Cela devait être fait sans porter préjudice au rôle clé que le Conseil joua dans l'encadrement de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AAWORD), alors qu'elle faisait encore ses premiers pas. Les combats pour l'inclusion du genre dans l'agenda du CODESRIA représenté, entre autres, par des intellectuelles de renom telles que Rudo Gaidzanwa, Ayesha Imam, Amina Mama, Fatou Sow, Maréma Touré et Paul Zeleza ont réussi à insérer le maillon manquant dans l'activité et le profil institutionnel du Conseil quand, au début des années 90, le processus d'intégration du genre à la fois comme outil d'analyse et champ de recherche dans l'activité du Conseil en tant que programme central fut déclenché. Certes, il reste de nombreuses pistes à explorer dans la marche vers une intégration complète du genre dans les Sciences sociales et les Humanités, mais cela indique les avancées importantes au sein du CODESRIA de sorte qu'actuellement, une géné-

ration de jeunes intellectuels de sexe masculin a émergé, des intellectuels qui sont autant à l'aise dans le maniement du genre en tant que catégorie d'analyse, que des intellectuelles actives dans le domaine des Études Féminines. En outre, le Conseil entra dans l'histoire lorsque, à sa 10e Assemblée Générale tenue en décembre 2002 à Kampala, Ouganda, une éminente intellectuelle, Zenebeworke Tadesse, fut élue Présidente du Conseil ainsi que trois autres universitaires choisies pour siéger au Comité Exécutif.

La réponse aux défis d'un contexte en constante mutation

En 2003, alors que le CODESRIA fête ses 30 années d'existence, le contexte de ladite fête qui aura également un impact sur le développement des programmes à l'avenir mérite qu'on y porte une attention particulière. Premièrement, cela fait à peu près 10 ans qu'il y a eu l'élection de Nelson Mandela comme premier Président de l'Afrique du Sud à être librement choisi par les populations de l'Afrique du Sud à l'issue d'un suffrage universel qui a vu la participation de la majorité noire. Cette élection qui marquait la fin officielle de l'Apartheid symbolisait également la fin de la longue et sombre histoire de la domination coloniale européenne en Afrique. Le combat pour la libération de Nelson Mandela de son incarcération à vie et pour la fin de l'odieux système de racisme institutionnalisé qu'était l'Apartheid fut un combat qui unissait l'ensemble de la communauté des intellectuels du CODESRIA, ainsi que la lutte inachevée de libération nationale en Afrique Australe dans son ensemble; assurer la pleine réinsertion de la communauté scientifique sud africaine au sein des réseaux d'intellectuels africains est un défi que le CODESRIA et ses institutions sœurs doivent relever tout en étant sensibles aux injustices historiques qui méritent encore d'être réparées et les promesses de nouvelles opportunités susceptibles d'être exploitées dans nos intérêts mutuels. La perspective de l'émergence d'une nouvelle ère radieuse dans l'histoire de l'Afrique dont la fin de l'Apartheid était le symbole pour de nombreuses personnes fut renforcée par l'émergence à travers le continent de mouvements populaires pour les réformes politiques, mouvements qui se cristallisèrent dans certains pays en conférences (constitutionnelles) nationales (souveraines) qui, dans la plupart des cas culminèrent par la fin du règne du parti unique et des régimes militaires et la restauration du pluralisme démocratique. En outre, parallèlement à l'agitation ouverte pour les réformes politiques, une diversité de mouvements sociaux, longtemps réprimés et souvent contraints à fonctionner dans la clandestinité, commencèrent à reflorir alors que des groupes civils aux revendications variées se créaient. De diverses manières, les membres du Conseil ont été interpellés par l'urgence du moment historique à s'engager dans le processus de réforme en définissant leur travail et à orienter l'institution vers une direction qui fera en sorte que, dans son rôle en tant qu'organisation africaine leader et pionnière de recherche, elle puisse continuer à servir de cadre approprié pour véhiculer les aspirations populaires en matière de développement démocratique de l'Afrique.

Pourtant, 1994 ne marqua pas seulement l'investiture de Nelson Mandela comme Président d'une Afrique du Sud libérée. Ce fut aussi l'année du plus récent et meurtrier génocide de l'histoire de l'Afrique, au cours duquel plus d'un million de Rwandais furent massacrés. Ce tragique événement devait annoncer le début d'une période d'intenses troubles et de tragédie prolongée dans la région des Grands Lacs, période dont l'Afrique n'a pas encore pansé les plaies. L'invasion et presque la

partition de la République Démocratique du Congo (RDC) est, semble-t-il, l'une des conséquences les plus douloureuses de la phase d'instabilité complexe dont a souffert cette partie du continent. Cependant, il est également vrai, à plusieurs égards, que tous les problèmes liés au conflit dans la région des Grands Lacs illustrent les questions politiques générales auxquelles l'Afrique a été confrontée avec une intensité inégalée depuis le début des années 90. Ces questions, entre autres, sont liées à la citoyenneté et aux droits du citoyen; la représentation et la participation; l'État et la gouvernance des affaires publiques; et l'organisation du développement socio-économique. C'est les mêmes questions qui se sont posées au-delà des Grands Lacs dans certaines parties de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest où des conflits ont éclaté, se sont intensifiés ou semblent insolubles; ces questions sont également au cœur du débat politique dans les pays qui connaissent diverses contestations latentes du projet de l'État-nation de l'après-indépendance. Les problèmes sont aggravés par la désaffection de plus en plus profonde des jeunes, la faiblesse des capacités de l'État, l'extension des frontières de la pauvreté et de la paupérisation, la poursuite de nouvelles formes d'adhésion aux politiques macro-économiques orthodoxes à orientation idéologique qui prolongent simplement l'incohérence des économies africaines, et les ravages de la pandémie du VIH/SIDA dans tous les aspects de la vie. Face à ces problèmes, les membres de la communauté du CODESRIA doivent être à l'avant-garde de la pensée originale qui permettrait de trouver des formules pratiques pour surmonter les difficultés qui apparaissent et instituer des systèmes démocratiques stables pour le développement de l'Afrique.

Concernant le domaine de l'enseignement supérieur, la crise de financement et de mission qui s'amorça au début des années 70 se poursuit sans relâche, même si la Banque mondiale a dû changer sa position initiale selon laquelle il fallait effectivement supprimer l'institution universitaire. Là où il y a eu des améliorations, elles ont été très souvent le fruit d'une massive injection de financements externes (bailleurs de fonds). La question de la viabilité financière du système de l'enseignement supérieur est dès lors une question qui se pose dans le court ou le long terme. L'expansion massive des effectifs, et une fuite également massive des cerveaux impliquant des cadres qualifiés et/ou expérimentés en l'absence d'un niveau adéquat d'investissement dans les infrastructures ont soumis l'université publique sous une forte pression qu'elle n'a jamais connue par le passé. Les problèmes de la viabilité des milieux intellectuels se posent ainsi, s'ajoutant aux questions de financement-gouvernance pour produire une situation d'ensemble toujours inquiétante. Du fait de l'incapacité ou le refus ouvert de l'État d'investir dans l'université publique, la crédibilité des pressions gouvernementales en vue des réformes de la gouvernance universitaire a simplement sonné creux dans de nombreux pays, même dans ceux où il existe un consensus sur la nécessité d'entreprendre des réformes. En même temps, des universités privées poussent comme des champignons à travers le continent, la plupart créées par les missionnaires chrétiens, d'autres comme un projet commercial, certaines comme des fondations laïques, mais toutes posant la question de l'université comme bien public. La pression sur l'université publique a été davantage exacerbée par le commerce croissant des services éducationnels qui se développe dans le cadre des Accords Généraux sur le Commerce des Services (GATS) de l'Organisation Mondiale du Commerce. Le principal champ d'intérêt et d'action du CODESRIA demeure l'université africaine et les universitaires qui y sont actifs; le défi majeur du futur plan de travail du

Conseil doit consister dès lors, à promouvoir l'idéal de l'université comme lieu de production du savoir ancré sur l'excellence, la liberté de pensée, et, en fin de compte, l'objectif de mise en place de sociétés du savoir en rapport avec la réalisation d'un mode de vie intégral, épanouissant et équilibré par les africains.

Regard vers un avenir radieux

Alors que nous sommes dans l'allégresse de la célébration du 30e anniversaire et que nous jetons un regard au-delà de 2003 vers le prochain grand moment historique, nous devons également réfléchir sur notre capacité d'être à la hauteur des défis de l'avenir, y compris comment y parvenir de façon à crédibiliser la vision des fondateurs du Conseil et rendre fiers les générations futures d'intellectuels africains. Si, pour l'africaniste détaché, ces défis sont considérés avec un penchant subjectif et volontariste choisir soit l'afro-optimisme soit l'afro-pessimisme en fonction de l'humeur du jour, les caprices politiques du nouvel impérialisme ou selon les hasards des "champs d'études" adoptés par les grandes puissances dans leur politique de l'après-Guerre Froide, pour nous au sein de la communauté du CODESRIA, les enjeux ne sauraient être formulés en des termes aussi réducteurs. Car, sur la base de notre foi inébranlable en l'Afrique et ses peuples, notre mission consistera toujours à produire le savoir porteur d'une signification transformationnelle et qui sert les intérêts des peuples du continent. Telle est l'ambition qui éperonna les fondateurs du Conseil et, comme l'a relevé Akilagpa Sawyerr en 1998 dans son discours lors de la 9e Assemblée Générale, ils ont réalisé cette ambition avec le zèle des visionnaires animés par un esprit d'abnégation; c'est une ambition qui garde toute sa pertinence et sa force trente ans après. Nous ne pouvons rendre un plus grand hommage aux architectes de l'idéal du CODESRIA qu'en nous consacrant une fois de plus à cette mission essentielle du Conseil, avec passion, rigueur, dignité, intégrité, ouverture et fierté qui caractérisent le génie africain.

C'est dans cet esprit d'ouverture et d'intégrité que l'occasion du 30e anniversaire du Conseil doit également servir de moment d'introspection individuelle et de mûre réflexion. Certes, nous avons à notre crédit, en tant que communauté, accompli d'importantes réalisations dont nous pouvons tirer une légitime satisfaction, mais il y a également des aspects de notre expérience et contexte institutionnels dont nous devons nous souvenir et y faire face. J'en citerai quelques uns pour notre attention et examen collectifs. À cet égard, j'évoquerai en premier lieu la gestion globale des programmes du Conseil qui nécessite une constante amélioration en vue de mieux répondre aux besoins de la communauté et réaliser plus efficacement les objectifs dans les meilleurs délais sans compromettre la qualité. Il s'agit là d'un problème capital, et lorsqu'il y'a des dérapages, et il y'en a eu, cela peut coûter cher. Deuxièmement, nous devons être conscients aujourd'hui plus que par le passé du fait que la communauté des intellectuels s'est élargie et regroupe des intérêts variés. Parallèlement à cette croissance, la communauté est également devenue plus exigeante de services de très haute qualité. Pour le Comité Exécutif et le Secrétariat, cela signifie, entre autres, qu'il ne sera plus simplement question de faire montre d'engagement envers le projet; plutôt, il faudra allier engagement et professionnalisme. Troisièmement, les conditions matérielles dans lesquelles la vie intellectuelle se déroule demeurent difficiles pour la vaste majorité des intellectuels africains, et dans un contexte marqué par l'essor d'un système d'enseignement supérieur privé à but lucratif ou à base missionnaire,

l'émergence du commerce des services éducationnels et le boom de l'industrie de la consultation, il y'a lieu d'exprimer de graves inquiétudes sur l'avenir de la recherche indépendante sur le continent. À cet égard, les membres de la communauté du CODESRIA devraient travailler davantage afin de relever les défis de relancer et de préserver avec créativité l'intégrité, le professionnalisme et la mission publique de l'ensemble du système de l'enseignement supérieur. Dans ce combat, trois initiatives nouvelles importantes prises par le Conseil seul ou en collaboration avec d'autres institutions joueront un rôle déterminant. Ces initiatives sont: le Journal of Higher Education in Africa [Revue de l'Enseignement supérieure en Afrique], l'Africa Review of Books [Revue des livres africains], le Critical Encyclopaedia of African Social Sciences [Encyclopédie critique des Sciences sociales en Afrique].

En outre, en dépit de toute l'attention que nous avons investie dans la promotion des franchises académiques, la lutte pour le respect de la liberté de l'intellectuel demeure un chantier inachevé; en réalité, la situation s'est dégradée davantage à plusieurs égards. Et ce, malgré les réformes politiques réalisées dans les pays africains ces dernières années, et qui ont mis en veilleuse de nouvelles expériences démocratiques qui normalement auraient été plus accommodantes de la liberté du chercheur. En plus de l'État qui est une source permanente d'attaques aux franchises académiques, il existe des structures et des processus au sein même des universités qui minent l'indépendance et la liberté intellectuelles. Au rang de ces structures et processus figurent: le nombre accru de cas d'étudiants fanatiques qui commettent des actes de violence préméditée et organisée contre les enseignants et leurs camarades étudiants minant ainsi les efforts menés en vue de maintenir le niveau, préserver le professionnalisme et l'intégrité; un système de gouvernance universitaire de plus en plus répressif qui ne tolère aucune opposition ou divergence de vues à un moment où la réforme du système de l'enseignement supérieur s'avère plus nécessaire que jamais; une puissante alliance entre les bailleurs de fonds et les consultants qui est devenu plus que jamais interventionniste par sa volonté à fixer l'agenda de la recherche et de régenter dans les menus détails l'ensemble du processus de recherche; une fournée d'intellectuels généralement plus malléables qui, face à la précarité des conditions du professeur d'université, est disposée à obéir au doigt et à l'œil du mieux disant – quel qu'il soit; des universités privées qui vont au-delà de la structuration générale des programmes d'enseignement pour définir dans les détails le contenu des cours; un contexte hiérarchique et environnemental du campus qui continue à être défavorable aux universitaires, aux études féminines et aux jeunes chercheurs; et un cadre institutionnel global favorable à l'intrusion des relations clientélistes internes et externes dans le processus de production du savoir. En clair, en tant que communauté, nous ne pouvons nous payer le luxe de nous endormir sur nos lauriers; nous devons au contraire redoubler d'ardeur dans nos efforts personnels et collectifs en vue de la protection et de la promotion des franchises académiques dans les années qui viennent.

Si le CODESRIA a été un important catalyseur de la recherche au cours des trente dernières années, en jouant un rôle de premier plan dans l'identification de nouveaux terrains – et il est acquis que le Conseil a été reconnu dans divers milieux scientifiques pour la perspicacité dont il fait preuve dans la définition des thèmes de recherche – il est également vrai qu'il existe de nombreux champs de recherche qui sont restés soit non explo-

rés, soit insuffisamment explorés, soit qui nécessitent l'application des approches des Sciences sociales. Le défi qui est posé ici est assez clair et fort heureusement, le Conseil jouit d'une expérience établie en termes de capacité d'adaptation, de souplesse et d'innovation pour être à la hauteur des exigences de toute époque. Dans les années qui viennent, nous devons miser de nouveau sur cette capacité afin d'explorer de nouveaux terrains, expérimenter de nouvelles approches méthodologiques, construire de nouveaux outils conceptuels, élargir nos intérêts en menant des études sur l'Asie, les Caraïbes et l'Amérique Latine, et intégrer les disciplines, questions, thèmes et communautés qui jusqu'ici ont été relativement marginaux par rapport à nos préoccupations au cours des trente dernières années. Ce faisant, nous serons à la hauteur de notre mission et en même temps, nous aurons actualisé nos réponses aux exigences de notre Charte, à savoir la promotion de la production d'un corpus de savoir holistique et propre au contexte dans lequel nous oeuvrons. Sans perdre de vue la nécessité de nous imprégner de l'histoire, de la philosophie et de la méthodologie de nos principales disciplines, nous devons investir davantage dans le travail multidisciplinaire qui implique un engagement avec d'autres disciplines des Sciences Sociales et des Humanités, et un dialogue intensifié avec les sciences naturelles. La recherche africaine en sciences sociales de demain ne saurait plus se contenter d'être simplement une recherche basée sur les "études de cas"; elle doit évoluer au-delà du point où les bases empiriques et théoriques que nous avons jetées peuvent être traduites en production d'études comparées nationales, régionales, continentales et mondiales qui apportent des éclairages nouveaux et originaux. Dans cette quête, nous pouvons nous référer à la vie et à l'exemple de quelques uns des meilleurs que notre communauté a produits tels que Ifi Amadiume, Samir Amin, Paulin Hountondji, Joseph Ki-Zerbo, Archie Mafeje, Thandika Mkandawire, Mahmood Mamdani, Ali Mazrui, Issa Shivji, Ngugi wa Thiong'o, pour n'en citer que ceux-là – pour nous en inspirer. Nous serons heureux d'accueillir un nombre accru de participants aux activités des programmes que le Conseil a mis en place en vue de promouvoir la recherche comparée et le dialogue multidisciplinaire.

Aujourd'hui, en 2003, à l'occasion de notre 30e anniversaire, le budget annuel de notre institution s'élève à environ 8 millions USD. Comparé au budget des premières années où le Conseil démarrait avec moins de 100.000 USD à son crédit, nous avons certainement fait du chemin. Le CODESRIA n'a jamais été aussi grand et si bien pourvu en moyens à un moment donné de son histoire qu'aujourd'hui. Cependant, ce succès soulève un certain nombre de problèmes, dont les moindres ne sont pas les défis d'une amélioration constante et l'actualisation des procédures et pratiques de gestion financière du Conseil et celui, qui est devenu très urgent, de la réflexion sur l'édification de l'autonomie financière de l'organisation. S'agissant du premier défi, les problèmes dont il est question sont assez bien connus, puisqu'ils ont été projetés au devant de la scène par la gabegie ayant caractérisé la période 1997 – 2000 et qui a débouché sur un déficit cumulé qui mit le Conseil presque à genoux. Cette triste expérience était à la fois symptomatique et symbolique de l'un des moments les plus décourageants de l'histoire récente du Conseil. Fort heureusement, le Conseil pu puiser dans toute l'énergie et le courage internes nécessaires pour redresser la barre sans attendre d'y être poussé par les bailleurs de fonds ou d'autres partenaires. Néanmoins, c'est également une expérience qu'on ne saurait permettre qu'elle se répète. À cet égard, la

professionnalisation de la gestion financière et de l'administration interne du Conseil qui s'est déjà amorcée doit être poursuivie avec abnégation et détermination. Cependant, ce processus doit être mené de façon à s'assurer que la logique administrative ne l'emporte pas sur la mission scientifique du Conseil: une meilleure gouvernance financière et administrative internes doit être à tout moment orientée vers le service du développement des programmes et des capacités d'exécution du Conseil. La communauté, à travers l'Assemblée Générale et le Comité Exécutif y prend déjà une part active en imposant au Secrétariat l'obligation de rendre compte. Un redoublement des efforts dans ce sens ne peut qu'être bénéfique pour le Conseil et cela ne saurait se faire sans la micro-gestion du Secrétariat.

Quant au défi de la construction de l'autonomie financière du Conseil, le CODESRIA a eu le bonheur d'être entouré par un noyau de partenaires institutionnels et de bailleurs de fonds, dont la plupart est restée indéfectiblement attachée à l'organisation, et en maintes occasions a fait consciemment montre d'une grande hauteur de vue. À l'occasion de la conférence et la célébration qui marquent l'apothéose de ce 30e anniversaire, je voudrais, au nom de l'Assemblée Générale, du Comité Exécutif, du Secrétariat et tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre aux programmes du CODESRIA, remercier ces partenaires pour leur soutien et leur magnanimité. En particulier, je voudrais mentionner spécialement le généreux appui accordé par Sida/SAREC, NORAD, DANIDA, IDRC, CIDA, la famille des organisations des Nations unies, diverses institutions néerlandaises, la Ford Foundation, la Rockefeller Foundation, la MacArthur Foundation, la Carnegie Foundation, la famille des organisations de Oxfam, CLACSO, et par dessus tout, le gouvernement et le peuple du Sénégal, notre pays hôte. Tous ces partenaires institutionnels, gouvernementaux, inter-gouvernementaux et financiers ont été assez éclairés pour comprendre l'importance de l'intégrité et de l'autonomie du processus de la recherche et ont consciemment pris du recul lorsqu'on leur a fait savoir qu'un tel recul s'avérait nécessaire pour un engagement fructueux avec le CODESRIA. En ce sens, ils sont eux aussi des visionnaires qui partagent l'héritage du CODESRIA et nous leur en rendons hommage. Cependant, leur vision est une vision qui ne doit pas amener la communauté des intellectuels à perdre de vue l'importance de la construction d'une base financière autonome pour le Conseil. La définition de stratégies en vue d'asseoir et de diversifier la base financière du Conseil afin qu'il soit épargné par certaines vicissitudes du monde des financements et se libère de ses faiblesses financières doit figurer parmi l'une des tâches les plus urgentes des membres. À cet égard, le lancement du fonds de dotation du CODESRIA qui aura lieu en 2004 démarrera avec un appel direct aux membres en vue de la contribution à la première phase de la mise en place du fonds.

Alors que nous célébrons les 30 années d'existence du Conseil, je vois des lendemains radieux et qui chantent non seulement pour le CODESRIA mais aussi pour l'Afrique. C'est un avenir dans lequel, unis autour d'un dessein commun, nous sommes tous, à titre égal, légataires d'un riche héritage sur lequel les bases de notre futur démocratique seront solidement établies. Aussi, puissions-nous célébrer ce jour, conscients que le festival des idées, du débat, et des événements culturels que le Secrétariat a organisé pour cette conférence marquant l'apothéose de ce 30e n'est que le premier pas de danse qui nous mènera vers cet âge d'or.

Messages de solidarité

Je suis heureux et reconnaissant d'avoir été membre du réseau de « fraternité » du CODESRIA, et félicite tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à l'édification de la seule institution de recherche en Sciences sociales et de renforcement de capacité en matière de recherche, qui soit crédible et qui nourrit une réelle vocation panafricaine.

Mon premier contact avec le CODESRIA remonte à juillet 1994, lorsque j'avais été sélectionné pour participer au premier institut sur le genre du Conseil. Cette expérience a radicalement transformé ma vie et ma carrière professionnelle : il s'agissait d'une rencontre intellectuelle de haute qualité et parfaitement bien organisée, destinée aux jeunes universitaires africains, spécialisés en Sciences sociales et en Sciences humaines ; tous les aspects de de la rencontre avaient été conçus et produits par des africains. L'expérience de partage d'idées et d'expériences sociales avec des collègues originaires de plus de 10 pays d'Afrique était extrêmement enrichissante. Cette dernière m'a poussé à travailler pour contribuer à des interactions entre individus (professionnels, universitaires et jeunes africains), afin de combattre la continuelle et malsaine tendance des africains les plus privilégiés à s'orienter vers l'Europe et l'Amérique pour y chercher des contacts.

L'institut lui-même est orienté vers les questions de genre, vers la recherche par l'Afrique d'un modèle de développement durable, me poussant ainsi à m'engager dans divers nouveaux projets de recherche et d'action sur le genre, la santé reproductive et le développement durable. Dans le cadre de ces projets,

Le but ultime de la coopération norvégienne pour le développement est la réduction de la pauvreté. Nous sommes conscients que notre mission est impossible à remplir sans la pratique de la coopération. Nos principaux partenaires sont les autorités nationales, la société civile et la communauté de chercheurs. Cependant, notre partenaire du Sud doit, quant à lui, identifier les défis de développement et trouver les remèdes pour les surmonter. Notre expérience de plus de 50 ans en matière de coopération pour le développement nous a enseigné que ce n'est qu'à travers une appropriation locale, nationale ou régionale que l'on peut réaliser un développement durable.

Tout développement exige de la connaissance, la connaissance des entraves au développement. L'aide au développement n'est donc pas uniquement une question d'argent. Elle exige un dialogue et une coopération, un échange d'idées et de connaissance. En tant que partenaire au développement, le NORAD apporte sa contribution à travers ses idées, sa connaissance, son expérience et son argent, mais nous cherchons par dessus tout à apporter notre aide à la création d'une base de connaissance locale. Le renforcement de la capacité académique est un des principes de base de la coopération norvégienne, et un de nos principaux objectifs consiste à promouvoir le développement de la connaissance nationale dans les pays du Sud, et à stimuler la capacité des pays en développement à mener des recherches, afin de combler les besoins nationaux en matière d'enseignement. À cette fin, il est nécessaire que les chercheurs des pays en développement aient accès à la connaissance internationale basée sur la recherche. Il est également nécessaire

j'ai eu à participer au groupe de travail du CODESRIA sur le Genre, en 1996, qui a par la suite donné naissance à des politiques et programmes ayant permis d'instaurer un parfait équilibre de genre au niveau des structures et activités du CODESRIA. Je peux, sans aucun doute, affirmer que dans l'ensemble, mon expérience du CODESRIA a fortement stimulé ma carrière académique, et plus tard, ma carrière en matière d'action pour le développement. Cette expérience a également élargi mes réseaux sociaux et aujourd'hui, je peux m'enorgueillir de compter parmi mes amis, des Kenyans, des Gambiens, des ivoiriens, des zimbabwéens, des sénégalais, des ougandais, des camerounais, des sud-africains, des ghanéens et des ressortissants du Congo Démocratique, que j'ai rencontrés au CODESRIA. Je félicite la direction du CODESRIA et son personnel pour leurs 30 années passées au service de la communauté africaine des sciences sociales ; j'aimerais également les féliciter pour la bonne qualité de leurs publications dont plusieurs sont des ouvrages clés de ma bibliothèque.

Vu le dynamisme de l'actuelle direction du CODESRIA, on ne peut qu'ajouter un souhait: que le meilleur reste à venir.

Babatunde A. Ahonsi, Ph.D
Administrateur de programme
Fondation Ford
Bureau pour l'Afrique de l'Ouest
Lagos, Nigeria.

que ces derniers engagent une coopération avec des chercheurs de la même région, afin de construire des réseaux sud-sud. Nous sommes d'avis que le plus souvent, les problèmes ne se confinent pas à un seul pays ; peu de problèmes peuvent être traités de façon isolée. La coopération régionale est un moyen efficace de résolution des défis communs. En joignant leurs efforts, et en partageant leurs résultats de recherche, les chercheurs peuvent contribuer au développement régional, ainsi qu'au développement de leur propre pays d'origine.

En 30 années d'existence, le CODESRIA a vécu des expériences déterminantes dans le domaine de la coordination d'initiatives conjointes en matière de recherche en sciences sociales, en Afrique. À ce moment décisif de l'histoire de cette organisation, nous demeurons convaincus que le Conseil possède un énorme potentiel de promotion de la recherche conjointe sur des thèmes significatifs concernant le développement de votre région. Nous sommes sûrs qu'en tant qu'universitaires, vous êtes autant préoccupés que nous par les défis que pose la pauvreté, pas uniquement aux pays africains, mais également aux africains, au niveau individuel. En tant qu'organisation panafricaine, la responsabilité du CODESRIA est spécialement engagée, ce qui fait de vous le partenaire clé des chercheurs africains, dans leur mission de création d'une véritable tradition africaine en sciences sociales.

Heureux anniversaire !

Tove Strand,
Director of NORAD,
Norwegian Agency for Development Co-operation
Norway

C'est avec une profonde gratitude que nous transmettons au CODESRIA nos plus vives félicitations, à l'occasion de la célébration de son 30^e anniversaire. Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de collaborer avec le Conseil depuis plusieurs années. Dès ses débuts, en 1973, cette organisation n'a cessé de jouer un rôle central, en aidant les chercheurs et en créant un environnement stimulant la réflexion sur les Sciences sociales en Afrique. Aujourd'hui, le CODESRIA est devenue une institution de référence, en matière de recherche et de formation.

L'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International (SIDA) a suivi avec intérêt les activités de recherche entreprises par le CODESRIA, dans un contexte de crise des économies africaines, dans les années 80 ; la responsabilité de ces activités incombait jusqu'alors à des institutions financées par les états. Mieux qu'aucune autre ONG africaine, le Conseil est parvenu à conserver, motiver et développer un pool productif de chercheurs en Sciences sociales. Vous avez ainsi contribué au renforcement de la production de connaissance sur l'Afrique, par les africains. Le talent, l'expertise et les compétences organisationnelles que le CODESRIA a acquis au fil du temps transparaissent dans les travaux du Conseil, tels que les revues spécialisées, les monographies, les documents de travail et les périodiques.

Les efforts que déploie le CODESRIA pour traiter de la nature eurocentrique du post-modernisme, mais également du problème de la structure du pouvoir en Afrique sont fort appréciés, à l'exemple des travaux portant sur les facteurs sociétaux qui favorisent le civisme, la conscience, l'intérêt, et la participation civiques, ainsi que la capacité à sanctionner. Le Conseil a évoqué la question vitale de la dégradation de l'environnement et de l'utilisation non viable des ressources naturelles, du point de vue des Sciences sociales.

Les efforts de la nouvelle direction du CODESRIA vers la promotion et le développement de la transparence interne, à tous les niveaux, mais également vers l'amélioration de la gestion

des ressources institutionnelles ont également été appréciés. Nous félicitons le Conseil pour sa variété de nouvelles initiatives adoptées en 2003, telles que l'Initiative pour l'Afrique Lusophone, le projet d'une Encyclopédie Africaine, la Revue Africaine de Livres, la Série de Conférences Annuelles du CODESRIA, la reprise des études sur l'histoire pré-coloniale et coloniale de l'Afrique, le programme de manuels et enfin, le lancement de la Revue sur l'Éducation Supérieure en Afrique.

À propos de cette dernière, le SIDA demeure convaincu qu'une société souhaitant mettre en place ou sauvegarder une démocratie pluraliste et responsable ne peut se passer d'un système d'éducation supérieure fort, dans le cadre duquel la recherche universitaire joue un rôle majeur. Cela permet par exemple, de savoir quelles formes de démocratie politique, de délégation de pouvoir et de décentralisation les plus adaptées à une nation peuvent être mises en place, sur la base des débats et de la recherche initiée au niveau des universités. Cela incombe avant tout aux sciences sociales, mais les sciences humaines ont également un rôle à jouer dans ce processus. La recherche en Sciences humaines offre un des raisonnements les plus fins en matière de valeurs éthiques et morales indispensables à une société.

Le Sida est fier du "retour" du CODESRIA et fier que ce dernier devienne petit à petit une référence en matière de Sciences sociales, en Afrique. Nous souhaitons que dans le futur, le Conseil joue un rôle majeur dans le renforcement des Sciences sociales critiques et indépendantes au niveau des universités du continent. Une nouvelle génération d'universitaires doit s'engager dans l'analyse et le débat sur la société. Dans cette perspective, le CODESRIA joue un rôle crucial, de par le soutien et la base qu'il fournit. Nous vous encourageons vivement dans vos efforts visant à porter votre organisation vers de plus hauts sommets.

**Le Président
SIDA/SAREC**

Au nom de la faculté des Sciences sociales de l'Université du Ghana, Legon, j'aimerais saluer les fondateurs du CODESRIA pour l'orientation qu'ils ont donnée au Conseil, qui est sans doute une institution leader en Afrique, en matière de recherche scientifique. Au cours de ses trente années d'existence le CODESRIA a permis d'améliorer considérablement, et de façon qualitative, le débat sur les problèmes politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux, auxquels l'Afrique est confrontée. Ceci a été possible, parce que le Conseil constitue un environnement idéal permettant aux universitaires jeunes et plus âgés, de discuter de manière critique et objective des problèmes et questions concernant le continent. Les résultats des chercheurs du CODESRIA ont servi de base aux politiques et programmes adoptés par de nombreux gouvernements africains, influençant ainsi le mode de vie des populations du continent.

Nous sommes également fiers que le CODESRIA ait accordé des bourses de recherche à de jeunes collègues du milieu académique, leur permettant ainsi non seulement d'achever leurs thèses à temps, mais les poussant également à devenir des chercheurs et universitaires de qualité. Voilà le plus sûr moyen de préparer de jeunes chercheurs aux défis de la recherche scientifique.

En cet événement capital, nous remercions tout le monde, particulièrement la communauté des bailleurs de fonds, pour leur soutien continu et leur engagement à la cause du CODESRIA. Nous espérons sincèrement que le CODESRIA ne cessera de se développer, afin de récolter toujours plus de lauriers. Nous sommes convaincus que la décennie à venir sera encore plus productive pour le Conseil et ses membres.

Longue vie au CODESRIA !!!

Longue vie à la recherche scientifique !!!

Longue vie à l'Afrique !!!

**Joseph R. A. Ayee, Phd
Professeur/Doyen
Faculté des Sciences Sociales
Université Du Ghana
Legon, Ghana**

A l'occasion du 30^e anniversaire du CODESRIA, il est utile de rappeler le contexte de lancement de cet événement clé de la vie intellectuelle africaine. Le continent se trouvait dans un contexte de profonds changements au niveau de la marche des africains et ne comptait plus de dirigeants des états nationalistes ; dans le cadre de cette marche, les états néo-coloniaux commençaient à devenir une véritable réalité, grâce au soutien des forces impérialistes et néo-impérialistes (le capitalisme financier du pétrole et le régime de l'apartheid en Afrique du Sud). Nous nous trouvions également en pleine Guerre Froide.

Ce n'était pas par hasard que la lutte armée de libération était à son comble en Guinée Bissau, en Angola et au Mozambique.

Ainsi, les intellectuels africains traversaient une période déterminante faite de choix et d'engagement. Les universitaires engagés choisirent de s'aligner auprès de leurs populations. Diverses études furent publiées sur la lutte de classe en Afrique ; le Forum du Tiers-Monde fut lancé et Samir Amin se mit à voyager entre Dakar et le Caire, et le nouvel ordre mondial devint l'objet de débats.

Le CODESRIA devint une réalité née à Dakar, en 1973. À l'époque, il était pauvre, mais vigilant. Il offrait une vue d'ensemble de la vie culturelle et académique du continent. Ses publications montrent bien que le Conseil s'est développé de manière autonome et vigoureuse, en représentant divers courants de la connaissance.

En parcourant la liste des publications et symposiums du CODESRIA, on découvre de nombreuses choses que je ne souhaiterais pas répéter, mais sur lesquelles je peux formuler quelques remarques. J'aimerais commencer par l'importance du financement dans le programme du CODESRIA. Cependant, le Conseil était plus qu'une simple ONG, insistant pour faire en-

tendre sa voix au cours des deux premières années, particulièrement. On peut citer son intérêt pour les corporations multinationales et les politiques d'ajustement structurel contre lesquelles luttait le CODESRIA. Cette position ne peut être dissociée du cadre conceptuel de « politique économique » à la fois un fait et une discipline, appliquée par le continent et le Conseil.

Le CODESRIA est passé par une phase de « relâchement » au niveau de sa vision, pendant laquelle il perdit de vue sa méthode et son programme interne, mais celle-ci a heureusement été de courte durée.

En bref, on peut dire qu'il existe un déséquilibre en matière de publications ou de thèmes concernant les régions et les différentes langues ! Certains produisent la majorité des thèmes économiques, tandis que d'autres manquent de thèmes liés à l'art et la littérature, d'un point de vue sociologique. Le nord africain arabe a été représenté, de même que la langue arabe.

Une fois, j'ai demandé pourquoi nous ne produisons ni ne diffusons de produits d'une valeur authentique en langue haoussa, swahili, etc., pour sauvegarder l'originalité de nos masses, ainsi que leur « intellectualité ».

J'ai également suggéré, lors des réunions du CODESRIA, que le Conseil envisage de jouer le même rôle que l'UNESCO, pour l'OUA, en négociant avec insistance auprès du Secrétariat de l'actuelle UA. Je fais allusion au caractère intégré et à la diversité, plutôt qu'à l'aspect bureaucratique de certaines organisations à Paris, ou à Tunis (CLACSO), voire l'Union Européenne.

J'espère poursuivre mon étude sur le rôle des membres du Comité Exécutif chargés de la supervision des régions qu'ils re-

présentent.

Hélmi Sharawy

Centre de Recherche Arabe

Le CODESRIA n'est pas qu'un Institut ordinaire de recherches traditionnelles pures mais plutôt un centre de recherches appliquées mobilisé à trouver des réponses aux problèmes du continent africain. Au regard de l'immensité et de la diversité des défis auxquels l'Afrique est confrontée, la mission d'un tel Institut est plus qu'actuelle pour réduire le déficit démocratique, promouvoir l'État de droit et venir à bout des crises économiques.

Au début, le CODESRIA était confronté à plusieurs difficultés. Des universités furent créées par les dirigeants africains au moment des indépendances. Dans la même période, des actions furent mises en œuvre pour afficher une certaine méfiance à l'endroit des intellectuels du continent. De par ses idées révolutionnaires, l'Institut n'a pas, en ce moment, gagné la sympathie de l'élite dirigeante. Ce qui nous fait dire que le CODESRIA a réussi un exploit en survivant à l'ensemble de ces contraintes de première heure. Exploit qu'il doit au dynamisme de son leadership, reflet de l'engagement des intellectuels qui le dirigent et à l'attention particulière des responsables politiques sénégalais qui ont bien voulu mettre un siège à la disposition de l'Institut.

Cependant, la vague de méfiance vis-à-vis de la recherche et des intellectuels a fini, ces dernières années, par s'émousser et donner à ses animateurs d'antan un avis contraire. En effet, ce sont les mêmes personnages qui, aujourd'hui, consultent les acquis de la recherche pour les besoins de leur information.

C'est dans ce contexte nouveau que se positionne le CODESRIA au seuil d'une période grosse de perspectives passionnantes. Ainsi, pour les années à venir, son défi principal est d'assumer pleinement son rôle de meneur en terme d'élaboration de politiques sociales et économiques fiables pour l'Afrique, à l'instar d'autres institutions.

Je me souviens que lorsqu'ils luttèrent pour l'indépendance de leur pays, le plus grand défi des namibiens était de préparer leurs citoyens à remplir des fonctions de haute responsabilité dans le futur gouvernement de la Namibie indépendante. C'est ainsi que des sessions de formation accélérée furent initiées par l'Institut des Nations Unies pour la Namibie. En ma qualité de Directeur de cet Institut, je me suis vite rendu compte que nos étudiants bénéficieraient très amplement de l'expérience du CODESRIA en les envoyant à Dakar. C'est dans ce sens que nous avons entamé un processus de coopération au profit d'une Namibie indépendante. Que le CODESRIA trouve ici l'expression de mes remerciements pour tout ce qu'il a fait en faveur des combattants de la liberté namibiens. Aujourd'hui, la plupart de ces étudiants d'alors sont d'authentiques intellectuels dont certains occupent d'importants postes de responsabilités dans le gouvernement.

Pendant trois décennies, le CODESRIA s'est engagé dans une mission d'Institut de recherche qui, à l'heure du bilan, présente des résultats incontestables. L'Afrique bouge et s'occupe à se redéfinir. Pour le bien du continent, les africains doivent se sai-

sir du CODESRIA dans ce nouveau contexte et en faire leur outil de travail en se fondant davantage sur les résultats de ses recherches. À mon niveau, je peux affirmer avoir largement bénéficié de ces expériences en tant que Premier Ministre de Namibie, en tant que Secrétaire Exécutif de la Coalition mondiale pour l'Afrique et lorsque j'effectuais des recherches complémentaires pour soutenir mon Ph.D. J'encourage les autres à aller dans le sens de l'exploitation de cette expérience.

C'est une grande fierté pour nous de voir le CODESRIA devenir une référence incontournable dans le domaine de la recherche en Sciences sociales. Les intellectuels africanistes lui accordent une très grande valeur. Je salue ici l'excellence des travaux qu'effectue l'Institut et lui adresse toutes mes félicitations à l'occasion de son trentième anniversaire.

Hage G. Geingob
Secrétaire Exécutif
Coalition mondiale pour l'Afrique

La commémoration du 30^e anniversaire du CODESRIA en décembre de cette année est en même temps la célébration de 30 années de réussite et nous aimerions remercier le Comité Exécutif du CODESRIA, le Secrétariat du CODESRIA, ainsi que l'ensemble de la communauté africaine de chercheurs en Sciences sociales, pour leur contribution à l'édification et la préservation de cette institution, qui est d'un grand apport pour le monde entier.

La création d'un tel Conseil chargé de promouvoir le milieu universitaire africain, d'améliorer la capacité des africains à formuler leur propre interprétation des réalités africaines et celles du monde, d'offrir aux voix africaines un forum régional leur permettant de s'exprimer et de se connecter aux forums mondiaux, ne correspondait pas à une simple initiative visionnaire de la part des fondateurs, mais constituait également une des plus grandes ambitions africaines de ce siècle, en matière de développement. Votre institution a stimulé et guidé le développement de plusieurs générations d'universitaires, dont certains occupent aujourd'hui des postes de responsabilité dans les plus prestigieuses universités et institutions du monde. Le Conseil a considérablement contribué à l'extension des frontières de la connaissance en Sciences sociales. En tant que représentants du « Nordic Africa Institute », nous pouvons en témoigner, car après tout, tout au long de notre longue collaboration avec la communauté d'universitaires et d'institutions en Afrique, nous avons à plusieurs reprises eu à approcher de purs produits du CODESRIA, ou encore des scientifiques associés aux activités du Conseil. Les ouvrages publiés par le CODESRIA et honorés de récompenses sont la preuve du travail de qualité mené par cette organisation. Vous avez également doté les décideurs africains, la société civile, ainsi que toutes les agences de coopération bilatérale ou multilatérale intervenant en Afrique, d'un ensemble de connaissances extrêmement riches et diversifiées, de même que d'un capital d'expertise dont ils peuvent s'inspirer.

Nous constatons avec plaisir que le succès n'a pas affaibli la détermination de la direction du CODESRIA à aller toujours plus loin et à atteindre de plus hauts sommets. Les comités exécutifs et secrétariats exécutifs successifs du Conseil ont fait preuve d'un très fort engagement et d'une extraordinaire créati-

tivité dans le cadre de la réalisation du mandat du CODESRIA, comme le démontrent la richesse et la diversité de vos programmes et publications. Cela est une nouvelle preuve de la qualité de la direction, et du rôle révolutionnaire que joue le Conseil, en matière d'étude sur l'Afrique et de promotion du milieu universitaire africain, mais également en matière de production et de diffusion de connaissances, bénéficiant ainsi d'une reconnaissance mondiale.

Nous sommes donc personnellement très heureux d'avoir pu rencontrer des chercheurs du CODESRIA, et d'avoir collaboré avec eux, ainsi qu'avec la direction du Conseil, à divers niveaux, au cours des trois dernières décennies d'existence de cette institution. Le « Nordic Africa Institute » est fier d'avoir pu travailler avec cette institution dans plusieurs domaines clés, à l'exemple du récent séminaire sur la Côte-d'Ivoire et les dynamiques de conflit en Afrique de l'Ouest ; nous sommes également heureux d'avoir pu soutenir votre œuvre, quoique modestement, à travers nos propres programmes et projets.

À l'occasion du 30^e anniversaire du CODESRIA, nous aimerions féliciter l'ensemble de la communauté africaine de chercheurs en Sciences sociales, ainsi que la direction et le personnel du Conseil, pour leurs trente années de travail acharné, couronnées d'excellents résultats. Nous espérons que cette institution poursuivra sa mission « révolutionnaire » dans les nombreuses décennies à venir. Nous demeurons convaincus que votre organisation est capable de relever les futurs défis qui s'imposeront à elles et qu'elle continuera d'interpréter de façon pertinente les réalités toujours plus complexes du continent africain et du reste du monde. Nous espérons approfondir notre collaboration et consolider la coopération entre nos deux institutions et leurs chercheurs.

Tous nos meilleurs vœux de réussite,

Dr Lennart Wohlgemuth
Directeur

Dr Henning Melber
Directeur de recherche

The Nordic Africa Institute
Uppsala, Sweden

A l'occasion de son trentième anniversaire l'Association pan Africaine d'Anthropologie (APAA) a l'insigne honneur de rendre hommage au CODESRIA pour l'ensemble des efforts qu'il accomplit dans le sens de la promotion de la recherche et de la production des connaissances en Sciences sociales à travers le continent africain.

Ces trente dernières années, le CODESRIA a assumé un rôle d'avant-garde dans l'encadrement des jeunes chercheurs africains en Sciences sociales. Le Conseil s'est illustré dans la régularité des subventions des sessions de formation et des programmes de bourses dont ont largement bénéficié les chercheurs africains. Ses publications et son importante contribution dans la production de connaissances à travers des manuels, des revues et divers autres documents de travail ont concrètement facilité les possibilités d'échange entre chercheurs africains et la dissémination du savoir. C'est pourquoi les membres de l'APAA saisissent cette heureuse opportunité pour souhaiter au CODESRIA longue vie dans sa mission de promouvoir les Sciences sociales en général, et l'Anthropologie en particulier.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de nos chaleureuses félicitations.

Meilleurs vœux pour l'anniversaire

Bonne anniversaire

Pour l'APAA

Dr. Socpa Antoine

Secrétaire Exécutif

Fondé en 1973, en plein milieu de la crise des universités africaines, qui menaçait l'émergence d'un discours intellectuel non conformiste, le CODESRIA est devenu au fil du temps une importante organisation régionale de recherche. À travers ses programmes de bourses, cette organisation a réussi à attirer certains des éléments les plus prometteurs des universités africaines et leur a permis de réaliser leur potentiel intellectuel.

L'OSSREA aimerait profiter de ce 30^e anniversaire, pour exprimer toute sa solidarité au Conseil, mais également affirmer sa détermination à travailler aux côtés du CODESRIA, car ces deux organisations partagent la même ambition de toujours mieux servir les intérêts de la communauté africaine de recherche.

Sincères considérations,

Alfred G. Nhema

Secrétaire Exécutif

OSSREA

**Organisation for Social Science Research
in Eastern and Southern Africa**

L' Afrique commémore. Que commémore-t-elle donc ? Non point un triste événement ou un douloureux épisode de son histoire mais une grande date : la naissance il y a trente ans d'une institution qui va œuvrer à la renaissance de notre continent par le biais d'une meilleure connaissance, le CODESRIA. Cette immense manifestation culturelle à laquelle le CRASC est fier d'être convié, nous comble à plus d'un titre. Elle nous permet de représenter non seulement l'Algérie mais aussi le Maghreb et de sortir d'un isolement dont souffrent la plupart de nos pays, pour ne pas dire toute l'Afrique. Acculée à gérer les cataclysmes en tous genres imposés par un échiquier mondial cruel face à une nature non moins cruelle, l'Afrique semblait aux yeux du monde enlisée dans la douleur et la tragédie. Mais elle a décidé de relever la tête et de faire face aux défis. Grâce, entre autres, au CODESRIA, grand maître de cette cérémonie commémorative, la voilà confrontée à un nouveau défi : œuvrer pour 'tordre le cou' à cette imagerie d'Épinal d'une Afrique déchiquetée, dépecée, « mal partie » (pour reprendre la célèbre formule d'un non moins célèbre écrivain) et l'imposer en continent de cultures, d'arts, d'histoires et de civilisations millénaires. Nous nous devons de saluer les efforts inlassables fournis par le CODESRIA pour tendre la main à toutes ces afriques qui s'ignorent, pour s'efforcer de renverser les barrières culturelles et culturelles qui barricadent nos sociétés et pour avoir su les transformer en passerelles qui rapprochent des contrées diverses mais non moins prometteuses. En sollicitant le CRASC, en l'associant à cette belle aventure, le CODESRIA relève plus qu'un défi, une véritable gageure : contribuer à établir un pont entre l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne. Le CRASC ne peut que s'en féliciter et voudrait saisir cette occasion unique pour exprimer son adhésion totale à l'idée d'une Afrique qui, partant de Dakar rallierait Johannesburg en passant par Alger, Addis-Abeba et toutes les autres

capitales du continent. Une Afrique curieuse d'elle-même qui partirait à la recherche de l'autre, une Afrique qui cesse de se tourner le dos à elle-même. Comme la plupart des Nord-africains qui ne se reconnaissent que dans ces pays d'en face, qu'ils contemplent obstinément et avec fascination comme un jardin d'Eden. Faire faire une volte-face à cette Afrique, et faire en sorte que le Nord de cette même Afrique s'intéresse à son Sud qu'il méconnaît. Faire en sorte que la connaissance, le savoir ne soient plus prisonniers chez ceux d'en face. Faire que tous les talents s'expriment, que toutes les énergies se libèrent. Que l'Afrique soit entendue ici et ailleurs. Nous ne saurions jamais assez remercier le CODESRIA qui s'est attelé à cette tâche depuis de longues années. En participant à cette célébration le CRASC espère apporter un plus avec une voix et une présence Nord-africaine qui contribueront à faire de l'ARB le forum des véritables échanges intellectuels. Cette commémoration n'est pas une banale formalité. Elle marquera très certainement une étape dans ce nouveau millénaire déjà annoncé par l'initiative du NEPAD et le passage de l'O.U.A à l'Union Africaine.

Serait-ce le signe qu'une ère nouvelle s'ouvre pour notre continent ? Le CODESRIA, le FSS et le CRASC en sont convaincus. Grâce à des défis, tel le lancement de l'ARB, ils ont établi des liens qu'ils se doivent de consolider en faisant de cette nouvelle revue africaine un espace de communications intellectuelles et culturelles qui redonneront à l'Afrique une chance. Peut-être alors pourra-t-on dire un jour que l'Afrique est 'bien partie'.

Nouria Rémaoun

**Centre Nationale de Recherche en Anthropologie
Sociale et Culturelle,
CRASC**

Points de vue sur le CODESRIA

Sinto-me regozijada por ter sido escolhida como lauréat lusófona para participar no segundo instituto sobre a infância e juventude em Africa, organizado pelo CODESRIA, sob o tema "Enfance et Jeneusse au Temp du Sida". Como investigadora angolana e de um país onde, além de carecer de condições prementes para o exercício da ciência, a investigação científica está ainda longe de ser vista como uma prática igualmente importante para o desenvolvimento do país, regozijo-me igualmente por poder discutir, em, Dakar, com investigadores de diferentes países de Africa, sobre questões comuns e de particular importância a nível deste continente.

Além de permitir um estreitamento e fortalecimento de laços entre jovens investigadores africanos, bem como o alargamento da sua rede de contactos a nível internacional, o instituto em referência permitiu aos laureats discutirem e partilharem experiências entre si e com os *personnes ressources* participantes. O nível do debate científico, bem como o interesse revelado no questionamento e tratamento das aspectos teóricos e práticos referentes aos métodos de investigação em ciências sociais permitiu um aprofundar e uma troca de saberes que levou os laureats a repensarem os seus projectos com vista a melhorarem a sua prestação na análise dos problemas africanos.

Mas o mérito deste instituto é sobretudo o de aproximar os jovens investigadores africanos ao CODESRIA, deixando este de ser representado nas suas mentes como algo abstracto (porque conhecido apenas no papel ou de ouvido) e algo distante (porque sedado num país distante ou apenas diferente daquele em que habita) para se tornar algo concreto e familiar. Com efeito, e pelo facto das actividades se desenrolarem na sede do CODESRIA, o instituto permite que os investigadores percebam o funcionamento deste organismo, conheçam os seus recursos e objectivos, interajam com o seu pessoal e se sintam acarinhados.

No meu caso particular, a participação nesse instituto foi para mim uma experiência indescritível, um grande momento para conhecer África mais de perto através dos meus colegas laureats e de exercitar as diversas línguas através das quais nos comunicávamos. Com satisfação percebi, que muitos dos obstáculos com que me deparo no meu percurso como investigadora, de um país como Angola, são agora removidos.

Rosa Maria Amélia João Melo, PhD.
Antropóloga, Investigadora do Centro de Estudos africanos e Asiáticos do IICT (Lisboa)
Sto. Antonio dos Cavaleiros
Portugal

J'ai participé à la session de l'Institut sur la Gouvernance du 11 août au 5 septembre 2003, à Dakar, au Sénégal. Notre session avait pour thème « Le pouvoir de l'élite africaine : identité, domination et accumulation ». Nous étions onze laureats venant du Mozambique, du Kenya, de la République du Congo, du Bénin, du Nigeria et du Cameroun. Les personnes ressources qui nous ont encadrés sont venues de l'Algérie, du Nigéria, des USA et de la Gambie. Le Directeur de l'Institut était Solofo Randrianja du Madagascar. Chaque lauréat, en terme de procédure, présente sa communication qui, dans une ambiance académique, est soumise à la critique des autres participants, des personnes ressources, du Directeur de l'Institut et du Professeur Amady Aly Dieng.

Vis-à-vis des jeunes intellectuels, l'apport de l'Institut est inestimable car il constitue un véritable exercice d'enrichissement. Jouant le rôle de surveillants, les personnes ressources étaient très entreprenantes et ont accepté de partager leurs expériences et leur savoir sans réserve aucune. Les mille pages de photocopie mises gratuitement à ma disposition en tant que lauréat ont facilité mon équipement en outils de recherche. Ce matériel est une richesse intellectuelle dont je me servirai tout au long de ma carrière d'universitaire. La nouvelle génération d'intellectuels, les laureats au premier plan, ont beaucoup appris de l'éthique et des bonnes manières du CODESRIA. Tout le personnel du CODESRIA ainsi que l'Institution ont injecté des germes de recherche de savoir au sein des jeunes étudiants.

Après avoir dressé une liste non exhaustive des qualités de l'organisation, il faut dire que nous ne sommes pas encore quittés car l'existence de certains couacs recommandant quelques suggestions. C'est dans ce sens que je crois que les prochaines sessions doivent exiger que les personnes ressources soumettent leur contribution avant la tenue de l'Institut. Et ces textes ne doivent pas être des tirés à part de leurs anciennes publications, vieilles de dix ans. Ils doivent plutôt refléter les préoccupations actuelles des sessions en cours au niveau de l'Institut. Cette stratégie évitera que les laureats se retrouvent dans des situations embarrassantes où ils deviennent impuissants devant des productions déjà publiées ailleurs et où ils sont alors confinés à leur statut de simples apprenants. Ensuite, il faudra que la sélection de ces personnes ressources obéissent à des règles plus rigoureuses.

Aussi faudra-t-il les tenir informés, à l'avance, des tâches qui les attendent objectivement. Enfin, il s'agit pour les Instituts à venir, d'accorder une priorité absolue au cadre méthodologique.

Walter Gam Nkwi
Université de Buea
Cameroon

En Afrique, le développement intellectuel se détériore à cause des nombreux défis qui interpellent nos jeunes universitaires qui se convertissent en consultants au profit de la constellation d'organisations intervenant à travers le continent. Cependant, en ce qui me concerne, le CODESRIA a réussi à produire plusieurs changements positifs dans ma vie d'intellectuel. Lorsque j'ai obtenu un Master en Études féminines à l'Université Makerere, mon ambition première était d'intégrer l'Institut sur le Genre de 1997 sur « Genre et Violence en Afrique. En dehors d'y avoir rencontré mes amis de toujours, c'était également un moment d'échanges approfondis et de familiarisation aux questions d'ordre théorique et pratique soulevées durant notre session.

L'autre intérêt était que moi, originaire d'un pays anglophone, saisisais là une opportunité de découvrir les réalités d'un pays francophone avec sa littérature et le cours des débats qui y sont menés à propos des Sciences sociales.

En 1998, j'ai eu le privilège d'intégrer l'Université de Legon avec une bourse sur l'esclavage en Afrique. Ce fut un exercice très fructueux en ceci que j'ai appris à me familiariser aux différentes routes de l'esclavage en Afrique, à diverses questions relatives au continent et à sa diaspora. Une fois à l'Université Northwestern, nous avons continué à nous intéresser à tous ces aspects dans le but de les approfondir.

En 1990, je fus honoré à participer à l'Institut sur la Gouvernance. Ici, il nous a été offert des agents compétents et des documents relatifs aux Taxes fiscales, d'un point de vue sociologique. Ce passage fut assez intrigant avant de me frayer un chemin dans la rigueur académique d'un domaine jusque là réservé aux économistes. Ce sont les armes que j'ai acquises là

qui m'ont donné le courage de m'engager dans mes recherches actuelles sur l'économie politique des stratégies de lutte contre la pauvreté.

C'est au regard de cette évolution que je considère que le CODESRIA est pour moi, rien d'autre, qu'une institution-mère ayant guidé mes pas dans le sens de la maturité intellectuelle. À mon avis, les futures sessions de l'Institut devraient faire appel aux anciens lauréats afin que ceux-ci produisent des communications qui seront nécessairement un témoignage de leur avancement certain.

En plus, il faut songer à publier les courts textes par lesquels les premiers aspirants à l'Institut avaient proposé leur candidature. Ce serait un véritable émulation pour certains parmi nous qui n'ont jamais été publiés par ailleurs.

Il est vrai que le CODESRIA est plutôt attaché à la tradition de l'écrit mais il serait également assez intéressant d'expérimenter d'autres méthodes d'évaluation comme les vidéos court métrage qui se révèlent, le plus souvent, très efficaces dans le domaine de l'apprentissage.

Enfin, je crois que le CODESRIA doit poursuivre sa politique de promotion de ces sessions d'Institut car c'est l'une des rares occasions offertes aux jeunes intellectuels africains d'intervenir en leur nom propre.

Alluta continua et longue vie au CODESRIA

Richard Ssewakiryanga
Centre for Basic Research
Kampala, Uganda

Grand merci pour la tenue de ce merveilleux atelier de Dakar. Mes remerciements s'adressent en particulier aux collègues du CODESRIA : Bayo, Jean-Bernard et Francis pour avoir pris de votre précieux temps, malgré votre emploi du temps très chargé, aux fins de participer aux travaux de l'atelier et d'échanger avec nous. Une mention spéciale pour Owen, Charles Kit et Abou pour leur engagement sans réserve. Merci également à Virginie et à Ada pour avoir assuré une bonne gestion de la logistique. Enfin et surtout un grand merci à tous les collègues : Antoine, Kawango, Monisha, Peter, Aalew, Nthabi, Donald, Margarida, Martha, Richard, Rotim et Stella pour les discussions amicales et l'énergie que vous avez déployée pour améliorer toutes les contributions. Ce fut un grand plaisir de rester avec vous pour passer en revue tous ces projets avec passion.

Alcinda Honwana
Program Director
Children and Armed Conflict & Africa Programs
Social Science Research Council
New York

Merci indéfiniment. Hier, de retour à la maison, j'ai t r a î n é une insomnie. Au réveil ce matin, je fus soudainement surprise car le soleil des tropiques ne m'envoyait plus ses rayons à travers ma fenêtre. À la place, dix centimètres de neige blanche s'était accumulée tout au long de la nuit. Cette belle couche blanche couvrait ainsi les arbres, les maisons, les voitures, les vélos – et même les piétons étaient blancs à plus d'un sens.

Alors, je pris mon chemin pour le bureau et vérifiant mon courrier, je me rendis compte que tous les participants étaient rentrés dans de bonnes conditions et partageaient mon point de vue sur l'atelier : grand merci à tous pour l'excellente participation de chacun. Mention spéciale aux personnes ressources qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer à notre atelier une totale réussite par leur présence et leur discernement.

Je suis très reconnaissante pour avoir participé à cette session qui représente pour moi un stage initiatique rendu possible par les subventions. J'espère pouvoir vous retrouver à l'occasion des restitutions à venir.

Catrine Christiansen
Nordic Africa Institute
Uppsala, Sweden

En tant que lauréat, j'ai eu le privilège de participer à l'Institut des études sur La l'Enfance et la Jeunesse, en sa session de l'année 2003. À mon avis, les Instituts du CODESRIA sont d'importance capitale pour plusieurs raisons :

* C'est avant tout une possibilité offerte aux jeunes intellectuels africains, en terme de tribune où ils peuvent échanger et se compléter sur toutes les préoccupations majeures du continent, sur la pandémie du VIH/Sida, par exemple.

* Ces Instituts ont fini de démontrer l'efficacité de leur approche tant sur le plan éducatif que sur les méthodologies de recherche dans les domaines sociologique et anthropologique d'étude de l'impact du VIH/Sida sur la population africaine et le développement socio-économique du continent.

* Les Instituts sont des occasions de réseautage intense qui contribuent à renforcer les capacités de communication des jeunes chercheurs. Ainsi ces derniers sortent des Instituts avec des armes supplémentaires pour mieux aborder les problèmes liés aux aspects socio-démographiques et à tous les autres obstacles au développement de l'Afrique.

* Les Instituts offrent divers autres avantages : les lauréats sont au contact d'une littérature abondante et copieuse traitant de plusieurs aspects des sciences sociales. Chacun de ces aspects a un objet d'étude précis avec un intérêt particulier sur des thèmes circonscrits au VIH/Sida, à la gouvernance ou au genre et au développement par exemple. C'est ainsi que les lauréats sont mis au contact d'un important savoir indigène codifié sur l'Afrique et ses exigences de développement.

* Durant les quatre semaines qu'ont duré les travaux de l'Institut 2003 sur l'Enfance et la Jeunesse, certains lauréats ont trouvé une belle occasion de s'initier à l'informatique. C'est un plus que de conférer aux jeunes intellectuels des capacités de recherche supplémentaires, surtout dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Chaque lauréat s'en est sorti avec une confiance en soi encore plus

élevée, surtout en matières de conception d'une proposition de recherche ou d'approche méthodologique.

* Organisés à l'intention des universitaires débutants leur carrière de chercheur, les Instituts se révèlent très stratégiques en termes de transfert de pouvoir intellectuel et de capitalisation des connaissances et expériences sur le continent. Si le cap est maintenu dans le sens de la perfection inscrite dans la durée, il est possible que les travaux d'Institut réussissent à décoloniser les esprits de la relève qui, jusque-là, étaient soumis aux règles de la consommation orientée.

* Le plus souvent, les Instituts du CODESRIA aboutissent à des Groupes Multinationaux de Travail (GMT) qui s'évertuent à investir collectivement le domaine critique des besoins du continent en recherche et en développement. Si ces GMT sont bien encadrés, ils produiront à long terme des changements qualitatifs dans la méthodologie d'approche des problèmes africains et leurs solutions politiques et socio-économiques. C'est une voie salutaire et fiable pour atteindre une stabilité politique et une croissance économique durable en Afrique.

* Ma participation à cette session a permis une nette amélioration de mes compétences de chercheur en démographie et en anthropologie, plus précisément. En plus, j'ai enrichi mon réseau de chercheurs africains d'une manière considérable.

Pour améliorer les travaux des Instituts, les contributions des personnes ressources doivent être systématisées et traduites à temps. Une telle disposition rendrait les sessions plus efficaces et plus accessibles aux lauréats.

Dr. Z.C. Njoku
Research and Publications Unit
Institute of Education
University of Nigeria, Nsukka
Nigeria

Le voyage le plus long débute par un pas, disent les Chinois. Il y a trente ans, le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique faisait son premier pas pour débiter un long voyage. Une longue aventure dont l'ambition est d'améliorer la qualité de vie des populations africaines par une promotion de la recherche axée sur les réalités du contexte africain.

Les problèmes africains résultent de la somme des effets négatifs des calamités naturelles, des maladies et des guerres, etc. Confrontés à une situation aussi défavorable, les gouvernements africains résumant leur rôle à la gestion du quotidien. Cette réalité fait que les fonds réservés à la recherche n'existent pas du tout dans certains pays africains ou, s'ils existent, sont alors très limités. C'est pourquoi, les efforts fournis par le CODESRIA font de cette institution la lumière de l'espoir au bout du tunnel emprunté par les jeunes intellectuels africains. En effet, il leur est offert ici, la possibilité de mener des discussions, des débats et des recherches ainsi que la chance de publier leurs travaux.

Le CODESRIA représente pour les jeunes intellectuels africains, une référence de l'excellence académique et de recherche. Le Conseil a ouvert la porte à plusieurs jeunes universitaires qui risquaient de voir leurs talents se recroqueviller par défaut d'être utilisés.

L'Institut sur l'Enfance et la Jeunesse qui, en 2003, a eu pour thème « l'Enfance et la Jeunesse africaine face au VIH/Sida » a rencontré mon adhésion totale tant au niveau individuel qu'au niveau professionnel. La pertinence de ce thème se mesure à mon degré d'affection et de souffrance liée au Sida qui a décimé une bonne partie de ma famille élargie. Et souvent, c'est après de longues et pénibles maladies que le Sida a emporté certains de mes proches qui ont laissé derrière eux de très jeunes enfants qui ne savent rien faire avec leurs mains. Les statistiques nous renseignent qu'en moyenne deux enseignants meurent du Sida chaque mois. Ces victimes laissent derrière elles une très jeune progéniture comme la plupart de ceux qui disparaissent entre trente et quarante ans.

Les travaux de l'Institut ont eu sur moi un double effet d'enrichissement et d'éclaircissement de mes points de vue. L'expérience du Directeur, des personnes ressources et de tous les lauréats méritait d'être partagée car traitant d'une approche continentale de la question. Désormais, j'aurais une attitude autre à l'endroit des enfants séropositifs en ce qu'ils constituent notre futur.

À l'image de la semence de moutarde, l'Institut sur l'Enfance et la Jeunesse, conçu et mis au monde, doit continuer à vivre l'envergure d'un arbre majestueux et à porter des fruits dans un cadre idéal. C'est un souhait réalisable au sein des GMT par le

moyen d'études comparatives de données et de connaissances. Les africains auront ainsi une meilleure approche pour résoudre les problèmes de leur continent. Le CODESRIA doit jouer un rôle essentiel dans le suivi des travaux pour que les lauréats, une fois chez eux, ne rangent pas leurs outils simplement et bonnement. C'est ainsi que nous réussissons à préserver et à améliorer la qualité du réseau sur l'Enfance et la Jeunesse. Les communications des personnes ressources doivent être traduites et disponibles dans les langues de travail du CODESRIA avant le début des travaux de l'Institut. Cette recommandation est capitale car elle consiste à faciliter une mise à niveau de tous les participants qu'ils soient originaires des ensembles anglophones ou francophones. Il faut également songer à mettre à la disposition des lauréats, un nombre suffisant d'ordinateurs. En dernière analyse, l'Institut a eu chez moi un impact largement positif. J'en remercie l'équipe du CODESRIA, profondément. Ce fut un grand privilège pour moi de rencontrer des intellectuels et de réfléchir ensemble avec eux sur l'avenir de l'enfance en Afrique et de nous pencher sur les résultats de mes recherches afin d'y déterminer des voies de solution aux problèmes du continent.

Merci beaucoup.

Beatrice Afandi Lukalo
District Staffing Officer
Busia, Kenya

En 2002, j'ai eu le privilège de participer aux travaux de l'Institut sur la Gouvernance qui avait pour thème : « la mobilisation officielle ».

En tant qu'historien, je dois avouer que ce fut la première occasion pour moi d'assister à une session pluridisciplinaire de divers techniciens des Sciences politiques. Du coup, j'admets que cette discipline est indispensable à tout étudiant en Sciences sociales. Nos Directeurs, les Professeurs Tukumbi et Mustafa, tous nous ont armé d'outils théoriques et conceptuels nécessaires dans la mission d'analyse des défis officiels qui interpellent les États africains. Ce qui constitue pour moi un avantage certain pouvant dès à présent éclairer les points de vue que je développe dans mon texte intitulé « De Mau Mau au Mungikè en passant par le mouvement Mwakenya ? Des rebelles et des saboteurs au sein de l'État-Nation du Kenya » On y retrouve l'élaboration de stratégies alternatives fondées sur la critique des politiques étatiques. C'est un exercice qui dresse un ensemble de mécanismes dont la mise en œuvre se substituerait à l'orientation sociale et économique imposée présentement par l'État

Babere Kerata Chacha
Department of History
Egerton Univerity
Njoro, Kenya

J'ai participé en tant que lauréat à l'Institut sur l'Enfance et la Jeunesse qui s'est tenu du 6 au 31 octobre 2003, avec comme thème central : Enfance, Jeunesse et VIH/Sida.

Dorénavant, je peux affirmer que les Instituts jouent un rôle fondamental dans la formation des jeunes chercheurs africains. D'abord, les sessions permettent à ces jeunes intellectuels de travailler en interaction entre eux, avec les personnes ressources et avec les directeurs. C'est une chance énorme de s'enrichir des différentes approches d'aborder un thème. Ce séjour studieux est d'un apport considérable d'un point de vue des perspectives chez les jeunes chercheurs car il constitue en même temps un apprentissage qualitatif des bonnes pratiques tant sur le plan académique que sur le plan de la recherche. L'autre atout c'est que les participants viennent de cursus divers et de réalités académiques différentes.

Jeune intellectuel, j'y ai acquis une perfection de mon statut de chercheurs ; aujourd'hui, je suis mieux outillé, en théorie et en définition de méthodologie. L'Institut est réellement un plateau riche en relations avec des revues et avec des institutions de recherche qui publient des rapports. Or la principale difficulté des jeunes chercheurs, c'est le contact avec des institutions de ce genre. Et c'est vrai car plusieurs d'entre elles préfèrent publier les articles produits par des chercheurs de renom, oubliant ainsi qu'« un enfant doit d'abord ramper avant de se tenir debout, marcher et courir. » Les jeunes intellectuels doivent bien s'initier quelque part. C'est le CODESRIA qui, à travers ses Instituts, leur offre cette chance.

Prendre des initiatives en faveur du financement de la recherche est devenu un anathème pour plusieurs universités africaines. Les quelques institutions qui le font encore, se limitent à soutenir les anciens membres de la fraternité académique finan-

cièrement seulement. C'est pourquoi, l'engagement du CODESRIA est à encourager puisqu'après tout, c'est une grande chance de réunir un parterre de jeunes universitaires appelés à évoluer au sein d'un GMT et à côté de chercheurs seniors, à l'image du groupe informel que nous venons de lancer.

Cependant, je recommande au CODESRIA que les personnes ressources assistent à la session du début à la fin, comme tous les lauréats. Ce qui aiderait à éviter des cas où les ressortissants d'un même pays se relaient pour présenter un thème similaire et en des termes approximativement identiques.

S'ils assistent à toutes les sessions avec assiduité, ils seront à mesure de rééquilibrer les perspectives à chaque fois que le besoin se pose. Mais s'ils ratent des séances, par moment, il arrive qu'ils rendent les étapes monotones. Et c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de reprendre des débats sur des thèmes assez élaborés par les lauréats préalablement.

Des chances existent encore. Les Instituts devraient être élargis à davantage de jeunes universitaires.

Julius Jwan
Moi University
Department of Communication Studies
Institute of Human Resource Development
Eldoret, Kenya

Nos Directeurs d'Institut étaient le Professeur Josephine Beoku Betts (USA) et le Docteur Catrine Kitetu du Kenya. Nos personnes ressources étaient Dr. Opata, Dr. Forje et Professeur Fatou Sow. Au total, nous étions 17 lauréats venus de différents pays d'Afrique : Maroc, Cap Vert, Sénégal, Bénin, Niger, Cameroun, Ouganda, Nigeria, Afrique du Sud et Kenya.

Notre Institut tire la force de sa consistance dans la richesse de sa composition diverse : des lauréats aux personnes ressources, en passant par les Directeurs qui ont canalisé les travaux, tous ont participé à définir les contours de la vision en termes de « genre, sciences et technologie ». Notre session est effectivement riche de la qualité des contributions en Sciences de l'Éducation, en Philosophie, en Agriculture, en Développement, en Psychologie, en Médecine, en Sciences de l'Information, en techniques de Communication et en Technologie. C'est pourquoi, participer à une telle session, difficilement inégalable en diversité disciplinaire est une aubaine pour tout jeune chercheur. L'appel à candidatures est si bien fait que rédiger une proposition pour l'Institut sur le genre, est déjà en soi, un exercice de perfection pour tout prétendant qui fait ses premiers pas significatifs dans la carrière de chercheur.

« Genre, Science et Technologie » est un thème qui suscite de larges et passionnants débats. Les discussions qu'engendrent les engagements des uns et des autres mettent davantage l'accent sur la responsabilité de la femme. Notre session d'un mois a contribué à éclaircir le débat et à vulgariser des prises de positions adéquates vis-à-vis des enjeux que suscite le thème en Afrique. L'interaction qui a prévalu toute la durée de l'Institut et entretenue collégialement par les Directeurs et les personnes ressources est une procédure d'échanges dynamiques qui ont aiguisé mon intérêt pour les questions de genre sur le continent. La vitalité du dialogue interculturel a été possible grâce à la complicité des Directeurs qui ont soutenu le processus de la mise à nu des faiblesses de notre continent où la banalisation de ces questions mérite d'être corrigée. Comment ? En armant nos jeunes chercheurs théoriquement et pratiquement pour agir en conséquence et être nos ambassadeurs sur l'arène mondiale. Parmi les préoccupations ayant le plus retenu le temps des participants, il y a la reconnaissance des droits, la production et la manufacture des marchandises, l'accès équitable à l'éducation, la communication et la technologie, la pharmacopée traditionnelle et les possibilités de valorisation en concertation et en

collaboration avec le Nord, en termes d'échanges scientifiques et technologiques. Ces différentes expériences faites de multiples contraintes pas aisées à vaincre constituent le menu quotidien inscrit au menu des débats et discussions tout le temps qu'a duré la session de l'Institut. Avec un souci permanent d'élever le niveau et la qualité des échanges, le personnel du CODESRIA, comme d'habitude, nous a assisté en documentation, en contacts et rencontres avec les Directeurs et les personnes ressources, en Internet et en services de reprographie.

Tout ceci est une démonstration de l'engagement du CODESRIA à assurer aux participants de meilleures conditions de travail, du désir de l'institution à apporter une contribution de taille au développement académique de l'Afrique en encadrant les jeunes chercheurs. Comme le démontrent les sessions de l'Institut, les échanges individuels sont vitaux. De même que le contact des lauréats avec d'éminents chercheurs à l'image du Pr. Josephine Beoku Betts. Le Directeur nous encouragea à étaler notre propre compréhension des nuances de genre spécifiques à notre thème selon les réalités de notre continent mais aussi, selon celles des autres parties du monde en développement. Voilà une des raisons qui m'ont amené à investir plusieurs répertoires, à visiter plusieurs centres d'études scientifiques et technologiques, à aller à la rencontre de plusieurs figures féministes scientifiques. En plus, j'ai l'ambition de préparer et de tenir, à l'intention de mes étudiants, un séminaire sur le thème « Genre, Sciences et Technologie ». En 2003, l'Institut sur le genre a su préserver sa vitalité grâce au soutien actif du CODESRIA et par la non rupture de nos contacts et grâce aussi à la détermination face aux défis que nous comptons vaincre ensemble, etc. En tant que groupe de 17 lauréats, nous sommes en train d'étudier les possibilités de publication commune des actes de notre atelier sur « Genre, Sciences et Technologie en Afrique ». L'idée est la bienvenue.

Suggestion : pour une publication rapide de nos communications en tant que lauréats, il s'agit de compiler les textes dans leur état actuel et de se mettre au boulot pour leur amélioration. Et je propose en même temps qu'il soit tenu un Institut sur la littérature produite par des féministes. Je suis sûr que ce sera une stimulation pour plus d'un intellectuel africain ou d'ailleurs.

**Ms Fibian Kavulani Lukalo,
Institute for Human Resource Development,
Moi University,
El-Doret, Kenya**

L'Institut offre aux participants la possibilité de se familiariser aux conceptions de cadres théoriques et méthodologiques dans divers domaines de la recherche en Sciences sociales. Il permet à de jeunes intellectuels africains d'entrer en contact avec de très hauts niveaux universitaires. Ses sessions constituent un cadre idéal d'échange et d'intégration entre ces jeunes d'une part, et entre eux et les personnes ressources d'autre part. C'est une formule de sensibilisation adéquate des lauréats face aux problématiques délicates de « gouvernance catastrophique » qui prévaut sur le continent. L'Institut leur offre des armes pour lutter contre l'avancée drastique de cette marée défavorable par la vertu de la recherche.

Ma participation à l'Institut sur la Gouvernance a sans doute contribué à accroître mes capacités d'analyse, de recherche et d'enseignement de carrière.

Au regard des contre-performances constatées dans le transport aérien du continent, il est souhaitable qu'une prise en charge supplémentaire soit accordée aux participants en termes de jours entre leur arrivée à Dakar et l'ouverture officielle des sessions. En plus je suggère modestement de porter le nombre de lauréats à 20 au lieu de 15 au regard de la nécessité d'ouvrir ces échanges aux cadres de nos armées. Ainsi, il n'y aura plus de possibilités pour un participant d'être sélectionné à nouveau par l'Institut. Et enfin, dès lors que nous avons quatre personnes ressources par session, chaque institut devrait être dirigé par deux Directeurs. Merci de prendre en considération toutes ces recommandations.

**Funso Adesola
Department of International Relations,
Faculty of Administration,
Obafemi Awolowo University, Ife, Nigeria**

Participer aux travaux de l'Institut du CODESRIA sur l'Enfance est l'un des événements les plus significatifs ayant marqué ma vie de jeune chercheur débutant. Cette participation a produit en moi un sentiment de confiance qui m'a beaucoup édifié sur les potentialités non exploitées et relatives au développement des sciences sociales sur le continent africain. À l'âge de 25 ans la plupart des jeunes universitaires s'éclipent du champ académique sans avoir eu à démontrer leurs compétences dans le secteur d'investigations sociales. Je n'ai guère échappé à cette règle. La règle veut qu'ils disparaissent avec la constellation d'idées qui bourdonnent dans leur tête. Sous l'ombre des élites ou de plusieurs universitaires conservateurs qui les noient et qui continuent à les exploiter au nom du droit d'aînesse, les jeunes intellectuels comme moi, subiront encore et cela, pendant longtemps les sévices de la non-visibilité et les affres du plagiat des aînés. À travers l'Institut de l'Enfance et de la Jeunesse, le CODESRIA m'a offert l'unique occasion de mettre en oeuvre mes compétences académiques et mes prouesses de chercheur, librement et sans réserve.

Je suis enthousiasmé par les efforts consentis permanentement par le CODESRIA pour encourager le développement des sciences sociales sur notre continent. Il me semble que cette action du Conseil est essentielle en ceci qu'elle contribue à assurer la relève tout en créant les conditions de jonction entre les aînés et les cadets qui constituent la population intellectuelle africaine. Contrairement à d'autres structures leaders qui, devant l'hardiesse de la mission, se sont fait remplacées très vite, l'action persévérante du CODESRIA inspire espoir et prépare les jeunes chercheurs qui, aujourd'hui, jouent le rôle d'appui, ou mieux, de béquilles pour les anciens encore en activité. Tout à fait débutant dans ma carrière internationale, le CODESRIA a développé en moi une ambition réelle de contribuer à la purification continue des sciences sociales et de leur institutionnalisation en Afrique. Parmi une pépinière de jeunes chercheurs du continent, je compte améliorer mon statut afin de mettre mes idées en oeuvre et concrétiser mes rêves. Rencontrer des intellectuels d'Afrique et d'ailleurs de tous les âges, expérimentés ou non

est à coup sûr une source de richesse inestimable. Ce séjour est une occasion unique d'apprendre à analyser certains phénomènes avec l'exhaustivité requise. C'est un moyen d'ouverture d'esprit des jeunes universitaires qui ont eu le privilège d'être des lauréats. En ce qui me concerne, j'ai pris sur moi la décision de constituer des réseaux avec d'autres jeunes universitaires évoluant dans un environnement favorable à des interventions régulières dans des fora de ce genre, avec des arguments solides.

Jamais auparavant, il ne m'a été offert d'être traité avec une hospitalité et une humilité si singulières par une Institution qui a déjà engagé des dépenses colossales pour assurer ma participation à l'atelier. Du chauffeur qui m'a pris de l'aéroport à mon hôtel avec un accueil exemplaire fait le respect et de considération profonde, en passant par le gardien au sourire unique, plus le soutien de l'ensemble du personnel du CODESRIA qui a fait preuve d'une disponibilité sans faille, il m'est très difficile de rendre la monnaie comme je le souhaite. Toutefois, je me tiens disponible à répondre présent à toutes les sollicitations du CODESRIA surtout lorsqu'il s'agit de contribuer par des productions qualitatives en vue de nos publications. Si le CODESRIA présente encore d'autres mérites, ce sont les services de la documentation qu'il faut louer ici. En effet, le CODICE mérite un coup de chapeau spécial grâce à sa richesse et à la qualité des hommes qui animent cette unité. Il me semble important de faire connaître cette bibliothèque à tous les jeunes chercheurs débutants en sciences sociales sur le continent. J'y admire le dévouement du personnel qui, même en dehors des heures de bureau s'est tenu à notre entière disposition. CODESRIA, merci. J'ai la quasi-certitude que tu assumeras ton rôle de leadership dans le domaine de la recherche en Sciences sociales et que tu faciliteras l'accès à tes services à d'autres intellectuels africains, comme moi et tant d'autres encore qui profitent de la tribune que tu as conçue pour nous tous.

Divine Fuh
Gaborone, Botswana

En ma qualité de double lauréat (1994 et 1998), je dois dire que l'impact des Petites Subventions pour la Rédaction de Mémoires et de Thèses ne doit pas être sous-estimé. En effet, ce programme a aidé plusieurs chercheurs africains à financer leurs travaux.

En plus, c'est un programme qui a contribué au processus de développement politique et socio-économique des pays et du continent africain. Des données d'importance capitale sont produites par ces chercheurs qui, du coup, assistent les dirigeants africains dans leurs tâches de formulation ou de réorientation de leurs politiques en vue d'un développement durable.

Cependant, autant faut-il louer la gestion du programme à bien des égards, autant faudrait-il noter les retards décourageants dans la mise en place des fonds. Par conséquent, pour améliorer la gestion à ce niveau, je suggère humblement que le CODESRIA multiplie ce programme en faveur des étudiants en Ph.D. et qu'il les loge dans les différentes universités africaines.

Dialoke Ikechukwu
Sub-Dept of PALG
University of Nigeria, Nsukka,
Nigeria

Les Petites Subventions pour la Rédaction de Mémoires et de Thèses est un programme important car il constitue un support financier considérable aux étudiants africains qui abordent des études post-universitaires en vue de l'obtention du doctorat. C'est un programme qui a largement contribué à la promotion et au développement des recherches en sciences sociales à travers le continent africain. D'ailleurs, nous ne pouvons guère évaluer l'impact de ce programme en termes de bourses et de contribution dans le processus d'affirmation de ce domaine.

Le CODESRIA doit davantage sensibiliser l'équipe qui s'occupe de l'administration des subventions de sorte à éviter que les lauréats rencontrent trop de difficultés lors des démarches. Le plus souvent, aucune information n'est mise à leur disposition concernant le budget des subventions.

Le CODESRIA est en mesure d'améliorer la gestion administrative et la comptabilité du Programme. De toute manière, le Conseil a réussi à contribuer au développement des sciences humaines et des sciences sociales sur le continent en soutenant de jeunes intellectuels africains. Kudos au CODESRIA

Abiodun Salawu, PhD.
Department of Mass Communication,
University of Lagos, Nigeria.

La réalisation majeure du CODESRIA au cours des 30 dernières années est à mon avis la mise en place des différents Instituts (genre, gouvernance, enfance, etc.) qui ont un impact direct sur la formation et le recyclage des chercheurs africains en Sciences sociales.

Les défis à relever par le CODESRIA passent par développer davantage les programmes de bourse pour les chercheurs africains.

J'ai participé à l'Institut sur l'Enfance et la Jeunesse du 06 au 31/10/2003.

Les instituts ont une importance capitale dans la formation et le recyclage des chercheurs.

J'ai beaucoup profité de la littérature sur le VIH/Sida et les études méthodologiques sur les enfants.

Pour l'amélioration des instituts :

- * revoir la durée des instituts : maximum 2 semaines ;
- * étudier le problème de financement des projets de recherche sur le terrain (Institut sur l'enfance) ;
- * Informer les lauréats au moins 2 semaines avant leur départ pour le Sénégal.

Programme des Petites Subventions

Ce programme aide les étudiants à finaliser leurs mémoires ou leurs thèses. Le CODESRIA a bien géré ce programme dans ses 3 ou 5 premières années. Mais après, on a constaté un certain laxisme dans la gestion du programme. Les candidats avaient l'impression que la sélection se faisait sur des bases arbitraires.

Ceci peut s'expliquer peut-être par le grand nombre de dossiers que le CODESRIA reçoit dans le cadre de ce programme.

D'où ma proposition qui consiste à réformer ce programme en essayant de limiter les candidatures dans le but de bien les gérer. Il est très difficile de gérer toutes les demandes pour l'ensemble des étudiants qui rédigent des mémoires et des thèses en Afrique. Il est donc important pour le CODESRIA de définir un thème chaque année pour ce programme. Les étudiants dont les sujets sont liés à ce thème pourraient postuler. Dans ces conditions, le CODESRIA aura moins de dossiers à gérer et sera plus efficace dans le processus de sélection.

Les divers programmes du CODESRIA permettent aux chercheurs africains de se constituer soit en réseaux, soit en groupes de recherches comparatives.

Les Publications du CODESRIA

Le programme des publications a une importance capitale car il permet de disséminer les résultats de la recherche. Ce programme a publié beaucoup d'ouvrages au cours des 30 dernières années et grâce à lui, le travail de recherche du CODESRIA est bien connu dans la plupart des pays africains. Il faudrait définir les points focaux du CODESRIA dans les pays pour assurer une large diffusion des publications ; car, en ce qui me concerne, je trouve que la vulgarisation ne couvre pas l'ensemble des pays du continent.

Robert Nkendah
Faculté des sciences économiques et de
Gestion appliquée (FSEGA)
Université de Douala
Douala-Bassa, Cameroun.

VIENT DE PARAÎTRE



Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire

Sous la direction de Luc Sindjoun

ISBN: 2-86978-127-X 2004 prix: US\$20.00 20.00 • 14.00£ 10 000 FCFA 350p.



Basotho and the Mines: A Social History of Labour Migrancy in Lesotho and South Africa

By Eddy Maloka

ISBN: 2-86978-128 2004 prix: US\$20.00 20.00 • 14.00£ 10 000 FCFA 272p.

Rapports des conférences sous régionales

Afrique Centrale, 4–5 Octobre 2003, Douala, Cameroon

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a organisé une conférence sous-régionale de l'Afrique centrale à Douala au Cameroun, les 4 et 5 octobre, 2003. Cette manifestation rentre dans le cadre de la célébration cette année du trentième anniversaire du CODESRIA, créée en 1973 grâce à « la volonté collective des chercheurs africains en Sciences sociales de mettre en place un forum viable en Afrique, leur permettant de transcender les barrières de la production intellectuelle, et de contribuer ainsi de manière significative aux avancées démocratiques sur le continent ». Parmi la série de manifestations prévues pour cette commémoration, quatre autres conférences sous-régionales sont organisées en Afrique méridionale, occidentale, orientale et du Nord. Ces événements seront suivis d'une conférence internationale de grande envergure qui se tiendra en décembre 2003, au siège du Conseil à Dakar, au Sénégal.

Partant du constat que depuis « 1960 à nos jours, l'Afrique centrale a été marquée par une quête continuelle d'un cadre plus approprié à l'établissement d'un système de gouvernement représentatif qui pourrait servir les objectifs de construction d'une nation, de satisfaire les besoins de l'ensemble des populations, et du développement autonome de l'État », le Prof. Adebayo Olukoshi, Secrétaire Exécutif du CODESRIA, a invité les chercheurs à réfléchir sur le thème de « l'Afrique centrale: crises, réforme et reconstruction ».

La communauté académique africaine a saisi cette opportunité en répondant massivement à cet appel à engager une relecture de l'expérience de l'Afrique centrale. C'est ainsi que cette conférence sous-régionale commémorative du trentième anniversaire du CODESRIA a constitué pendant deux jours un champ de réflexion fécond pour une soixantaine de chercheurs, venus de la République démocratique du Congo (RDC), du Burundi, de la République du Congo (Brazzaville), de la République centrafricaine, du Cameroun, du Nigeria et de France.

La cérémonie d'ouverture a débuté avec les allocutions de bienvenue délivrées par le Prof. Lucien Kombou, Doyen de la FSEGA de l'université de Douala, Georges Kobou, André Mbata Mangu, tous deux membres du Comité Exécutif du CODESRIA et Adebayo Olukoshi, Secrétaire Exécutif du CODESRIA.

Prof. Bruno Bekolo Ebe, Recteur de l'université de Douala, a prononcé le discours d'ouverture en saluant cette excellente initiative du CODESRIA de réunir la majeure partie de la communauté académique camerounaise et de la plupart des pays de l'Afrique centrale pour discuter d'un thème au cœur des préoccupations de l'intelligentsia de cette sous-région.

Prof. Georges Nzongola-Ntalaja (Directeur du Centre du PNUD pour la Gouvernance à Oslo), invité principal de la conférence chargé d'orienter les débats de la rencontre, a engagé une réflexion sur « les intellectuels africains et la crise politique en Afrique centrale »

À la suite du recteur qui a brièvement campé le contexte économique, politique et social de la sous-région, le Prof Nzongola a

présenté un diagnostic très sombre de la situation en Afrique centrale, un des principaux foyers de conflits dans le continent. Cette situation serait liée, selon lui, à « l'échec des intellectuels en tant que force sociale dans la prévention des conflits ». L'invité principal ne s'est pas arrêté à ce constat d'échec et a essayé de proposer des alternatives effectives à la crise. Les solutions envisagées par le Prof Nzongola impliquent nécessairement une revalorisation du statut de l'intellectuel « en luttant contre les facteurs de son instrumentalisation (faible salaire, conditions de travail, etc.) et en favorisant le développement des universités, de réseaux tels que le CODESRIA, les échanges internationaux, l'intégration et l'utilisation des nouvelles technologies au service de la recherche et de la communication ».

La première séance plénière, présidée par Georges Kobou (Vice Doyen, de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée de l'Université de Douala), ouvre le débat sur les contextes ainsi que les acteurs historiques et contemporains de l'expérience des crises prolongées dans la sous-région pour en mieux cerner les origines et les dimensions. Inscrivant sa réflexion sur la longue durée, le Prof. Goma-Thethet Joachim Emmanuel (du Département d'Histoire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville) place le thème de la conférence dans une perspective historique plus large. Il a ainsi axé son intervention sur les questions historiographiques de la quête de la démocratie en Afrique centrale de 1960 à 2001.

Le Prof Mbata B. Mangu André (Department of Constitutional, International and Indigenous Law, University of South Africa) revisite l'univers constitutionnel et politique des Etats de l'Afrique centrale et la responsabilité sociale des intellectuels de la sous région. S'interrogeant sur la voie à entreprendre pour une reconstruction nationale. Prof. Mbata observe que « la renaissance africaine de laquelle le sous-continent semble s'auto-exclure requiert à la fois des politiques et des intellectuels qu'ils aillent au-delà des façades et carcans constitutionnels autoritaires pour jeter les fondations d'une démocratie véritable et du constitutionnalisme démocratique dans les États de l'Afrique centrale ».

À sa suite, Dr Fomin a rappelé l'importance des phénomènes de mémoires liés à des événements traumatisants (conflits, massacres inter-ethniques...), comme facteurs essentiels dans l'émergence de nations modernes et démocratiques dans la sous-région. Il a ensuite mis l'accent sur l'origine de ce phénomène depuis la période coloniale et post-coloniale et de ses conséquences sur le développement du Cameroun.

Kiyulu N'yanga – Nzo Joël (chef des travaux à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UNIKIN), dont la communication a porté sur « les enjeux de la dimension culturelle et reconstruction de la paix en Afrique centrale », a apporté la touche culturelle au débat de cette matinée du 04 octobre 2003. Il nous a éclairé sur la perception des populations de la paix à travers une analyse sociolinguistique des termes utilisés en RDC pour exprimer la paix et a exposé les stratégies culturelles utilisées dans la résolution des conflits.

Quatre sessions parallèles ont suivi cette séance plénière. La première session parallèle, dirigée par Ndolamb Ngokwey, a été animée par cinq participants (Kibanda Matungila, Dzaka Théophile, Bougou Bazika Jean Christophe, Ngodi Etanislak et Bello Oladiran) qui ont présenté des communications portant sur les ressources géostratégiques de l'Afrique centrale en rapport avec les acteurs historiques et contemporains revendiquant leurs droits sur ces ressources.

Les délégués (Ndjetcheu Louis, Avom Desiré, Mayeko Léon et Ntangi Max Memfih) de la deuxième session parallèle, présidée par Gérard Tchouassi, se sont intéressés aux acteurs, facteurs internes et externes critiques dans l'économie politique changeante dans la zone CEMAC.

La question des luttes pour la démocratie et de la quête d'un renouveau démocratique dans la sous-région a énormément passionné les participants de la conférence. Regroupés dans les troisième et quatrième sessions parallèles, dirigées respectivement par Eyeffa Ekomo Sylvie et Forje John W, ils étaient huit à avoir présenté des communications sur cette problématique (Rutake Pascal, Guiyama-Massogo Clément Anicet, Ngoma-Binda, et Ameli Valentine, Fouda Ongodo Maurice, Mouiche Ibrahim, Lubanza Mukendi André et Muluh Henri).

La seconde journée de débat a débuté par une seconde séance plénière, présidée par le Prof. Mbata Mangu. Le discours principal a été prononcé par Madame Alice Karakezi (Centre de Gestion des Conflits de l'Université Nationale du Rwanda) qui a mis en exergue la forte implication de la société civile, des femmes et des enfants dans les conflits. Elle nous a présenté les fruits de sa réflexion sur « les intellectuels africains face aux idéaux du panafricanisme » en proposant une relecture du thème dans une perspective plus féministe et plus citoyenne.

Les sessions parallèles suivantes qui ont continué d'approfondir le débat sur les dimensions des crises et de leurs résolutions en Afrique centrale, ont enrichi les réflexions avec des présentations portant sur des études de cas propre à un pays ou à une sous-région.

Ainsi les chercheurs de la cinquième session parallèle (Forje John W., Dirat Jean-Raymond, Awoumou Côme Damien Georges, Bachirou Hamadou, Ekambi Dibongue Guillaume, Same Kollo Samuel et Fru Tassang Celestina), sous la direction de Jean-Christophe Bazika, ont proposé des expériences de reconstruction après les conflits et un cadre régional pour la résolution des crises d'identité et de citoyenneté en Afrique centrale.

Les participants de la sixième session parallèle (Liyongo Empengele Jean, Mwaka Bwenge Arsène, Missie Jean-Pierre, Pidika Didier, Raquin Emilie, Hamadou Adama), présidée par Ntegeye Gloria Renee, ont consacré leurs présentations et discussions aux formes populaires de stratégies sociales de survie élaborées par les pauvres pour faire face aux crises prolongées de l'État et de son système économique.

La quête pour la pleine réalisation des droits du citoyen en Afrique centrale et les contraintes que constituent les barrières héritées des politiques et gouvernances étaient le thème de réflexion débattu par les participants de la septième session parallèle (Yene Awasom Susanne, Nkene Blaise-Jacques, Abé Claude, Lapika Dimomfu Bruno, Ayike Margaret, Ndolamb Ngokwey), dirigée par Mouiche Ibrahim.

Les délégués de la huitième session parallèle (Ndo Minlaa Salomon Richard, Ntuda Ebode Joseph Vincent, Tshibwabwa Kuditshini Jacques, Saïbou Issa, Tharcisse Yamuremye), présidée par Pascal Rutake, se sont penchés sur les sources, la nature et les dimensions des crises de l'État et de sa construction en Afrique centrale

Les communications de la neuvième session parallèle (présentées par Nkama Arsene Honore Gideon, Ngamba Tchabda Hélène, Eyeffa Ekomo Sylvie, Mouko Félix, Tchouassi Gérard, Ngefan Mpandjo Sombe Catherine Suzanne, Mbanga George N.), sous la direction de E. S. D. Fomin, sont dévolues aux acteurs, facteurs internes et externes critiques dans l'économie politique changeante de l'Afrique centrale

La dernière session parallèle, présidée par Claude Abé et animés par sept exposants (Nguimè Mbengué Martin, Taguem Fah Gilbert Lamblin, Ntegeye Gloria Renee, Tshishimbi Evariste, Vubo Emmanuel Yenshu, Obotela Rashidi Noël, Cibangu Franck Kamunga), a porté sur les frontières et contextes à l'intérieur desquelles les identités évoluent, se fondent, se recomposent et se forment dans la sous-région.

Cette seconde journée de débat s'est terminée par une troisième séance plénière, consacrée à la Session sur la Gouvernance qui a fait l'objet de débats passionnés.

Les allocutions de clôture ont été prononcées par les deux membres du Comité Exécutif du CODESRIA et par Adebayo Olukoshi.

Ainsi, les Profs Mbata et Kobou ont remercié le CODESRIA qui a donné l'opportunité à la communauté académique de l'Afrique centrale de mettre en exergue les problèmes de la sous-région et d'initier des champs de réflexion très féconds pour sa reconstruction.

Les conclusions sont, en définitive, tirées par le Secrétaire Exécutif du CODESRIA qui a insisté sur la symbolique de cette rencontre qui connaîtra son apothéose en décembre à Dakar avec la grande conférence qui réunira plusieurs générations de chercheurs, venus d'horizons divers, autour du thème « Intellectuels, nationalisme et idéal pan-africain ».

Ndèye Sokhna Guèye
Secrétaire de Conférence

Afrique Australe, 18–19 Octobre 2003, Gaborone, Botswana

La conférence sous-régionale de l'Afrique australe sur « Libération nationale et Renaissance démocratique » s'est tenue du 18 au 19 octobre 2003 à Gaborone au Botswana. La sélection a porté sur quarante huit (48) communications présentées par divers chercheurs en provenance du Botswana, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Nigeria, du Zimbabwe, du Lesotho, du Swaziland, de la Namibie, des USA et du Malawi.

Cette conférence de deux jours a permis d'aborder différents thèmes :

- revisiter les luttes de libération nationale en Afrique australe,
- Construction d'un système démocratique et participatif en Afrique australe post libération,
- Race, identité et démocratie en Afrique australe,
- Face à la xénophobie post libération,
- Question de la coopération et de l'intégration,

- L'économie politique de la terre et du travail en Afrique australe,

- Défis de l'économie politique contemporaine en Afrique australe,

- Politique, gouvernance et justice en Afrique australe.

Un débat très riche s'est instauré grâce à l'intense participation de jeunes et d'anciens chercheurs. Le Prof. Achie Machie, un des membres fondateurs du CODESRIA conféra à la conférence une marque authentique particulière. On nota une forte participation de chercheurs lusophones du Mozambique et de l'Angola, de même que celle de la communauté universitaire du Botswana. Mme Lidia Brito, Ministre de l'Éducation du Mozambique qui a présidé la cérémonie d'ouverture, y a prononcé un discours de qualité axé sur le racisme.

Chifaou Amzat
Secrétaire de Conférence

Afrique de l'Est, 30–31 Octobre 2003, Addis Abéba, Éthiopie

La conférence sous régionale sur « l'Afrique de l'Est en quête d'un renouveau national et régional » s'est tenue les 30 et 31 octobre 2003 au Global Hotel, à Addis Abeba en Éthiopie. Cette conférence de l'Afrique de l'Est a vu la participation de plusieurs chercheurs venant des Comores, du Kenya, de l'Éthiopie, du Soudan, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de l'Afrique du Sud. Tous ont présenté des contributions de qualité sur les « défis de renouveau auxquels sont confrontés les pays de l'Afrique de l'Est ».

À la cérémonie d'ouverture, les discours de bienvenue ont été prononcés par le Professeur Abdallah Bujra, membre fondateur du CODESRIA, le Professeur Bahru Zwde, Président du Forum pour les Etudes Sociales et Madame Zenebeworke Tadesse, l'actuelle Présidente du Comité Exécutif. Pour boucler les mots introductifs, le Secrétaire Exécutif, Adébayo Olukoshi a tenu une allocution au cours de laquelle il souhaita la bienvenue aux participants, mais surtout leur demanda de prendre part activement aux travaux de cette session de deux jours.

Le Professeur Issa Shivji, enseignant en Droit à l'université de Dar es Salam et membre du Comité Exécutif du CODESRIA a été le premier intervenant. Sa communication portait sur « les hauts et les bas dans l'insurrection du Nationalisme en Afrique ». Cette introduction a permis à l'assistance d'aborder la « question nationale » et son expression politique la mieux répandue : le nationalisme.

Présidée par le Professeur Eric Aseka, la première session plénière a enregistré deux communications qui ont réussi à lancer le débat sur la « construction de la démocratie en Afrique de l'Est ». Il s'agit de celle de M. Godwin Murunga sur la démocratisation au Kenya suivie de celle de Sabili Makara et celle de Kulumba Muhamed qui, tous les deux, ont parlé de la démocratie en Ouganda.

L'après-midi débuta avec deux ateliers parallèles. Le premier, portant sur « la recherche de la nation en Afrique de l'Est, fut présidé par M. Babere Kerata Chacha et composée de quatre participants : Messieurs Mohammed Bakar, Hussein Mahmood, Maurice Amutabi et Madame Felicia Arudo Yieke.

Présidé par Dr Murindwa Rutanga, Doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Makerere. Le deuxième atelier a regroupé les participations de cinq conférenciers : Messieurs Édouard Waswa Kisiang'Ani, Kasaija Philip Apuuli, Petter Wafula Wekesa,.. Inyani Simala qui a entretenu ses collègues sur « l'Afrique de l'Est en quête de coopération et d'intégration régionales.

À la suite de ces deux séances parallèles, le thème très important « l'Afrique de l'Est et la géopolitique globale » a rassemblé tous les participants en seconde session plénière avec trois communications présentées par Aaron Mukwaya, Alfred Anak et M. Babere Kerata Chacha. Cette session plénière fut présidée par Madame Felicia Arudo Yieke.

La session plénière du 31 octobre fut présidée par Madame Zenebeworke Tadesse. Elle fut introduite par le Professeur Seithi Loth Chachage, Doyen associé en Faculté des Lettres et des Sciences Sociales, à l'Université de Dar es Salam, en Tanzanie. Le conférencier insista sur le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Sa réflexion est produite de l'Intellectuel africain qui milite pour un renouveau et une régénération de l'Afrique au sein d'un cadre favorable à l'Unité du Continent.

Présidé par le Professeur Issa Shivji, la quatrième plénière a permis de présenter les communications du Dr Hamed Hawi Omer, du Professeur Ismael Ibouroi et de Mshāi Mwanglao qui ont une approche de détermination des facteurs et des acteurs dans le processus de renouveau en Afrique de l'Est.

Ensuite, quatre ateliers se sont mis en place sous la présidence du Professeur F.E.M.K Senkoro de l'Université de Dar Es Salam avec la présentation de quatre communications par Professeur Stephen Miki Kapunda, Isaac Tarus, William Muhumuza et Dr Elijah Mushemeza.

La Cinquième session parallèle était constituée des participants suivants : Okello Richard Nixon, Peter Simatei, Caroline Van Niekerk et le Professeur Senkoro qui y a fait une communication sur la « Culture Populaire en Afrique de l'Est ». Les travaux y étaient présidés par Mme Msaie Mwangola.

Trois participants ont animé les débats au niveau de la sixième session parallèle. Il s'agit du Professeur Eric Aseka, de M. Katusiimeh Mesharch Walto et du Dr Murindwa Rutanga. Dr Hamed Hawi Omer a présidé les travaux de cet atelier.

La dernière partie du cinquième atelier a été consacrée à un débat nourri autour de la «Gouvernance du CODESRIA».

Le Professeur Adébayo Olukoshi et Madame Zenebeworke Tadesse ont tenu à travers leur discours de clôture, à remercier l'ensemble des participants pour le rôle actif qu'ils ont joué durant les travaux.

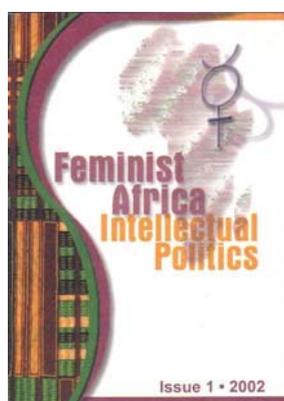
Francine Adadé
Secrétaire de Conférence

*Afrique du Nord, 27–28 Septembre 2003,
Le Caire, Égypte*

Dans le cadre des activités commémoratives du Trentième anniversaire du CODESRIA, la conférence sous-régionale de l'Afrique du Nord s'est tenue les 27 et 28 septembre 2003 au Caire, en Égypte. Elle avait pour thème « *l'Afrique du Nord et le panafricanisme : approche rétrospective et prospective* ». Quelques 66 participants ont pris part à ces travaux riches de trente huit communications présentées effectivement. Un nombre important d'ambassadeurs africains accrédités en Égypte ont assisté aux travaux. Ils se sont particulièrement intéressés aux échanges relatifs à l'analyse historique du contexte et des contraintes qui y sont liées, à la politique africaine des pays de la région nord du continent, les échanges et influences interculturels, à l'économie et aux difficultés des rapports commerciaux, aux problèmes politiques et identitaires, etc.

Marie Ndiaye
Secrétaire de Conférence

VIENT DE PARAÎTRE



Feminist Africa, Intellectual Politics

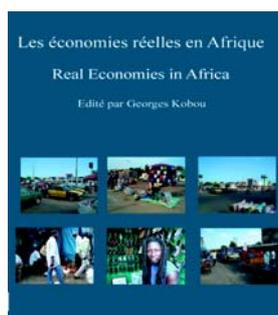
Issue 1 . 2002

ISSN: 1726-4596 2003

prix: US\$ 10.00 • 10.00 £ 12.00 FCFA 5 000

154 pages

Feminist Africa fournit une plate-forme de travail moderne, éducatif et provocant sur le genre qui met l'accent sur l'actualité africaine. *Feminist Africa* est la première revue qui traite des questions sur le genre en se référant au continent, elle fournit un forum pour la publication et la diffusion de la recherche approfondie des femmes dans le contexte africain.



Les économies réelles en Afrique Real Economies in Africa

Sous la direction de Georges Kobou

ISBN: 2-86978-126-1 2003

prix: US\$20.00 • 20.00 £ 14.00 FCFA 10 000

328 pages

Défis Intra-État du projet État-nation en Afrique

Rapport de l'Institut sur la Gouvernance du CODESRIA - 2002

Introduction et méthodologie de la recherche

L'Institut de Gouvernance tenu en août 2002 à Dakar a regroupé 13 lauréats issus de 6 pays africains. Y ont également pris part cinq personnes-ressources et deux enseignants invités, pour réfléchir sur le thème de l'année, à savoir : « Défis Intra-État du Projet État-nation en Afrique ». Du 5 au 30 août, tout cet aréopage, auquel se sont ajoutés trois invités issus de diverses organisations politiques et de la société civile du Sénégal et des membres du Secrétariat du CODESRIA ont débattu de divers problèmes auxquels font face les pays africains dans les projets d'édification d'État-nation. Cet institut a bénéficié de l'importante contribution du professeur Amadou Aly Dieng qui a participé à toutes les assises précédentes de l'Institut. Il convient également de relever pour le souligner, que l'Institut célèbre son dixième anniversaire à cette occasion.

Abdul Raufu Mustapha,
Queen Elizabeth House &
St Antony's College,
University of Oxford,
United Kingdom

D'entrée de jeu, nous avons proposé que les questions de méthodologie et de théorie, ainsi que les concepts soient clarifiés, compte tenu de leur importance dans l'analyse des problèmes endogènes auxquels font face les pays africains. Nous devons prendre en compte un grand nombre de facteurs – historiques, géographiques, politiques, économiques et sociologiques – qui ont tous contribué à l'émergence des divers obstacles précis que doit surmonter chaque État. L'objectif visé par l'Institut était de contribuer à la mise en place de cadres analytiques dynamiques qui intègrent tous ces éléments et qui permettent de clarifier certains cas spécifiques, tout en oeuvrant à une meilleure perception du cas africain en général. À cet effet, nous avons proposé deux approches analytiques générales qui peuvent être considérées comme points de départ de nos actions individuelles : une approche systémique et une approche qui tient essentiellement compte des acteurs.

L'approche systémique empruntée à Baker (2000 : 8) met l'accent sur l'ensemble des processus politiques d'édification d'un État-nation, perçu comme un système fonctionnel composé d'éléments interconnectés. Au cœur de ce système, se trouve l'autorité politique controversée, source de désaccords et de luttes internes. Les effets de cet État sous-optimal affectent la vie sociale et politique sur plusieurs plans : économique, culturel, constitutionnel, territorial et institutionnel, ce qui entraîne des réactions de nature et d'importance variées au sein des différentes couches de la société. La réaction de certains groupes sociaux face à l'État sous-optimal consiste souvent à s'y engager, créant ainsi une véritable ceinture autour du centre du système, tandis que d'autres se désengagent de ces politiques, illustrant ainsi les forces économiques, culturelles, territoriales et autres qui cherchent à échapper autant que possible à la tutelle de l'État ainsi que celle de ses institutions et procédures constitutives.

Dans le cadre de cette perspective systémique, l'attitude face au projet d'État-nation peut consister soit à y adhérer pour susciter des changements, soit de s'en écarter pour éviter son in-

fluence et son impact, réduisant ainsi son pouvoir. Il peut arriver que les mêmes politiques entraînent l'adhésion, le refus ou l'indifférence dans différentes catégories d'un même groupe social. Ces attitudes peuvent créer aux États plusieurs problèmes internes, d'où le devoir intellectuel de rechercher pourquoi certains secteurs sociaux adoptent certaines stratégies à des moments précis. La principale caractéristique de cette approche est que les dysfonctionnements de l'État-nation africain sont analysés dans une perspective systémique et historique plus large, qui va bien au-delà de la problématique elle-même. Il importe également d'étudier le problème d'État-nation sous optimale qui se trouve au centre d'un système et qui constitue la racine des divergences politiques. Quels sont les facteurs historiques et sociaux à l'origine de ses disfonctionnements ? Cette approche sous-entend la nécessité d'analyser de manière globale les nombreux défis auxquels doivent faire face les projets d'État-nation en Afrique.

La deuxième approche analytique globale est celle qui prend en compte les acteurs et qu'on pourrait à raison attribuer à Hirschman (1970) qui a développé des idées révolutionnaires à partir d'une analyse de disfonctionnement du système des transports ferroviaires au Nigeria. Tout comme l'approche systémique, celle-ci prend également pour base un système étatique défaillant. Cependant, l'accent analytique ne porte pas sur l'État en tant que système ou processus, mais plutôt sur les réactions des acteurs des sous-systèmes face aux disfonctionnements de l'État. L'accent est donc mis sur les acteurs du système, et non sur le système lui-même.

Ces deux approches analytiques ne sont ni inconciliables, ni exemptes d'ajouts. Elles impliquent cependant la nécessité pour les participants à l'Institut de se garder d'adopter une approche excessivement empirique qui ne consiste qu'à énumérer et à cataloguer les nombreux problèmes qui entravent l'instauration du système d'État-nation en Afrique.

Étude du système d'État-africain : le contexte général

Les exposés qui ont suivi visaient essentiellement à définir les cadres généraux au sein desquels les études sur le système africain d'État-nation peuvent être menées de manière plus efficiente. Dans l'exposé sur l'histoire du système d'État-nation en Afrique, nous avons voulu mettre en relief le contexte historique, géographique et culturel de la formation des États africains. Il est particulièrement important que l'expérience de l'Afrique en matière de formation des États joue un rôle déterminant dans notre élaboration des théories sur l'impasse politique dans laquelle l'Afrique se retrouve actuellement. Le plus souvent, les modèles eurocentriques sont implicitement ou explicitement déployés sans qu'aucun effort ne soit fait pour établir et évaluer la pertinence d'une expérience spécifique à l'Afrique sur la question. D'autre part, le professeur Abdullahi Smith de regrettable mémoire a fortement milité pour la prise en compte de l'histoire de l'Afrique en matière de la formation des États dans ses efforts d'édification d'État-nation (1987 : 59).

Idéal, nationalisme et action

Cependant, l'on a également insisté sur le fait que, tout comme les dynamiques structurelles sont importantes pour comprendre les problèmes à long terme de l'édification de l'État-nation africain, nous devons nous garder de nous rabaisser à des modes de pensée déterministes. En réalité, l'État africain, dans ses manifestations coloniales et post-coloniales, est aussi le fruit de l'imagination et des actions humaines. Notre exposé sur l'idéal de l'État africain visait à confirmer ce point de vue. Au début de la période coloniale, l'impulsion visionnaire qui a modelé l'État africain pouvait être perçue à travers le zèle missionnaire visant à démolir les univers spirituels africains existants et à les remplacer par un univers judéo-chrétien. L'adhésion ou la résistance à cette vision missionnaire a souvent eu des répercussions politiques à long terme (cf. Ranger, 1985 ; Whitaker, 1970). De la même manière, la dimension positiviste de la mission de l'administrateur colonial dans l'Afrique profonde – l'« homme du terrain » proverbial, — ses penchants aristocratiques et son idée de pouvoir incontestable, sa foi inébranlable en l'empire et en sa « mission civilisatrice » constitue le répertoire volontariste des pratiques administratives qui continuent à être ressenties dans plusieurs régions d'Afrique post-coloniale. Certaines pratiques politiques et administratives de l'Afrique post-coloniale peuvent-elles être attribuées à l'état d'esprit positiviste, scientifco-bureaucratique du monde colonial dont l'ambition est de réorganiser, de remodeler, de reconstituer, de classier et de recenser les communautés africaines ? Quelle est la pertinence de cet héritage « gouvernementaliste » colonial dans les déformations de l'Etat post-colonial ?

Les Afriques coloniale et post-coloniale ont été marquées par de puissants éléments de la pensée volontariste et idéaliste. L'on est loin d'oublier le conseil suivant prodigué par Kwame Nkrumah : « cherchez d'abord le royaume politique et tout le reste vous sera donné en plus ». Dans le même ordre d'idée, Patrice Lumumba aurait déclaré ce qui suit : « Je suis une idée ». L'idéal ou les idéaux qu'implique le nationalisme africain sont plus importants que le nationalisme africain. Ce nationalisme a eu un effet marquant dans l'évolution des Etats africains, dans la mesure où, comme le soutient Breuilly (1993), le nationalisme est une forme de politique dont la cible est l'Etat. Ensuite, le nationalisme africain a eu et continue à avoir un effet sur la conscience collective africaine. Le nationalisme africain est à la fois un ensemble d'idéologies et de pratiques ; il a également conduit à la cristallisation des pratiques et idées qui continuent à influencer la nature de l'Etat africain.

L'état africain et le monde des idées

Cependant, l'image de l'Etat africain ne se limite pas qu'à des productions idéalistes et programmées d'acteurs coloniaux et des nationalistes africains. L'Etat africain a également été la cible de représentations académiques et stratégiques en particulier dès le début de la crise économique des années 80. Grâce au FMI, à la Banque mondiale et à une multitude d'organismes bilatéraux, les ouvrages académiques relatives à l'Etat africain, généralement œuvre des occidentaux, ont imposé leur hégémonie sur les activités de l'Etat africain contemporain. En présentant l'Etat africain en tant que concept, nous avons examiné la gamme de principes académiques ayant influencé la perception et le fonctionnement de l'Etat africain au cours des dernières années. Les théories de la modernisation, de la dépendance et la toute récente théorie néo-libérale de domination ont toutes marqué la politique et les pratiques de l'Etat africain.

Genre, état africain et contexte général

Le Professeur Tukumbi Lumumba-Kasongo de l'Université Cornell a ouvert son intervention par une analyse de la problématique de l'Etat africain, ses missions et ses fonctions dans les relations internationales et l'économie mondiale. Cet exposé portait sur la manière dont on peut re-conceptualiser historiquement et philosophiquement les origines, les structures et les fonctions de l'Etat africain et ses rapports aux autres phénomènes de l'économie mondiale. Cette problématique suppose l'identification, la classification et la définition des principaux problèmes liés ou associés à la nature de l'Etat africain. S'agit-il d'une caractéristique majeure des peuples africains ?

Il existe des problèmes méthodologiques, des questions conceptuelles et des considérations fonctionnelles y relatives et qui méritent d'être évoquées et débattues si l'on devait définir le type d'état qui convient à l'Afrique. L'exposé, qui s'est focalisé sur des perspectives analytiques d'ordre général, une réflexion sur la question coloniale et les éléments paradigmatiques de l'Etat post-colonial, a soutenu que l'Etat moderne est un phénomène dynamique. C'est un organe susceptible de croître. Mais la manière dont l'Etat africain fut créé pourrait expliquer en partie pourquoi il fonctionne ainsi. Il n'y avait pas de mécanisme de négociation entre les groupes/agents politiques africains et les participants à la conférence de Berlin de 1884/85 en ce qui concernait la délimitation des Etats. L'Etat africain était investi de trois missions essentielles : (1) désorganiser l'économie politique africaine, les systèmes sociales et leurs valeurs (2) Créer une agence du capitalisme international ; (3) Créer un organisme policier interne pour le compte des institutions européennes et les élites politiques. Cet exposé en a conclu que sous sa forme actuelle, il est impossible pour l'Etat africain de formuler des stratégies et politiques progressistes nécessaires pour le développement du continent.

L'orateur a poursuivi par un examen de certaines questions de méthodologie en matière d'étude de l'Etat africain en posant la question suivante : Quel type de recherche en Sciences sociales pour l'Afrique ? Par ces temps de domination jamais égalée du fait de la mondialisation libérale, tant au niveau de l'économie du marché que du processus électoral démocratique, existe-il un besoin théorique, idéologique et politique de parler de recherche en sciences sociales en Afrique ? Que signifie recherche en sciences sociales en Afrique ? L'Afrique peut/doit-elle créer ses propres outils de recherche qui cadrent avec la dynamique de son milieu ? Lumumba Kasongo a souligné le fait que la méthodologie de recherche soit l'une des activités essentielles de l'institut.

Dans son troisième exposé, Lumumba Kasongo a abordé la composante genre de la recherche de l'Etat africain. Quelle importance y a-t-il à intégrer cette composante dans une recherche de cette nature ? Le genre joue-t-il un rôle très important en matière de recherche en sciences sociales en Afrique ? Comment et pourquoi ? Pour lui, l'idée selon laquelle le genre dans la recherche en Sciences sociales est une question qui ne concerne que les femmes est fautive. Le genre, en tant que concept de la science sociale, est un concept dynamique. Au cours de l'exposé, le genre a été défini dans des perspectives relationnelles. Il s'agit des rapports entre hommes et femmes, entre garçons et filles et la manière dont ces rapports se manifestent dans l'octroi et la répartition du pouvoir et des autres ressources. Il a affirmé que ces rapports ne sont pas statiques. Ils se modifient constamment pour refléter les dynamiques qui s'expriment au

sein de la société et les nouvelles exigences sociales. Ils changent également de manière régulière pour s'adapter aux besoins concrets des différentes classes sociales, des institutions et autres exigences sociales.

Il est arrivé à la conclusion selon laquelle les questions de genre dans la recherche en sciences sociales doivent prendre en compte les spécificités et les particularités des rapports entre hommes et femmes pris dans leur cadre ethnique et au regard du contexte politique. Il doit également être tenu compte de l'histoire, des valeurs sociales ainsi que des visions du monde.

La division du travail actuelle où la femme est confinée à quelques rôles spécifiques doit faire l'objet d'un examen rigoureux, dans la mesure où elle obéit plus aux canons du capitalisme mondial qu'aux exigences de la démocratie et du développement. L'exposant a relevé que cette situation ne reflète pas nécessairement les cultures africaines. Enfin, l'égalité entre les sexes doit s'appuyer sur le respect des droits de l'homme et du citoyen et les exigences du développement. L'action conjointe de l'homme et de la femme pour combattre les dysfonctionnements et le sexisme de l'État africain peuvent nous permettre d'instaurer un climat de dialogue basé sur le principe de complémentarité. Pour résoudre le problème de genre en Afrique, il est nécessaire de démocratiser l'ethnicité et l'État, et d'inscrire l'égalité des sexes comme impératif de développement.

Dans son exposé sur l'ethno-nationalisme et les contradictions du capitalisme mondial, Lumumba Kasongo déclare que l'ethno-nationalisme traite des rapports dynamiques entre l'ethnicité et le nationalisme ainsi que des implications politiques et économiques. En tant que nationalisme, l'ethnicité est un phénomène social restitué. Il n'est pas figé. Il doit donc être perçu dans des perspectives relationnelles et historiques. Grâce aux paradigmes d'analyses basés sur le structuralisme et les systèmes historiques, il a voulu définir l'ethno-nationalisme, en identifier ses caractéristiques dominantes et ses manifestations socio-économiques. Il a également tenté de voir l'interaction entre l'ethno-nationalisme et les forces du capitalisme international. De quelle manière les contradictions du capitalisme international et de l'ethno-nationalisme ont-elles affecté l'État africain ?

Dans un exposé portant sur l'ethnicité, le nationalisme et le régionalisme Lumumba-Kasongo s'est appesanti sur les impacts de ce phénomène, sur les procédés et/ou mécanisme de la formation des États africains. L'ethnicité, le nationalisme et le régionalisme ont été définis par diverses écoles, notamment sous les angles de la modernisation, de la domination et du tiers-monde. Qu'est-ce qui explique le regain de vitalité de l'ethnicité en Afrique ? Est-elle toujours un phénomène irrationnel ? Quelles actions doivent-elles être menées ? Quelles en sont les finalités et les fonctions ? Tels sont les divers aspects qui ont été abordés.

Le nationalisme a été défini sous la double perspective historique et philosophique. L'on a également examiné les diverses possibilités d'analyse basées sur l'œuvre de John Breuilly—approches nationaliste, communicationnelle, marxiste, psychologique et fonctionnelle. L'exposé a également insisté sur la typologie de divers nationalismes—réformiste, séparatiste, accommodatisme et ceux fortement associés aux traditions afro-marxistes—nés en Afrique il y a environ une quarantaine d'années. L'objectif majeur était d'évaluer l'impact du nationalisme dans la formation des États. Le régionalisme a été défini des points de vue géophysique, idéologique et politique. Ici encore, il s'agissait d'examiner les implications politiques et stratégi-

ques du régionalisme dans le cadre de la formation des États. Divers sujets touchant aux revendications et besoins des groupes et des individus fondés sur les impératifs de morphologie et des spécificités culturels ont été abordés et examinés.

Nigeria : La longue durée et le poids de l'histoire

Au terme de ces exposés d'ordre général, l'on est passé aux études spécifiques par pays, en commençant par l'État du Nigeria. Dans notre introduction sur les défis internes que doit relever le Nigeria, nous avons indiqué que le Nigeria demeure l'un des pays les plus instables du continent. Son histoire coloniale est marquée par : (1) Une guerre civile de trente mois entre 1967 et 1970 au cours de laquelle un million de personnes furent tuées ; (2) La difficulté d'instaurer la stabilité politique, avec pour conséquence l'intrusion répétée de militaires dans la vie politique nationale qui a entraîné à son tour la militarisation de la vie politique civile et la politisation de l'armée ; (3) D'incessantes mobilisations et confrontations sectaristes à divers niveaux de la société—groupe ethnique contre groupe ethnique, religion contre religion, communauté contre communauté et région contre région. En dépit de sa grande richesse en ressources matérielles et humaines, le Nigeria ne parvient pas à jouer son rôle d'État-nation précisément à cause de ses nombreux problèmes internes qu'il doit gérer. En effet, le mérite du Nigeria est celui d'avoir réussi à franchir ces nombreuses embûches à répétition tout en maintenant un système étatique plus ou moins cohérent dans le contexte africain.

Mon exposé visait à définir le contexte historique et politique de ces défis internes du Nigeria, tandis que les deux autres, notamment ceux du Docteur Cyril Obi et Kate Meagher ont planché sur deux cas spécifiques de problèmes internes que connaît le Nigeria. Nous avons quant à nous insisté sur cinq points : (1) La manière par laquelle les clivages sociaux se sont introduits à l'intérieur même du Nigeria de l'époque coloniale ; (2) Les inégalités inhérentes à l'État du Nigeria, en particulier les disparités criardes entre le Nord et le Sud du pays ; (3) Les tendances hégémoniques conflictuelles qui ont caractérisé la vie politique nigériane ; et enfin, (4) La pauvreté généralisée comme cadre favorable à la mobilisation intra-État.

S'agissant des clivages, nous avons souligné que le long processus politico-historique de régionalisme, d'immobilisme et de localisme ont donné lieu à un schéma concentrique de 7 clivages ethniques et politiques au Nigeria. Sur les inégalités, nous avons démontré que certains étaient la conséquence d'une inégale disponibilité de moyens économiques, tandis que d'autres résultaient d'une politique coloniale officielle. Si la géographie peut aider à expliquer le développement économique et infrastructurel très avancé de la partie méridionale du pays comparé au Nord, le retard de cette partie du Nigeria en matière d'éducation reflète clairement la politique officielle délibérée en la matière et les attitudes locales. Les effets cumulés et combinés de ces inégalités, qui, correspondent aux clivages cités plus haut, ont déstabilisé la société nigériane jusqu'à ce jour.

Ces clivages et inégalités ont servi de terreau aux politiques de mobilisation sectaires du Nigeria. Et depuis la chute de la première république en 1966, beaucoup d'efforts ont été menés pour essayer de contenir les forces centrifuges très actives dans la vie politique du Nigeria. La création des États, le système de quotas dans la répartition des ressources, le reflet du (caractère fédéral) dans les nominations, la construction d'une nouvelle capitale à Abuja, au centre même du pays pour signifier l'unité et la centralisation effective du pouvoir politique et fis-

cal auraient maintenu le pays unifié sans se pencher sur les tendances sectaires qui continuent à le secouer. Par voie de conséquence, les problèmes internes du Nigeria subsistent.

Nigeria : Jeunesse, environnement et Milices ethniques

Le Docteur Cyril Obi de l'Institut nigérian des affaires internationales de Lagos a axé ses interventions sur les défis du Nigeria issus des conflits sur la gestion des ressources naturelles dans le Delta du Niger. Dans ces exposés, il a énuméré les facteurs déterminants que sont les ressources, la protection de l'environnement, la jeunesse et les conflits politiques. Le mélange explosif de tels facteurs dans le contexte d'un État militaire répressif sous-tend les nombreux défis que doit relever le Nigeria dans le Delta du Niger. Dans le premier exposé, Obi a situé le contexte des luttes pour la gestion des ressources naturelles dans le Delta du Niger, en se fondant sur la situation de dépendance qui caractérise l'intégration de cette région dans le capitalisme mondial et dans l'État-nation nigérian. La marginalisation de cette région a par conséquent contribué à la résurgence des revendications des groupes ethniques minoritaires en vue de l'accession à l'autodétermination, à l'autonomie locale et à la restructuration de l'État-nation.

Dans son deuxième exposé, Obi a procédé à une analyse du lien entre les conflits des générations et la lutte pour la gestion des ressources dans le Delta du Niger, en particulier au regard de la violence au sein de la jeunesse. Il a affirmé que les conflits qui surviennent dans le Delta du Niger ne sont pas qu'un simple univers manichéen avec les minorités ethniques d'une part et l'État du Nigeria d'autre part. Ces conflits qualifiés de complexes dans la mesure où des groupes ethniques et même de différentes générations d'un même groupe et les factions au sein des dites générations ont des points de vue contradictoires. Cette situation reflète d'une idée générale l'influence des intérêts de groupe et personnels, au sein des groupes schématiquement désignés ici comme minorité ethnique du Delta du Niger. Ces réactions contradictoires dans le Delta du Niger illustrent également la conséquence des tensions entre un projet d'État homogène et le droit des minorités à affirmer leur contrôle du pétrole.

Le troisième exposé du Docteur Obi était centré sur le Mouvement pour la survie des peuples Ogoni (MOSOP) et le Congrès des jeunes Ijaw (IYC), pris comme des études de cas des défis spécifiques que l'État nigérian doit relever dans le Delta du Niger. Il a mis en relief le rôle de la jeunesse de ces deux mouvements et leur combat, et a tiré la conclusion que l'activisme des jeunes est moins une guerre entre générations qu'une critique par l'actuelle génération, des rapports de force au sein des communautés de la région et entre ces dernières et l'État du Nigeria. La mobilisation des jeunes est par conséquent une réaction d'opposition à la politique de compromis qui caractérisera jadis l'attitude des élites du Delta du Niger vis-à-vis de l'État qu'elles ont remplacée par une politique de confrontation tout en renforçant la mobilisation ethnique qui à son tour entraîna indirectement la montée des tensions intra-ethniques dans le Delta du Niger. La mobilisation des jeunes a également marqué la transition entre le recours aux voies constitutionnelles prônée par les chefs et les notables, et l'agitation extra-constitutionnelle. L'on est passé du discours des droits politiques universels qui prévalaient à l'ère de la décolonisation, aux idiomes locaux et à la renaissance culturelle. Ainsi des cultes et rites longtemps abandonnés ont été ressuscités et restaurés comme véhi-

cule de la mobilisation politique. Néanmoins, le pouvoir et les ressources, et non l'exclusivité culturelle, étaient le moteur de cette mobilisation. Les expressions locales ont continué d'emprunter sélectivement et abondamment à des sources étrangères, en particulier des langages ascendants des droits humains et écologiques, des réseaux d'ONG du monde, du langage du génocide, et même de la mobilisation auprès de l'ONU.

Le quatrième exposé du Docteur Obi s'est quant à lui intéressé aux liens entre le monde extérieur et la lutte pour l'autodétermination et le contrôle des ressources du Delta du Niger. Il s'est penché sur les conséquences de l'exploitation pétrolière par les multinationales et les pays occidentaux consommateurs. Il a affirmé que l'on ne peut bien comprendre les événements du Delta du Niger que si l'on tient compte du rôle de cette région dans l'ensemble du réseau de production d'énergie et de bénéfices pour le compte des multinationales et pays consommateurs occidentaux. C'est ce réseau mondial de connivence avec l'État du Nigeria qui arrache aux populations du Delta du Niger leur pétrole et leur pouvoir, ce qui entraîne la résistance des populations locales. Le Dr Obi a également analysé la stratégie qui consiste à s'associer aux mouvements mondiaux de défense des droits de l'homme et aux ONG internationales qui a constitué l'essentiel de la politique des groupes tels que le MOSOP. Il a mis en relief les facteurs qui sous-tendent la politique de ces ONG internationales dans le Delta du Niger tout en relevant les insuffisances de ces mouvements de défense des droits de l'homme à « renforcer les capacités » de la résistance locale. La pendaison de Saro-Wiwa est venue démontrer les limites du soutien des mouvements internationaux de défense des droits de l'homme en faveur du MOSOP ; l'on serait tenté de croire que tant dans les milieux gouvernementaux nigériens qu'occidentaux, les multinationales pétrolières ont plus de poids que les associations internationales de défense des droits de l'homme.

Dans son dernier exposé, le Docteur Obi a examiné les conséquences du conflit du Delta du Niger sur le projet d'édification d'un État nigérian. Selon lui l'unité du Nigeria est fragile et tributaire des recettes pétrolières ; le pétrole menace et cimente à la fois cette unité. Le problème du Delta du Niger nous montre que les recettes jouent un rôle déterminant dans la construction d'un État. Parallèlement, la complexité ethnique du Delta du Niger et son statut à long terme de « minorité » pose le problème de pluralité et de diversité dans l'État africain. Il est regrettable, a-t-il conclu, que la violence soit devenue endémique, épisodique et généralisée dans cette région. Cette situation entraînera-t-elle l'effondrement ou la reconstitution de l'État du Nigeria ? Quelle qu'en soit l'issue, il relève que le pouvoir de la jeunesse demeurera un facteur clé des luttes à l'intérieur du Delta ainsi que dans la marche vers la restructuration de l'État-Nation nigérian.

L'un des invités de l'Institut, Madame KATE MEAGHER du Nuffield College d'Oxford a présenté la deuxième étude de cas sur le Nigeria. Elle s'est focalisée sur la milice des Bakassi Boys qui a fait son apparition au Sud-Est de la ville nigérienne de Aba dans les années 90. Elle a indiqué que les milices ethniques sont devenues une composante de plus en plus marquantes de plusieurs pays africains ; au Nigeria, les milices dominantes sont le Congrès des peuples Odua en territoire Yoruba, le Massob et les Bakassi Boys dans le Sud-Est Ibo, et les différents groupes islamistes Hisba nés au lendemain de l'adoption de la Charia dans les zones musulmanes du Nord du Nigeria. Elle a relevé que dans la littérature sur l'Afrique, on remarque que de plus en plus, la société non civile africaine est générale-

ment présentée comme le cadre d'expression d'organisations civiles perverses qui constituent un frein à l'instauration de la démocratie. Dans ce contexte, les milices sont généralement considérées et de manière simpliste soit comme perverses, soit comme progressistes. Pour elle, la réalité est très souvent plus complexe.

Ceux qui considèrent les milices comme des organisations progressistes les définissent souvent comme la résultante des efforts des hommes ordinaires pour assurer leur propre sécurité et la défense de leurs droits de propriété. Une autre acception soutient que la politique économique de libéralisation tente de favoriser la naissance d'organisations perverses susceptibles de déstabiliser la société. Un troisième point de vue affirme que les milices sont des instruments créés pour satisfaire des besoins sociaux, mais qui finissent par servir des causes totalement différentes dans la mesure où elles se retrouvent phagocytées par d'autres forces sociales. L'orateur souligne que les milices doivent être perçues non pas comme le fruit de cultures perverses mais plutôt comme le produit de cadres institutionnels pervers.

Afrique du Sud : Édification d'une nation arc-en-ciel ?

Le cas de l'Afrique du Sud post-apartheid a été présenté par une série d'exposés du Professeur Kunle Amuwo de l'Université du Nord en Afrique du Sud. Dans le premier de ces exposés, l'orateur s'est employé à indiquer le lien entre la mondialisation, la démocratie et l'édification d'un État. Il a d'entrée de jeu affirmé que bien que la mondialisation soit un processus et un phénomène complexe d'oppositions – intégration et fragmentation du monde ; uniformité et localisation ; prospérité matérielle accrue et misère abjecte ; homogénéisation et hégémonisation ; etc. celle-ci est venue marquer la marginalisation et la « démondialisation » immédiates de l'Afrique – dans lequel le contexte structurel de choix est empêtré dans une relation dialectique entre une ouverture putative du marché mondial et un manque d'autonomie étatique véritable. De plus, la nature de l'État?-Nation suscite des questions fondamentales plutôt qu'elle ne prononce son déclin. En favorisant la pire forme de capitalisme de l'histoire contemporaine – avec des règles faussées et des normes agricoles défavorables pour l'Afrique, une OMC inique, etc., – la mondialisation met en péril les efforts d'édification des nations.

Amuwo a estimé qu'il était nécessaire de rechercher des voies et moyens pour venir à bout des différents problèmes posés par la mondialisation – notamment la coalition entre les entreprises et l'État totalitaire. Il a relevé la nécessité de perspectives / réactions africaines, sous forme de démocratie sociale, afin que la construction de l'État ne soit pas entièrement tributaire du marché. La lutte des organisations de la société civile pour une démocratie interne devra intégrer la formation de citoyens nationaux pour venir en appui aux soi-disant citoyens transnationaux que la mondialisation a engendrés. L'on devrait également oeuvrer pour un type de démocratie à même d'éliminer les inégalités mondiales, régionales, nationales et locales. Enfin celle-ci doit viser à conscientiser le pouvoir et à mettre fin à la violence latente des intérêts contradictoires.

Dans son deuxième exposé, Amuwo est revenu sur le thème de l'expansion des marchés et du rétrécissement des États du fait de la mondialisation. Il a indiqué que l'analyse des cas nigérian et Sud-africain doit se fonder sur la dépendance excessive de ces pays vis-à-vis d'une nuée d'institutions financières interna-

tionales. Comment percevoir ces États dans le contexte des théories existantes ? De quelle autonomie ces États jouissent-ils notamment en terme de leurs rapports économiques locaux et internationaux ? L'un des arguments avancés pour justifier l'extension du marché en Afrique est que l'État est désorganisé et que de ce fait, il est nettement incapable de résoudre les problèmes qui se posent au sein de la société ; il est trop grand et trop interventionniste. Cependant, tandis que l'État régresse et que le marché s'élargit, le système économique tend à devenir plus exploiteur ; la démocratie plus procédurière et moins sociale ; la citoyenneté plus un concept ténu et l'État lui-même un terrain contesté. De plus, l'expansion des marchés du fait de la mondialisation fait de moins en moins de l'État une source viable de légitimation politique. La logique des IFI est que la politique libérale a besoin d'un marché ouvert, mais au profit de qui ? Amuwo estime que le but semble être de discipliner les leaders politiques africains dont on dit qu'ils placent la politique avant l'économie. Mais, enfermé dans sa logique, l'État, soucieux de fournir une main-d'œuvre bon marché à des ateliers clandestins, se retrouve coincé entre l'impératif de démocratie sociale et celui des exigences technocratiques / managériales conformes aux besoins des pouvoirs financiers internationaux.

Grâce à un exposé sur la citoyenneté et la démocratie, l'orateur a démontré que les citoyens sont ceux qui font confiance et respectent les institutions étatiques, et l'État ne pourra être considéré comme démocratique que s'il vise à consolider la confiance du citoyen et à promouvoir sa participation à l'action gouvernementale et à la vie civile. Les droits sociaux et les devoirs sociaux sont les deux côtés d'une même pièce de monnaie. Un concept libéral majeur, celui de la citoyenneté, est souvent articulé autour d'une définition à trois volets : droits civils, droits politiques et droits sociaux. Citoyenneté et démocratie entretiennent des rapports dialectiques tout en se renforçant mutuellement : pour bâtir une « culture politique démocratisée », il faut un type de société civile particulier afin de légitimer l'État auprès des citoyens et d'instaurer une culture où le citoyen remplit spontanément ses obligations vis-à-vis de l'État. Dans l'Afrique post-indépendante, en particulier après les événements de 1989 et l'introduction des politiques d'ajustement structurel, la citoyenneté est devenue de plus en plus fragile au fur et à mesure que les États subissent des réformes en même temps qu'ils sont obligés de prendre des décisions économiques socialement douloureuses.

Pour ce qui est des défis actuels de l'Afrique du Sud en matière de citoyenneté et de mutations, Amuwo a évoqué l'embarassante éventualité selon laquelle on peut avoir des États sans citoyens. Nonobstant les importantes avancées de ce pays depuis 1994, il affirme que l'Afrique du Sud demeure, comme le Brésil, une société fondamentalement injuste où il règne encore de nombreuses inégalités. La transition sud-africaine a essentiellement été un pacte d'élites, fondé sur la politique raciale et teinté de compromis de classes. Bien que des « forces et pressions sociales diffuses » de l'intérieur de l'Afrique du Sud et de l'extérieur ont facilité l'effondrement du système d'apartheid, pour paraphraser Alfred Stepan, la nature et le caractère de la transition furent tels que les problèmes structurels et systémiques de l'apartheid subsistent. Les espoirs de changements politiques, économiques et sociaux rapides à travers une démocratie libérale ou électorale se sont vite évanouis. Il a affirmé que la situation s'est aggravée davantage par l'adoption par le gouvernement de l'ANC d'un cadre stratégique macroécono-

mique essentiellement tourné vers les affaires et ouvert au marché de GEAR (Croissance, Emploi et Redistribution) qui prônait le conservatisme fiscal et le capitalisme du libre-marché. Bien que l'on n'ait pas noté une amélioration sensible dans la vie des millions de Noirs, l'on est toutefois loin de la vieille histoire économique de l'Afrique du Sud.

S'agissant du problème identitaire, Amuwo affirme que dans l'Afrique post-coloniale, la région et l'ethnie constituent souvent deux limites identitaires notables. Dans ces modèles sociaux, l'histoire des groupes est idéalisée, des mythes sont créés et des identités fabriquées pour des raisons politiques et similaires. La politique électorale donne naissance à deux catégories de citoyenneté : l'une civique et dans laquelle, à travers la moralité publique toutes les ethno-nationalités trouvent leur place et s'expriment ; et l'autre ethnie conditionnée par l'aliénation, réelle ou imaginaire, ou l'État est perçu, selon Dennis Austin, comme une « souffrance supplémentaire », Amuwo soutient que l'ethnicité politique nourrit la politique de division, en soulignant son action similaire sur la politique des différences. La violence ethnique mine profondément la nature et le caractère de l'État africain ainsi que le socle de sa légitimité. De la même manière, les clivages ethniques se muent en antagonisme mutuel. Selon Amuwo, les Sud-Africains ont historiquement été plus absorbés par des exigences de citoyenneté d'ordre général plus que par la mobilisation ethnique. L'auto-détermination, la politique de regroupement et la citoyenneté civique furent les principales exigences de la lutte de libération. Tandis que l'Apartheid était essentiellement fondé sur la division ethnique des Noirs Sud-Africains, il a fini par les homogénéiser. Toutefois, Amuwo relève que la politique post-apartheid a enregistré la (ré) apparition de la multiplicité d'identités ethniques mises en veilleuse pendant le règne de l'apartheid. D'après lui, il existe aujourd'hui en Afrique du Sud une prise de conscience d'une identité ethnique illustrée par ce qu'on appelle « Xhosa nostra ». Comme par le passé, cette ascendance ethnique est ancrée dans l'association historique des groupes par rapport aux avantages économiques.

En ce qui concerne particulièrement les problèmes internes à l'Afrique du Sud, Amuwo souligne que les États font souvent face à des contestations. Les querelles internes aux États obéissent à deux exigences majeures : premièrement, les États ont besoin d'être modifiés, améliorés, re-légitimés et renouvelés, étant donné que la mise en place des institutions est un processus permanent, une oeuvre jamais achevée. Deuxièmement, un nouveau discours politique totalement révisé et une structure économique nouvelle sont nécessaires pour gérer et s'attaquer efficacement aux structures et procédures à l'origine des inégalités. Les défis portent essentiellement sur des questions d'ordre institutionnel et économique et impliquent généralement des choix entre plusieurs options stratégiques et politiques.

Pour terminer, Amuwo affirme qu'en Afrique du Sud, en dehors de l'expérience limitée dont jouit l'ANC en matière stratégique, l'héritage stratifié de l'apartheid semble entraver la mise en oeuvre des programmes de développement. Il soutient également qu'au nombre des contraintes, on peut citer l'héritage des inégalités économiques ainsi que l'inégale répartition sociale et géographique des ressources que sous-tendent les mécanismes discriminatoires de fonctionnement de toute société capitaliste. Les autres défis que doit surmonter l'Afrique du Sud sont la gestion des problèmes de race et de citoyenneté, les attentes non comblées des nationalismes africains et afrikaners, les aspirations culturelles divergentes en quête de reconnais-

sance et d'affirmation, la résurgence et la politisation des identités ethniques, ainsi que l'alliance instable entre l'ANC ouverte au marché d'une part et ses partenaires du centre-gauche dont le parti communiste et le syndicat (COSATU/PCSA) d'autre part.

Les Grands Lacs : Recoller la RDC

Une étude de cas sur la République Démocratique du Congo (RDC) a été précédée par une analyse des crises qui secouent l'ensemble de la région des Grands Lacs ; En ouvrant les débats, Lumumba-Kasongo a relevé que cette région présente plusieurs expériences coloniales : britannique, allemande et belge notamment. Ces expériences expliquent de manière pertinente ces crises sur les plans historique et structurel. Il faut aller au-delà des événements qui se sont déroulés entre avril et juillet 1994 au cours desquels furent massacrés près d'un million de Rwandais, Tutsis pour la plupart. Il a défini le concept de la Région des Grands Lacs comme étant une combinaison d'éléments géographiques, culturels et politiques. Sur le plan géographique, les Grands Lacs sont situés beaucoup plus dans l'est géographique africain plutôt que dans le centre. Sur le plan morphologique cette région présente certains aspects physiques particuliers ; elle compte plusieurs lacs importants. Les pays directement associés à ces contours géopolitiques sont la RDC, le Rwanda, la Tanzanie, et dans une certaine mesure le Malawi. La majorité de ces lacs sont situés à l'Est de la RDC.

La colonisation a donné naissance dans la région à des micro-États physiquement pauvres ; en 2001, on estimait la population du Burundi à près de 6. 502. 000 habitants pour une superficie de 27.834 km² et celle du Rwanda à environ 7. 9949 000 habitant sur une superficie de 26 338 km². Ainsi par exemple en 1958, la densité était de 93 hab./km² contre 2 en Afrique équatoriale française, 3,5 en Angola, 5,6 au Congo belge, 9,5 au Tanganyika, 10,8 au Kenya et 23,7 en Ouganda. En 2001, la densité de la population pour le Burundi, la RDC, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda était de 234, 22, 54, 302 et 102 hab./km² respectivement.

Lumumba-Kasongo a également montré comment depuis les années 60, cette région a produit de célèbres dictateurs à l'instar de Idi Amin en Ouganda (1971-1979) et Mobutu du Zaïre (1965-1977). De plus, dans cette région, trois chefs de groupes armés, à savoir Museveni Kagame et Kabila, avec différentes idéologies et des profils politiques différents, ont accédé au pouvoir en Ouganda, au Rwanda et au Zaïre respectivement. Les deux premiers ont tenté d'installer des régimes amis au pouvoir grâce à des invasions étrangères déguisées en rébellions internes.

Lumumba-Kasongo s'est ensuite intéressé à l'avènement de Laurent-Désiré Kabila comme facteur explicatif décisif de la crise dans la région. Il a relevé que l'association avec les milices radicales locales du Maniema tels que les Mayi-mayi, les Simbas, etc., mérite d'être comprise pour maîtriser les dynamiques de la région du Kivu. Ces milices faisaient partie de mouvements militaires et politiques plus larges qualifiés de deuxième mouvement indépendantiste en RDC, mouvement dirigé par Pierre Mulele de la province de Kwilu. Leur objectif était d'établir un gouvernement nationaliste radical de gauche à Kisanjani. Ce mouvement était fondamentalement anti-Mobutiste, anti-occidental et anti-impérialiste. Il fut temporairement maté par l'intervention militaire directe des États-Unis, de la Belgique, de la France et de leur alliés africains pour sauver leur protectorat.

De l'avis de Lumumba-Kasongo, la pauvreté généralisée est également un facteur déterminant des crises. À la lumière du niveau de pauvreté et sur la base de l'idée selon laquelle la paix et la démocratie réelle sont indissociables, le type de constitution qui puisse convenir à la RDC, au Burundi, au Rwanda et à l'Ouganda est celui à même de promouvoir une démocratie sociale où la diversité ou l'hétérogénéité culturelle des peuples obtient le statut politique économique et juridique qui lui convient au sein d'un état multinational. Pour lui, l'on ne peut instaurer une paix durable dans la région que si l'on parvient à un accord sécuritaire collectif et à l'élaboration d'un plan de souveraineté collectif régional. Bien plus, il argue que la démocratie « consensuelle », soutenue par de solides programmes sociaux intégrés sont à même de protéger les droits du citoyen et contribuer ainsi à l'avancement de politiques d'émancipation dans la sous-région.

En guise de contribution personnelle au débat sur les Grands Lacs, Amuwo a déclaré que la littérature contemporaine sur la violence et les crises identifie des facteurs structurels, politiques, socio-économiques et culturels/perceptuels comme éléments explicatifs de ces phénomènes jumeaux. Les théoriciens considèrent eux aussi la violence comme élément constitutif du processus d'édification d'un État. Dans le même ordre d'idées, l'on pense que la mondialisation soumet les États à une très forte pression sur les États faibles pour donner lieu à des « conflits post-modernes ». Ces derniers se caractérisent par l'action de nombreux acteurs liés par des interactions et des intérêts locaux et étranger, y compris l'usage de stratégies de combat modernes ; épuration ethnique, enfants soldats, viols collectifs, banditisme, recrutement de mercenaires, d'entrepreneurs et de capitalistes internationaux.

Selon Lumumba-Kasongo, tous ces facteurs se retrouvent en partie dans la tragédie des Grands Lacs. Il convient cependant de procéder à une analyse contextuelle. À ce niveau deux schémas explicatifs majeurs semblent s'opposer. L'un, appelé « philosophie génocidaire » où les extrémistes hutus cherchent à utiliser le « hutuisme » en vue de récupérer les terres ancestrales perdues en massacrant de façon systématique tous les Tutsis. Sur le plan militaire, cette philosophie consiste à ne faire aucune différence entre civils et soldats et à encourager une politique de « frappes préventives ». Le deuxième volet de cette philosophie consiste, selon Amuwo, à recourir aux assassinats sélectifs des élites de la majorité Hutu par les élites de la minorité Tutsie. Cette politique d'extermination est nécessairement sélective : responsables, élites et intelligentsia. Le deuxième schéma explicatif est l'idée que l'Occident se fait de l'Afrique. Pour les premiers, la crise des Grands Lacs est juste un peu plus que l'expression des soi-disant « haines séculaires » mutuelles au sein de la mosaïque des structures ethniques de cette partie du continent. Ces crises sont également perçues comme le résultat des dérapages des « hommes forts » africains qui se retrouvent à la tête des pays champions en « tribalisme pré-moderne ». Ces analyses behavioristes réductrices mènent souvent à la prescription des systèmes d'« un homme, une voix », d'« élections démocratiques » et de construction nationale sur le modèle des expériences occidentales. À la place de cette perspective culturaliste, Amuwo propose que soient pris en compte d'autres facteurs : l'interventionnisme de la période de Guerre froide ; les litiges fonciers, les politiques économiques marquées par les conflits ethniques pour le contrôle des secteurs militaire et de la sécurité par le groupe au pouvoir ; et l'exploitation des

minerais pour le compte des intérêts occidentaux et ceux de leurs représentants dans la région.

S'agissant du point précis sur les défis internes à la RDC, Lumumba-Kasongo estime que leur analyse revient à l'étude des rapports entre l'État et les populations ou de leurs réactions réciproques. On peut ainsi citer la légitimité de l'État, ses performances, sa reconnaissance juridique, ses revendications, ses fondements institutionnels et la participation ou non des populations, et leur intégration ou non au sein du système dominant, ainsi que leurs attentes. Il souligne cependant que le défi le plus important auquel doit faire face le Congo est la reconstitution d'un État après les énormes dégâts causés par la guerre et les longues décennies de dictature, d'anéantissement humain et de sous-développement.

Lumumba-Kasongo a souligné avec insistance que l'expérience congolaise sur le chemin de l'édification d'un État au sein de l'« État libre du Congo » a été marquée par un État fortement militarisé, centralisé, privatisé et personnalisé. Le style de gouvernement autocrate de Léopold II et la manière brutale par laquelle il obtenait les matières premières et de la main d'œuvre bon marché a entraîné la mort d'environ 10 millions de personnes entre 1885 et 1908. Ce premier génocide a valu à Léopold II d'être qualifié de tueur en masse bien qu'il n'ait jamais été inculpé. Cependant, l'« État libre du Congo » lui fut repris pour être confié à l'État belge. Fort du principe selon lequel « pas d'élite, pas de problème » est fortement influencés par les doctrines de pacification prêchées par le christianisme, le modèle de colonisation belge accoucha de l'élite nationaliste africaine la plus faible sur le plan idéologique. C'est dans ce contexte historique que doivent être perçus les défis du Congo. Lumumba-Kasongo attribue les problèmes internes du Congo aux facteurs suivants : (a) le manque de cohésion au sein de la faible élite ; (b) la confusion née de la toute première Constitution/Loi fondamentale qui n'était que la réplique parfaite de sa consœur belge ; (c) le manque de cadres ou d'élites intellectuelles ; (d) l'exploitation des faiblesses internes de la société par les grandes entreprises ; et (e) l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures du pays.

Grands Lacs : Paix fragile au Burundi

La discussion sur la Région des Grands Lacs s'est achevée par un exposé sur le Burundi présenté par le deuxième invité, le Dr. Patricia Daley de la Faculté de Géographie de l'Université d'Oxford. Elle soutient que le « prisme de la haine ethnique » à travers lequel les crises que connaît le Burundi sont souvent interprétées est loin d'être juste. Elle a procédé à l'analyse des changements des structures du pouvoir et l'identification ethnique survenus à l'époque coloniale au Burundi en citant ces derniers comme sources des crises burundaises. Elle a insisté sur le fait que la lutte pour le contrôle de l'État burundais n'était pas qu'une simple juxtaposition de Hutus et de Tutsis ; selon elle, plusieurs clivages politiques et militaires manifestes existaient déjà au sein des deux groupes. Les luttes intestines pour la conquête du pouvoir étatique entre divers groupes d'élites constitués sur une base ethnique et régionale sont la principale cause de l'instabilité de l'État burundais, et non la thèse de la « haine ethnique » que l'on a toujours abondamment servie.

Daley s'est longuement étendue sur l'analyse du processus de paix d'Arusha en relevant les multiples lacunes du processus, dont la moindre est la signature d'un accord de paix sans qu'il ait été préalablement signé un cessez-le-feu. Elle a émis beaucoup de réserves quant aux chances de voir le processus négocier

cié par Mandela aboutir à une paix durable, dans la mesure où plusieurs factions militaires majeures demeurent à l'écart de ce processus, tandis que certaines de celles qui y participaient avaient été constituées sur la base de la motivation perverse de constituer des groupes pour servir de plate-forme de représentation à Arusha. Daley a également attiré l'attention sur l'élément ambitions personnelles de la part de plusieurs acteurs clés de l'État burundais. Elle estime que le Burundi est un sujet de préoccupation dans la mesure où une formule doit être trouvée pour concilier les vœux de la majorité de la population et les droits légitimes de la minorité. À son avis, les relents électoralistes perceptibles dans le processus d'Arusha ne s'intéressent pas à ce problème crucial. Pour terminer, Daley déclare que la proposition faite à Arusha en vue de la réforme de l'armée à forte domination Tutsie a peu de chances de prospérer.

Cameroun : Héritage colonial conflictuel

Le cas du Cameroun a été présenté par le Dr Alain Didier Olinga de l'Université de Yaoundé II au Cameroun. Il a ouvert son exposé par la question de savoir s'il existe effectivement un projet d'édification d'un État-nation en Afrique. Ensuite, il s'est demandé s'il y avait un modèle ou une multitude de modèles de projet d'État-nation. Il a affirmé que le véritable pouvoir de l'État se mesure sur le terrain : sa capacité à user de la violence et sa présence, tout comme sa légalité. L'État comporte une réalité sociale, mais il n'est pas à l'abri des problèmes, dont celui des défis internes. L'histoire et la géographie politique peuvent nous édifier sur leurs origines. Il soutient que tout comme l'État camerounais n'est pas l'émanation d'une nation, il ne sert non plus celle-ci. On a l'impression qu'il obéit à une logique administrative et bureaucratique autonome, et le projet d'édification d'un État pourrait bien être différent de celui d'édification d'une nation ; il n'est pas nécessaire que l'édification d'un État se fonde sur l'édification d'une nation.

Olinga s'est ensuite intéressé à l'histoire ; quel est le rôle de l'histoire du Cameroun dans la compréhension de l'État ? Il considère l'époque coloniale comme la base de référence des forces dont la cristallisation constitue l'État camerounais. La colonisation allemande du Cameroun reflétait l'option bismarckienne d'édification de l'État par le fer et le sang. L'accent était mis sur les instruments de contrôle bureaucratique et administratif. La première phase de la colonisation a été également marquée par des activités missionnaires. Les structures fragmentaires et semi-autonomes du Cameroun pré-colonial tenaient ensemble grâce au système bureaucratique, et Olinga a insisté sur la diversité des voies qui s'offraient à elles. La fin de la première guerre mondiale a entraîné la scission du Cameroun allemand en deux entités, le Cameroun britannique et le Cameroun français ; c'est alors que l'on a vu apparaître des pratiques administratives conflictuelles.

Olinga affirme que les problèmes internes majeurs du Cameroun remontent à ce passé historique. Le Cameroun anglophone a développé une culture et une vision de monde différents, ce qui a créé une fracture dans l'édifice national. Suite au plébiscite de 1961, la partie Nord du Cameroun anglophone opta pour son rattachement au Nigeria – situation déplorée par Ahidjo. Même la partie Sud du Cameroun anglophone qui avait choisi de se rallier au Cameroun francophone, n'avait pas renoncé à son autonomie régionale. L'unité des Camerouns francophone et anglophone était fondée sur une constitution fédéraliste qui fut abrogée il y a longtemps. Cette hégémonie unitaire imposée et la tentative d'oblitérer les différences a conduit à un rejet

farouche de l'État par les anglophones ; et Olinga de s'empres- ser d'ajouter cependant que l'agitation sécessionniste anglo- phone peut mieux être perçue comme un outil entre les mains de certains acteurs politiques. L'orateur ajoute qu'il existe éga- lement des problèmes régionaux et autochtones au Cameroun.

Des luttes se sont déclarées au sujet de la nomination des prê- tres et des évêques, des responsables publics, et des maires. Les groupes ethniques s'identifiant comme « autochtones » de cer- taines régions refusent aux autres le droit de se porter candidats à ces postes dans leur « terroirs ». Dans le même temps, sou- tient Olinga, chaque Camerounais se reconnaît dans l'image de marque des lions indomptables et l'exploite ! Il indique qu'au Nord Cameroun, les lamidats, organisés autour de l'autorité tra- ditionnelle, demeurent des états dans un État qui ne disent pas leur nom. Tel est le cas notamment du lamidat de Rey Bouba où il est rapporté que le Lamido possède une armée propre à lui et où son tribunal aurait prononcé des sentences de mort. L'ora- teur ajoute néanmoins que les lamidats ne devraient pas être perçus comme des opposants de l'État ; il existe entre eux des avantages et une tolérance mutuels.

Pour terminer, Olinga a évoqué le « problème bamileké ». Il fait savoir que la pensée politique camerounaise actuelle veut que les bamilekés devraient être confinés aux activités écono- miques et laisser la politique aux autres qui ne portent pas en eux les marques de l'UPC. Il constate qu'une certaine opinion prétende qu'aucun bamileké ne peut devenir président. Pendant combien de temps ce dualisme entre pouvoirs politique et éco- nomique réussira-t-il à être maintenu ? Et quelles seront les con- séquences des éventuelles revendications des bamilekés pour l'accès dans l'arène politique ?

Dans son deuxième exposé, Olinga s'est appesanti sur les re- vendications des minorités et des autochtones au sein de l'État . Ces revendications sont généralement considérées comme le signe avant coureur d'une fissure au sein de l'État dont les ma- nifestations se font souvent ressentir dans le processus de dé- mocratisation de l'appareil étatique. Il a indiqué qu'au Came- roun, la récente période de « démocratisation » a coïncidé avec la recrudescence des revendications sectaristes. Par voie de conséquence, la protection des droits des minorités et des autoch- tones a pris de plus en plus d'importance. Certaines des agita- tions minoritaires gravitent autour de l'élaboration des listes électorales ; elles sont particulièrement orientées contre le parti au pouvoir. Les groupes autochtones et minoritaires estiment que les listes électorales doivent refléter la complexité sociolo- gique des différentes circonscriptions. Le gouvernement pour sa part estime qu'une liste présente un équilibre ethnique gé- néral.

Le débat sur les droits des autochtones est étroitement lié à celui sur l'autonomie régionale et territoriale, ainsi qu'au pro- blème des droits des citoyens. Qui est donc autochtone ? Olinga nous apprend que la Constitution camerounaise est muette là dessus laissant ainsi le débat ouvert aux joutes juridique et po- litique. Néanmoins, des revendications pressantes de la part des soi-disant autochtones affectent l'accès des populations à la terre au droit d'établissement et à la citoyenneté. Selon Olinga, être « autochtone » devient de plus en plus un critère d'exclusion politique et de réservation de certains postes pour les seuls autochtones. Les groupes camerounais « mobiles » tels que les haoussas et les bamilekés éprouvent par conséquent de nom- breuses difficultés à exprimer leur droit à la citoyenneté.

Dans sa dernière intervention le Dr Olinga s'est intéressé aux problèmes de régionalisation et d'Etat-nation. Il soutient que sur la base de la jurisprudence administrative jacobine française, l'unité de l'Etat camerounais s'exprime à travers la gestion centralisée du pays. Cependant il déclare qu'il est de plus en plus urgent pour les pays africains de s'intéresser de plus près aux dynamiques communautaires, facteurs concourant aux réclamations en faveur de la régionalisation. Il indique que ce déviationnisme est lourd de conséquences dans la mesure où il existe un lien étroit entre la forme de l'Etat et son organisation. Il en est davantage ainsi dans un contexte où l'appartenance à une entité territoriale à l'administration de laquelle on est soumis est la première marque de l'identité camerounaise.

Importance de la capacité de l'Etat

Au terme de ces études de cas, les débats se sont focalisés sur une question d'intérêt commun et de portée générale : la conséquence des problèmes internes sur l'efficacité et les capacités de l'Etat africain. De plus, il a été constaté que les Etats les plus forts peuvent mieux éviter ou contenir ces problèmes dès leur naissance. Notre exposé sur cette question a consisté à examiner la pertinence du devoir de commandement de l'Etat au regard du thème général de l'institut, en nous basant essentiellement sur l'œuvre d'Englebert (2000) et de Samatar (1997, 1999) ainsi que sur les expériences croisées du Botswana et de la Somalie. Le commandement et la clairvoyance sont apparues comme éléments essentiels du renforcement des capacités des Etats africains. Cette question relève de la compétence des activistes et des décideurs.

Conclusion : le Sénégal et le dialogue africain en marche

Nous avons essayé de faire ressortir des arguments centraux présentés au cours de l'institut. Ce que nous n'avons pas pu faire a été de reproduire l'intensité des débats suscités par ces exposés. Ceux-ci étaient placés sous la coordination d'un lauréat. Par ailleurs, au-delà des exposés et des débats respectifs subséquents, le programme comportait également six exposés magistraux présentés par les lauréats et portant sur un large éventail de sujets, notamment une étude comparée du rôle de l'Islam au Sénégal et en Algérie, le rôle de la Libye, de l'Afrique du Sud et du Nigeria dans l'établissement d'une Pax africana en Afrique, ainsi que l'impact comparé de la structure ethnique et de la politique officielle dans le développement de la Tanzanie et du Nigeria. Ces exposés étaient l'occasion pour les lauréats de développer leurs aptitudes oratoires. L'institut a également consacré une bonne partie de son temps à examiner et à débattre des projets individuels des lauréats. Des versions revues de ces travaux ont été préparées à la lumière des commentaires faits par d'autres lauréats.

Le dernier volet du programme de l'institut consistait à marquer un arrêt sur la situation du pays hôte, le Sénégal dans le cadre du thème de l'institut. A cet effet, il a été décidé de n'impliquer que les participants actifs et les observateurs avertis du système étatique sénégalais. Le premier thème qui a vu la participation de tous les séminaristes et du personnel du CODESRIA était centré sur les exposés de Iba Ndiaye Djadji, professeur de Lettres à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et porte-parole de la confédération syndicale SUDES/CSA. Le deuxième exposé a quant à lui été présenté par Abdoulaye Elimane Kane, professeur de Philosophie dans la même université et porte-parole de l'ex-parti au pouvoir du Sénégal, le Parti Socialiste (PS). Le premier a souligné que la société et l'Etat sénégalais font

face à une crise aiguë qui s'est manifestée dans la situation difficile que connaît le secteur des pêches, dans la gestion de la sécheresse d'alors, la maîtrise de la main d'œuvre et des salaires ainsi que de la crise morale généralisée ambiante dans la société sénégalaise. Il affirmait que les travailleurs et les syndicats sénégalais avaient mobilisé des soutiens en vue d'une coalition pour le « changement » menée par le parti actuellement au pouvoir, le PDS. Les syndicats avaient pensé que le copinage et la mauvaise gestion par PDS seraient examinés. Au contraire, et selon Djadji, « l'alternance » ou le passage du pouvoir du PS au PDS n'a pas apporté de changements notables dans la situation du Sénégalais ordinaire, en particulier les travailleurs et les paysans qui en attendaient tant. Il a déclaré que les syndicats devraient continuer à lutter pour leur droit afin que leurs intérêts soient pris au sérieux par l'Etat, étant donné que leur rôle de simples votants, travailleurs ou chômeurs, ne pesait pas suffisamment pour qu'on puisse s'occuper d'eux.

Dans sa contribution, Abdoulaye Kane a voulu expliquer les raisons pour lesquelles le PS avait perdu les élections en l'an 2000 après 40 ans de pouvoir. Dans un exposé très ouvert qui a tour à tour abordé le rôle de la culture dans le processus du développement, la différence entre le droit positif et les usages sociaux, le rôle des marabouts dans l'univers politique sénégalais, et la présence française au sein du système étatique de ce pays, Kane a démontré que le PS a déployé d'énormes efforts pour surmonter une situation politique et économique difficile, en particulier avant la dévaluation du franc CFA en 1994. Après cette date, le PS a enregistré effectivement quelques victoires dans ses efforts de stabilisation de la situation. Selon l'orateur, l'élection de 2000 s'est soldée par un échec, non à cause d'une erreur du PS, mais du fait de l'extraordinaire mobilisation de l'opposition dans les zones urbaines, largement aidée en cela par l'action active des radios privées. Il a également évoqué l'action déterminante de la marche de protestation menée par l'opposition en direction du ministère de l'intérieur quelques temps avant l'élection. En clair, de l'avis de Kane, le PS avait perdu la bataille médiatique. Qu'à cela ne tienne, ce parti enregistra 42 % au premier tour contre 31 % pour le candidat de l'opposition. Le point de vue de Kane a également rejoint la position de Djadji selon laquelle le PDS gère mal l'économie ; il a émis le vœu de voir un PS plus rigoureux et plus méticuleux donner la réplique au gouvernement du PDS sur cette question. Il est apparu clairement que pour les deux exposants que les voies constitutionnelles se sont définitivement affirmées comme le moyen pour concilier les empoignades politiques de la vie publique sénégalaise.

Le deuxième forum sur le Sénégal était consacré à la guerre civile qui fait rage en Casamance, une région où l'apparente civilité de la vie politique sénégalaise semble avoir volé en éclats. Cet exposé sur la Casamance a été présenté par Babacar Justin Ndiya, journaliste chevronné et écrivain, actuellement en poste au journal sénégalais Sud Quotidien. Pour ne citer qu'un exemple, Ndiaye a relevé que le mouvement casamançais, le MFDC avait été formé bien longtemps avant même la création du PS à la veille des indépendances. Il a mis en relief la controverse autour de l'accord verbal par lequel le MFDC aurait obtenu une promesse d'indépendance contre le ralliement au parti de Senghor qui deviendra, plus tard le PS. Il a également relevé la Wolofisation de plus en plus accrue de la culture casamançaise, ainsi que les préjugés culturels contre les « Nyaks » ou Sénégalais non sahéliens dont les Diolas vivant en Casamance sont les principales cibles. Il a également souligné la spoliation progres-

sive des groupes autochtones casamançais de leurs terres en faveur des autres Sénégalais issus des zones de sécheresse et y ayant migré. En un mot, Ndiaye a présenté les arguments historiques, économiques, culturels et politiques en faveur de la Casamance sans pour autant cautionner le recours à la violence. Il a préconisé des négociations politiques en vue de trouver une issue aux problèmes posés, tout en regrettant le fait que la majorité des Sénégalais s'entêtent à penser que la question casamançaise ne peut être réglée que par voie militaire. La persistante délégitimation des revendications longtemps exprimées par la majorité de la population sénégalaise font le lit des attaques militaires à répétition que l'Etat sénégalais a du essayer de la part de la Casamance. La contribution du professeur Amadou Ali Dieng a été inestimable au cours de ces débats et de bien d'autres.

Bibliographie

Ake, Claude, 1982, *Social Science as Imperialism: The Theory of Political Development*, Ibadan University Press.

Baker, Bruce, 2000, *Escape From Domination in Africa: Political Disengagement & Its Consequences*, James Currey, Oxford.

Bangura, Yusuf, nd., 'Ethnic Structure and Governance of the Public Sector: African and other Experiences', An Issues Paper, UNRISD, Geneva.

Bayart, Jean-François, 1993, *The State in Africa: The Politics of the Belly*, Longman, London.

Bayart, Jean-François, S. Ellis and B. Hibou, 1999, *The Criminalization of the State in Africa*, James Currey, Oxford.

Breuilly, John, 1993, *Nationalism and the State*, Manchester University Press, Manchester.

Englebort, Pierre, 2000, *State Legitimacy and Development in Africa*, Lynne Rienner, Boulder, Colorado.

Flybjerg, Bent, 2001, *On Making Social Science: Why Social Inquiry Fails and How It Can Succeed Again*, Cambridge University Press.

Goody, Jack, 1971, *Technology, Tradition and the State in Africa*, Hutchinson University Library for Africa, London.

Hamalai, Ladi, 1994, 'Distribution of Industrial Enterprises in Nigeria and National Unity', in A. Mahdi et al, eds., *Nigeria: The State of the Nation and the Way Forward*, Arewa House, Kaduna.

Herbst, Jeffrey, 2001, *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton University Press, Princeton.

Hirschman, Albert, 1970, *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Ranger, Terence, 1985, *Peasant Consciousness and Guerrilla War in Zimbabwe: A Comparative Study*, James Currey, London.

Reno, William, 1998, *Warlord Politics and African States*, Lynne Rienner, Boulder, Colorado.

Samatar, Abdi, 1999, *An African Miracle: State and Class Leadership and Colonial Legacy in Botswana Development*, Heinemann, Portsmouth, NH.

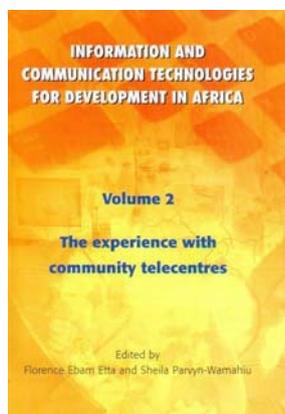
Samatar, Abdi, 1997, 'Leadership and ethnicity in the making of African state models: Botswana versus Somalia' *Third World Quarterly*, Vol 18 No. 4.

Smith, Abdullahi, 1987, *A Little New Light: Selected Writings of Abdullahi Smith, Vol. 1*, The Abdullahi Smith Centre for Historical Research, Zaria, Nigeria.

Whitaker, Jr., CS., 1970, *The Politics of Tradition: Continuity and Change in Northern Nigeria, 1946-1966*, Princeton University Press, Princeton.

Young Crawford, 1994, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, Yale University Press, New Haven.

VIENT DE PARAÎTRE



Information and Communication Technologies for Development in Africa

Volume II: The experience with community telecentres

Sous la direction de Florence Ebam Etta and Sheila Parvyn-Wamahiu

ISBN: 1-55250-006-3 IDRC

ISBN: 2-86978-115-6 CODESRIA

prix: US\$ 20.00 £ 20.00 •20.00 FCFA 10 000

226 pages

Migration et Citoyenneté en Afrique, Institut sur la Gouvernance session 2000

Introduction

J'ai été contacté pour la première fois en juin 2000, pour venir diriger l'Institut sur la Gouvernance. Je conçois que certaines circonstances aient retardé la nomination d'un directeur, mais il demeure impératif que le choix d'un directeur soit fait à temps, même si cela nécessite une décision, au niveau supérieur. En ce qui me concerne, j'avais un certain nombre d'engagements à tenir, dont la participation à une conférence à l'étranger. De plus, j'ai rédigé un cours, sans aucune connaissance des capacités de recherche des personnes ressources, ni des besoins des lauréats. J'aimerais souligner le fait qu'il est indispensable que le Directeur soit impliqué dans le processus de sélection des personnes ressource. C'est dans cet esprit, mais également dans la perspective d'atteindre les objectifs intellectuels et de s'ajuster au niveau élevé de l'Institut que j'ai convaincu le CODESRIA d'inviter le professeur Pal Ahluwalia, en tant que personne ressource. J'aimerais rappeler que sa participation, lors de la dernière semaine de l'Institut, a été d'un grand apport.

Abebe Zegeye
University of South Africa
South Africa

Approche et format du programme

Dans le but de réaliser l'objectif de production d'un ouvrage collectif, dans le cadre de cette sixième session de l'Institut de la Gouvernance, les séminaires ont été organisés de sorte à permettre aux lauréats de s'organiser le mieux possible, afin de leur permettre de travailler de façon optimale à la rédaction d'un chapitre de qualité destiné à la publication. C'est pour cette raison qu'il avait été décidé que les séminaires auraient lieu chaque jour, de 9.00 à 13.00, de sorte que les après-midi puissent être consacrés à la recherche et à l'écriture. En outre, un jour par semaine était destiné à la lecture, sauf la quatrième semaine où nous nous sommes réunis chaque jour. Ceci permettait aux lauréats de rencontrer en tête-à-tête le Directeur ainsi que les personnes ressource, et les personnes ressources. Chaque personne ressource prenait part à trois séminaires, sauf la dernière semaine où il y avait deux personnes ressource, qui ont chacune pris part à deux séminaires. Dans cette période donnée, les lauréats étaient en plein dans la préparation de la version provisoire de leurs communications ; le Directeur, ainsi que les personnes ressource étaient occupés à mener les consultations individuelles. Au cours des cinq premières semaines, les lauréats présentaient soit des propositions, soit des communications, ce qui permettait de contrôler les progrès effectués dans la semaine. Afin d'apporter cohérence et pertinence aux sessions, je m'assurais que chaque lauréat soumettait sa présentation dans la semaine la plus adaptée à son sujet.

Au cours de ma première réunion avec les lauréats, j'ai défini la finalité et les objectifs de l'Institut sur la Gouvernance. J'ai eu à présenter une communication intitulée : « Migration et Citoyenneté en Afrique ». Ce dernier traitait des diverses questions caractérisant la direction de l'institut de cette année : « les conceptions occidentales de la citoyenneté basées sur les droits et obligations, ainsi que sur la capacité à gérer les différences, dans un contexte africain, sont-elles appropriées ? » Les appro-

ches post-modernistes, post-structuralistes, et post-colonialistes conviennent-elles à une analyse de la question de la citoyenneté et des migrations ? Quel rôle joue la démocratie dans la protection de la citoyenneté ? Comment les réfugiés menacent-ils la souveraineté de l'état et remettent-ils en cause les notions de citoyenneté ? Quel est le rôle du genre dans le discours sur la citoyenneté ? Comment les questions de l'ethnicité et des migrations influent-ils sur la citoyenneté ? Comment différents modes de gouvernance peuvent-ils agir sur la question de la citoyenneté ? Quelles sont les conséquences du phénomène de réfugiés et de personnes déplacées ?

Les types de migration: Considerations theoriques

Migration: un aperçu historique et contemporain

Personne ressource : Mehdi Lahlou

En définissant le programme, j'ai jugé nécessaire d'examiner les thèmes de la migration forcée, de la migration spontanée et du rapatriement. J'ai également jugé utile de présenter un aperçu des différents débats sur la citoyenneté. Mehdi Lahlou s'est inspiré de l'étude de cas de la région du nord-africaine, et je choisisais de traiter des débats en cours sur la question de la citoyenneté.

Au cours de la discussion, nous nous sommes penchés sur la manière dont les africains s'accommodent de leur identité post-coloniale. Les notions de citoyenneté et de subjectivité sont essentielles à une telle étude. Dans le cadre actuel d'appels à la démocratisation, il y a eu une forte insistance au sujet de l'intégration de la citoyenneté à la vie politique, en tant qu'élément vital de celle-ci. L'existence de sociétés multiraciales et ethniques, associée à la montée du nationalisme, a conduit à une crise de la citoyenneté, sur le plan culturel et politique. La contestation du fait même d'être nigérian ou sud-africain est le résultat des pratiques d'exclusion et des définitions minimalistes de la citoyenneté, au niveau du continent. L'exclusion des migrants, des femmes et des minorités, a provoqué une crise de la citoyenneté.

Démocratie, Nationalisme, Droits et Identité

Personne ressource : Alice Adejumo Afolayan

Au cours de la seconde semaine, Alice Adejumo Afolayan s'est penchée sur la question de la démocratie au Nigeria, en insistant sur l'étroite relation entre démocratie et citoyenneté. Les autres points portaient sur la constitution du Nigeria, la montée du nationalisme et l'alignement de la notion de citoyenneté sur celle d'état.

Afin de maintenir la cohérence et la fluidité du cours, il était indispensable de faire en sorte que les notions de déplacement, de mouvement et de re localisation de masses de populations soient abordées au cours de la discussion, particulièrement en référence aux questions de nationalisme et de démocratie. La nature changeante des droits, responsabilités ainsi que des processus de construction identitaire a été particulièrement étudiée. Dans ce cadre, nous avons examiné les points suivants :

les questions de souveraineté de l'état, d'obligations internationales, telles que déterminées par les conventions et règlements concernant les réfugiés, mais également les changements survenus au sein de politiques spécifiques, comme résultant des migrations zone rurale/ zone urbaine, mais aussi entre zones rurales.

Les Crises des réfugiés et leur impact sur la citoyenneté

Personne Ressource: Tessy Bakary

Cette semaine là, Tessy Bakary a abordé la relation entre citoyenneté et bonne gouvernance. Il s'est appesanti sur la définition de la citoyenneté. Il a également fait une revue de la littérature à ce sujet. Durant la seconde conférence, il a évoqué les notions d'autoritarisme, de démocratie, de libéralisation, de transition et de consolidation de la démocratie.

Au cours de la discussion, les questions de droit et de responsabilité ont été traitées, de même que la question de l'instabilité politique et celle de la nature fragile du processus de démocratisation en Afrique. Le débat s'est appesanti sur la question des sociétés post-conflit et la façon dont celles-ci posent le problème de la citoyenneté a également été abordée. Les subtilités de la crise des réfugiés dans divers pays ont également été étudiées.

L'impact économique du phénomène des migrations et ses implications pour la citoyenneté

Personne ressource: Makhtar Diouf

Makhtar Diouf a tenu une série de cours magistraux sur l'économie politique de la migration. Son premier cours magistral faisait une analyse générale de la migration, tandis que le second était consacré à la migration en Afrique ; le troisième, quant à lui, portait sur les politiques de migration et la politique. Ces cours ont permis aux lauréats d'avoir un large aperçu des questions abordées et de les définir clairement.

La question de la migration de populations d'un endroit à un autre, constituant un aspect important de la vie quotidienne du continent a également été examinée. Dans ce cadre, l'économie des migrations a été étudiée, et la question des envois de fonds entre pays, et au sein des pays, a été débattue. Le cas des commerçantes opérant dans diverses parties du continent a été analysé. L'impact des programmes d'ajustement structurel a également été étudié, ainsi que leur effet différentiel sur la question du genre, dans le contexte de la migration. L'influence du commerce sexuel, ainsi que les coûts sociaux, économiques et politiques, ainsi que ses effets sur la citoyenneté ont été abordés.

Politique identitaire et Migration

Personne ressource : Simon Bekker

Dans le cadre de ses séminaires, Simon Bekker a traité de la question des migrations internes et de la politique identitaire, dans les provinces de Western Cape et du KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud post-apartheid. Ces séminaires n'étaient pas seulement très enrichissants, sur le plan empirique, mais ont également été très utiles aux lauréats qui ont été exposés à la méthodologie des Sciences sociales.

Lors de la discussion, nous avons débattu de la question de la migration des travailleurs de la région sud-africaine, destinée à combler les besoins en main-d'œuvre du secteur minier. L'impact de ce phénomène, ainsi que les bouleversements sociaux auxquels ce dernier soumet ces travailleurs ont été évoqués. Un

débat s'est tenu autour de la pratique de la démocratie, et autour des nouvelles formes de citoyenneté apparaissant en Afrique du Sud.

Citoyenneté, subjectivité, genre et crise de la modernité

Personnes ressource : Abubakar Momoh et Pal Ahluwalia

Abubakar Momoh a présenté des communications sur l'orientation panafricaine de la citoyenneté en Afrique. Il a évoqué deux points sur lesquels est basée sa définition de la citoyenneté panafricaine : le contexte historique et théorique. La question du développement a été déclarée fondamentale à l'existence de la citoyenneté. Dans cette perspective, il a souligné l'importance du processus de démocratisation, ainsi que l'échec de l'état africain et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Il a ensuite proposé de développer les notions de citoyenneté juridique et organique, afin d'approfondir la thèse de la citoyenneté panafricaine.

Pal Ahluwalia s'est penché sur l'ouvrage de Mahmood Mamdani intitulé « Citizen and Subject ». Selon lui, Mamdani pose judicieusement les binaires dominant les études africaines, mais il finit par tomber dans le même piège, en définissant un binaire sur lequel repose tout son projet sur le citoyen et le sujet. En employant une perspective post-coloniale, il montre comment un tel binaire simple devient inefficace. Il a souligné l'efficacité de la théorie post-coloniale, qui soulève des questions de subjectivité.

La discussion de cette semaine était très animée et intéressante, et a constitué une conclusion des thèmes et questions abordés au cours de l'Institut sur la Gouvernance. Ces débats ont détaillé la manière dont le concept de citoyenneté est conceptualisé sur le plan théorique, dans le discours post-moderniste, post-structuraliste et post-colonialiste. La pertinence de ces débats théoriques a été analysée.

Resumé des recommandations

Service informatique

Je suis heureux de voir que les recommandations des anciens directeurs ont été appliquées. Je constate également que les lauréats disposent à présent d'installations informatiques, ce qui facilite considérablement la finalisation des versions provisoires des communications. Grâce à cette initiative, la plupart des communications a pu être rendue dès la cinquième semaine. Cela m'a également permis d'apporter des commentaires détaillés au travail de chaque lauréat, avec l'aide des personnes ressource.

Lauréats

Les lauréats étaient d'un excellent niveau. Cependant, je pense qu'il serait nécessaire, dans le futur, de veiller plus scrupuleusement au maintien de l'équilibre régional. Cette année la composition des lauréats était la suivante : Cameroun (2), Kenya (6), Mauritanie (1), Nigeria (4) et Ouganda (1). Un des lauréats a dû abandonner l'institut, pour des raisons médicales. Quatre lauréates y ont participé. En outre, l'absence de lauréat sénégalais était plutôt surprenante.

Sélection

J'aimerais souligner qu'il est important de désigner un directeur à l'avance, afin de permettre à ce dernier de participer à la sélection des lauréats et personnes ressource.

Thème

Je pense qu'il est impératif que le CODESRIA s'organise de sorte que l'Institut de la Gouvernance de l'année prochaine soit la suite de celui-ci, sur le plan thématique. Ainsi, cela permettra à l'institut de garder une certaine continuité et d'avoir un plus large rayonnement, pour ce qui est de la production de connaissance. Je souhaite que le prochain institut sur le thème des Elections et des Systèmes Electoraux, soit d'une grande rigueur, sur le plan théorique, et ne se contente pas de reproduire la méthodologie dominante en matière de science politique appliquée à ces sujets. Ainsi, le CODESRIA demeurera une référence, en matière de définition de programmes de recherche pour l'Afrique.

Recommandations spécifiques

a) Le prochain Directeur devra préparer un cours, en consultation avec les autres personnes ressources, afin que les lauréats se préparent aux débats et thèmes qui seront couverts tout au

long de l'institut. D'où l'absolue nécessité, encore une fois, de nommer un directeur suffisamment tôt.

b) Il serait fort utile d'envisager la possibilité de doter le Directeur, les personnes ressources et les lauréats, d'adresse électroniques pour la durée de l'institut, même s'il existe des cybercafés à Dakar.

c) Un des points les plus importants pour les lauréats est le maintien des contacts et la mise sur pied d'autres programmes de recherche dépassant le cadre de l'institut. Il est important d'élaborer des mécanismes facilitant cela.

d) Les infrastructures de la bibliothèque pourraient être améliorées ; celle-ci pourrait occuper une place plus centrale, car sans elle, un tel institut ne pourrait avoir lieu.

État et fiscalité en Afrique, Institut sur la Gouvernance 1999

Dakar, 2 août–15 septembre 1999

Introduction

L'importance et l'intérêt du thème de l'Institut 1999 peuvent se mesurer à deux niveaux différents. Dans un premier temps, au niveau des liens objectifs - très sommairement explicités ici - entre Gouvernance, État et fiscalité.

On notera d'abord le fait que l'État est au cœur du processus et de la pratique de la gouvernance. En effet, la « gouvernance » - définie de manière sommaire comme la gestion transparente et efficace des affaires publiques par un régime entendue comme une autorité légitime, sensible (responsive) aux attentes des gouverné(e)s, responsable (accountable) et tolérante envers les autres acteurs à caractère public - a pour cadre principal l'État et ses institutions mais aussi des institutions et des organisations non-étatiques.

Ensuite, on retiendra que l'État moderne dans son processus historique de formation est fondé sur la construction et l'articulation dynamiques d'un double monopole, celui de la violence légitime et celui de l'imposition, tels qu'analysés par exemple, par les sociologues allemands Max Weber et Norbert Élias.

À un second niveau, l'importance et l'intérêt du thème de la 8e édition de l'Institut de Gouvernance, se trouvent dans l'articulation et l'enchaînement avec les thèmes des deux éditions précédentes.

En effet, on observe que les thèmes des éditions de 1997 (Économie politique des conflits), et 1998, (Sécurité, violence et ordre public) avaient trait au premier monopole fondateur de l'État.

De manière fort logique, le thème de l'édition 1999, la fiscalité traite du second monopole.

Cependant, l'intérêt du thème « État et fiscalité » ne se résume pas uniquement dans le fait d'un enchaînement logique qui aurait pu être totalement fortuit. Il se trouve aussi dans l'importance,

l'actualité et la permanence de la fiscalité dans tous les pays et singulièrement dans les pays africains sous ajustement structurel.

L'histoire fiscale d'un peuple constitue une part essentielle de son histoire tout court car le prélèvement économique opéré par l'État pour couvrir ses besoins et la manière dont le produit de ce prélèvement est employé exerce une influence considérable sur le destin d'une nation. Schumpeter met l'accent sur le fait qu'on retrouve « dans l'histoire financière d'un peuple, son niveau de civilisation et sa structure sociale, les buts qu'il poursuit en politique et maintes choses encore ».

Pour l'économiste autrichien en effet, « Les processus de l'histoire financière ouvrent une perspective plus intéressante encore sur les lois de la statique et de la dynamique sociales et sur les facteurs les plus importants du destin des peuples, de

même que sur l'évolution et la succession des conjonctures concrètes et en particulier des formes d'organisation sociale. Les finances procurent un excellent point de départ pour l'analyse des mécanismes et en particulier, mais non exclusivement de la politique. Ce point de vue se révèle particulièrement fécond pour l'analyse des tournants de l'histoire, c'est à dire des moments où l'on voit ce qui existait en train de se décomposer en quelque chose de nouveau. Ces changements de configuration impliquent toujours lorsqu'on les saisit sous leur aspect financier, la faillite des méthodes jusqu'alors en vigueur. Et cela non seulement en tant que causes- dans la mesure où l'action financière de l'État constitue un facteur important de tout changement- mais encore en tant que symptômes- dans la mesure où c'est tout le processus de changement qui se reflète dans la situation des finances. ».

Tessy Bakary
Directeur,
Institut sur la Gouvernance 1999
État et fiscalité en Afrique

I- Pour une sociologie fiscale du politique en Afrique

C'est partir de ces intuitions de Schumpeter sur les vertus heuristiques et explicatives de la fiscalité que s'articule le projet intellectuel et pédagogique de la direction de l'Institut de gouvernance, 1999.

La problématique générale est celle de la sociologie fiscale ou « l'histoire financière » des processus de transition de l'autoritarisme vers la démocratie, l'analyse des relations existant en Afrique entre l'impôt et la construction d'un ordre politique nouveau.

Pour rendre raison de ce « tournant de l'histoire » que constitue le retour au pluralisme politique par l'angle de « la situation financière », l'appareil théorique et conceptuel, sous forme de tripode a été construit à partir des intuitions de trois auteurs, Joseph Schumpeter, Norbert Élias et Max Weber.

Les travaux du premier auteur, notamment ceux méconnus sur la « Crise de l'État fiscal », permettent de dresser le cadre général d'intelligibilité des relations dynamiques entre État et fiscalité.

Les analyses de la sociogenèse du monopole fiscal par Norbert Élias constituent la seconde dimension de l'appareil théorique et conceptuel et aident à l'élucidation des fonctions et significations de l'imposition.

Enfin les travaux méconnus de sociologie économique de Max Weber, notamment ceux consacrés aux modes de financement de la domination politique, fournissent un éclairage précis sur les bases financières des processus de transition vers la démocratie.

Les lectures constituées à partir des textes de ces trois auteurs avaient pour objet de fournir à l'ensemble des participant(e)s, un corpus conceptuel et théorique de base, suffisamment général et pertinent et pour être complété et enrichi en fonction des problématiques spécifiques, formulées par les différents projets de recherche.

Cette démarche dont l'objectif avoué était de parvenir à une forme de cohérence dans les fondements théoriques et conceptuels des approches utilisées, constitue en soi semble-t-il une innovation importante dans la conception de l'Institut. Parmi les lauréat(e)s, certains, peu familiers sans doute avec ce genre d'approche d'un travail collectif ont cru qu'il s'agissait de leur imposer une approche théorique et conceptuelle unique

Les réponses fournies aux questions posées dans le cadre de l'évaluation écrite de l'institut fournissent sur ce point des indications utiles.

Pour les lauréat(e)s, la pertinence de l'approche générale suggérée a été jugée bonne (57.71%) et très bonne (42.85%). Celle du cadre théorique et conceptuel, bonne (78.57%) et très bonne (21.42%). La pertinence des travaux utilisés pour l'élaboration du corpus théorique et conceptuel et pour familiariser les participant(e)s aux idées des auteurs sus-mentionnés a été quant à elle, jugée bonne (71.42%), et très bonne (21.42%).

La bibliographie générale sélectionnée par le CODICE pour le thème de l'institut a fait l'objet d'une évaluation légèrement moins positive. En effet, parmi les lauréat(e)s, 57.14% en sont satisfaits et 28.57% très satisfaits.

II- L'évaluation générale de l'institut par les lauréat(e)s

L'évaluation écrite de sur la base d'un formulaire remis aux participant(e)s portent sur tous les aspects de l'organisation et du déroulement de l'Institut de Gouvernance 1999.

Sur les quinze (15) formulaires distribués, quatorze (14) ont été retournés soit un taux de réponse de 93.33%. Les résultats pourraient constituer des indications fort utiles pour les prochaines éditions de l'Institut.

A- l'Institut comme activité du CODESRIA

L'Institut de Gouvernance a été créé en 1999. Selon toute vraisemblance, cette réunion périodique des universitaires africain(e)s, ne semble pas très connue du moins en ce qui concerne les participant(e)s de la 8e édition. En effet plus de la moitié des répondant(e)s, (9 sur 14, soit 64.28%) étaient informé(e)s de son existence 5 ans après sa création. La même proportion environ, 10 sur 14 (71.42%) a reçu l'information par le Bulletin du CODESRIA, et 4 (28.57%) par des collègues et internet.

Le fait que 8 lauréat(e)s sur 14 (57.14%) aient été informés de la tenue de l'Institut de 1999,.... en 1999, de préférence par le Bulletin, (57.14%) les collègues (35.74%) et internet (7.14%) va dans le même sens d'un déficit de publicité autour de l'Institut ou d'une mauvaise circulation de l'information. Il faut ajouter à cela, le fait que 42.85% trouvent que l'annonce publiée était très bonne et bonne (42.85%) et 14.28% seulement pas bonne.

La participation antérieure à des activités du CODESRIA, a eu semble-t-il, un impact particulier sur le processus de sélection des lauréat(e)s puisque c'est le cas pour la moitié des répondant(es), 7 sur 14, soit 50%.

Sur les 15 lauréat(e)s de cette 8e édition, 5 (33.33%) ont bénéficié d'une bourse (Petite subvention), aucun (e) cependant n'a publié dans l'une des revues ou dans des ouvrages du CODESRIA. Le fait que le programme des Instituts vise principalement les jeunes chercheurs, n'est certainement pas étranger à ce phénomène.

Le principe même de la tenue de ces réunions périodiques d'universitaires est jugé très bon par 92.85%, soit la quasi-totalité des répondant(e). Cette approbation générale devrait encourager, le maintien et l'amélioration de l'organisation et de la tenue des Instituts.

1- Importance et intérêt du thème de la session de 1999

Le thème de la 8e édition a été jugé très important par 12 lauréat(e)s (85.71%) et important par 2 (14.28%). L'unanimité des participant(e)s sur l'importance du thème «État et fiscalité» et l'intérêt qui lui est accordé se mesurent aussi dans le fait que tous souhaitent que l'analyse du thème soit poursuivie dans d'autres cadres de réflexion, (Groupes nationaux de travail Groupe multinational; de travail). La table ronde organisée autour du thème le jour de l'ouverture officielle de l'Institut, a montré toute la richesse et l'actualité du thème

Les lauréat(e)s dans leur quasi-totalité (93.33%) estiment par ailleurs que les objectifs de l'institut 1999 sont pertinents et clairement définis ce qui confirme le jugement mentionné plus haut sur l'annonce de cette session.

Il convient à ce niveau d'insister particulièrement sur la diversité et la richesse des thèmes de recherche proposés par les lauréat(e)s.

De l'impôt de capitation à la TVA, de l'insoumission fiscale à la rébellion Touareg en passant par le crime et la corruption en matière fiscale, de l'impact des institutions politiques sur les

performances fiscales à l'évolution de la production juridique en matière fiscale et de l'histoire coloniale à l'actualité immédiate des relations État et société, en passant par la problématique inédite des rapports de genre en matière fiscale, etc., de nombreuses et intéressantes dimensions du thème sont couvertes.

L'idée centrale qui se dégage de tous ces thèmes est le fait que l'histoire et la sociologie des finances des pays africains constituent effectivement un angle d'approche dont les vertus heuristiques et explicatives confirment les intuitions de Joseph Schumpeter.

Il faut cependant déplorer par exemple l'absence des problématiques comme la géographie fiscale, l'histoire et l'évolution de l'État fiscal africain et ses crises aux conséquences multiformes, les relations entre les questions fiscales et les processus de démocratisation.

Le risque de voir les chercheurs se focaliser sur les mêmes thèmes du fait de leur prégnance ou de leur actualité a été évité, grâce au travail opéré par le comité de sélection.

Les chiffres ci-dessus confirment certaines tendances lourdes de la sélection des lauréat(e)s observées auparavant. Elles sont relatives entre autres, à la sous-représentation des femmes, la prééminence des anglophones (73.33%), la sur-représentation de l'Afrique de l'ouest), la sous-représentation (Afrique centrale) et à l'absence (Afrique australe) de certaines régions.

Ces chiffres soulignent la nécessité de procéder à une représentation un peu moins déséquilibrée de certaines spécificités du continent, même sachant que le comité de sélection n'a aucun contrôle sur le nombre et la qualité des propositions en provenance des différents pays.

L'objectif d'une amélioration du processus de sélection passe nécessairement par une réforme plus ou moins profonde dont les principaux éléments seraient, la mise sur pied d'un véritable comité de pilotage, le réaménagement du calendrier, une politique de publicité et de circulation de l'information autour de l'Institut plus efficace que celle qui a cours jusque là, des points qui seront encore évoqués plus bas.

2- Organisation et objectif général de l'institut

Les éditions précédentes de l'Institut sur la Gouvernance étaient consacrées à la rédaction d'un projet de recherche. Cette année, le projet intellectuel, pédagogique et méthodologique est fondamentalement différent. Il consiste à rédiger et à présenter à la fin de l'institut, la première version d'un article à paraître dans un ouvrage collectif. La rédaction de cet article se fera d'une part sur la base des objectifs généraux et spécifiques du thème définis par le CODESRIA. D'autre part sur la base du projet pédagogique et du cadre théorique et conceptuel proposés par le Directeur de l'Institut.

Cette innovation majeure apportée à la 8e édition de l'institut a été jugée très bonne par 57.14% des répondant(e)s et bonne par 42.85%. De manière intéressante, ils estiment que pour mener à bien ce genre d'exercice, la durée (six semaines) de l'institut est suffisante (50%) et très suffisante (28.57%). Sa mise en œuvre effective, exige que dans la lettre qui lui annonce sa sélection, il est annoncé à chaque lauréat(e) qu'il doit prendre avec lui l'ensemble des données qui lui seront nécessaires pour la rédaction de la première version d'un chapitre de l'ouvrage collectif.

Si cette innovation devrait devenir le nouveau mode de fonctionnement de l'institut de gouvernance dans les années à venir,

sa mise en œuvre exigera un certain nombre de changements sur les points suivants de toute l'organisation.

a) Mise en place d'un comité de pilotage

Le nombre des membres de ce comité, ses pouvoirs sont laissés à la discrétion du secrétariat exécutif et du département en charge des Instituts. Il importe cependant que comité ait en charge, la définition du thème, la sélection du directeur de l'Institut, des personnes-ressources et des lauréat(e)s.

b) Calendrier

Sur la base de l'existence d'un comité de pilotage et de ses attributions, le calendrier de la tenue des Instituts devra être profondément revu sur certains points:

- la définition du thème de l'édition suivante et le lancement de la diffusion de l'information relative, devraient intervenir, au plus tôt au début de l'institut de l'année en cours (ex: juillet 1999, pour l'édition de l'an 2000) ou au plus tard à la fin du même institut (ex: septembre 1999 pour l'édition de l'an 2000 pour ce qui concerne l'Institut de gouvernance)

- la sélection et la nomination du Directeur de l'Institut devraient intervenir au plus tard en janvier de l'année de l'institut de référence (ex: janvier 2000 pour l'édition de la même année).

- sélection des personnes-ressources: le Directeur de l'Institut devrait disposer d'une liberté totale dans la sélection des personnes-ressources, i.e, dans le choix des collègues qui vont l'aider à mettre en œuvre son projet intellectuel et pédagogique. Dans la mesure du possible, (surtout en fonction du thème), il serait bon que le Directeur de l'édition précédente de l'institut soit d'office retenu comme personne-ressource ou soit associé d'une manière ou d'une autre à l'édition suivante.

- sélection des lauréats: le Directeur de l'institut doit être étroitement associé à la sélection des lauréat(e)s. Cette sélection devrait intervenir beaucoup plus tôt que dans la formule actuellement en vigueur, c'est à dire au plus tôt en janvier ou au plus tard en mars de l'année de référence, 2000 par exemple.

c) Nouvelle politique d'information

Comme mentionné plus haut, Il importe de trouver d'autres moyens (revues scientifiques, hebdomadaires, mensuels et quotidiens d'actualité, internet, etc.) pour diffuser plus largement et plus efficacement l'information autour des instituts.

d) Format de l'Institut

Le fait de consacrer les six semaines de l'institut à la rédaction des divers chapitres d'un ouvrage collectif exige aussi une organisation adaptée des séminaires afin de permettre aux lauréat(e)s de bien travailler pour atteindre le principal objectif fixé. Au niveau de l'organisation hebdomadaire des séminaires, pour la session 1999, il a été décidé de tenir des séminaires quotidiens du lundi au vendredi de 9h à 13h. Les après-midis sont ainsi libérés pour les recherches et le travail d'écriture. Les différentes séquences du déroulement du travail sont les suivantes:

- * Présentation et discussion des propositions de recherche: La première semaine de séminaires, après les exposés du Directeur de l'Institut a été consacrée à la présentation et à l'affinement des propositions de recherche par les lauréat(e)s. Il est ainsi possible de suivre chaque semaine, l'état d'avancement du travail de rédaction des différents articles.

- * Évaluation hebdomadaire de l'état d'avancement des travaux: Chaque personne-ressource fait ses exposés sur trois jours au

plus (lundi, mardi, mercredi) et consacre les deux derniers jours de la semaine à discuter des propositions de recherche des lauréat(e)s afin de mettre l'accent sur l'apport des thèmes traités pour l'amélioration des articles en cours de rédaction. Au cours de la cinquième semaine deux journées, (jeudi et vendredi) et une journée au début (lundi) de la sixième semaine, sont libérées afin de permettre aux lauréat(e)s la possibilité de finir le travail de rédaction de la première version de leur article.

* Présentation des articles suivie de discussions: Les quatre derniers jours de la sixième semaine sont consacrés à une mini-conférence au cours de laquelle, après chaque communication suivie des commentaires d'un discutant, l'ensemble des lauréat(e)s discutent de chaque article, comme dans un colloque ordinaire. Dans le but de contribuer à une amélioration de l'article présenté.

Famille, sexualité et reproduction en Afrique

Résumé du Rapport de Synthèse, Institut sur le Genre, 2001

(18 juin–13 juillet 2001)

En Afrique, les recherches portant sur les femmes et les relations de genre ont été pendant longtemps surtout le fait de chercheurs occidentaux. C'est surtout à partir des années 1980 qu'un grand nombre de femmes africaines a commencé à travailler sur la question, un des caractères manquant des études des femmes africaines travaillant sur le genre est que leur production théorique s'est accompagnée de développements qu'elles ont initiées dans le sens d'une décolonisation des sciences sociales (A. Mama, 1990 ; A. Imam et als, 1997).

Le CODESRIA s'est très tôt impliqué dans ce processus de «genderisation» et de décolonisation des sciences sociales en Afrique en appuyant les travaux des chercheurs et en organisant des activités de formation aux approches et concepts de méthodes pertinentes.

Le CODESRIA s'est très tôt impliqué dans ce processus de «genderisation» et de décolonisation des sciences sociales en Afrique en appuyant les travaux des chercheurs et en organisant des activités de formation aux approches et concepts de méthodes pertinentes. C'est dans ce sens que l'Institut sur le genre créé par le CODESRIA revisite des domaines privilégiés devant être traversés par les études de genre et les études féministes. Pour la session 2001, ces domaines étaient les suivants : la famille, la sexualité et la reproduction.

Le choix du thème de la famille s'explique par le fait qu'en Afrique, les études considérées comme étant « les classiques » de l'anthropologie sociale en Afrique avaient accordé une place importante aux recherches sur les systèmes de famille et de parenté (A.R. Radcliffe-Brown, D. Fordes...). Même, dans les travaux consacrés à d'autres domaines de l'anthropologie (la culture, la religion, le politique, les arts...), la famille et la parenté ont souvent été utilisées comme référent central dans la construction des cadres d'analyse de ces domaines (C. Meillassoux). Mais on peut se rendre compte à l'évidence que l'anthropologie classique avait très peu utilisé les approches permettant de rendre compte de la construction de la masculinité et de la féminité et d'intégrer les rapports et rôles sociaux associés à chaque sexe.

Les études sur la famille sont devenues dans les années 1970-80, un domaine privilégié des recherches démographiques qui se sont intéressées de manière toute particulière, à l'analyse des questions relatives à la fécondité. Les démographes se sont surtout focalisés sur les problèmes en relation avec la croissance

démographique et les facteurs qui influencent les changements dans le régime de fécondité (G. Pison, J. Caldwell). Des problématiques soulevant les questions relatives à la taille des familles, aux changements des systèmes matrimoniaux, à la répartition des ressources au sein des unités domestiques, à la mortalité surtout infantile, aux impacts de l'urbanité sur les transitions démographiques ont été souvent l'objet de traitement particulier.

Avec la crise et les nouvelles dynamiques économiques des années 1970, des recherches ont été effectuées par des sociologues, des économistes, ou des agro-économistes sur les ménages, les revenus, les transferts sociaux (P. Antoine). Mais ces études ont souvent manqué de faire ressortir les inégalités et les relations de genre que l'on peut, de nos jours, situer dans le traitement de chacune de ces questions. De même, l'analyse des articulations dynamiques avec les contextes culturels et sociaux a aussi souvent fait défaut. L'orientation méthodologique de ces travaux

qui reposait le plus souvent, sur des approches quantitatives en lieu et place de la recherche qualitative a sûrement contribué à ces lacunes.

Concernant les études sur la sexualité en Afrique, on peut constater que bien qu'elles aient débuté avec les premiers écrits des anthropologues, elles ont surtout connu leur développement avec l'avènement du SIDA et les problèmes soulevés par la problématique de la santé de la reproduction. Avec le VIH/SIDA, on est passé des études quantitatives sur les connaissances attitudes et comportements (CAP) relatives à la sexualité et aux facteurs de risque de la maladie, aux recherches qualitatives sur les normes, représentations et interprétations sociales, sur les itinéraires et contextes de vulnérabilité ou de prise en charge de la maladie. L'analyse anthropologique de la question du SIDA aura contribué à faire élargir le champs des questions relatives à la santé de la reproduction en y intégrant les facteurs relevant de la culture des relations sociales, du contexte politique et économique (B. M. Ahlberg). Les travaux sur le VIH/SIDA sont aussi apparus comme des lieux de traitement des connections, des interférences et des interactions entre les domaines que sont la famille, la sexualité et la reproduction. L'analyse de ces domaines changeants, ouvre sur la culture, l'économie, le politique et sur les rapports de genre. La réflexion sur la santé de la reproduction quant à elle a, dès ce départ, opéré des change-

Cheikh Ibrahima Niang
Institut des Sciences et de
l'Environnement
Université Cheikh Anta Diop
Dakar, Sénégal

ments sémantiques. Ainsi, selon Lima « Le passage des concepts de femme, population et développement à celui de genre, et de celui de santé maternelle et infantile (SMI/PF) à celui de santé de la reproduction (SR), a mis en exergue une même problématique : celle du rôle et du statut dévolu à l'homme et à la femme en termes de droit, de pouvoir de décision et de responsabilité, posés, depuis le Caire, dans une perspective d'égalité et d'équité ».

En se focalisant sur cette problématique, les nouveaux concepts de genre et de santé de la reproduction procèdent à une double remise en cause : celle de la signification et de la compréhension des questions concernant la reproduction, d'une part ; et d'autre part, celle du système socio-culturel qui définit, gère et reproduit les pratiques et les comportements dans ce domaine.» (L. Haudem, 1998).

Il est apparu important que soient analysés les contextes sociaux, politiques et culturels dans lesquels se posent les questions de genre en Afrique. C'est dans ce sens que se situe la contribution de Mohamed Khaled à la session 2001 de l'institut. Cette contribution est intitulée « A gender perspective for the rethinking of development in post-war conditions ; case study in Yei county, West Equatoria, Southern Sudan », elle met en évidence l'extrême vulnérabilité des femmes dans les contextes de conflits et leur marginalisation dans les situations et perspectives post- conflit. M. Khaled propose un modèle d'analyse qui intègre l'approche genre dans les méthodologies d'analyse des impacts des conflits et dans les cadres d'analyse du développement post -conflit.

Au cours de la session, les questions de reproduction, de santé de la reproduction et de la santé sexuelle qui ont été essentiellement traitées par Akosua Adomako Ampofo («Beyond Cairo, Gender, Sexual Behaviour, and reproductive Health. A Situation Analysis and some Epistemological Concerns ») et de Funmi Soetan (« Mothers and More : Changing perspective on Gender and Reproductive Health in Sub-Saharan Africa »). Akosua. A. Ampofo part de la situation alarmante du VIH/ SIDA en Afrique sub-saharienne pour examiner les progrès et les insuffisances conceptuelles des approches des questions de santé de la reproduction en prenant pour repère historique la Conférence du Caire en 1994. Elle montre les limites des approches biomédicales et du focus sur les femmes en lieu et place de l'étude des relations de genre. Akosua Ampofo met en relief, par ailleurs l'inadéquation des cadres conceptuels sur lesquels se basent les modèles d'analyse dominants. Ces cadres d'analyse sont pour la plupart de nature eurocentrique et occultent des aspects importants socialement, culturellement et spirituellement fondés de relations de genre influençant la sexualité, la reproduction, la santé et la maladie en Afrique.

Funmi Soetan quant à a effectué une analyse des concepts et des théories des écrits de l'antiquité grecque, et du Moyen Age chrétien aux théories mercantilistes, au malthusianisme, aux théories néo-classiques et marxistes. Elle aborde aussi de manière critique les théories de la transition démographique (Warren Thompson) et celle du New Home Economics (MHE) de Gary Becker. En conclusion, l'auteur met aussi en relief les paradigmes et les limites du concept de genre tel que véhiculé dans les organismes des Nations Unies.

La recherche menée par Khoudia Sow sur les rapports de genre dans le vécu du sida met en évidence ce qu'il est convenu d'appeler la « féminisation » du sida. Dans cette perspective, les écarts de tendance épidémiologiques entre les hommes et les

femmes ne s'expliquent pas seulement par des différences biologiques (la concentration de virus dans le sperme est plus importante que dans les sécrétions vaginales et le risque de transmission d'un nombre infecté vers une femme non infectée est plus élevé que l'inverse) mais aussi par les différences de conditions socio-économiques et d'accès à l'information. Les femmes ont de manière générale un niveau d'instruction moins élevé que celui des hommes alors que des études ont de plus en plus tendance à mettre en évidence la corrélation entre la faiblesse du niveau d'instruction et les risques d'infection par le VIH. Les femmes sont également les plus nombreuses à être victimes de la pauvreté qui est aussi associée à la vulnérabilité par rapport à la pandémie. Par ailleurs, au-delà de la différence de condition socio-économique l'augmentation de la prévalence du VIH chez les femmes met en relief le déséquilibre des rapports au pouvoir entre homme et femme. L'étude s'appuie sur divers travaux pour illustrer ce constat à partir du fait qu'au Sénégal, la majorité des femmes vivant avec le VIH avaient été infectées par le virus dans les liens du mariage et qu'elles n'avaient d'autres partenaires que leur époux.

Le texte de Khoudia Sow se focalise sur l'impact social du VIH/SIDA qui affecte différemment les hommes et les femmes. L'auteur montre que le statut matrimonial de la femme a aussi une conséquence sur la manière dont le sida est vécu. Khoudia Sow montre que le sida révèle les dysfonctionnements sociaux liés aux normes sociales.

L'étude réalisée par Ifeanyi Onyeonoru est une recherche exploratoire qui examine les facteurs associés à la migration vers l'Italie de femmes et de filles impliquées dans le travail sexuel commercial. La recherche a été menée à Bénin City dans l'État de Edo au Nigeria qui avait été choisi en raison du fait que les travaux antérieurs accordent à cette localité une place importante comme lieu de rencontre transfrontalier et marché important dans le travail sexuel commercial. Le travail s'appuie essentiellement sur des entretiens avec les informateurs clés.

Ifeanyi Onyeonoru commence par une importante revue de la littérature qui analyse les types dynamiques et contextes d'émigration au Nigeria et d'Afrique de l'Ouest. L'analyse des données de terrain conduit Ifeanyi à identifier les facteurs suivants comme associés à la migration internationale en relation avec le commerce sexuel : la pauvreté, le sous emploi, l'isolement relatif, la distorsion des valeurs sociales, la désorganisation des familles, les inégalités dans les rapports homme-femme et la situation macro-économique du Nigeria.

Marie Solange présente un large éventail de données ethnographiques sur les espaces de rencontre, les démarches de drague, les codes, les rapports de pouvoir, les modèles de partenaires et les modèles de référence. Elle examine également les constructions que se font les jeunes autour des notions de fidélité de mariage, de virginité. Elle analyse également les pratiques et comportements sexuels, les sources d'informations en matière de sexualité, la place et le rôle des parents dans la vie sexuelle des jeunes, le langage, les modèles de référence, ainsi que les rapports de pouvoir qui permettent de cerner les identités des jeunes, hommes et filles, en matière de sexualité.

L'étude effectuée par Bassirou Fall analyse le comportement sexuel des élèves d'un établissement d'enseignement secondaire de Dakar (Sénégal). Bassirou Fall montre que la sexualité occupe alors une place très importante dans les préoccupations des adolescents. Elle se présente assez souvent comme la satisfaction d'un désir, d'une pulsion biologique, la soif de dé-

couvrir le comportement de l'autre sexe. Les médias et particulièrement la télévision jouent un rôle important dans l'acquisition par les élèves d'une «culture» sexuelle de même que les revues, les journaux et les magazines.

Le travail de Chinwe R. Nwanna porte sur les relations entre le statut des femmes et la mortalité maternelle dans l'État de Anambra au Sud-est de Nigeria. La méthode utilisée combine une approche d'investigation communautaire avec des enquêtes réalisées auprès de la famille et de l'environnement immédiat des cas de mortalité maternelle. Au total, un échantillon de 1400 hommes et femmes a pu être interviewé, les résultats mettent en évidence une prévalence élevée de la mortalité maternelle notamment durant l'accouchement et durant la grossesse. On a aussi recensé des cas pendant les périodes suivant l'accouchement. Les variables les plus fortement associés à la mortalité maternelle sont ceux indicateurs de la pauvreté, du manque d'encadrement par des personnels hospitaliers, de la malnutrition et du manque de repos. Les grossesses survenant en âge avancé ou en âge précoce, le grand nombre d'accouchement et la longueur du temps de travail pendant l'accouchement ont été aussi identifiés comme étant des facteurs de risques de mortalité maternelle. L'analyse de Chinwe R. Nwanna soulève des questions intéressantes sur le pouvoir de décision des femmes concernant la gestion de leur grossesse et de leur accouchement. L'homme et le rapport de pouvoir entre homme et femme ont une influence importante sur les processus de prises de décision concernant l'accès aux soins.

Le texte présenté par Issac Settuba est une analyse de rapport de genre de la famille et de la sexualité dans la littérature féminine dans les années 1990 en Ouganda. L'auteur part d'un constat que la plupart des œuvres littéraires publiées en Ouganda sont le fait des femmes. Les femmes ont donc apporté un nouveau souffle à la littérature de ce pays dont la rareté des publications au cours des années 70-80 a fait dire qu'il s'agit d'un « désert » littéraire. L'auteur a travaillé sur des nouvelles dont les personnages sont des femmes qui racontent des histoires de vies aussi diverses que la lutte contre le Sida, la prostitution, les parcours scolaires ou les aventures sexuelles et matrimoniales. Ces histoires servent de prétextes à une peinture critique des réactions que la société met en œuvre pour sanctionner des faits et comportements dont elle a, au demeurant, créé les conditions d'existence et de reproduction.

Conclusion

Les travaux présentés à l'occasion de la session 2001 abordent divers aspects des rapports de genre dans les domaines de la famille, de la sexualité et de la reproduction en Afrique.

Les contributions des facilitateurs permettent de reconstituer les notions, les approches et les grilles d'analyse soulevées par le débat contemporain sur le genre, la sexualité et la reproduction.

Les études réalisées par les lauréats de l'Institut du genre, offrent une masse de données de terrain susceptible d'être l'objet de plusieurs niveaux d'analyse et de déboucher sur de nouvelles constructions théoriques autour de la problématique du genre en Afrique.

Bibliographie

- Assié-Lumumba Thérèse (2000) Rapport de l'Assemblée générale de l'AFARD : Le Genre dans la recherche en Afrique ; ECHO, Nouvelle série n° 5, oct. Dakar.
- Amina Mama (1997) *Étude par les femmes et études sur les femmes en Afrique durant les années 1990*, CODESRIA working document, Dakar.
- Ahlberg Beth Maina (1988) *Women, Sexuality and the Changing Social Order: The Impact of Government Policies on Reproductive Behavior in Kenya*, volume 1, Gordon and Breach Science Publishers, S.A Montreux.
- Lima Handen Diana (1998). Les défis de l'approche Genre en santé de la reproduction des éléments de réflexion. Fonds des Nations Unies pour la Population. EAT Dakar, Working document N°4
- Estelle B. Freed Man (2002), *No Turning Back, the History of Feminism and the Future of Women*. Profile Books.
- Fall Yacine (1999) *Gender, Globalization and Resistance*, AAWORD Book Series, Dakar.
- Freire Paulo (1972) *Pedagogy of the Oppressed*, Harmondsworth Penguin
- Herrmann Anne C. et Abigail J. Stewart (1994) *Theorizing Feminism. Parallel trends in the humanities and social sciences*. Westview Press, Boulder.
- Imam Ayesha, Mama Amina, Sow Fatou (1997) *Engendering African social Sciences* CODESRIA Book Series, Dakar.
- Kabeer Naila (1994) *Reversed realities. Gender Hierarchies in Development thought*, Verso London New York.
- Kessler Suzanne J. et McKenna Wendy (1978) *Gender and Ethnological Approach*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Meillassoux, Claude (1975) *L'esclavage en Afrique pré-coloniale*, Paris Maspéro.
- Mikell Gwendolyn (1997) *African Feminism. The Politics of Survival in Sub-Saharan Africa*. University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- Miller Barbara Diane (1993) *Sex and Gender Hierarchies*. University Press: Cambridge.
- Nielsen Joyce McCarl (1990) *Sex and Gender in Society Perspectives on Stratification*. Second Edition, Waveland Press, Inc.
- Radcliffe-Brown, A.R (1975) *African System of Kinship and Marriage*, London: Oxford University Press.
- Reinharz Shulamit (1992) *Feminist Methods in Social Research*. New York Oxford, Oxford University Press.
- Robertson Claire, Berger Iris (1986) *Women and Class in Africa*. Africana Publishing Company, division of Holmes & Meier, New York London.
- Sarr Fatou, Bâ Halimatou, Sourang Maïmouna (1997) *Genre et Intervention sociale. Quelle approche dans le contexte sénégalais*, ENDA, Edition Nord-Sud-GIE, Dakar.
- Steinem Gloria (1994) *Moving Beyond Words. Age, Rage, Sex, Power, Money, Muscles: Breaking Boundaries of Gender*; Simon & Schuster, New York.

L'enfance et la jeunesse africaines face au Sida: Notre tragédie, notre avenir

Ce ne serait guère exagérer que d'affirmer que la pandémie du sida menace l'avenir même des africains et ce lui du continent. Les statistiques disponibles sont saisissantes : il y a eu plus de morts du sida/ vih en Afrique que lors des deux guerres mondiales¹. La population d'adultes et d'enfants atteinte du sida en Afrique subsaharienne s'élève à 28 millions, contre 7 millions en Asie, 2 millions en Amérique Latine et aux Caraïbes². Pire, le nombre total de malades du sida en Afrique est complètement disproportionné par rapport à la population totale du continent. Bien que l'Afrique ne représente que 11 pour cent de la population mondiale, elle abrite 70 pour cent des cas d'infection au vih/sida. Même si la véracité de ces terribles statistiques peut être remise en question, il n'en demeure pas moins que le vih/sida est bel et bien une réalité et continue d'avoir des conséquences désastreuses sur les communautés, les familles et les individus.

Le vih/sida, qui s'attaque à tous les secteurs de la société africaine, continue de perturber de manière profonde et irréversible la croissance du continent, son développement général et son avenir. Dans plusieurs cas, cette pandémie menace de réduire à néant un grand nombre d'acquis importants survenus au cours des trente années, dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, et l'agriculture, particulièrement dans les pays africains les plus touchés. Le plus inquiétant est que cette affection frappe les couches les plus actives et les plus productives de la société africaine, notamment les jeunes et les dirigeants de demain. Selon Lamptey et al., les jeunes adultes sont au centre de cette épidémie. Ils sont particulièrement exposés à l'infection au vih, et en portent le lourd fardeau. Plus de la moitié des infections au vih touche les personnes âgées de moins de 25 ans. Les jeunes sont les plus exposés au sida, parce qu'ils sont plus enclin à des comportements à risque. C'est ce phénomène même, entre autres, qui fait que cette maladie est considérée comme une question importante sur le plan politique, économique et sur le plan de la santé, non seulement en Afrique, mais également dans le reste du monde.

Pourtant, l'on doute que certains pays africains aient pris conscience de la gravité de cette maladie. Pour des raisons économiques, politiques, religieuses, voire culturelles, de nombreux pays continuent de minimiser les taux de prévalence de cette maladie présente au sein de leur population. Même dans les pays où des programmes de lutte contre le sida sont mis en oeuvre, ces derniers sont au mieux, mis en place sans grande conviction, et appliqués par pur formalisme. Dans ces pays, l'engagement à combattre la pandémie du sida se situe davantage dans la rhétorique que dans des politiques concrètes destinées à prendre en charge les besoins des individus infectés ou à prévenir la propagation de la maladie auprès du reste de la population. L'ironie de la situation, c'est que ces mêmes pays prélèvent des millions de leurs maigres ressources pour financer des projets-gouffre qui ne correspondent pas aux besoins immédiats de la majorité de leur population. Ainsi, l'observa-

teur averti est-il tenté de se questionner sur la raison d'être de certains états en Afrique. En effet, si le bien-être des citoyens ne constitue pas une priorité pour ces états, quel est alors leur rôle ?

Pour résumer, pendant que la « fête » continue et que l'engagement à faire reculer la pandémie du sida demeure essentiellement rhétorique, les statistiques sur le vih/sida en Afrique, elles, demeurent alarmantes. À titre d'exemple, sur les 3 millions d'adultes et d'enfants emportés par le sida, en 2001, 2,3 millions vivaient en Afrique subsaharienne⁴. De plus, un grand nombre d'enfants et de jeunes africains est confronté à une « double menace », car ils ne sont pas seulement

infectés par le virus mortel du sida, mais perdent également leurs parents, ainsi que des membres proches de leur famille, qui sont emportés par la maladie. Souvent, les grands-parents âgés et certains membres de la famille élargie ne sont pas uniquement traumatisés par le décès prématuré de leurs propres enfants, mais sont également obligés de veiller sur bon nombre d'orphelins du sida. Dans certains cas, le décès des grands-parents fait de ces enfants de doubles orphelins. En Afrique, le calvaire des enfants et des jeunes dans l'ère du sida s'explique également par des pratiques culturelles fortement ancrées dans les sociétés d'Afrique subsaharienne : les mariages précoces ou forcés, les odieuses pratiques de veuvage, la préférence des vieux pour les femmes beaucoup plus jeunes, les tabous autour de la question du sexe et de l'éducation sexuelle dans les cercles familiaux, etc. S'y ajoute un autre phénomène visible dans les pays les plus affectés par le vih/sida : les femmes dont les maris ont péri du sida, développent un faible pour les hommes plus jeunes, ce qui rend encore plus complexe la lutte contre le sida dans ces pays.

Dans ce contexte, le second Institut 2003 sur l'Enfance et la Jeunesse organisé par le CODESRIA autour du thème suivant, « L'enfance et la jeunesse africaine à l'ère du vih/sida », ne pouvait pas mieux tomber. Cet institut qui a pour vocation d'exposer les jeunes universitaires et chercheurs africains aux nouveaux discours et aux nouvelles méthodologies de la recherche sur le sida, a réuni 12 lauréats provenant de sept différents pays d'Afrique. Ces derniers travaillent tous sur divers aspects de la pandémie du vih/sida, appliquée à l'enfance et la jeunesse africaine. Les quatre personnes ressource, ainsi que le Directeur ont présenté au total 17 exposés provocateurs portant sur des sujets tels que : « la pandémie du vih/sida : aperçu mondial / régional et perspectives », « Questions théoriques et méthodologiques concernant la recherche sur les enfants et les jeunes atteints du sida en Afrique », « L'impact du sida sur les fonctions fondamentales de la famille », « Etudiants, sexualité et vih/sida », « Sida, orphelins et vulnérabilité des enfants en Afrique », et enfin, « Politique publique sur le sida en Afrique ».

Les présentations des lauréats étaient aussi fascinantes que diverses : « L'éducation au vih/sida au Kenya », Le sida dans les conversations quotidiennes, chez les femmes Handa, en Angola », « Les fillettes à risque : abus sexuel de la fillette et im-

Amadu Sesay,

Département des Relations Internationales,
Université Obafemi Awolowo,
Ile-Ife, Nigeria

plications sur la transmission du vih/sida à Ibadan, au Nigeria », « Condition de vie dans les prisons et vih/sida chez les jeunes à Kinshasa, en RDC », « Genre, masculinité et lutte contre le sida chez les jeunes du Botswana », « Conséquences culturelles et démographiques de la pandémie du sida : changements dans la vie des grands-parents et des orphelins en Zambie ». etc. C'est tout à l'honneur du CODESRIA d'avoir réuni une si grande équipe multinationale composée de jeunes chercheurs et de personnes ressources pleins d'avenir, venue analyser de manière critique et franche les différents aspects et impacts de ce défi menaçant la survie et l'avenir du continent. Les différentes sessions étaient vivantes et d'une grande intensité, preuve de l'engagement des lauréats et des personnes ressources à trouver des solutions d'urgence pour éradiquer une maladie qui menace de décimer les couches les plus actives et les plus productives de la population africaine.

Nous espérons que le processus de sélection qui a permis de réunir une si grande équipe de jeunes universitaires sera maintenu pour les prochains instituts du CODESRIA. Le Conseil devrait également être félicité pour avoir choisi un thème fondamental pour l'avenir du continent. Ces quatre semaines d'intense débat académique et d'échanges entre lauréats, d'une part, puis entre personnes ressources et lauréats, d'autre part, auront sans aucun doute immensément contribué à la production de connaissances en Afrique, une des missions durables du CODESRIA.

Pour les universitaires africains souvent obligés de se tourner vers l'étranger pour assouvir leur soif d'excellence académique, il est agréable de constater que le CODESRIA offre un excellent environnement pour un discours intellectuel sérieux comparable à ceux en cours dans d'autres parties du monde. Toutes les infrastructures nécessaires étaient mises à la disposition des lauréats : service d'interprétation simultanée, de documentation, photocopies, bibliothèque, transport, etc. Il est à es-

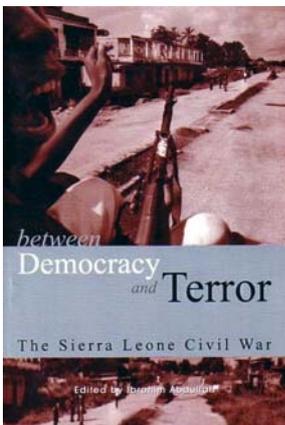
pérer que ces infrastructures seront consolidées dans les années à venir, afin que le CODESRIA devienne un lieu privilégié pour les jeunes chercheurs sérieux refusant de quitter le continent à la recherche de « prairies plus vertes ». Ces excellents services n'auraient bien entendu pas eu le même impact, sans la chaleur et la compréhension du personnel du CODESRIA. Les sourires sur les visages de tous les membres du personnel (le côté humain du CODESRIA) avec qui les lauréats, personnes ressources et le Directeur sont entrés en contact ont fait que ces quatre semaines ont semblé n'être que sept jours.

Il est à espérer que le prochain Institut, ainsi que le thème de ce dernier seront annoncés très tôt, au cours de l'année nouvelle, afin que toutes les candidatures et propositions puissent être passées au peigne fin. Ainsi, les lauréats, personnes ressources et Directeur pourront être avertis à temps et pourront procéder aux formalités nécessaires, afin de pouvoir prendre congé de leurs institutions respectives, avant de se rendre à Dakar. Enfin, je remercie très sincèrement le CODESRIA, pour m'avoir permis de participer à une expérience académique si enrichissante. Bravo !

Bibliographie

1. P. Lamptey et al. (2002), "Facing the HIV/AIDS Pandemic", Population Bulletin, Vol.57, N0.3; . Mann, J and Tarantola D (eds.)(1996), Aids in the World II:Global Dimensions, Social Roots and Responses, New York: Oxford University Press, and UNAIDS (2000), Report on the Global HIV/AIDS Epidemic, Geneva, June
2. P. Lamptey et al, op. cit; and Glen Williams, Amand Milligan and Tom Odemwingie (1997), A Common Cause: Young People, Sexuality and HIV/AIDS in Three African Countries, (ACTIONAID and UNAIDS).
3. P. Lamptey et al. op. cit.
4. UNAIDS, op.cit. and P. Lamptey et al. op.cit.

VIENT DE PARAÎTRE



Between Democracy and Terror: The Sierra Leone Civil War

Sous la direction de Ibrahim Abdullah

2004 273p.

ISBN: 2-86978-123-7

Prix: US\$25.00/ •25.00 / £20.00 / 10 000 FCFA

VIH/Sida

Les Sciences humaines et les politiques sur le VIH/Sida en Afrique

Résumé

Il est de notoriété publique que le profil de l'infection au VIH en Afrique subsaharienne est très différent du profil de l'infection au VIH dans les pays développés du Nord. Le présent document examine les forces et les faiblesses des trois principales explications de cette différence : l'explication culturelle, l'explication liée à la dépendance et l'explication liée au choix rationnel. À notre avis, ces trois explications présentent de sérieuses lacunes. L'explication culturelle ne prend pas en compte la diversité des cultures africaines et les grandes différences entre les comportements sexuels des africains dans différents pays et groupes ethniques. Cette explication a également tendance à rendre les femmes africaines responsables du VIH/Sida. L'explication liée à la dépendance est trop focalisée sur le fonctionnement du système mondial, met trop l'accent sur la pauvreté et ignore la dynamique interne dans les différents pays de l'Afrique subsaharienne. L'explication liée au choix rationnel sous-estime l'importance de l'émotion et de l'habitude dans le comportement sexuel des êtres humains. Toutefois, la recherche et le débat sur les sciences humaines ont contribué à ce que les valeurs morales soient prises en compte, ne fût-ce que de façon marginale, dans la formulation des politiques de lutte contre le Sida en Afrique subsaharienne. La recherche en Sciences humaines montre que tout le monde court le risque d'être infecté et que la situation va s'aggraver si des efforts soutenus ne sont pas déployés pour lutter contre le Sida. Le débat sur les Sciences humaines a permis que les malades soient perçus comme des victimes et non comme des vecteurs. Les politiques de lutte contre le Sida en Afrique ont oscillé entre les efforts pour circonscrire l'espace occupé par les malades et les malades potentiels et leur traitement compatissant. Nous pensons que les politiques qui ne mettent pas l'accent sur cette tendance à circonscrire sont plus judicieuses. Toutefois, pour que ces politiques soient couronnées de succès, il est nécessaire de trouver des solutions aux problèmes qui font de l'Afrique le continent le plus frappé par le Sida. Pour réaliser des progrès notables dans la lutte contre le VIH/Sida, il faut au préalable s'impliquer sérieusement dans la recherche des solutions aux problèmes de la pauvreté, de l'inégalité et du sous-développement.

Présentation du profil de l'infection au VIH en Afrique

Les derniers chiffres publiés par les Nations Unies et l'Onusida révèlent que l'Afrique subsaharienne demeure de loin la région du monde la plus touchée par le VIH/Sida. Il est également de notoriété publique que les types d'infection au VIH en Afrique subsaharienne sont différents de ceux de la plupart des autres régions du monde. En Afrique subsaharienne, comme dans des régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, les rapports hétérosexuels constituent le principal mode de transmission. Par ailleurs le ratio hommes-femmes est défavorable à ces dernières et les taux de prévalence sont globalement élevés. En revanche, dans d'autres régions du monde, les principaux modes de transmission sont les rapports homosexuels et la consommation de la drogue par voie intraveineuse. Dans ces régions le ratio hommes-femmes est nettement favorable aux femmes, tandis que globalement, les taux de prévalence oscillent entre le taux bas et le taux moyen.

Il existe trois principales explications pour la différence du profil de l'infection

Pemplenani Mufune
Département de Sociologie
Université de Namibie

au VIH en Afrique : l'explication culturelle, l'explication liée à la dépendance et l'explication liée au choix rationnel. L'explication culturelle, telle que proposée par Caldwell et Caldwell (1996), souligne que les modes de transmission du VIH en Afrique sont différents de ceux de la plupart des autres régions en raison de l'intensité et non du type d'activité sexuelle. Caldwell, Caldwell et Quiggins (1989) ont procédé à une revue approfondie de la littérature anthropologique et connexe sur le comportement sexuel des africains et ont imputé la propagation rapide par voie hétérosexuelle du VIH en Afrique à ce qu'ils ont considéré comme la permissivité sexuelle qui caractérise la plupart des sociétés africaines. Selon eux, les africains n'ont pas de valeurs morales et de contraintes institutionnelles concernant la sexualité et ont une attitude plus permissive par rapport aux relations sexuelles avec de nombreux partenaires ou en dehors du mariage. Pour expliquer le ratio déséquilibré hommes-femmes en

Afrique subsaharienne, ils déclarent ce qui suit :

[a] Il existe une attitude pragmatique en Afrique par rapport à la [sexualité des femmes], avec une assez grande permissivité dans les liaisons conjugales qui ne sont pas trop affichées, et un certain degré de tolérance incarné par l'idée selon laquelle les relations extraconjugales ne constituent pas le paroxysme du péché et ne doivent généralement pas être sévèrement punies' (189).

Par ailleurs, Caldwell, Caldwell et Quiggins soulignent que la "société africaine reconnaît comme phénomènes distincts les petites amies, maîtresses [et] épouses extérieures et de longue date... qui, dans les zones urbaines, jouent en partie le rôle de partenaires parallèles aux épouses polygynes" (Caldwell et autres, 1989 : 189). Odebiyi et Vivekananda (1991) sont d'accord sur le principe, mais imputent le profil de l'infection en Afrique subsaharienne à des facteurs culturels tels que la polygamie, qui pousse les femmes à rechercher la satisfaction sexuelle en dehors du mariage, et la grande importance accordée aux enfants dans la culture africaine, ce qui amène les

gens à ne pas être sélectifs dans leur activité sexuelle.

Toutefois, dans une étude randomisée sur l'attitude des jeunes par rapport à un comportement sexuel à risque, Mufune et autres (1993) ont constaté qu'en Zambie, certains groupes de jeunes ne sont pas favorables aux rapports sexuels extraconjugaux ou avec de nombreux partenaires. Par ailleurs, dans le cadre de l'analyse des enquêtes démographiques et de santé réalisées dans sept pays africains, Gage-Brown et Meekers (1993) révèlent que le pourcentage d'adolescents célibataires ayant déjà eu des rapports sexuels varie énormément d'un pays à l'autre. L'activité sexuelle préconjugale s'est révélée pratiquement inexistante dans des pays tels que le Burundi où seulement environ 4% des femmes n'ayant jamais été mariées avaient eu des relations sexuelles ; en revanche, l'activité sexuelle s'est révélée très intense au Botswana où plus de 75% des femmes n'ayant jamais été mariées et dont l'âge allait de 15 à 24 ans ont déjà eu une expérience sexuelle. Les faits semblent étayer la thèse de Le Blanc et autres (1991).

Ils [Caldwell et ses partisans] estiment que la dépravation sexuelle, surtout chez les femmes, est la norme en Afrique, et que le « manque de contrôle » de la sexualité des femmes est le principal vecteur de l'épidémie du Sida dans cette région. Nous pensons en revanche que le comportement sexuel des femmes est soumis à une forte réglementation sociale et que les normes sont très différentes d'une société africaine à l'autre (501).

Il est aussi évident que l'étude de Caldwell était basée sur des méthodes documentaires non représentatives. Les documents rédigés pendant la période coloniale comportaient des préjugés et leur fiabilité est limitée, car ils représentaient des stéréotypes sur le comportement sexuel des africains à cette époque.

... au 19^{ème} siècle, un certain nombre de récits fortement ethnocentriques, sensationnels et moralisateurs sur le comportement sexuel des « indigènes » ont été rédigés par des explorateurs, des aventuriers, des missionnaires et des anthropologues amateurs qui essaient de choquer et peut-être émoustiller le lecteur, ou de montrer que les africains avaient une libido démesurée ou n'avaient pas de restrictions morales (Green, 1994:95).

Pendant la première partie du vingtième siècle, la situation n'était pas bien

meilleure. L'idée selon laquelle, comparée aux normes mondiales, les relations sexuelles extraconjugales sont très intenses en Afrique, correspond à ce genre de stéréotypes.

Contrairement à l'explication culturelle de Caldwell et autres, le modèle lié à la dépendance postule que le VIH/Sida en Afrique ne peut être compris que dans le contexte plus global des inégalités économiques à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Schoepf déclarait déjà en 1988 que la propagation du VIH est provoquée par les structures politiques, économiques et sociales internationales et par les actions des individus et groupes intervenant à divers niveaux de ce système historique. En se basant sur la Théorie de la dépendance et des systèmes mondiaux, Hunt (1989) a justifié la propagation du VIH en partant du postulat selon lequel les villes sont les lieux qui offrent la plupart des emplois en Afrique. Ainsi, la pauvreté en zone rurale pousse les populations à chercher des emplois dans les villes. La propagation du VIH a également suivi cet itinéraire. Les personnes ayant émigré vers la ville, vivant loin de leurs épouses, se tournent vers les prostituées, favorisant ainsi la propagation rapide des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH. Ces émigrés retournent de temps en temps vers leurs villages et y propagent le VIH. Dans le même ordre d'idées, Hunt s'est rendu compte que les infections au VIH étaient plus courantes – et sont apparues pour la première fois – dans des zones de fortes concentrations de travailleurs migrants. Ce n'est pas un hasard si, «notamment dans les grandes villes et sur les principaux axes routiers, le taux de prévalence du Sida est beaucoup plus important que dans des environnements semblables en Europe et en Amérique du Nord» (Philipson et Posner, 1995: 836). Selon Hunt, les lieux d'origine des travailleurs migrants connaissent un taux d'infection au VIH plus élevé que dans les zones qui ne sont pas des réserves de travailleurs.

La pauvreté, dont sont particulièrement victimes les femmes africaines, limite également le choix en termes de fécondité et d'activité sexuelle. Les femmes ont moins accès au bétail et à la terre (les deux sources de richesse traditionnelles), ainsi qu'à l'éducation et au marché du travail. Ainsi, les hommes ont plus accès au peu d'emplois disponibles et aux activités génératrices de revenus. Les femmes dépendent par conséquent généralement des hommes pour leur subsistance. Pour la plupart des

femmes, le mariage et le sexe sont les principaux moyens d'avoir accès aux ressources. Pour les jeunes femmes célibataires, l'activité sexuelle peut constituer le seul moyen d'avoir accès aux ressources. Inversement, les hommes pensent qu'ils ont le droit de solliciter des rapports sexuels auprès de leurs épouses et de leurs partenaires chaque fois qu'ils le veulent.

La structure sociale de la pauvreté est associée à la migration. Le chômage, la pauvreté et le sous-développement des districts ruraux peuplés sont les facteurs qui poussent les individus et les groupes d'individus à émigrer pour chercher des emplois. Toutefois, la plupart des travailleurs migrants gardent le contact avec leur lieu d'origine. Nombre d'entre eux laissent leur épouse au village, ce qui s'explique traditionnellement par le fait que les salaires de ces travailleurs sont insuffisants pour subvenir aux besoins de leurs familles dans les villes où ils travaillent. De plus, pendant la période coloniale, seuls les hommes avaient le droit de se déplacer pour chercher un emploi, et les logements des travailleurs migrants n'étaient pas conçus pour héberger des familles. Nombre de travailleurs migrants voulaient (et veulent toujours) posséder la terre dans leur village, et c'est les femmes qui peuvent, par leur présence physique, sécuriser ces ressources pour eux. Cela est très important pour les travailleurs migrants car leurs emplois ne bénéficient que d'une faible sécurité sociale. Leurs salaires sont généralement bas et ils peuvent être licenciés à tout moment. Toutefois, la migration signifie que les couples sont séparés pendant beaucoup de temps. Aussi les relations sexuelles extraconjugales, souvent occasionnelles, sont courantes dans les villes d'accueil. Par ailleurs, les travailleurs migrants ayant des emplois faiblement rémunérés ont généralement un faible niveau d'instruction. Par conséquent, nombre d'entre eux connaissent très peu la santé reproductive et ont un accès très limité aux informations qui leur permettraient de prendre la décision d'avoir des rapports sexuels protégés. En outre, les liens entre la pauvreté, la migration et le pouvoir dans l'Afrique sous-développée existent comme modèles de comportement stables et permanents impliquant les uns avec les autres au niveau interpersonnel. Ils pourraient ne pas être entièrement ouverts à la réflexion, à la critique et aux décisions d'accepter ou de refuser.

Si le point faible du modèle d'explication culturelle est sa focalisation exclusive sur les facteurs internes pour expliquer les modes d'infection au VIH, le point faible du modèle développement/sous-développement est plutôt qu'il néglige ces facteurs internes. Selon ce modèle, les modes d'infection au VIH sont déterminés par la place de l'Afrique dans le système économique mondial. Le comportement des individus n'est pas pris en compte. En revanche, une trop grande importance est accordée au lien entre le VIH/Sida et la pauvreté. Par exemple, l'un des pays les plus touchés par l'épidémie du Sida est le Botswana, et pourtant l'économie de ce pays a connu l'une des croissances les plus rapides au monde au cours des deux dernières décennies. De plus, dans tous les pays de l'Afrique australe, le taux de prévalence du VIH/Sida est au moins aussi important chez les personnes instruites et aisées que chez les pauvres.

Pour éviter les lacunes des modèles culturels et de dépendance, Philipson et Posner (1995) proposent le modèle du choix rationnel (RCM). L'explication liée au choix rationnel est basée sur une série de suppositions sur le comportement humain et selon lesquelles l'action sociale est perçue comme l'ensemble des individus qui essaient de maximiser leurs intérêts par le calcul des coûts et des profits. Par conséquent, le comportement reflète une évaluation rationnelle de l'intérêt personnel. Pour Philipson et Posner, le RCM est la clé pour comprendre tous les phénomènes humains, y compris le sexe. Pour expliquer la propagation du VIH, nous devons essayer de savoir comment les choix rationnels des individus influencent les décisions personnelles concernant la participation à des activités sexuelles à risque. Selon Philipson et Posner, trois facteurs expliquent les modes de prévalence du VIH en Afrique subsaharienne: la nature et la taille des groupes à haut risque au sein de la population (par exemple la forte prévalence de la prostitution et de l'activité sexuelle dans un cadre non monogamique), la forte prévalence des IST qui en est la conséquence et les coûts réels des préservatifs dans le contexte africain. En ce qui concerne les groupes à haut risque, Philipson et Posner conviennent avec Caldwell et autres (1989) que la prostitution féminine est plus élevée en Afrique qu'en Amérique et en Europe mais l'expliquent par des facteurs économiques et non culturels. Etant donné que les fléaux que sont

le chômage et la pauvreté frappent davantage leur continent que les autres, les hommes africains n'ont pas les moyens d'entretenir des épouses et se rabattent par conséquent sur des prostituées. La pauvreté encourage la migration qui entraîne à son tour la hausse de la demande de prostitution. C'est aussi le cas de la polygynie et des coutumes qui ont pour conséquence l'abstinence conjugale.

Les prostituées sont une des principales sources d'infection en Afrique. La pandémie du Sida a réduit le prix nominal de la prostitution (qui est très rigide, car les prostituées africaines n'ont pas la possibilité de bénéficier de revenus parallèles), et par conséquent "l'intensité de l'activité sexuelle potentiellement infectieuse des prostituées ne s'est pas estompée à cause du risque plus élevé de l'infection" (Philipson et Posner, 1995: 839). De même, l'implication des femmes dans des relations occasionnelles et non monogamiques ne change pas, et l'intensité de leur activité sexuelle est aussi restée la même. Par ailleurs, étant donné que le taux d'infection est très élevé chez les Africaines prostituées ou impliquées dans des relations non monogamiques, l'incitation en faveur d'une activité sexuelle plus saine est faible: "Plus il est probable qu'on soit déjà infecté, moins importants sont les avantages de rapports sexuels protégés" (Philipson et Posner, 1995: 842). La demande de rapports sexuels protégés est davantage réduite par le bas niveau d'instruction et les conceptions erronées qui déforment les perceptions des risques courus en s'engageant dans des activités sexuelles occasionnelles et de l'efficacité d'une activité sexuelle saine. La baisse de l'espérance de vie réduit également les avantages perçus des rapports sexuels protégés; le nombre d'années de vie pouvant être perdues à cause de l'infection au VIH a moins de valeur que dans des régions où l'espérance de vie est élevée. Pour ce qui est des préservatifs, Philipson et Posner déclarent que leur coût réel est plus élevé en Afrique qu'ailleurs. La mauvaise répartition des infrastructures rend incertaine l'approvisionnement en préservatifs en Afrique, notamment dans les zones rurales. Plus important encore, les préservatifs sont très coûteux en termes de dépenses "sacrifiées". Dans la plus grande partie de l'Afrique, l'achat de préservatifs représente plus de deux heures de travail (à supposer qu'on ait un emploi). Ainsi, les africains ne bénéficient pas de ce que les Nations Unies appellent l'ac-

cès direct et facile aux préservatifs. Pour beaucoup d'entre eux, l'achat de préservatifs entraîne l'obligation de sacrifier la jouissance d'autres biens et services. Par conséquent, la demande souhaitée de préservatifs (et par extrapolation, d'une activité sexuelle plus saine) est bien plus faible en Afrique.

Comme Philipson et Posner semblent le constater, le modèle du choix rationnel est un procédé heuristique: un mécanisme simplificateur dont l'objectif est d'améliorer la compréhension et l'explication. Toutefois, lorsque tout le comportement humain est perçu comme étant rationnel ou contribuant à la maximisation de l'intérêt personnel, c'est qu'il se pose un grave problème. Comme le souligne Arrow (1987), les gens agissent souvent sans réfléchir ou simplement par habitude. Nombre des actes que nous posons sont non seulement non rationnels mais peuvent être irrationnels. Nous agissons par impulsion et par émotion au moins autant que sur la base de la raison. Le Sida est surtout une maladie sexuellement transmissible en Afrique, et aucun comportement n'est plus favorable à l'émotion et à l'habitude que l'activité sexuelle. Par exemple, il semble très peu probable que quelqu'un prenne en compte le problème de l'espérance de vie lorsqu'il recherche des rencontres sexuelles:

L'optimisation des profits qui est implicite dans le modèle calculateur de la rationalité est erronée parce qu'elle ne prend pas suffisamment en compte la dimension temporelle qui caractérise l'action quotidienne. Le risque d'infection peut être moins important que la pertinence immédiate et urgente du plaisir sexuel car les risques redoutés (par exemple le rejet, la perte de revenus, la méfiance) ont plus d'effet que le risque plus abstrait de la mort dans l'avenir (Hugues et Malila, 1996: 9).

Par ailleurs, les habitudes sexuelles sont imprégnées d'une signification symbolique qui, plutôt que le rationnel, pourrait structurer et configurer les expériences sexuelles des individus. En omettant d'intégrer la dimension émotionnelle et traditionnelle (à la Max Weber) dans leur explication du phénomène du Sida en Afrique, Philipson et Posner ont introduit une grosse lacune dans leur raisonnement.

Le modèle du choix rationnel a également un prix. La culture est uniquement évaluée en fonction de sa capacité ou de son incapacité à promouvoir des connaissances, et l'action collective est simplement

perçue comme le total des actions individuelles. Par conséquent, le RCM ne peut pas vraiment expliquer pourquoi en Zambie, au Zimbabwe, au Botswana, au Malawi, en Namibie et en Afrique du Sud, les taux de prévalence du VIH sont supérieurs à 20%, mais nettement inférieurs dans d'autres pays malgré le fait que la réalité (prostitution, relations non monogamiques, coût élevé des préservatifs, forte prévalence des IST) y soit la même. Enfin, le RCM n'explique pas pourquoi les taux de prévalence du VIH en Afrique sont tout simplement élevés. Les partisans de ce modèle avalisent l'explication culturelle selon laquelle la prostitution est la norme en Afrique, mais ne fournissent aucune explication par rapport à cette réalité. L'analyse de Philipson et Posner est incomplète parce qu'elle est basée sur l'idée selon laquelle l'activité sexuelle étant volontaire, les infections le sont aussi par voie de conséquence. Il est pourtant évident que certains groupes dans la société (victimes de viol, mineurs, nouveaux-nés et victimes d'accidents) ne peuvent pas volontairement contrôler le risque d'une infection (Kremer, 2000).

Évolutions des politiques par rapport au VIH/Sida : préalables des Sciences humaines

Nombre de ces idées sociologiques ont inévitablement été intégrées dans les politiques de lutte contre le Sida en Afrique subsaharienne, bien que cela n'ait pas été systématique. Helen Jackson (1996) a souligné que les politiques de lutte contre le Sida en Afrique sont nécessaires pour plusieurs raisons. Premièrement, l'ampleur de l'épidémie nécessite des réactions organisées qui promeuvent des méthodes efficaces pour la combattre. Une politique clairement définie est nécessaire pour contribuer au changement de comportement qui pourrait avoir un impact notable sur l'ampleur de l'épidémie. Par ailleurs, le VIH/Sida est indissociable d'un sentiment de honte. Les personnes infectées et celles considérées comme courant un grand risque de l'être sont victimes d'une grande discrimination. Ce type de discrimination constitue une violation ou une atteinte aux droits humains fondamentaux de certains groupes de personnes dans la société. Un engagement politique est nécessaire pour sauvegarder ces droits tant pour des raisons éthiques que dans le cadre de la stratégie de lutte contre le VIH. Enfin, une action politique est aussi nécessaire pour faire face aux coûts croissants liés à la

maladie, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

En général, les politiques de lutte contre le Sida sont formulées autour de deux axes: moralisme/pragmatisme et coercition/compassion. Ces concepts reflètent les différents intérêts et points de vue existant dans la société. L'axe coercition/compassion oppose une attitude comportementale mettant l'accent sur la contrainte ou la force à une autre attitude qui, elle, insiste plutôt sur la compréhension des besoins sociaux et des difficultés des personnes vivant avec le VIH/Sida ou des personnes à risque tout en reconnaissant que chaque être humain est une victime potentielle du VIH/Sida. L'axe moralisme/pragmatisme oppose une attitude consistant à présenter certains comportements sexuels comme immoraux à une attitude qui met l'accent sur le faisable et non sur l'idéal.

Ainsi, quatre approches globales émanent de ces deux axes:

1) L'approche qui se trouve entre la coercition et le pragmatisme. Cette approche propose des actions externes pas nécessairement punitives ciblant les personnes vivant avec le VIH et celles perçues comme appartenant à des groupes à haut risque considérés comme dangereux pour la société. Les politiques émanant de cette approche insistent sur la nécessité de circonscrire la maladie associée à une éducation et une prévention pragmatiques.

2) L'approche qui se trouve entre la coercition et le moralisme. La politique proposée ici est punitive contre les personnes vivant avec le VIH et celles considérées comme appartenant à des groupes à haut risque. Il existe un préjugé contre le contrôle institutionnel, les personnes infectées et les membres des groupes à haut risque étant perçus comme "eux", soit l'incarnation du mal dans la société (Vass, 1989). Aussi la mise en quarantaine est-elle proposée et la distribution des préservatifs rejetée au motif qu'elle est contraire à l'éthique. Cette politique met l'accent sur la punition comme exemple pour les autres. Les groupes de chrétiens nés de nouveau de l'Église pentecôtiste constituent la minorité bruyante qui a soutenu cette approche. Certains groupes pensent même que le débat sur les facteurs du risque est prématuré et que les mesures préventives sont inacceptables (Osei-Hwedie et Osei-Hwedie, 1996).

3) L'approche qui se trouve entre le moralisme et la compassion. Ici, la politique rejette au motif qu'ils sont inhumains des

procédés tels que la quarantaine mais rejette également, au motif qu'elles encouragent l'immoralité, des interventions pratiques telles que la distribution des préservatifs et de seringues stérilisées, ainsi que l'éducation sexuelle. Cette approche insiste par conséquent sur une sensibilisation accrue par des prédications qui soulignent ce qui est bon et ce qui est mauvais. Les églises dominantes et les cercles traditionalistes sont les partisans de cette politique.

4) L'approche qui se trouve entre le pragmatisme et la compassion. Ici, le VIH est reconnu comme un danger pour la société, mais le caractère rationnel des contrôles externes est remis en question. C'est à la société qu'échoit la responsabilité de concevoir une méthode de lutte aussi humaine que possible contre la propagation du VIH/Sida. L'objectif visé est une interaction positive entre la société d'une part et les personnes vivant avec le VIH/Sida et les personnes à haut risque d'autre part (Vass, 1989; Osei Hwedie et Osei Hwedie, 1996). Ici, la politique approuve la distribution des préservatifs et des seringues stérilisées, ainsi que l'éducation sexuelle, et rejette catégoriquement la mise en quarantaine et le test obligatoire. Cette approche reconnaît que les gens ne vont pas arrêter les rapports sexuels et met l'accent sur des mesures humaines et pratiques. L'idée sous-jacente est que le VIH est un problème qui existe subjectivement et hypothétiquement en chaque individu.

La plupart des politiques de lutte contre le VIH/Sida en Afrique subsaharienne ont rejeté le moralisme pour des raisons pragmatiques. Même s'il s'avère vrai que le VIH/Sida est la conséquence d'une activité sexuelle "immorale", les décideurs se rendent généralement compte qu'on n'obtiendra jamais un changement de comportement généralisé en prêchant la morale (approche C) ou par des menaces de punition (approche B). Ainsi, les politiques de lutte contre le Sida dans la région sont généralement à cheval entre les approches A et D. Il y a eu de grands défenseurs tant de la politique consistant à circonscrire le VIH combinée à la prévention par le biais de l'éducation que des efforts déployés pour obtenir de bons résultats sans empiéter sur les droits des populations. Les sciences humaines ont fortement contribué à la promotion des approches A et D. Nous pensons que des écrits tels que ceux de Caldwell et autres peuvent justifier les politiques qui combinent les efforts déployés pour circonscrire le VIH avec les activités éducatives

destinées à changer la culture et par conséquent le comportement. Le message de ces auteurs laisse transparaître une volonté de repousser la marée de la permissivité. Le fléau du Sida est imputé à la dépravation sexuelle. En d'autres termes, c'est la société africaine qui est en fin de compte coupable parce qu'elle a fermé les yeux sur la dépravation, ce qui veut à son tour dire que les personnes souffrant du VIH/Sida sont responsables de ce qui leur arrive. Bien qu'ils ne le disent pas, il nous semble que Caldwell et autres ne seraient pas opposés à des mesures telles que la notification obligatoire à un individu du fait qu'il est infecté au VIH, la suppression des clauses de confidentialité et le test obligatoire tant que ces mesures s'accompagnent de l'éducation et d'autres moyens de prévention. La Zambie et le Zimbabwe ont en partie appliqué ces politiques, notamment en ce qui concerne les femmes, qui sont considérées comme celles qui transmettent le Sida aux hommes et qui ont été hissées au rang de vecteurs de la maladie.

En effet, au Zimbabwe, les femmes célibataires vivant en zone urbaine ont été considérées comme des prostituées ou des prostituées potentielles qui doivent être maîtrisées:

“La perception des femmes célibataires des zones urbaines comme des prostituées correspond au Zimbabwe d'aujourd'hui avec les campagnes périodiques de “nettoyage” à Harare au cours desquelles les femmes non accompagnées par des hommes pendant la nuit peuvent être arrêtées si elles ne présentent pas des actes de mariage” (Pateman, 1996: 32).

Les Zimbabwéens ont peut-être copié ces campagnes de nettoyage auprès de la Zambie où, à partir des années 1970, elles constituaient une stratégie régulière de contrôle des femmes célibataires qui affichaient quelque indépendance ou la volonté de contrôler leur sexualité. Les femmes non accompagnées étaient aussi enfermées dans les cellules des commissariats. Au Kenya, aux termes de la Loi sur la santé publique, article 17, seules les femmes peuvent être soumises à un test obligatoire et sont passibles d'une sanction pénale si elles contractent une maladie sexuellement transmissible (Gould, 1993). Au Zimbabwe, Jackson et Pitts (1991) ont constaté que le dépistage du Sida était pratiqué par un grand nombre d'entreprises. Ainsi, 22% des entreprises de leur échantillon procédaient à une forme de dépistage tandis que 40% pensaient que le dépistage pré-emploi était

justifié, même s'il n'était pas prévu par la loi. De même, en Afrique du Sud, la réglementation de 1987 sur la santé a prévu le test obligatoire pour les travailleurs étrangers recrutés et le rapatriement de tous les travailleurs étrangers séropositifs (Jochelson et autres, 1991).

Ceux qui réfléchissent sous l'angle du développement/sous-développement condamnent ces politiques parce que, premièrement, elles rendent les victimes coupables et, deuxièmement, elles soutiennent l'idée selon laquelle les personnes infectées par le VIH sont responsables de ce qui leur arrive. Ce raisonnement détourne l'attention du contexte socio-économique à cause duquel de nombreuses personnes ont beaucoup de mal à éviter l'infection. Il détourne également l'attention du lien entre pauvreté, maladie, impuissance et les inégalités introduites par le colonialisme en Afrique. La dimension développement souligne les pressions psychologiques et sociales liées à l'infection au VIH. Par conséquent, une politique efficace doit gérer les relations de pouvoir et les relations économiques dans la société africaine. Comme mesure à court terme, il serait peut-être prudent de promouvoir les préservatifs, les seringues stérilisées et l'éducation pour des rapports sexuels protégés; mais le test obligatoire, la mise en quarantaine, la notification du partenaire, les lois contre la transmission “volontaire” du VIH et d'autres mesures pour circonscrire ce fléau renforcent simplement un ordre socio-économique inéquitable. À moyen terme, la politique doit se focaliser sur le renforcement des capacités des femmes dans certaines situations. Par exemple, ceux qui travaillent avec les prostituées doivent leur enseigner des techniques de négociation afin qu'elles puissent avoir des rapports sexuels protégés. À long terme, le renforcement des capacités des femmes doit impliquer l'amélioration de leur niveau d'instruction et le renforcement de leur influence économique et politique dans la société.

Les mesures proposées par le RCM sont à cheval entre celles des autres modèles. Ainsi, Philipson et Posner (1995) estiment que l'intervention de l'État a plus de chances d'être efficace en Afrique qu'ailleurs. Aux États-Unis, par exemple, la plupart des gens ont les moyens d'acheter des préservatifs et sont fortement sensibilisés au VIH; aussi les subventions pour les préservatifs et les campagnes de sensibilisation publique ne changent pas grand chose. En revanche, en Afrique, les subventions pour les préservatifs et les cam-

pagnes publiques de sensibilisation sur le VIH/Sida auront un plus grand impact. Par ailleurs, le RCM reconnaît également que les inégalités entre les hommes et les femmes constituent l'une des principales causes de l'infection au VIH et doivent être réduites à long terme. Cela réduirait l'ampleur de la prostitution et renforcerait la capacité des femmes à négocier des rapports sexuels protégés, réduisant par conséquent le taux d'infection au VIH. Toutefois, selon Philipson et Posner, parmi les politiques qui ne peuvent pas fonctionner efficacement en Afrique, figurent le regroupement des prostituées en syndicats ou des lois sur le salaire minimum dans l'activité sexuelle commerciale. Ils estiment que ce type de mesures ne pourraient qu'augmenter les tarifs pratiqués dans la prostitution et impliquer de nombreuses prostituées dans des relations à long terme mais non monogamiques pour obtenir le soutien des hommes. Une autre mesure dont il est peu probable qu'elle soit efficace est la notification obligatoire aux partenaires des personnes vivant avec le VIH/Sida. Cela est dû au fait que les liaisons avec ces partenaires sont éphémères et, étant donné les co-facteurs prévalents, il y a de fortes chances qu'ils aient déjà contracté la maladie.

Conclusion

La recherche et le débat sur les sciences humaines ont permis que le moralisme joue un rôle minimal dans la formulation des politiques de lutte contre le Sida dans la région. La recherche en sciences humaines montre que tous les individus sont exposés au risque et que la situation va empirer si de véritables efforts ne sont pas déployés pour lutter contre le Sida. Le débat sur les sciences humaines a permis que les malades soient considérés comme des victimes et non comme des vecteurs. Les politiques de lutte contre le Sida en Afrique ont oscillé entre les efforts déployés pour circonscrire les victimes et les victimes potentielles et leur traitement compatissant. Il est évident que les politiques qui ne mettent pas l'accent sur la nécessité de circonscrire sont préférables. Toutefois, pour que ces politiques soient efficaces, les problèmes qui font de l'Afrique le continent le plus touché par le Sida doivent être résolus. La pauvreté, l'inégalité et le sous-développement doivent être analysés minutieusement pour réaliser de véritables progrès dans la lutte contre le VIH/Sida. Ainsi, Jochelson et autres (1991) estiment que le taux de transmission du VIH en Afrique du Sud ne peut être réduit que si les réalités sociales qui

le favorisent - travailleurs migrants, situations familiales vulnérables, salaires bas pour les femmes – changent. Il est difficile de ne pas être d'accord avec eux.

Toutefois, les trois principales explications de la pandémie du Sida sur la base des sciences humaines présentent de sérieuses lacunes. L'explication culturelle n'est pas adéquate. Il n'existe pas une culture africaine, et il y a par conséquent une grande diversité de pratiques sexuelles chez les africains dans différents pays. L'approche culturelle comporte des préjugés sexistes, avec l'idée selon laquelle la dépravation sexuelle chez les femmes est la clé pour comprendre le Sida en Afrique. L'approche RCM ne prend pas au sérieux le point de vue de Schutz (1973) selon lequel les êtres humains sont des acteurs phénoménologiques qui agissent sur la base de l'ici et maintenant. Ce raisonnement pourrait être plus utile pour comprendre le Sida que le modèle calculateur de la rationalité, étant donné que peu de comportements humains sont aussi favorables à l'habitude et à l'émotion que l'activité sexuelle. Le modèle de la dépendance est trop focalisé sur le fonctionnement du système mondial, met trop l'accent sur la pauvreté et néglige la dynamique interne des différents pays de l'Afrique subsaharienne.

Bibliographie

Arrow, K., 1987, 'Rationality [of Self and Others]', in R Horgath and M Reder, eds., *Rational Choice: The Contrast between Economics and Psychology*, Chicago: University of Chicago Press.

Caldwell, J., Caldwell P. and Quiggins, P., 1989, 'The Social Context of Aids in Sub-Saharan Africa', *Population and Development Review*, Vol. 15, No. 2, pp.185-234.

Caldwell, J. Caldwell, P., 1996, 'The African Aids Epidemic', *Scientific American*, Vol. 274, No. 3, pp. 62-68.

Gage-Brown, A and Meekers, D., 'Sex, Contraception and Childbearing before Marriage in Sub-Saharan Africa',

International Family Planning Perspectives, Vol. 19, No. 1, pp. ?.

Gould, P., 1993, *The Slow Plague*. Oxford: Blackwell.

Green, E., 1994, *Aids and STDs in Africa*, Boulder, Colorado: Westview Press.

Hughes, S. and Malila, I., 1996, *Messages from the Urban Environment: The Social Construction of HIV/Aids in Botswana*, Paper presented at the Nineteenth SAUSSC Conference, Mmabatho, South Africa. 1-6th December.

Hunt, C., 1989, 'Migrant Labour and Sexually Transmitted Disease: Aids in Africa', *Journal of Health and Social Behaviour*, Vol. 30, No. 4, pp 353-373.

Jackson, H. and Pitts, M., 1991, 'Company Policy on Aids in Zimbabwe', *Journal of Social Development in Africa*, Vol. 6, No. 2, pp. 53-70.

Jackson, H., 1996, *National Policy and HIV/Aids in Zimbabwe: Rationale, Process and Issues*, Paper Presented at the Nineteenth SAUSSC Conference, Mmabatho, South Africa. 1-6th December.

Jochelson, K., Mothibeli, M. and Leger, J., 1991, 'Human Immunodeficiency Virus and Migrant La-

bour in South Africa', *International Journal of Health Services*, Vol 21, No. 1, pp 157-173.

Le Blanc, M., Meintel, D. and Piché, V., 1991, 'The African Sexual System: Comment on Caldwell et al', *Population and Development Review*, Vol. 17, No. 3, pp. 497-505.

Mufune, P., Mwansa, L., and Osei-Hwedie, K., 1993, 'Attitudes Towards Risky Sexual Behaviour and Reactions towards People Infected with HIV among Zambian Students', *International Family Planning Perspectives*, Vol. 19, No. 1, pp. ?.

Odebiyi, A., and Vivekananda, F., 1991, 'Aids in Third World Countries: Africa – What are the Alternatives?', *Scandinavian Journal of Development Alternatives*, Vol. 10, No. 1/2, pp. 91-99.

Osei-Hwedie, B and Osei-Hwedie, K., 1996, *The Social Context of HIV/Aids Policy in Southern Africa: Some Emerging Issues* Paper Presented at the Nineteenth SAUSSC Conference, Mmabatho, South Africa. 1-6th December.

Pateman, R., 1996, *Racialised and Gendered Identities at a Teachers Training College in Zimbabwe*, Paper delivered at the SASA Congress. Durban, South Africa, July.

Philipson, T and Posner, R., 1995, 'On the Microeconomics of Aids in Africa', *Population and Development Review*, Vol. 21, No. 4, pp. 835-848.

Schoepf, B., 1992, 'Women at Risk: Case Studies from Zaire', in Herdt, G. and Lindenbaum, S.,

Analyse du VIH/Sida en Afrique : approche basée sur le mode de vie et les classes sociales

Berhane Berhe Araia
Département de Sociologie
University of North Carolina
Chapel Hill

Résumé

Les recherches sur le VIH/Sida basées sur les Sciences sociales ont jusqu'ici fait une part belle excessive aux aspects comportementaux socioculturels susceptibles d'être trompeurs et de déformer la réalité. Une analyse de tous les travaux relatifs au VIH/Sida en Afrique subsaharienne révèle que la difficulté est largement due à l'absence d'une approche intégrée, qui tient en même temps compte des différents niveaux de la vie sociale et de la chronologie des événements survenant au sein des tranches d'âge des individus et des époques. Dans le présent article, nous prônons une approche qui se base sur le mode de vie. Elle suppose que l'interaction entre la culture et le comportement de l'individu, est influencée par la situation historique, les rapports sociaux et les différentes étapes de la vie des individus et des groupes. Nous proposons par conséquent un modèle de recherche sur le VIH/Sida basé sur cette perspective, tout en soutenant une approche à plusieurs paliers basée sur les informations démographiques et sanitaires disponibles. Nous présenterons quelques exemples illustrant la manière dont cette approche peut être mise en œuvre. En conclusion, nous proposons une recherche comparée sur le VIH/Sida en Afrique.

État de la recherche sur le VIH/ Sida en Afrique

Le Sida se propage à un taux alarmant en Afrique subsaharienne et au sein de toutes les couches de la société. Cependant, nous ne disposons toujours pas de données théoriques ou méthodologiques complètes pour nous permettre de comprendre les mécanismes de transmission, de répartition et d'impact de cette pandémie au sein des structures et des rapports sociaux. Les études sur le VIH/ Sida se sont pour la plupart inspirées essentiellement des données biomédicales et on insisté sur des groupes à risque précis. Ce qui a eu pour conséquence de rendre difficile toute généralisation et toute compréhension des structures et de la dynamique de cette épidémie sur une plus grande échelle. De plus, les études basées au niveau de l'individu ont prédominé, étant donné qu'elles servent de base à plusieurs programmes tels que les campagnes en faveur des rapports sexuels protégés. Decosas (2002) soutient que les analyses qui réduisent au niveau individuel les causes du VIH/Sida prédominent toujours en Afrique, à cause des intérêts commerciaux des secteurs pharmaceutique et biotechnique. D'autres études ont tenté de tirer des conclusions à partir des corrélations régionales entre les différents comportements et la prévalence du VIH. Seulement, ces études se basent essentiellement sur des informations générales et les concepts très peu opérationnels, ce qui rend leurs conclusions peu convaincantes d'un point de vue causal.

Dès les premières phases de la pandémie, la maladie fut géographiquement circonscrite à certaines régions partageant les mêmes pratiques socioculturelles, ce qui amena certains spécialistes des sciences sociales à avancer des arguments de cause à effet sur les bases du rapport entre les pratiques socioculturelles et les taux élevés de prévalence du VIH. Ainsi par exemple, Caldwell et autres essaient d'expliquer le taux de prévalence élevé des capitales de la « ceinture de l'incircision » de l'Est de l'Afrique Australe et de l'Afrique Orientale par le fait que les principales ethnies de ces régions ne pratiquent pas la circoncision (Caldwell et al. 1989 ; Caldwell et Caldwell, 1993). Sur la base de ce rapprochement, ils ont placé la culture au centre des mécanismes de cause à effet du VIH/Sida. Pour étayer ce lien, ils sont partis de certaines études ethnographiques démontrant que les croyances sur des questions telles que la sexualité et la virginité

influencent les taux de prévalence au sein de la plupart des sociétés africaines. Leur argument central est la nécessité de comprendre les sociétés subsahariennes et le rôle des rapports sexuels au sein de celles-ci. Ils reconnaissent les facteurs de risque tels que la vie en milieu urbain, la multiplicité des partenaires et l'existence de lésions génitales, mais ils omettent d'établir un lien entre les facteurs socioculturels et le comportement individuel. Leur problème se situe à la fois au niveau des informations dont ils disposent et de l'exploitation qu'ils en font.

L'un des problèmes évidents est l'utilisation d'ethnographies culturelles rédigées il y a des décennies pour expliquer des phénomènes contemporains. L'utilisation des pratiques culturelles élémentaires comme preuve revient à méconnaître la dynamique des transformations culturelles. Dans un continent en pleine mutation sociale sur le plan de l'urbanisation et de la diffusion de la culture, considérer les traditions comme éléments de prédestination au risque du VIH/Sida pose un certain nombre de problèmes. Lorsque l'on note que la maladie est beaucoup plus présente dans les villes et le long des voies de communication, les arguments reposant sur la culture doivent être considérés avec encore plus de recul. Au lieu de s'appesantir sur les traditions, il serait plus utile d'examiner plutôt les nouvelles orientations culturelles et les nouvelles visions du monde dans les villes par exemple. D'une manière générale l'attention accordée au fait culturel a été à l'origine d'associations plus larges et à un usage de descriptions plus englobantes des idées et comportements relevés au sein des sociétés africaines (lockwood, 1995).

Bien évidemment, les facteurs socioculturels influencent les pratiques sexuelles et exposent davantage certains groupes à l'infection au VIH. Le comportement joue un rôle majeur lorsqu'il s'agit de déterminer le risque d'infection que court chaque individu. Onusida (1999) soutient qu'il faut tenir compte des facteurs socioculturels dans la mesure où des comportements complexes tels que les rapports sexuels s'expriment dans le même contexte. Certaines pratiques culturelles peuvent avoir une interaction directe avec le mécanisme biomédical de transmission de la maladie (par exemple la non-circoncision), mais la plupart affectent de manière indirecte les probabilités individuelles d'infection; elles influencent les attitudes et prédispositions en faveur de

comportements plus responsables ou plus dangereux. Cependant, les mécanismes qui associent les facteurs socioculturels à l'infection du VIH/Sida sont si complexes et tributaires de tellement de facteurs à divers niveaux de la structure sociale qu'il convient d'adopter une approche très prudente.

S'agissant de la circoncision par exemple, les résultats de Caldwell et Caldwell (1993) peuvent tout simplement être écartés pour leur inexactitude, car la maladie s'est propagée bien au nord-est et au sud-ouest de la ceinture de départ. Bien plus, leur approche se fonde sur des arguments généraux pour prévoir les comportements individuels. Cependant, en plus des associations au niveau régional, le lien entre la non-circoncision et la prévalence du VIH rejoint les études des cas cliniques (Bongaarts, 1999) et les études comparées limitées au niveau individuel et menées dans les villes du Kenya et de la Zambie en Afrique de l'Est, et du Cameroun et du Bénin en Afrique de l'Ouest (Onusida, 1996). Toutefois, le rapport entre la circoncision mâle et la prévalence du VIH n'est ni constant, ni définitif, bien que la circoncision soit physiquement liée au risque d'infection au VIH. D'après les recherches, les conséquences de la circoncision ne sont pas les mêmes pour toutes les tranches d'âge. Une étude menée par Kelly et al., (1998) en zone rurale ougandaise a démontré qu'une faible prévalence du VIH-1 était le fait de la circoncision pré-pubertaire au sein des groupes, que ce soit du point de vue de l'éducation, de l'ethnie ou de la religion. Par contre, la circoncision pratiquée après l'âge de 20 ans ne conférerait guère une plus grande protection. Cette étude conseille de prendre en compte à la fois l'âge à la circoncision et les raisons de cette opération. Cela prouve que le moment de la survenue des événements est capital pour la compréhension des conséquences d'un fait culturel donné. Si une pratique touchant aussi directement à la physiologie de l'infection au VIH/Sida peut varier tant avec l'âge, il faudrait s'attendre à de plus grands écarts et à une plus grande imprévisibilité lorsqu'entrent en jeu des facteurs socioculturels moins directs.

Par ailleurs, les rapports entre le VIH/Sida et les structures socioculturelles ne sont pas unilatéraux. La pandémie modifie les structures socioculturelles. Du point de vue de l'intervention, il est primordial de modifier les attitudes et les pratiques qui favorisent des comportements à risque. La

culture joue par conséquent un rôle central dans l'adoption de comportements sexuels responsables, étant donné que l'usage des préservatifs par exemple a un lien très étroit avec les faibles taux d'infection. Une enquête menée en Ouganda par l'Onusida (1999c) a révélé un lien direct entre la baisse du taux de prévalence du VIH en zones urbaines et les données sur le comportement illustrant l'adoption de plus en plus marquée d'habitudes sexuelles responsables. D'autre part, le préservatif est peu utilisé à la fois dans les zones à haute et à faible prévalence du VIH (Philipson et Posner, 1996). En dépit du rôle évident des facteurs socio-économiques dans le recours persistant aux pratiques sexuelles à risques, d'autres facteurs expliquent également l'adoption de pratiques sexuelles responsables. Philipson et Posner (1996 :837) soutiennent que la longue période d'incubation de la maladie empêche de vite percevoir son caractère dangereux et la manière de l'éviter. Le manque d'éducation fait le lit de fausses idées sur la maladie et la faible espérance de vie des adultes réduit les coûts prévus. L'on peut également affirmer que dans les zones de conflit caractérisées de par des mouvements de populations, les avantages des comportements sexuels responsables sont moins importants que lorsque la population est stable avec une espérance de vie élevée. Bien plus, lorsque l'infection au VIH se généralise au sein d'une population et que l'on ne procède pas à de vastes campagnes de dépistage pour permettre à chacun de connaître son statut sérologique, il y a régression des avantages des comportements sexuels responsables. En fait, les femmes qui se croient déjà infectées ont tendance à s'abandonner elles-mêmes à la prostitution (Philipson et Posner, 1996: 842). Il apparaît par conséquent qu'il existe de nombreux facteurs qui empêchent d'adopter des comportements sexuels responsables. En clair, au delà des connaissances et des informations sur la transmission et les moyens de protection contre le VIH/Sida, la capacité d'un individu à adopter résolument et effectivement des comportements qui réduisent le risque d'infection dépend d'un large éventail de facteurs socio-économiques complexes (Clatts. 1995).

Ces facteurs conditionnent l'action des individus sur le plan de leur perception du risque, de leur comportement et de leurs décisions. Qu'à cela ne tienne, ces facteurs macro-structurels ont des effets

différents, compte tenu de l'âge des personnes en question, de leurs réseaux et rapports sociaux, des caractéristiques de leur tranche d'âge et de l'histoire de la société auxquelles appartiennent ces individus. En conclusion, les facteurs structurels et culturels affectent la conception et le comportement des individus, mais de manières très différentes, selon divers facteurs. Ce sont les interactions entre ces différents facteurs à des niveaux variés de la vie sociale qui mènent à des différents résultats en ce qui concerne l'attitude face au risque. Le problème revient à pouvoir analyser en même temps tous ces facteurs afin d'en déterminer les interactions.

Leçons tirées de l'approche basée sur le mode de vie

Le domaine en expansion de la sociologie du mode de vie nous donne une leçon importante dans le sens d'une approche intégrée de l'étude du VIH/Sida en Afrique, et cela de deux manières. Tout d'abord, la sociologie du mode de vie permet de conceptualiser le lien entre les facteurs socioculturels et le risque d'infection au VIH, car elle associe le contexte historique et culturel de la vie d'un individu, le caractère indissociable des vies en société et l'action des individus dans la succession des événements de la vie. Ensuite, la perspective pluridimensionnelle de l'approche basée sur le mode de vie reconnaît la place des individus sur l'échelle des structures sociales, et permet une analyse inter-structurelle des relations de cause à effet.

Cette approche est novatrice en ce qu'elle intègre différentes manières de concevoir le rapport entre la structure sociale et la vie de chaque individu. D'une manière schématique, elle est composée de quatre principes : le principe du cadre et de la période historique, le principe de l'indissociabilité des vies, le principe d'action et le principe du moment (Giele et Elder, 1998). Le dernier principe reconnaît que les vies font partie de différentes cultures et s'intègrent dans diverses périodes de l'histoire mondiale et locale. Le comportement de l'individu est modelé par les périodes et les cadres historiques dans lesquels évolue l'individu au cours de sa vie (Elder, 1998). De la même manière qu'il est impossible pour tous les individus d'un groupe donné d'avoir la même culture, autant il est impossible que la culture soit identique partout au même moment. Il y a toujours variation dans le temps et dans l'espace.

Le problème revient alors de comprendre les effets de ce décalage sur le comportement de l'individu. Il existe en Afrique des écarts culturels importants entre les pays et entre les régions. Il devient par conséquent dangereux de généraliser les comportements des individus sans tenir compte de ces variations (Zabin et Kiragu, 1998). En outre, nous devons prendre en considération les périodes et expériences historiques que traversent les pays et leurs populations, et la manière dont les différents peuples les vivent. Le deuxième principe de l'approche basée sur le mode de vie, celui de l'indissociabilité des vies, s'intéresse aux liens sociaux qui se nouent pendant la vie d'un individu. La culture est toujours influencée par les rapports et les réseaux sociaux d'un individu. Ainsi par exemple, les individus et les attentes relatives au genre, paramètres primordiaux dans la pandémie du VIH/Sida, sont inculquées par la société prise dans son ensemble, mais renforcées – ou modifiées – par la pression des pairs sociaux. Plusieurs études, notamment celle de Billy et al., (1994), ont démontré que le comportement sexuel chez l'adolescent est profondément modelé par les contextes sociaux environnants.

Pour revenir à Caldwell et al., (1989), l'explication qu'ils donnent du rôle du réseau de relations sexuelles dans la transmission du VIH/Sida souligne le fait que ce qui compte n'est pas seulement le nombre de partenaires sexuels, mais également l'identité des personnes impliquées. Étant donné que la mobilité des personnes entraîne un développement rapide du marché du sexe et un réseau dense de relations sexuelles, le taux d'infection tend à augmenter lorsqu'un nombre relativement bas de femmes ont des contacts avec un nombre élevé d'hommes. C'est ce que Orubuloye, Caldwell et Caldwell (1992) désignent « foyers d'infection féminins ». Cependant, en Afrique Orientale, les réseaux de relations sexuelles tendent à se concentrer autour des prostituées professionnelles, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, la tendance est plutôt à la multiplicité des partenaires sexuels, ce qui fait que le réseau est plus diffus. De la même manière, Van de Walle (1990) estime que lorsqu'on accorde de l'importance à la virginité jusqu'au mariage et que la prostitution est tolérée, le risque de MST est plus élevé, y compris le VIH, que dans d'autres sociétés où les hommes et les femmes sont supposés avoir plusieurs partenaires au cours de leur vie. Bongaarts

(1996) relève qu'une épidémie persistante ne peut se déclarer au sein d'une population que lorsque le taux d'infection par contact simple va au-delà d'un seuil critique de contacts sexuels avec différents partenaires. Les modes de vie sont interdépendants et les interactions et les réseaux ont une influence sur les résultats.

Le principe d'action contenu dans l'approche basée sur le mode de vie a trait aux conceptions, aux comportements et aux décisions des individus. L'action d'un individu est tributaire des deux principes analysés ci-dessus, mais elle est distincte en elle-même. Des individus de tranches d'âge différentes et issus de deux classes sociales différentes peuvent appréhender un trait de culture ou une crise économique de manières différentes. Cependant, l'on peut noter une réaction similaire parmi des individus de la même classe sociale et de la même tranche d'âge. En plus d'être influencés par les mêmes contextes et périodes historiques et par l'indissociabilité des modes de vie, l'action est également tributaire de paramètres individuels tels que l'éducation, le tempérament, le degré d'intelligence, etc. Pour nombre de jeunes africains, l'action est stimulée et recrée par le besoin de rompre avec la tradition et le passé, dans la quête de leur avenir. En fin de compte, c'est le changement d'action qui déterminera l'évolution de la pandémie. Ce principe considère la chronologie des événements de la vie comme une adaptation stratégique des individus à de nouveaux contextes. Tous les autres principes se rejoignent par le canal de la chronologie. Quels que soient la position sociale et l'héritage culturel d'un individu, l'amitié et les réseaux ou les motivations personnelles, tous sont vécus dans le temps grâce à la faculté d'adaptation de l'individu aux situations et événements concrets (Giele et Elder, 1980 :10). La chronologie renvoie à l'intersection entre les concepts d'âge, de période et de classe sociale. L'intersection entre cadre temporel (période), action (âge) et d'indissociabilité des modes de vie (classe sociale) produit différentes trajectoires - ou styles de vie - au sein de classes d'âge différentes. L'approche basée sur le mode de vie est la meilleure car elle tient compte de cette intersection entre l'histoire ; la culture et la biographie. Du point de vue de la conception de la recherche, il est indispensable de tenir compte du facteur temporel. C'est la seule manière de bien comprendre les mobiles et les

conséquences des habitudes et des modèles de comportements humains.

Les programmes et les attentes temporelles nous situent par rapport à nos vies et par rapport aux attentes sociales qui caractérisent ces dernières. La chronologie des événements est le moyen ordinaire qui nous permet d'établir un lien entre l'action humaine, les rapports sociaux, le contexte historique et géographique pour expliquer le mode de vie d'un individu (Giele, 1998). Ainsi par exemple, l'âge au premier rapport sexuel est un repère temporel, mais sont tout aussi importants le lieu où ce premier rapport survient (à l'intérieur ou en dehors de sa ville natale), les raisons l'ayant motivé (sur insistance d'un tiers ou dans le cadre du mariage) et avec qui on l'a eu (avec un(e) prostitué(e) ou avec son conjoint). La chronologie des événements peut également nous dire si des individus commencent d'abord par recevoir une éducation selon des séquences habituelles, trouvent ensuite un emploi avant de se marier par exemple ou alors s'il existe un agencement différent qui influencera le comportement futur des individus. La chronologie biologique - la survenue de la maturation et de la vieillesse - constitue une autre dimension. Les variations dans la chronologie biologique ont des conséquences sur le comportement individuel et les attentes sociales qui s'ensuivent. À travers des périodes historiques, la chronologie des événements et leur agencement varient par interactions avec les mutations - ou cycles historiques - discrètes des événements socio-économiques (Shanahan, 2000). C'est la raison pour laquelle la période de transition vers l'âge adulte est réduite aux USA (Modell et al, 1976), alors qu'en Afrique, comme le soutiennent Zabin et Kiragu (1988), il a été prouvé que dans certaines cultures, l'âge au premier contact sexuel est resté le même pour toutes les classes sociales. Au bout du compte, une variation de la période de survenue des événements et de leur agencement entraîne des comportements différents. Les attentes normatives et l'identité d'âge sont également importantes (Neugarten et Danan, 1996). L'âge que l'on se donne a une influence sur le comportement des individus. En Afrique, le phénomène de « Père protecteur » est régulièrement pris en exemple pour expliquer pourquoi des personnes plus âgées ont souvent des rapports sexuels avec de très jeunes filles, mais cette situation peut tout aussi bien se refléter autant dans la manière dont les personnes d'un certain

âge supportent leur âge que dans les attentes sociales. Ces relations mal assorties seront toujours sources de problèmes. Il convient que nous analysions cet aspect dans la mesure où le moment où surviennent les rapports sexuels a un lien direct avec le risque d'infection. L'on pense que le succès de la lutte contre la pandémie du VIH/Sida passe par la réduction des contacts sexuels entre jeunes filles et personnes plus âgées (Zabin et Kiragu, 1998).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'approche basée sur le mode de vie tient compte des actions et décisions de l'individu, du cadre et des rapports sociaux, du contexte historique et culturel, de l'agencement des événements survenant dans la vie de ce dernier, tant du point de vue de l'appartenance à une classe sociale que du point de vue de l'âge réel de l'individu et la manière dont ce dernier supporte son âge. La question qui demeure est celle de savoir comment fédérer tous ces différents éléments pour déterminer l'importance relative de chacun face au comportement de l'individu. Cette question nous amène au second point mentionné au début de cette partie. L'avantage de l'approche basée sur le mode de vie est sa capacité à intégrer des approches structurelles et dynamiques dans un tout qui englobe plusieurs volets de la structure sociale (Giele et Elder, 1998 ; Riley, 1998). Le processus multiforme qui comprend le vieillissement, le cadre structurel et l'expérience en matière de temps historique présente un mélange complexe de relations de cause à effet et d'éventualités historico-temporelles (O'Rand, 1998 :67). Ainsi par exemple, l'œuvre originale de Elder intitulée *Children of the Great Depression / Enfants de la grande dépression* paru en 1974, a ouvert la voie à une approche sociologique qui associe les grandes mutations sociales au mode de vie de l'individu. Elder a démontré comment la crise économique des années 20 et 30 a diversement affecté des individus issus de classes sociales et d'âge différents. L'approche basée sur le mode de vie met ensemble différents niveaux de la vie sociale en vue de comprendre le comportement humain et ses interactions avec les facteurs structurels. Sous une toute autre perspective, mais mû par le même objectif analytique, Decosas (2002) prône une approche socio-écologique qui perçoit le Sida sous divers angles d'analyse.

Bah (2000) distingue deux variantes du modèle intégrant les hypothèses compor-

mentales dans l'analyse de l'infection au VIH. L'un représente des ensembles de comportement plutôt que des individus, tandis que l'autre se sert de micro-simulations pour représenter des comportements individuels. Tel qu'il a été démontré plus haut, la plupart des recherches jusque-là menées en Afrique semblent obéir au premier schéma, tandis que celles qui font usage d'unités distinctes pèchent par un manque d'informations détaillées sur le comportement qui puissent aider à mettre à l'épreuve l'impact des facteurs socioculturels. Le même dualisme est également perceptible pour ce qui est des études sur le mode de vie. Riley (1998) fait remarquer que la recherche basée sur le mode de vie a tendance : (1) soit à utiliser des groupes comme unités de recherche et de juger l'individu en se servant des critères de groupe ; (2) soit à se servir des individus comme unités de recherche et d'utiliser les critères des groupes auxquels ces derniers appartiennent ainsi que des critères individuels pour les caractériser ; (3) soit à associer ces deux méthodes.

La combinaison de ces deux méthodes, que Riley appelle approche par système social, utilise à la fois les groupes et les individus par rapport à leur appartenance à telle ou tel la classe. Cette méthode combine les avantages des deux autres, ce qui permet aux chercheurs d'explorer à la fois les effets indépendants et interactifs des variables communautaires et individuelles. Elle offre un moyen de mettre en relation le comportement individuel et des unités sociales plus étendues. Plusieurs études ont démontré par exemple que le comportement sexuel est influencé non seulement par des paramètres du niveau individuel, mais aussi par le contexte social ambiant (Billy et al., 1994). Une étude récente menée par Bloom et al., (2002) a révélé que les hommes et les femmes tanzaniens ruraux vivant dans des villages à niveaux élevés d'activité socio-économique sont plus exposés au risque d'infection au VIH. Les caractéristiques individuelles et communautaires offrent aux individus une structure d'opportunités et un environnement normatif qui influencent les attitudes et les comportements. Grâce au développement de la technique statistique de modelage hiérarchique, il est devenu possible d'étudier en même temps les effets au niveau individuel et au niveau communautaire.

Vers un modèle de synthèse et de recherche

Actuellement en Afrique, la période d'incubation du VIH devient de plus en plus courte, et certains individus font la maladie quelque temps après avoir été infectés. C'est le fait, soit des modes de transmission, soit du degré d'exposition à d'autres maladies. Polloni (1995) soutient que ces changements sont plus étroitement liés aux schémas de diffusion géographique et sociale qu'aux variations des modes de transmission. Il soutient que la dynamique de la pandémie dépend de sa transmission au sein des groupes à risque, de l'importance du contact entre groupes à risque et le reste de la population, et des principaux modes de transmission au sein de ladite population. Par conséquent, l'étude des questions socioculturelles reste importante mais, requiert une approche qui les intègre systématiquement dans le mode de vie des individus. Afin de mieux mesurer l'impact des différents facteurs culturels sur les mécanismes biomédicaux de la transmission du VIH et les risques relatifs au sein des groupes socioculturels et à travers des périodes, des informations sur l'historique de la vie des individus sont nécessaires. Un modèle de recherche paradigmatique permettra de mieux appréhender les modèles de transformation d'un individu afin de comprendre l'importance réelle de certaines variables explicatives qui paraissent souvent évidentes (Rajulton et Ravanera, 2000). Il permettra également de percevoir la séquence paradigmatique des événements, ainsi que les objectifs basés sur l'âge et leurs effets sur le comportement sexuel. Cependant, la collecte d'informations paradigmatiques peut s'avérer irréalisable pour le cas de la recherche sur le VIH/Sida. Elle nécessite beaucoup de temps, alors que la recherche sur l'épidémie est urgente. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que des informations soient compilées. Il est par conséquent plus pratique de commencer par l'analyse des informations recoupées disponibles.

La tâche urgente consiste à intégrer les analyses recoupant les niveaux, plutôt que de suivre les individus sur le temps. Les enquêtes démographiques et sanitaires de plusieurs pays africains comportent des informations sur l'historique de la vie des individus. Ces informations pourraient être compilées en vue d'une analyse paradigmatique, permettant ainsi des études nationales et communautaires complètes d'un pays. Ces études devraient pouvoir rapprocher les comportements sociaux structurels et individuels. Tel que

nous l'avons déclaré plus haut, l'analyse de données à plusieurs niveaux n'est plus simplement intéressante sur le plan conceptuel ; elle est devenue possible grâce aux progrès des techniques d'analyse. Les techniques à plusieurs niveaux ou Modèles Linéaires Hiérarchiques (MLH) sont disponibles pour étudier la manière dont les structures et interactions hiérarchiques au sein des covariantes influencent les variables des résultats (Bryk et Raudenbush, 1992 ; Goldstein, 1995 ; Gamoran, 1992). Ainsi par exemple, si nous nous intéressons aux perceptions individuelles du risque VIH/Sida, les informations disponibles sur les Enquêtes Démographiques et Sanitaires (EDS) nous permettent de dire si toute variation relevée dans la perception n'est que le fait de différences individuelles ou alors si elle est tributaire d'affiliations culturelles ou régionales. Nous pouvons également prévoir les différences selon les caractéristiques d'un groupe donnée. Nous pouvons encore savoir si les perceptions diffèrent selon les pays en précisant les niveaux de variables d'intérêt de chaque pays. À preuve, sur la base d'Enquêtes Mondiales sur la Fécondité (EMF) de quinze pays, Entwistle, Mason et Hermalin (1986) ont procédé à l'analyse du comportement contraceptif des couples par rapport à la classe socioéconomique des individus, au Produit National Brut (PNB) par habitant et aux efforts en matière de planification familiale au niveau national. Il est aussi possible d'étudier les différences par pays en incluant simultanément les différences de taux d'infection au VIH entre les pays, les services disponibles, les niveaux de développement des pays et d'autres variables importantes comme signes avant-coureurs de comportements à risque et d'habitudes sexuelles responsables aux niveaux individuel et national. Notre hypothèse - vérifiable - est que la perception du risque est une qualité propre à un groupe, bien que la collecte des informations se fasse auprès des individus. Decosas (2002) propose un concept intéressant : « Vulnérabilité communautaire au VIH », qui est une qualité communautaire, tel que l'indique le profil de risque moyen des communautés. Cela signifie que la vulnérabilité d'une communauté à l'infection au VIH est une qualité en soi, même si ses effets sont ressentis au niveau individuel.

Pour revenir à ce point, permettez nous de commenter brièvement les résultats d'une étude de cas prospective que nous

avons eu à mener sur la base des EDS. Nous voulions savoir si les variations relevées dans la perception du risque VIH/Sida sont le fait de différences individuelles, culturelles ou régionales, et si tel est le cas pour la dernière hypothèse, si les variations pouvaient être prévisibles sur la base des caractéristiques de groupe. Nous avons utilisé l'EDS féminin du Kenya de 1998 ainsi que le MLH. Nous avons vérifié s'il existait de grandes variations aléatoires entre les groupes religieux, ethniques ou entre régions ; nous en avons découvert entre les groupes ethniques et les régions, mais pas entre les religions. Nous avons exploité les 530 groupes utilisés comme échantillons pour l'enquête, en supposant que les normes sont plus susceptibles d'être élaborées au sein de cadres plus réduits tels que les quartiers. Les résultats ont révélé que la perception du risque n'était pas la même, tant parmi les femmes de la même communauté que parmi les femmes de communautés différentes. En d'autres termes, nous avons noté un écart considérable du niveau moyen entre différents groupes. Ces résultats indiquent qu'il existe des disparités marquées entre les communautés et qu'il nous faut des indicateurs communautaires qui expliquent ces variations. En ce qui concerne l'écart entre les communautés, des variables de niveau individuels tels que l'âge et le niveau d'éducation peuvent expliquer les différences de perception du risque. Il ne s'agit pas ici d'un commentaire exhaustif des résultats, car notre seul souci est de démontrer l'efficacité d'une approche à multiples paliers. D'autres thèses plus élaborées peuvent être vérifiées à l'aide d'hypothèses et de problèmes de recherche clairement définis.

L'incidence des pratiques sexuelles plus responsables peut constituer un autre champ de recherche. Il est primordial d'étudier le processus et les implications d'un comportement sexuel responsable pour comprendre le mécanisme d'institutionnalisation des changements et pour définir des types d'intervention appropriés. La question centrale revient à déterminer ce qui correspond au changement de comportement au regard de certaines données telles que la gravité de la pandémie, les campagnes d'information menées ainsi que les systèmes éducatif et économique de la société en question. En étudiant les mutations sociales et les nouveaux modes de vie, les chercheurs de ce domaine peuvent clairement déterminer les innovations susceptibles d'être érigées

en normes et décrire en détail les autres changements qu'il faudra nécessairement opérer dans d'autres institutions (Giele, 1998). Des changements normatifs du mode de vie deviennent évidents par leur institutionnalisation, et ensuite par leur reproduction grâce au processus de socialisation et aux attentes culturelles. L'adoption et la pratique continue de comportements sexuels responsables par les individus et les communautés par exemple est influencée par les tendances de la société en général et dépend également de l'expérience acquise grâce à l'appartenance à une classe sociale donnée. Des recherches dans ce domaine requièrent un modèle de recherche qui compare différentes classes d'âge successives afin d'identifier le point de départ d'une innovation et de l'associer à une tendance (Giele, 1998). L'on peut recourir à des comparaisons intra-groupes pour différencier les événements survenus à l'intérieur des classes d'âge et identifier la nature et l'importance des changements. Ce type de comparaison peut alors être utilisé pour expliquer pourquoi au sein d'un groupe donné, certains individus deviennent les pionniers d'un changement de comportement et d'autres pas. Nous pouvons aussi prédire si les innovateurs sont plus susceptibles d'être issus de groupes sociaux particuliers ou s'ils ont un type de rapport précis. Ceux qui utilisent des préservatifs par exemple, sont-ils susceptibles de lire les journaux, de communiquer avec des communautés plus importantes ou sont-ils issus de communautés ayant ces caractéristiques ? Ces mêmes questions peuvent aussi servir au niveau des pays. Les comparaisons entre classes d'âge similaires de différents pays peuvent servir à mieux faire ressortir les conditions macro-économiques, sociologiques et culturelles qui stimulent ou freinent une innovation donnée (Giele, 1998).

D'autre part, la prévalence du VIH modifie les sociétés de manière très variée. Pour savoir comment les rapports sociaux changent du fait de la pandémie du VIH/Sida, nous pouvons par exemple analyser les naissances et leurs rapports avec des événements ou situations précis (Elder et Pelleria, 1998). À ce niveau il s'agira de mesurer le risque d'exposition au VIH/Sida au niveau individuel et communautaire, ainsi que les effets différentiels sur les divers impacts sociaux – démographiques et culturels. En poussant plus loin cette méthode de recherche au niveau des pays, l'étude pourrait porter sur la différence entre des jeunes de la

même tranche d'âge, en s'intéressant particulièrement au moment de la survenue d'un événement et à la succession des transitions vers les tranches d'âge adulte dans différents contextes, soit en tant que causes ou conséquences des comportements liés au VIH/Sida. Il convient également de mener une étude sur le nombre d'agrégats sociaux à partir desquels l'on peut conceptualiser, quantifier et tester des facteurs explicatifs culturels et sociaux. Par exemple, le comportement des groupes ethniques et religieux ou d'autres petites communautés environnantes est-il au même niveau que celui des communautés dont est issu le comportement dominant par rapport au VIH/Sida ? Quels mesures et indicateurs des différents facteurs explicatifs peuvent-ils être mis sur pied ? De la même manière, il est nécessaire de différencier les statistiques nationales sur la prévalence du VIH des statistiques de niveau inférieur pour les utiliser comme indicateurs des différences dans divers contextes au sein de groupes sociaux de ces niveaux-là. L'usage des caractéristiques des agrégats sociaux favorisera une approche plus empirique et plus méthodique.

Conclusions

Le présent exposé a analysé la recherche sur le VIH/Sida en Afrique du point de vue de la science sociale. Notre avis est que la méthodologie basée sur le mode de vie, si elle est utilisée de manière systématique, permettra de mieux comprendre les problèmes posés par le VIH/Sida sur le continent. Il est essentiel de bien cerner les modèles sociaux de cette maladie, et par conséquent urgent d'élaborer une approche capable d'intégrer tous les facteurs potentiels susceptibles d'influencer la propagation du VIH/Sida. Cette approche que nous préconisons permettra d'isoler le facteur le plus important du point de vue empirique. Nous avons essayé de montrer qu'en commençant par l'analyse d'un certain nombre de problèmes de recherche sur la base des données disponibles, nous pourrions affiner les outils conceptuels, analytiques et méthodologiques.

Bibliographie

Bah, J, 2000, *A Supplementary Review of Existing HIV/Aids Models with the View of Adopting/Adapting One or More Models for National and Provincial Population Projections in South Africa*, London, Ontario: Population Studies Center, University of Western Ontario.

- Bloom, S. *et al.*, 2002, *Community Effects on the Risk of HIV Infection in Rural Tanzania*, MEASURE Evaluation Working Paper.
- Bongaarts, J., 1996, 'Global Trends in Aids Mortality', *Population and Development Review*, Vol. 22, No.1 March, pp. 21-45.
- Bryk A. S. and Raudenbush, S.W., 1992, *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*. Newbury Park, California: SAGE.
- Caldwell, J. *et al.*, 1989. 'The Social Context of Aids in sub-Saharan Africa', *Population and Development Review*, Vol. 15, No. 2.
- Caldwell, J and Caldwell, P, 1993, 'Nature and Limits of the sub-Saharan African Aids Epidemic: Evidence from Geographic and Other Patterns', *Population and Development Review*.
- Clatts, M. C., 1995. 'Disembodied acts: On the perverse use of sexual categories in the study of High-Risk Behaviour', in Brummelhuis, H. and Herdet, G., eds., *Culture and Sexual Risk: Anthropological Perspectives on Aids*, Amsterdam: Gordon and Breach.
- De Boeck, F. and Honwana, A., eds. 2001, *Makers and Breakers, Made and Broken: Children and Youth as Emerging Categories in Postcolonial Africa*.
- Decosas, J., 2003, *The Social Ecology of HIV/Aids in Africa*. UNRISD unpublished paper.
- Elder, G. H., 1974, *Children of the Great Depression: Social Change in Life Experience*. Chicago: University of Chicago Press, 1974.
- Elder, G. H. and Pellerin, L., 1998. 'Linking History and Human Lives', in J. Z. Giele and G. H. Elder, eds., *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, California: Sage.
- Elder, G. H. 1998. 'Life Course Theory and Human Development', *Sociological Analysis*, Vol. 1, No. 2, pp. ?.
- Entwistle B., Mason W. M., and Hermalin A. L., 1986, 'The Multilevel Dependence of Contraceptive Use on Socioeconomic Development and Family Planning Program Strength', *Demography*, Vol. 23, pp. 199-216.
- Giele, J. Z., 1998, 'Innovation in the Typical Life Course', in J. Z. Giele and G. H. Elder, eds., *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, California: Sage.
- Goldstein, H., 1995, *Multilevel Statistical Models*, 2nd ed., London: Arnold.
- Kelly, R. *et al.*, 1998. 'Age of Male Circumcision and Risk of Prevalent HIV Infection in Rural Uganda', *Aids*, Vol. 13, No. 3, pp. 399-405.
- Lockwood, M., 1995, 'Structure and Behaviour in the Social Demography of Africa'. *Population and Development Review*, Vol. 21, No.1, pp.1-32.
- Modell, J., Furstenberg, F., and Hershberg, T., 1976, 'Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective'. *Journal of Family History*, Vol. 1, No. 1, pp. 7-32.
- Neugarten, B. L. and Datan, N., 1996, Sociological Perspectives on the Life Course, in D. N. Neugarten, ed., *The Meanings of Age: Selected Papers of Bernice L. Neugarten*, Chicago: University of Chicago Press.
- O'Rand, A. M., 1998, 'The Craft of the Life Course Studies', in J. Z. Giele and G. H. Elder, eds., *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, California: Sage.
- Palloni, A., 1995, *The Demography of HIV/Aids*, Center for Demography and Ecology Working Paper, Madison: University of Wisconsin.
- Philipson, T. and Posner, R. A., 1995, 'The Microeconomics of the Aids Epidemic in Africa', *Population and Development Review*, Vol. 21, No. 1, pp. 835-848.
- Rajulton, F. and Ravanera Z. R., 2000, *Theoretical and Analytical Aspects of Longitudinal Research*, London, Ontario: Population Studies Center, University of Western Ontario.
- Riley, M. W., 1998, 'A Life Course Approach: Autobiographical Notes', in J. Z. Giele and G. H. Elder, eds., *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, California: Sage.
- Shanahan, M. J., 2000, 'Pathways into Adulthood in Changing Societies: Variability and Mechanisms in Life Course Perspectives'. *Annual Review of Sociology*, Vol. 26, pp. 667-692.
- Van de Walle, E., 1990, 'The Social Impact of Aids in Sub-Saharan Africa', *The Milbank Quarterly*, Vol. 68, pp. 10-32.
- Gamoran A., 1992., 'The Variable Effects of High School Tracking', *American Sociology Review*, Vol. 57, pp. 812-28.
- UNAIDS, 1999a, *Sexual Behaviour Change for HIV: Where Have Theories Taken Us, Place?: UNAIDS*.
- UNAIDS, 1999b, *Differences in HIV Spread in Four Sub-Saharan Cities*. Lusaka: UNAIDS.
- UNAIDS, 1999c. *A Measure of Success in Uganda: The Value of Success in Uganda – The Value of Monitoring Both HIV Prevalence and Sexual Behaviour, Place?: UNAIDS*.
- UNAIDS, 2001. *Young Men and HIV: Culture, Poverty and Sexual Risk, Place?: UNAIDS and the Panos Institute*,
- Zabin, L. S. and Kiragu, K., 1998, 'The Health Consequences of Adolescent Sexual and Fertility Behaviour in Sub-Saharan Africa'. *Studies in Family Planning*, Vol. 29, No. 2, pp. 210-232.

Les questions d'éthique et de méthodologie dans le domaine de la recherche en Sciences sociales sur le VIH/Sida

Résumé

Étant une infection transmise essentiellement avantage de la manière dont nous vivons nocale n'a pas été, jusqu'ici, en mesure de met-vaccin, la seule option dont nous disposons favorisent la propagation du VIH/Sida. Pour y parvenir, toutefois, nous devons d'abord avoir des données fiables sur les aspects comportementaux de la pandémie du VIH/Sida. Malheureusement, remplir cette condition s'est avérée difficile en Afrique du fait que le sexe, dans de nombreux pays africains, est considéré comme un sujet tabou dont on ne parle pas ouvertement. La question qui se pose est alors : comment réussir et, d'après l'éthique – à collecter ces données en dépit de la réticence des gens à parler de questions liées au sexe de manière honnête et ouverte ? Le présent article examine les considérations d'ordre éthique et méthodologique dans le domaine des recherches effectuées sur les aspects sexuels du VIH/Sida dans le contexte africain.

Zachary Arochi Kwena

Centre for Microbiology Research
Kenya Medical Research Institute
Nairobi, Kenya

par voie sexuelle, le VIH/Sida tire surtout tre sexualité. Puisque la recherche biomédi-tre à disposition un traitement curatif ou un consiste à changer les comportements qui

Introduction

Il est de notoriété publique que le VIH/Sida se transmet principalement à travers des relations sexuelles non protégées. En l'absence d'un traitement curatif ou d'un vaccin, le changement des comportements sexuels constitue, par conséquent, le seul moyen efficace de freiner la propagation du virus (Auerbach, 2001 ; Aggleton et al., 1994 ; Pool, 1997). L'opération de tels changements passe par des interventions qui prennent en considération l'interaction complexe entre les facteurs tels que le, l'âge et le contexte culturel, d'une part, et le risque d'infection au VIH, d'autre part. Pour développer des interventions efficaces, il est essentiel d'améliorer notre compréhension de la manière dont les croyances et les pratiques culturelles ainsi que les structures institutionnelles influent sur la façon dont les individus et les communautés utilisent les services de prévention et de soins. Il est également nécessaire d'avoir davantage d'informations sur l'efficacité relative des interventions qui visent le changement des comportements individuels par rapport à celles qui ont pour but de favoriser le changement du comportement des communautés. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par le biais de la recherche en Sciences sociales sur les questions liées au VIH/Sida dans la société. Cette recherche devrait mettre l'accent sur la manière dont les idées des gens sur le VIH/Sida affectent leur comportement sexuel, et sur la façon dont les contextes socioculturel et économique – plus larges – agissent tant sur les perceptions et les comportements individuels.

Les sociologues connaissent bien les domaines devant faire l'objet de recherche. Il existe, cependant, deux questions majeures de méthodologie qui n'ont pas encore fait l'objet d'étude approfondie. La première a trait à la gestion de la relation entre la recherche en Sciences sociales et la recherche biomédicale en cours (NIH, 2000). La seconde porte sur les méthodes appropriées d'échantillonnage et de collecte des données, étant donné que la sexualité est un sujet tabou et, en général, on n'en parle pas dans le contexte africain (Bailey et al., 2002 ; Auerbach, 2001 ; Tyndall et al., 1994). Ce bref article est centré sur ces deux questions.

Les questions d'ordre éthique et la recherche en Sciences sociales sur le VIH/Sida

La recherche en Sciences sociales sur le VIH/Sida entre dans le cadre du Rapport

de Belmont de 1979 sur les principes éthiques et les directives en matière de protection des sujets humains de la recherche biomédicale et comportementale (NIH, 2000). Le rapport était une réaction au mauvais traitement et au non respect des sujets humains de la recherche. Trois exemples bien connus suffiront pour illustrer ces questions. Le premier, et dont on parle le plus, porte sur les crimes de guerre de la médecine nazi lorsque les médecins nazi effectuèrent des expériences nocives et dégradantes sur les participants humains non consentants. Les expériences furent réalisées sur les prisonniers des camps de concentration et incluaient des pratiques telles l'inoculation par seringue de l'essence et des virus vivants, l'immersion des sujets dans de l'eau glacée, et le fait d'obliger les prisonniers à ingérer du poison. Un autre exemple bien connu est l'étude portant sur la syphilis au sein de la population Tuskegee, réalisée des années 1930 à 1972. Dans cette étude, les afro-américains étaient utilisés pour étudier l'histoire naturelle de la syphilis non traitée. Les participants étaient recrutés sans un véritable consentement et avaient reçu, en fait, de fausses informations selon lesquelles certains éléments des procédures de recherche, comme la ponction céphalorachidienne, étaient des traitements médicaux gratuits. Même après la découverte de l'efficacité de la pénicilline dans le traitement de la syphilis au cours des années 1940, ces hommes ne furent ni traités avec la pénicilline ni informés à propos de ce médicament. Un troisième exemple bien connu est celui de l'étude menée à l'Hôpital juive des maladies chroniques en 1963, qui a cherché à comprendre si l'incapacité du corps à rejeter les cellules cancérogènes était due au cancer ou à l'affaiblissement du corps. Cette étude comprenait l'inoculation des cellules cancérogènes vivantes dans l'organisme des patients atteints de maladies affaiblissantes. Leur consentement avait été donné verbalement, mais l'inoculation des cellules cancérogènes ne fit pas l'objet d'une discussion (parce que les chercheurs pensèrent que cette information les effrayerait !) et, de toute façon, leur consentement ne fut pas documenté. Ces trois exemples et d'autres en mettant en relief les atteintes graves à la dignité et aux droits de l'homme des sujets ont motivé l'intégration de trois principes éthiques fondamentaux dans Rapport de Belmont, aux fins des futures recherches : le res-

pect des personnes, la bienfaisance et la justice.

Le principe du respect des personnes contraint les chercheurs à traiter les individus comme des agents autonomes capables d'opérer des choix en connaissance de cause. Respecter leur autonomie, c'est respecter leurs choix et s'abstenir d'entraver leurs actions. En conséquence, il faut donner assez de temps et toutes les informations nécessaires aux sujets de la recherche prospective pour leur permettre de décider de leur participation ou non à l'étude. Les personnes à l'autonomie limitée, telles que les enfants, les prisonniers, les malades mentaux ou les débiles mentaux, doivent avoir une protection supplémentaire parce qu'elles ne peuvent pas prendre des décisions en connaissance de cause. Dans ces cas, il faut donner à la personne l'opportunité de choisir ce dont elle est capable avant d'obtenir un mandat auprès de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux. Quant au principe de la bienfaisance, il fait obligation au chercheur de maximiser les avantages éventuels des sujets de la recherche tout en minimisant les effets nocifs qui pourraient en découler. Ici, le défi consiste à décider du moment où la recherche de certains avantages se justifie malgré les risques éventuels. Trouver un équilibre entre les risques et les avantages sociétaux constitue également un critère important, étant donné que le but de toute recherche est d'améliorer la qualité de vie de l'être humain. En ce qui concerne le principe de la justice, il fait obligation aux chercheurs de répartir les risques et les avantages de manière équitable et sans parti pris. Par conséquent, à moins de donner une justification claire, la recherche ne devrait pas impliquer les personnes non susceptibles de bénéficier de son application subséquente.

Comment la recherche en Sciences sociales sur le VIH/Sida rentre-t-elle dans ce cadre ? Les sujets participant aux études relatives au VIH/Sida sont susceptibles d'être des personnes infectées ou affectées par cette pandémie. Ces personnes sont déjà atteintes physiquement ou psychologiquement, et recherchent souvent désespérément de l'aide. Par conséquent, elles pourraient tout accepter, non parce qu'elles auront fait un choix vraiment libre et en connaissance de cause, mais simplement parce qu'elles pensent ou espèrent que la recherche les aidera. Par ailleurs, l'étude impliquera probablement des informations personnelles sensibles sur leur statut sérologique et leurs réseaux

sociaux qui, à défaut du strict respect de la confidentialité, pourraient provoquer la discrimination ou tout autre effet nuisible à leur endroit. Par conséquent, toute proposition de recherche en sciences sociales sur le VIH/Sida devrait d'abord faire l'objet d'un examen éthique par un organisme indépendant aux fins de s'assurer que les méthodologies de la recherche adhèrent aux principes éthiques du respect des personnes, de la bienfaisance et de la justice.

Méthodes d'échantillonnage et de collecte des données

Sachant que le VIH/Sida se transmet principalement par voie sexuelle, il peut se révéler très difficile pour les sujets de la recherche de parler, ouvertement et honnêtement, des questions comportementales relatives à cette maladie. Le sexe et la sexualité sont des questions délicates et constituent des tabous dans de nombreuses cultures africaines, et la recherche dans le domaine des croyances et pratiques sexuelles doit s'effectuer d'une manière acceptable sur le plan social (Pool, 1997 ; Tyndall et al., 1994 ; Schoepf, 1993). Des méthodes discrètes et de créatives doivent être utilisées lors de la collecte des données. Aucune méthode de recherche pré-conçue ne peut s'appliquer à toutes les situations et à tous les phénomènes sociaux lors de l'étude des aspects socioculturels du VIH/Sida (Auerbach, 2001 ; Standing, 1992). Par conséquent, de multiples instruments sont généralement utilisés. Il faut encore, toutefois, les adapter à la situation et à la culture spécifiques faisant l'objet de la recherche, ce qui passe par la créativité et l'innovation de la part des chercheurs.

En Afrique, les personnes infectées ou affectées par le VIH/Sida cachent souvent leur situation malheureuse même à leurs amis intimes et aux membres de leur famille, de peur de subir la stigmatisation associée à la maladie dans la plupart des communautés (Shaw et al., 1996 ; Aggleton et al., 1994 ; Hendricks et al., 1992). Par conséquent, le choix des groupes de personnes infectées ou affectées par le VIH/Sida est un exercice délicat, surtout si ces personnes sont les principaux sujets de l'étude. La méthode d'échantillonnage la plus viable est l'échantillonnage à la boule de neige. Elle est souvent utilisée lorsque les caractéristiques sondées désirées sont rares, cachées ou difficiles à atteindre (Nigel, 2001 ; Faugier et Sargeant, 1997 ; Vogt, 1999). L'échantillonnage dit « à la boule de neige » [snowball sampling] est basé

sur des sujets supplémentaires suggérés par les sujets initiaux. Même si elle pose un certain nombre de problèmes d'ordre méthodologique en termes de principes de représentativité et d'échantillonnage, elle est néanmoins la méthode la plus viable dans ces conditions, surtout lorsque des statistiques rigoureuses ne sont pas exigées de l'analyse des données collectées. La collecte des données sur les aspects non biomédicaux du VIH/Sida doit également puiser suffisamment dans les méthodes anthropologiques conçues pour recueillir de façon discrète les informations sensibles (Pool, 1997). Bien que les entretiens formels faisant usage de questionnaires puissent être utilisés, ils pourraient ne pas permettre de recueillir autant d'informations que des conversations plus interactives et qualitatives (Auerbach, 2001 ; Standing, 1992). Ainsi, la recherche en sciences sociales sur le VIH/Sida pourrait tirer parti des méthodes tels que l'observation des participants, les récits, les histoires réelles, les conversations ordinaires et les discussions en groupe sur des sujets précis associées, en cas de besoin, à des méthodes plus conventionnelles telles que les questionnaires.

L'observation des participants est une technique de recherche anthropologique fondamentale (Spradley, 1979 ; Pool, 1997). Dans cette méthode, le chercheur rejoint le groupe faisant l'objet d'étude et l'observe tout en participant à ses activités quotidiennes. De cette façon, le chercheur obtient les données de première main sur les questions auxquelles il/elle s'intéresse. Cette méthode repose sur l'hypothèse selon laquelle les informations pertinentes et intéressantes, en particulier sur les sujets délicats, tabous ou cachés, sont plus susceptibles d'être obtenues dans un contexte participatif informel que dans le cadre d'un entretien formel (Pool, 1997 ; Spradley, 1979). L'inconvénient de l'observation des participants est qu'il demande beaucoup de temps. Un chercheur ne peut prétendre rassembler suffisamment de données en moins de six mois.

Les récits, quant à eux, constituent une forme d'entretien où la personne interrogée raconte une histoire concernant un aspect pertinent de sa vie au lieu que le chercheur pose des questions définies d'avance comme importantes. Les récits conviennent particulièrement à l'obtention des informations sur un événement spécifique intervenu dans la vie d'une personne interrogée. Ainsi, le chercheur pourrait commencer par une demande du

type « racontez-moi l'histoire de votre mariage et comment elle s'est terminée par le divorce » ou « dites-moi comment votre première relation a évolué ». Les entretiens narratifs peuvent également permettre d'obtenir davantage d'informations d'ordre général par une question du type « Racontez-moi comment les mariages se terminent en général par le divorce. » L'approche narrative convient fort bien à l'étude des sujets liés au VIH/Sida tels que les relations sexuelles, les stratégies destinées à faire face à la maladie, les relations familiales, entre autres.

Les histoires réelles, contrairement aux récits, obtiennent subtilement des informations sur la vie d'une personne ou sur certains aspects fort significatifs de celle-ci. Selon Boulton (1994), les histoires réelles sont particulièrement adaptées à l'obtention des informations sur le changement social, surtout sur la manière dont les gens perçoivent le changement social. Elles peuvent, par conséquent, constituer une stratégie efficace pour comprendre la façon dont les modes de vie des gens ont changé depuis 1983 quand le premier cas de Sida fut identifié. Même si les histoires réelles pourraient ne pas fournir des preuves absolues des comportements et normes passés, elles peuvent être utilisées pour déterminer les grandes tendances, surtout s'il existe des convergences entre les histoires des différentes personnes.

Les conversations ordinaires, quant à elles, constituent également une source inestimable d'informations sur les questions obscures et les sujets tabous. Lors des conversations ordinaires, les informations sont recueillies à partir des discussions informelles sur un sujet (Auerbach, 2001 ; Boulton, 1994). Il n'existe pas une nette limite entre la conversation spontanée et l'entretien plus informel. Il existe deux façons de recueillir les informations à partir des conversations informelles. Les chercheurs peuvent soit se placer dans un endroit où ils peuvent suivre discrètement les conversations des gens soit intervenir pour provoquer eux-mêmes des discussions et en être les modérateurs soit par l'intermédiaire d'un résident local désigné de façon discrète.

La discussion en groupe centrée sur un sujet précis utilise un groupe de huit à dix personnes choisies et discutant librement d'un sujet retenu à l'avance (Steward et Shamdasani, 1990 ; Dawson et al., 1993 ; Morgan, 1993). Il faut un modérateur pour s'assurer que la discussion tourne autour du sujet et que chacune des personnes y intervenant a plus ou moins les

mêmes opportunités d'émettre ses opinions. Les discussions en groupe constituent un moyen efficace et rapide de collecte des données ; elles sont également très représentatives pourvu que les facteurs « âge » et « statut » soient pris en considération lors de la sélection des participants. Si une discussion en groupe centrée est bien modérée, elle peut générer beaucoup d'informations fiables sur des sujets délicats et tabous tel que celui du VIH/Sida.

Conclusion

Il est urgent de mener davantage de recherches sur les aspects sociaux et comportementaux du VIH/Sida en vue de développer des interventions davantage significatives et efficaces. Toutefois, il est essentiel que cette recherche s'effectue dans un cadre de principes éthiques acceptés guidant la recherche biomédicale et comportementale. Il n'existe aucune méthode de collecte de données qui puisse être adaptée à la collecte de toutes les informations nécessaires à ce type de recherche. L'utilisation de plusieurs approches est, par conséquent, plus appropriée. Plusieurs méthodes complémentaires peuvent être utilisées pour la collecte des données globales. D'une grande utilité, dans ces types d'études, sont les méthodes anthropologiques interactives telles que l'observation des participants, les récits, les histoires réelles, la conversation ordinaire et les discussions en groupe centrées sur des sujets précis.

Bibliographie

- Aggleton P., O'Reilly K., Slutkin G and Davies P., 1994, 'Risking Everything? Risk Behaviour, Behaviour Change, and Aids', *Science*, Vol. 265, pp. 341-345.
- Auerbach, J., 2000, Issues in Social Science research on HIV/Aids, <http://www.nih.gov/od/oar/about/research/behavioral/oarbehv.htm>
- Bailey, R. C., Muga, R., Poulssen, R., and Abicht, H., 2002, 'The Acceptability of Male Circumcision to Reduce HIV Infections in Nyanza Province, Kenya'. *Aids Care*, Vol. 14, No. 1, pp. 27-40.
- Boulton, M., ed., 1994, *Challenge and Innovation: Methodological Advances in Social Research on HIV/Aids*, London: Taylor and Francis.
- Dawson, S., Manderson, L., Tallo V. L., 1993, *A Manual for the Use of Focus Groups*, Boston: INFDC.
- Faugier, J., and Sargeant, M., 1997. 'Sampling Hard to Reach Populations', *Journal of Advanced Nursing*, Vol. 26, pp. 790-797.
- Hendricks, V. M., Blanken, P., and Adriaans, N., 1992, *Snowball Sampling: A Pilot Study on Cocaine Use*, Rotterdam: IVO.
- Morgan, D.L., ed., 1993, *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, London: Sage.
- Nigel, G., 2001. Accessing Hidden and Hard to Reach Populations: Snowball Sampling Strategies, http://www.soc.surrey.ac.uk/staff/nigel_gilbert.html
- NIH, 2000, Human Participant Protection Education for Research, <http://www.cme.nci.nih.gov/toc.asp>
- Pool, R., 1997, 'Anthropological Research on Aids', In Ngweshemi, J., Boerma, T., Bennett, J., and Schapink, D., eds., *HIV Prevention and Aids Care in Africa*, KIT: Amsterdam, pp. ?.
- Schoepf, B.G., 1993, 'The Social Epidemiology of Women and Aids in Africa', In Berer, M. and Ray, S., eds., London: Pandora Press. pp. 51-54.
- Shaw, L., Bloor, M., Cormack, R., and Williamson, H., 1996, 'Estimating the Prevalence of Hard-to-Reach Populations: The Illustration of Mark-Recapture Methods in the Study of Homelessness', *Social Policy and Administration*, Vol. 30, No. 1, pp. 69-85.
- Spradley, J. P., 1979, *Participant Observation*. New York: Holt Rinehart and Winston.
- Standing H., 1992, 'Aids: Conceptual and Methodological Issues in Researching Sexual Behaviour in Sub-Saharan Africa', *Social Science and Medicine*, Vol. 34, pp. 475-483.
- Tyndall, M. W., Agoki, E., Malisa, W., Ndinya-Achola, J.O., Roland, A.R., and Plummer, F.A., 1994, 'Sexual Behaviour and Perceived Risk of Aids among Men in Kenya Attending a Clinic for Sexually Transmitted Diseases', in *CID*, Vol. ?, pp. 441-447.
- Vogt, W.P., 1999, *Dictionary of Statistics and Methodology: A Non-Technical Guide for the Social Sciences*, London: Sage.

Le VIH/Sida au lieu de travail : une étude des réactions des entreprises face à la pandémie du VIH/Sida au Zimbabwe

Résumé

Le Zimbabwe a l'un des taux d'infection au d'augmenter. Près d'un million de personnes infectées par le VIH avant décembre 1995 lion de personnes auront été décimées par le baisser probablement qu'après 2010, près de de prévalence du VIH (IDS, 1999 :34). La pandémie du VIH/Sida a, peut-être inévitablement, été perçue principalement comme un problème de santé. Toutefois, au fur et à mesure que la gravité du problème devient davantage claire, nous comprenons mieux l'importance et l'étendue de l'impact qu'aura le VIH/Sida dans l'entreprise et dans la communauté, en général. Ce phénomène est dû au fait que l'infection est davantage répandue au sein des groupes les plus productifs sur le plan économique. Chitiyo (1996) cité par Jackson (1992) affirme que 90 pour cent des personnes infectées par le VIH ont un emploi. À mesure que la menace du Sida continue d'affecter le l'entreprise, les employeurs ne cesseront de demander des politiques et des mécanismes destinés à traiter des questions du personnel tels que l'absentéisme, le congé de maladie, la mauvaise santé, et la retraite anticipée.

France Maphosa
Département de Sociologie
Université de Zimbabwe
Mount Pleasant, Harare

VIH les plus élevés du monde, et qui ne cesse (10 pour cent de la population) avaient été (SAF AIDS, 1997 :1). D'ici à 2005, 1,2 mil-Sida, et les cas de Sida ne commenceront à huit ans après le début de la baisse des taux

Le VIH/Sida, une affaire d'entreprise

Le bon sens voudrait que les entreprises réagissent à cette épidémie à cause de l'impact direct du Sida sur leurs activités. Le Sida affecte la tranche d'âge de la population la plus productive sur le plan économique. L'effet dévastateur du VIH/Sida sur l'économie se produit en grande partie à travers l'absentéisme et des rendements à la baisse, étant donné que les personnes infectées deviennent plus prédisposées aux infections opportunistes et sont finalement incapables de faire le moindre travail (Mbengeranwa, 1997 : 8). Outre la perte de l'expérience et des aptitudes qui en résultent et dont le remplacement pourrait prendre de nombreuses années, le VIH/Sida a également des implications pour nombre d'autres aspects de l'emploi tels que la formation, le recrutement, les indemnités de maladie, les pensions et l'assurance. Dans plusieurs pays en développement, le personnel qualifié devient déjà insuffisant, et la base industrielle se rétrécit et est insuffisamment mise en valeur. Du fait de l'absence de ressources destinées à les résoudre, ces problèmes sont exacerbés. Il va sans dire que les personnes qui constitueront la prochaine génération des travailleurs qualifiés se rétrécit déjà (Institut Panos, 1992 : 69). L'environnement psychosocial de l'entreprise est sérieusement affecté lorsque certains employés se trouvent dans une situation de maladie grave, et finalement incurable. Et ce phénomène affecte le moral et la productivité de tous les travailleurs.

Pour toutes ces raisons, le bon sens voudrait que les entreprises adoptent des politiques en matière de VIH/Sida, et qu'elles prennent non seulement les mesures réactives mais également proactives pour limiter la propagation du VIH et ses effets sur l'entreprise et la société, en général. Le VIH/Sida a un impact négatif tant sur la productivité que sur la rentabilité. Les effets du VIH/Sida sur la productivité sont, entre autres :

- * l'accentuation de l'absentéisme à cause de la mauvaise santé des travailleurs eux-mêmes ou de la nécessité pour ceux-ci de prendre soin des autres qui sont malades, ou de préparer et assister aux obsèques ;
- * un fort taux de renouvellement du personnel, ce qui contraint les entreprises à recruter et à former de nouveaux employés au lieu de mettre l'accent sur les objectifs de productivité ;

* le moral bas des travailleurs au fur et à mesure qu'ils voient leurs collègues tomber malades et qu'ils se font du souci pour leur propre santé.

L'impact du VIH/Sida sur la rentabilité se traduit, entre autres, par :

* l'augmentation des coûts due au congé de maladie, aux indemnités en cas de décès, au recrutement et à la formation du personnel de remplacement, et les coûts élevés de l'assurance maladie ;

* la baisse des investissements au fur et à mesure que l'amplification de l'impact du Sida sur le climat des affaires éloigne de nouveaux investissements ;

* le rétrécissement de la demande à mesure que de plus en plus de consommateurs meurent de Sida.

Les effets sus énumérés sont déjà visibles dans de nombreuses régions du monde. Toutefois, malgré l'étendue de la menace que constitue le VIH/Sida, la communauté des entrepreneurs a été lente à réagir. Divers facteurs peuvent expliquer cette attitude. Premièrement, il continue de régner au sein de la communauté des entrepreneurs le sentiment selon lequel le VIH/Sida est essentiellement un problème de santé et qui devrait, par conséquent, être résolu par les professionnels de la santé. Deuxièmement, certains entrepreneurs pensent que les programmes de lutte contre le VIH/Sida ne nécessitent pas tant de dépenses et que les activités relatives à cette pandémie pendant les heures de travail perturberont la productivité. Troisièmement, de nombreuses entreprises estiment n'avoir pas les ressources ou les connaissances pour développer des programmes de lutte efficaces contre le VIH/Sida. Enfin, de nombreux propriétaires et hauts responsables pensent que le VIH/Sida est simplement une question trop sensible pour l'évoquer avec leur personnel ou avec leurs collègues.

La réglementation extérieure

Face à la réticence de la communauté des entrepreneurs, des politiques et des lois régionales et nationales ont été développées en vue de rompre le silence autour du VIH/Sida et de mettre fin à la discrimination et à la stigmatisation. En 1994, la Communauté pour le développement des Etats de l'Afrique australe (SADEC) a commencé à formuler des directives sur le VIH destinées au secteur du travail. Le Code de la SADEC sur le Sida et l'emploi, qui a été adopté comme un code régional de pratique, définit clairement les droits et les devoirs des employeurs en

matières de prévention et de gestion du VIH/Sida dans l'entreprise. Le Code interdit le test de dépistage du VIH seul avant le recrutement et affirme que le VIH seul ne peut pas constituer un motif de résiliation du contrat de travail, de mutation ou de promotion. Il stipule que les séropositifs (employés ou dirigeants) devraient être traités de la même façon que les employés non infectés et que les travailleurs ou les dirigeants atteints de Sida ou des maladies opportunistes devraient être traités comme toute autre personne atteinte d'une maladie qui peut être mortelle.

Au Zimbabwe, l'Ordonnance 202 de la Réglementation relative aux relations de travail et le VIH/Sida de 1998 exige l'éducation des employés contre le VIH/Sida, interdit le test de dépistage du VIH comme condition préalable au recrutement, et affirme qu'il ne peut être fait obligation aux employés de faire des tests de dépistage du VIH ou de révéler leur statut sérologique. Il interdit la résiliation du contrat de travail sur la base du statut sérologique uniquement, et affirme qu'aucun employé ne doit faire l'objet d'une discrimination en rapport avec la promotion, la mutation, la formation, le statut ou l'éligibilité à des programmes professionnels ou autres avantages sur la base du statut sérologique. En ce qui concerne le congé de maladie, l'Ordonnance 202 dit également, de façon claire, qu'un employé atteint du VIH/Sida bénéficie des mêmes conditions qu'un employé atteint d'une autre maladie. Enfin, cet instrument juridique qualifie d'infraction passible d'une amende ou d'un emprisonnement la transgression de toute disposition de cette réglementation.

La responsabilité sociale des entreprises à l'ère du VIH/Sida

Les entreprises n'exercent pas leurs activités dans un vide social. Elles ont l'obligation de participer à la résolution des problèmes affectant la société dont elles font partie. Ainsi, Cushman (1978), cité par Caroll (1981 : 184), soutient que l'entreprise « doit... pour son bien-être, avoir la volonté d'accorder une attention particulière aux besoins humains comme elle le fait pour les besoins de la rentabilité de la production ». La société offre aux entreprises les ressources et l'environnement dont elle a besoin pour réaliser des bénéfices. En retour, la société s'attend à ce que les entreprises soient de bonnes personnes morales obéissant aux lois du territoire et s'abstenant des activités ayant

des effets négatifs sur elle. En d'autres termes, les entreprises ne devraient pas juste exister pour réaliser des bénéfices, mais devraient s'impliquer dans la recherche des solutions aux problèmes de la société, et dans l'amélioration de la qualité de vie de leurs employés et des communautés au sein desquelles elles opèrent. Comme le sous-entend Cushman, les entreprises ont également intérêt à être socialement responsables. En vue de survivre, les entreprises d'aujourd'hui doivent être sensibles aux besoins sociaux, surtout ceux relatifs au fléau du Sida affectant tous les aspects de la vie. Sur le plan économique, par conséquent, le bon sens voudrait que l'industrie et le commerce adoptent des politiques destinées à lutter contre le VIH/Sida qui ne soient pas seulement réactives mais également proactives. À titre d'illustration, les coûts des programmes éducatifs destinés à limiter la propagation du VIH au sein de la main-d'œuvre sont minimes par rapport aux coûts de remplacement du grand nombre d'employés qui meurent du Sida.

Selon Sawyer, (1979), le concept de responsabilité sociale de l'entreprise a évolué au fur et à mesure que les tensions et les frictions des opérations imparfaites du capitalisme industriel devenaient de plus en plus évidentes. Il devint nécessaire de définir plus clairement la relation entre l'entreprise et la société dans l'intérêt du bien-être général. Cette opinion est l'antithèse de la doctrine classique de la maximisation des bénéfices considérée comme la raison d'être de l'entreprise selon des théoriciens tels que Adam Smith, Milton Friedman et Peter Drucker. Friedman et Drucker soutiennent que la principale responsabilité de l'entreprise consiste simplement à réaliser les bénéfices et la croissance (Abt, 1977 : 154). Ils prétendent qu'étant donné que l'entreprise exerce ses activités dans un monde où les ressources sont rares, l'efficacité économique est la priorité majeure et devrait constituer la seule mission de l'entreprise. De même, selon Adam Smith, les dirigeants d'entreprise n'ont des comptes à rendre qu'aux actionnaires. Par contre, les adeptes de la responsabilité sociale de l'entreprise soutiennent que l'engagement de l'entreprise dans les problèmes sociaux constitue simplement une reconnaissance du fait que les objectifs économiques ne sont qu'une partie du cadre global de l'activité de l'entreprise (Davis, 1980 : 22). Par conséquent, ils insistent sur le fait que les entreprises doivent être productives tant sur les plans économique que social.

On ne peut pas réfuter le fait que la mise en œuvre des politiques centrées sur le social coûte cher à l'entreprise. Toutefois, il existe suffisamment d'éléments qui montrent que les entreprises ayant investi dans le social ont également enregistré les plus grands succès financiers. Même si davantage de recherches empiriques restent à faire dans ce domaine, une étude préliminaire des entreprises les plus responsables sur le plan social et les plus productives sur le plan financier aux États-Unis suggère une forte corrélation. Il peut également être soutenu que les entreprises ont les moyens de frayer la voie dans la mobilisation des ressources d'une économie dans la résolution des problèmes nationaux. Les entreprises doivent assumer la responsabilité de ce leadership, s'il faut éviter le chaos (Stolk, cité par Steiner, 1972 : 171). Selon Maphosa (1996 : 11), les responsabilités sociales les plus importantes des entreprises sont vis-à-vis de leurs propres employés, qui constituent la ressource ultime de toute entreprise commerciale. Les responsabilités d'une entreprise vis-à-vis de ses employés incluent une juste rémunération, des conditions de travail saines et sûres et un cadre de travail démocratique se traduisant par la participation des employés à la propriété et à la prise de décisions. Comme le soutient Rockfeller (1971) cité par Anshen (1980 : 2) :

Il est vital que la responsabilité sociale fasse partie intégrante des activités de l'entreprise, plutôt que d'être une extension philanthropique ... [car] ce n'est que de cette façon que les entreprises garantiront un climat social sain essentiel pour leur propre future prospérité économique.

Les entreprises ne peuvent pas échapper à la société, et la société ne peut pas vivre sans l'entreprise (Davis, 1980 : 6). Ce postulat mène à l'argument soutenu par Carroll (1981 : 21) selon lequel l'équipe dirigeante doit s'occuper des capacités à court et à long termes à trouver une solution aux problèmes sociaux. Toutefois, peu de recherches ont été effectuées sur la gestion du Sida au lieu de travail dans la région de l'Afrique australe. La plupart des dirigeants d'entreprise semblent avoir accepté le concept de responsabilité sociale de l'entreprise seulement en principe, surtout en ce qui concerne la question de la menace du VIH/Sida au sein et hors de l'entreprise. Une enquête réalisée par l'Onusida, en 1998, a montré que seules quelques entreprises avaient mis au point des programmes globaux de prévention du VIH/Sida et de soins y af-

férents, ainsi que des interventions de soutien dans leurs lieux de travail. Cette étude a montré que les petites et moyennes entreprises, en particulier, s'intéressaient peu aux questions du VIH/Sida, ce qui ne veut pas dire que les entreprises n'ont rien fait face à la pandémie du VIH/Sida. C'est le degré de leurs activités relatives à cette pandémie qui a été faible, compte tenu de l'étendue et de l'urgence du problème.

Toutefois, il y a des signes qui montrent que les entreprises se rendent de plus en plus compte, à travers le monde, de la nécessité de trouver une solution à la crise du VIH/Sida. Résultat : un nombre croissant d'entreprises développent et mettent en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/Sida dans le lieu de travail et dans les communautés, lesquels visent à minimiser les effets et à prévenir la propagation du VIH/Sida. De nombreuses entreprises commerciales forment également des coalitions nationales, régionales et mondiales en vue de mobiliser les ressources et s'entraider pour mieux réagir contre la pandémie du VIH/Sida. De telles coalitions incluent maintenant le « Global Business Council on HIV and Aids » (le Conseil mondial des entreprises sur le VIH et le Sida) et le « Corporate Task Force on AIDS in Africa » (Groupe de travail des entreprises sur le sida en Afrique). Au Zimbabwe, le « National Employment Council of the Transport Operationing Industry (NECTOI) constitue un exemple de coalition sectorielle nationale de lutte contre le VIH/Sida, qui sévit particulièrement dans l'industrie du transport.

Les questions liées à la recherche

Nonobstant les progrès jusqu'ici enregistrés, davantage de recherches doivent être menées sur la manière dont les entreprises peuvent mieux réagir contre VIH/Sida. À titre d'illustration, il faut plus de recherches évaluatives pour évaluer l'efficacité réelle des divers programmes de lutte contre le VIH/Sida en entreprise et dans la communauté mis en œuvre par les entreprises commerciales. Il faut également étudier le degré et l'importance de l'implication de la communauté dans les programmes de lutte contre le VIH/Sida au lieu de travail, tout comme la participation des employés, surtout dans la formulation et la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/Sida dans l'entreprise. La question du respect des politiques et réglementations nationales et régionales constitue un autre domaine

nécessitant davantage de recherches, surtout en rapport avec la discrimination pratiquée sur la base du statut sérologique de l'employé. L'évidence anecdotique suggère que la discrimination demeure un sérieux problème dans de nombreuses entreprises. Enfin, la question de la collaboration a été également négligée pendant longtemps. Il faut davantage avoir des informations sur le niveau d'engagement des entreprises individuelles à adhérer à des collectifs d'entreprises affectées par le VIH/Sida, ainsi que sur leur capacité à collaborer avec les organisations nationales, régionales et internationales de lutte contre le Sida dans les secteurs publique et privé.

Bibliographie

- Abt, C. C., 1977, *The Social Audit For Management*, New York: Amacon.
- Anshen, M., 1980, *Corporate Strategies for Social Performance*, New York: Macmillan.
- Carroll, A. B., 1981, *Business and Society: Managing Corporate Social Performance*, Boston: Little, Brown.
- Davis, K., 1980, *Business and Society: Concepts and Policy Issues*, New York: McGraw-Hill.
- IDS, 1999, *Zimbabwe Human Development Report*, Harare: Institute of Developmental Studies, United Nations Development Programme and Poverty Reduction Forum.
- Jackson, H., 1998, 'Responding to HIV/Aids: Technology Development Needs of African Smallholder Agriculture', in Mutangadura, G., et

al., *Report of the Regional Conference for Eastern and Southern Africa*, 8-9 June, Harare: Southern Africa Aids Information Dissemination Service.

Maphosa, F., 'Balancing Profit with Humanism in a Market Driven Economy: Corporate Social Responsibility Challenge for Zimbabwe's Business Organisations', Paper presented to the Conference on Human Factors in Development, Harare, September.

Panos Institute, 1992, *The Hidden Cost of Aids: The Challenge of HIV to Development*, London: Panos Institute..

SAfAids, 1997, *SAfAids News*.

Sawyer, G. C., 1979, *Business and Society: Managing Corporate Social Impact*, Boston: Houghton Mifflin.

Impact et implications en termes d'investissement du VIH/Sida sur le capital humain en Afrique sub-saharienne

Résumé

La présente communication traite d'un volet de la crise du Sida qui, en dépit de son importance, n'a pas encore fait l'objet d'une analyse adéquate : l'impact du VIH/Sida sur l'investissement en capital humain en Afrique sub-saharienne. Pour faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux, les pays africains doivent lourdement investir dans l'éducation et la formation. Dans le passé, les ressources naturelles à elles seules auraient suffi, mais de nos jours, le facteur le plus important est le savoir-faire technologique ou le capital humain. Le VIH/Sida rend l'investissement en capital humain à la fois plus déterminant et plus difficile. Le VIH/Sida ruine les acquis de l'investissement dans l'éducation et la formation tout en rendant de nouveaux investissements davantage problématiques. Le capital humain en Afrique subit de plein fouet les affres de la pandémie du VIH/Sida. Alors que les autres ressources ne sont qu'indirectement affectées par le VIH/Sida, le capital humain est le point d'entrée de l'épidémie dans le système de production. Ainsi, comme le souligne l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les perspectives de développement de l'Afrique sont menacées par l'annihilation de sa main d'œuvre par le VIH/Sida et la détérioration de l'éducation et de la formation qui en résulte (Katsigeorgis, 2002). La présente communication évoque d'abord les effets du VIH/Sida sur le capital humain en Afrique sub-saharienne. Ensuite, elle démontre que les stratégies en cours pour réduire ces effets sont insuffisantes. Enfin un agenda de recherche est proposé pour résorber les conséquences du VIH/Sida sur le capital humain en Afrique sub-saharienne.

Impact du VIH/Sida sur le capital humain

L'impact du VIH/Sida sur les pays de l'Afrique sub-saharienne est indiscutable. À l'aube du nouveau millénaire, plus de trente six millions de personnes vivaient avec la maladie à travers le monde. Cependant, 95 pour cent d'entre elles vivaient dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique sub-saharienne. Seulement en l'an 2000, 5,3 millions de nouvelles infections étaient enregistrées à travers le monde. Près de quatre millions de ces cas se trouvaient en Afrique sub-saharienne. À la fin

C. N. Mwikisa
Département des Sciences
Économiques
Université de Zambie

de 2001, l'on estimait à quarante millions les personnes vivant avec le VIH/Sida, 71 pour cent d'entre elles se trouvant en Afrique sub-saharienne. Cette région enregistrait près de 70 pour cent des adultes vivant avec le virus dont 81 pour cent des femmes et 87 des enfants. De plus, 78 pour cent des orphelins du VIH/Sida vivent en Afrique sub-saharienne. Quant

aux décès dus au Sida, 73 pour cent des cas se trouvent en Afrique sub-saharienne. Il apparaît clairement que l'avancée de l'épidémie du VIH/Sida dans le monde se fait en direction de l'Afrique sub-saharienne. Les taux de prévalence du VIH/Sida dans les sous-régions de l'Afrique sub-saharienne sont au-dessus de 70 pour cent alors que cette région ne comporte que 10 pour cent de la population mondiale.

Pour ceux qui sont issus de l'Afrique sub-saharienne, la tentation est trop grande de contester ou de s'interroger sur les statis-

tiques du VIH/Sida. Toutefois, même lorsqu'on envisage des scénarii avec des chiffres moins élevés, la région représente toujours 70 pour cent de l'épidémie. Les conséquences socio-économiques du VIH/Sida en Afrique sub-saharienne sont également palpables et font l'objet d'une riche documentation. Au niveau des ménages les familles victimes de l'épidémie basculent dans la pauvreté suite à la perte des revenus, à l'incapacité des responsables à travailler et aux dépenses liées aux soins médicaux et aux obsèques (Onusida 2002). Les ménages vident leurs économies et dans de nombreux cas doivent vendre leur patrimoine à l'exemple du bétail et des terres. Avec la diminution de la main d'œuvre, moins de terre est cultivée et l'on obtient des récoltes plus maigres. L'insécurité alimentaire s'est installée dans des ménages autrefois autosuffisants.

Au niveau sectoriel, de nombreux travaux existent sur l'impact de l'épidémie sur les secteurs de l'éducation, de la santé, des entreprises ainsi que de l'agriculture. En Zambie par exemple, 1300 enseignants sont morts du Sida en 1998. Cela représentait les deux-tiers de la production annuelle du pays en enseignants. En supposant que cette tendance persiste, la Zambie devrait plus que tripler le nombre d'enseignants formés annuellement afin de palier à ce manque sans compter qu'il faudrait du temps pour que les nouveaux enseignants acquièrent l'expérience perdue par la mort de leurs aînés. Même si cela était possible, le vide ne serait pas comblé. Dans le domaine de la santé, davantage de ressources sont orientées vers les soins liés au VIH/Sida et de plus en plus de lits sont occupés par les malades du Sida. En d'autres termes les ressources déjà maigres sont de plus en plus transférées au soin des malades du VIH/Sida au détriment des autres soins. En agriculture, la production baisse à cause de la diminution de la main d'œuvre et des intrants sans compter que les travailleurs sont affectés par le fléau. Dans le domaine des entreprises, l'absentéisme a augmenté en même temps que les chiffres d'affaires des employés, le coût de la formation et des soins de santé. Tous ces éléments ont entraîné la baisse de la productivité. Barks-Ruggles et al (2001) désignent ces dépenses liées au VIH/Sida par les termes impôts directs et indirects sur les salaires. Les impôts indirects désignent les coûts directs de traitement des employés malades et la couverture de frais d'assurance et de santé plus élevés. Les

impôts indirects couvrent ceux de l'absentéisme, la hausse des recrutements, les coûts de formation et la baisse de la productivité. Selon une étude de l'Onusida (2000), dans une compagnie sucrière du Kenya, la maladie des employés occasionne la perte de 8000 jours de travail sur une période de deux ans, une baisse de la production de 50 pour cent, une augmentation de 500 pour cent des dépenses des travailleurs pour les obsèques et de plus de 1000 pour cent en frais médicaux. L'étude sur la compagnie minière de Debswana au Botswana a produit des résultats similaires (Barks-Ruggles et al., 2001).

En clair, l'épidémie du VIH/Sida dévaste la croissance économique et le développement de l'Afrique sub-saharienne. Elle a frappé des individus et des ménages, des sociétés et des économies tout entières. Les recherches montrent que lorsqu'un pays a un taux de prévalence de 20 pour cent, la croissance du PIB annuel chute d'environ 2,6 pour cent par an. En Afrique sub-saharienne, le taux de croissance économique a baissé d'environ deux à quatre pour cent à cause du VIH/Sida. Selon la Banque mondiale, les pays qui enregistrent les taux de prévalence les plus élevés ont perdu entre un et demi et un pour cent du produit intérieur brut par habitant et par an (Banque mondiale 1993 : 20). L'espérance de vie a baissé avec l'augmentation des décès dus au VIH/Sida. En Zambie par exemple, l'espérance de vie moyenne à la naissance a baissé à trente sept ans. Les autres pays de la région ne vont que légèrement mieux. En Tanzanie, l'espérance de vie générale a baissé de huit ans, de sept ans au Rwanda et de six ans en République Centrafricaine. Cette baisse va de trois à cinq ans au Zimbabwe, au Burundi, au Malawi, au Kenya et en Ouganda (Okonmah, 2003).

Toutefois, une analyse par pays révèle de profondes différences. Le tableau 1 montre les taux de prévalence chez les femmes enceintes des pays sélectionnés. Tandis que les taux de prévalence ont progressé dans l'ensemble, l'Ouganda et la Namibie connaissent une baisse notable. En Afrique sub-saharienne, il existe également des différences importantes entre les sous-régions. Les taux de prévalence sont extrêmement élevés en Afrique Australe, tandis qu'ils sont comparativement faibles en Afrique occidentale. La différence fondamentale entre les deux sous-régions étant que l'une est chrétienne tandis que l'autre est essentiellement musul-

mane. Ce facteur pourrait-il expliquer cette situation ou alors la raison réside dans la nature et le niveau de réaction face au fléau du VIH/Sida dans les deux sous-régions ? Quelles que soient les différences entre les pays et les régions, le VIH/Sida est une catastrophe nationale en Afrique sub-saharienne. L'impact de la maladie sur le développement est bien résumé par ces propos de Nelson Mandela : « Le Sida tue ceux sur qui la société compte pour cultiver la terre, travailler dans les mines et les usines, diriger les écoles et les hôpitaux et gouverner les pays ». Le mal diminue dramatiquement les capacités de l'homme et affecte ce que Barks-Ruggles et al (2001) désignent par « le renforcement des capacités » basé sur les capacités existantes et visant à améliorer la productivité à venir.

Importance du capital humain

Le capital humain est défini par Ray (1998 : 100) comme « une main d'œuvre qualifiée pour la production, une main d'œuvre qui peut manipuler des appareils sophistiqués, une main d'œuvre qui crée de nouvelles idées et de nouvelles méthodes dans l'activité économique ». En général, « le capital humain englobe les hommes », la connaissance et les aptitudes acquises partiellement à travers l'éducation, mais elle peut également inclure leur force et leur vitalité » (Appleton et Teal, 1998). Selon Lall (1990) la performance industrielle est expliquée par l'interaction de certaines variables essentielles. Parmi celles-ci, il y a le capital physique, le capital humain, les stratégies technologiques, les politiques commerciales et industrielles et l'environnement macroéconomique. Lall a étudié plusieurs pays par rapport à leurs performances économiques respectives. Une de ses conclusions était que le développement du capital humain est un élément essentiel dont l'importance s'accroît au fur et à mesure que la technologie avance. Afin de compétir efficacement sur les marchés mondiaux, tous les pays ont besoin d'aptitudes. Mais les structures industrielles plus solides, inévitables en Afrique sub-saharienne doivent être complétées par des hommes très bien formés dans une gamme variée de disciplines. Il existe aussi une relation très étroite entre l'investissement dans l'éducation et la performance technologique. La théorie du capital humain (Becker 1964, 1967 ; Ben-Porath 1967 ; Mincer 1974) défend que l'augmentation du bagage de connaissances d'une personne entraîne celle de sa productivité dans le secteur du marché

d'une économie et dans celui du ménage (Grossman 2000 : 349).

Lindauer et Velenchik, 1994) évoquent également l'existence d'une vaste documentation théorique et empirique sur la relation entre le capital humain et la productivité. Les taux de scolarisation et d'alphabétisation des adultes servent souvent de base au capital humain. Une comparaison entre les pays africains et asiatiques démontre que les pays africains ont accumulé moins de capital humain. Les travailleurs africains tendent par conséquent à être moins productifs que les asiatiques. Sall (2000) appelle le capital humain « l'ultime ressource » et déclare que les réalisations de l'Afrique sub-saharienne en termes de productivité resteront illusoire tant que la qualité de la main d'œuvre ne sera pas améliorée. Kane (2000) avance une théorie de croissance endogène dans laquelle il souligne l'incidence du capital humain sur l'augmentation de la productivité à travers la formation. Il poursuit en liant le capital humain à l'investissement direct étranger. Comme le déclare Soludo (2000) de nombreuses thèses considèrent le capital humain comme l'élément de base de la croissance et du développement. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) affirme clairement :

« ... il est généralement admis (par les experts) que le capital humain joue un rôle important voire crucial dans le processus de développement. Il apparaît presque invariablement que les pays qui ont enregistré les taux de croissance les plus rapides sont ceux-là qui ont investi le plus dans leurs hommes et notamment dans les domaines de la santé, la nutrition et l'éducation. Le lien entre ces facteurs et la productivité qui est la base de la croissance, a été démontré scientifiquement. Le développement humain contribue directement au bien-être des populations, garantit une répartition plus équitable des fruits de la croissance, renforce les liens entre les différents types d'investissement dans le développement et favorise une exploitation plus efficace du capital physique et des autres ressources (CEA, 1995 : 9-10) ».

La plus grande tragédie de l'Afrique sub-saharienne aujourd'hui est l'incidence négative du VIH/Sida sur le développement des ressources humaines. Le VIH/Sida diminue à la fois le stock de capital humain et la capacité à générer plus de capital humain. Lorsque la personne infectée devient malade, la valeur de son capital humain baisse en même temps que

son aptitude à produire davantage de capital humain par la transmission des connaissances et des talents aux autres. L'exemple des enseignants est illustratif à ce propos. La maladie et les décès dus au Sida réduisent le nombre d'enseignants disponibles et entraînent la baisse des diplômes. Lorsque cet impact est jugulé à travers la création des classes plus pléthoriques, la qualité de l'éducation en souffre et la valeur du capital humain produit par le système éducatif baisse. Le résultat en est soit une production faible, soit des produits de qualité inférieure.

Interventions en cours

Afin de prévenir ou de réduire les conséquences du VIH/Sida, les gouvernements et les ONG de la région et d'ailleurs ont mis sur pied trois principaux types d'interventions : la prévention, le traitement et les soins et le soutien. Toutefois, ces interventions n'arrivent pas à faire face efficacement au problème de déclin du capital humain. Si les pays de l'Afrique sub-saharienne veulent atteindre les objectifs de développement et de réduction de la pauvreté, ils doivent concevoir des interventions qui permettent la réduction de l'impact du VIH/Sida sur le capital humain et la génération de plus de capital humain. Alors que la prévention, le traitement et les soins et le soutien visent en quelque sorte à s'assurer qu'un certain niveau de capital humain est maintenu, ces mesures ne parviennent pas encore à générer des capacités qui puissent produire assez de capital humain pour remplacer celui qui est perdu. Comme nous l'avons vu par exemple, la Zambie doit former deux fois plus d'enseignants pour juguler les méfaits du VIH/Sida. Cette situation suscite nombre d'interrogations. Le pays dispose-t-il de suffisamment de ressources (infrastructurelles, humaines et financières) pour doubler sa production d'enseignants ? Y a-t-il suffisamment de diplômés de l'enseignement secondaire pour entrer dans les universités et les grandes écoles ? Ces questions peuvent être posées à chaque niveau et type de formation ou d'éducation dans les pays de l'Afrique sub-saharienne. Malheureusement, il n'existe presque pas d'étude présentant les pertes en capital humain dans les institutions de formation du capital humain.

Programmes de recherche

Il est encore difficile de dire quelle quantité de capital humain et quel degré de capacité de formation du capital humain les pays de l'Afrique sub-saharienne per-

dent. L'on ne peut pas encore déterminer quelle proportion du capital humain dans les institutions de formation – écoles primaires et secondaires, grandes écoles, universités et autres institutions de recherche – est touchée. Cependant, il est primordial de renforcer les capacités desdites institutions afin de leur permettre de remplacer le capital humain perdu à cause du Sida et de produire davantage de capital humain pour favoriser la croissance. Il est par conséquent vital d'inscrire les études sur l'impact du VIH/Sida sur le capital humain dans les programmes de recherche. Le principal but de ces études devrait être de déterminer l'incidence réelle du VIH/Sida sur le capital humain dans les pays de la région et notamment sur les institutions de formation du capital humain, afin de trouver les solutions appropriées pour préserver le capital humain. Cette préservation qui passe par les différents niveaux d'investissement favoriserait le transfert des technologies.

Comme autre importante question de recherche on pourrait se demander quel est l'impact du VIH/Sida sur les capacités de génération du capital humain et quelles sont les différentes stratégies adoptées par les différents pays pour y faire face. Nous devons également étudier l'impact sur le capital humain touché et ses stratégies pour faire face à la maladie. Nous devons nous demander si les pays de l'Afrique sub-saharienne ont les capacités de faire face et d'éliminer les effets du VIH/Sida et si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui peut être fait pour renforcer lesdites capacités. Comment la productivité de ces économies peut-elle être maintenue ? Quels systèmes doivent être mis en place afin de garantir un meilleur suivi de la morbidité, de la mortalité, etc. ? Quels sont les impacts émotionnels du VIH/Sida et quelles sont les conséquences de la baisse du moral, du stress et de l'isolement sur la productivité ? Etant donné les taux actuels de prévalence, quelles sont les projections pour le capital humain ? Quelles sont les implications de ces projections sur la planification et le développement du capital humain ? Comment peut-on maintenir le stock de capital humain au regard de l'impact du VIH/Sida sur le secteur de l'éducation en particulier ? Les systèmes éducatif et de formation font-ils suffisamment de réserves afin de compenser la perte d'une main d'œuvre qualifiée ?

Comme nous l'avons déjà souligné, la présente communication, à la fois, propose que de telles études concernent les

pays anglophones et francophones, les pays ayant des taux de prévalence élevés et ceux ayant des taux plus faibles. L'importance de ces recherches est évidente. Les pays peuvent échanger leurs expériences et les efforts de mobilisation des ressources peuvent être faits à base d'objectifs bien définis. Les différents procédés d'estimation et de vulgarisation peuvent être utilisés en fonction des données disponibles. Néanmoins, les méthodologies devront être similaires dans tous les pays afin de permettre la comparabilité des résultats. Des études linéaires et transversales, quantitatives et qualitatives doivent être menées. Afin de garantir de meilleurs résultats, des équipes de recherche doivent être pluridisciplinaires, même si de telles études sont coûteuses. Elles sont d'une importance capitale si l'Afrique sub-saharienne veut être plus compétitive. Tout en poursuivant le combat pour convaincre le Nord d'ouvrir ses marchés, le Sud doit également prendre des mesures afin de mettre en place des capacités nécessaires. Alors que la fuite des cerveaux a sérieusement pénalisé l'Afrique sub-saharienne, l'incidence du VIH/Sida pourrait dépasser notre imagination. Un calendrier de recherche tel que celui proposé dans la présente communication serait un outil précieux pour les organismes de financement de la recherche, des Etats et les organisations internationales dans la conception et la mise en œuvre de programmes visant à satisfaire les besoins spécifiques des pays africains. De telles études peuvent également permettre la mise sur pied de méthodologies permettant d'évaluer l'incidence du VIH/Sida sur le capital humain. Elles peuvent enfin favoriser une meilleure analyse et une meilleure compréhension des obsta-

cles sans cesse changeants du développement du capital humain.

Bibliographie

African Development Bank, 1998, *African Development Report 1998: Human Capital Development*, Oxford: Oxford University Press.

Appleton, S. and Teal, F., 1998, *Human Capital and Economic Development, Economic Research Paper No. 39*, Abidjan: Africa Development Bank.

Barks-Ruggles, E., Fantan, T., McPherson, M., and Whiteside, A., 2001, 'The Economic Impact of HIV/Aids in Southern Africa', Paper Presented at the Conference on Measuring the Costs of HIV/Aids, The Brookings Institute, The Council on Foreign Relations, and the U. S. Agent for International Development (USAID), June.

Becker, G. S., 1964, *Human Capital*, New York: Columbia University Press.

Becker, G. S., 1967, *Human Capital and the Personal Distribution of Income: An Analytical Approach*, Ann Arbor: University of Michigan.

Ben-Porath, Y., 1967, 'The Production of Human Capital and the Life Cycle of Earnings', *Journal of Political Economy*, Vol. 75, pp. 353-367

ECA, 1995, *Human Development in Africa: 1995 Report*, Addis Ababa: Economic Commission for Africa.

Grossman, M., 2000, 'The Human Capital Model', in Culyer A. J. and Newhouse, J. P., eds., *Handbook of Health Economics*, Volume 1A, Amsterdam: Elsevier, pp. 348 – 408.

Kane, O., 2000, 'Technological Innovation and Competitiveness of Basic Products in the African Agro-Food Sector: Problems and Elements of a Strategy', Sall, A., ed., 2000, *The Future Competitiveness of African Economies – Proceedings of the Dakar Forum, March 1999*, pp. 267-295.

Katsigeorgis, J., 2002, 'Impact of HIV/Aids on African Development Underestimated', in United

Nations Chronicle Online Edition, (http://www.un.org/Pubs/chronicle/2002/issue3/071602_impact_of_hiv.html).

Lindauer L. and Roemer M., 1994, *Africa and Asia: Legacies and Opportunities in Development*, San Francisco: Institute for Contemporary Studies.

Mincer, J., 1964, *Schooling, Experience and Earnings*, New York: Columbia University Press.

Okonmah, A. D., 2003, *Social and Economic Impact of HIV/Aids in Africa*, The Foundation for Democracy in Africa, (<http://democracy-africa.org/hivaid.htm>)

Ray, D., 1998, *Development Economics*, Princeton: Princeton University Press.

Sall, A., ed., 2000, *The Future Competitiveness of African Economies – Proceedings of the Dakar Forum, March 1999*.

Schultz, T. P., 1998), *The Formation of Human Capital and the Economic Development of Africa: Returns to Health and Schooling Investments, Economic Research Paper No. 37*, Abidjan: Africa Development Bank.

Lall, S., 1990, *Building Industrial Competitive in Developing Countries, Place?: Publisher?*.

Soludo, C., 2000, 'Human Capital Development and Endogenisation of Geography as a Framework for Africa's Competitiveness', Sall, A., ed., 2000, *The Future Competitiveness of African Economies – Proceedings of the Dakar Forum, March 1999*, pp.109-137.

UNAIDS, 2000, *Costing Guidelines for HIV Prevention Strategies*, Geneva: UNAIDS.

UNAIDS, 2002, *Report on the Global HIV/Aids Epidemic*, Geneva: UNAIDS.

Wallace L., 1997, *Deepening Structural Reform in Africa, Lessons from East Asia*, Washington: International Monetary Fund.

World Bank, 1993, *World Development Report*, New York: Oxford University Press.

Impact du VIH/Sida sur la main-d'œuvre : exploration des vulnérabilités

Résumé

Le présent article analyse les impacts du VIH/Sida sur la vulnérabilité du marché du travail et en particulier sur la main-d'œuvre. Les recherches menées jusqu'à ce jour ont porté sur l'impact socio-comportemental et macroéconomique du VIH/Sida, et de ses effets sur les programmes de développement des pays les plus touchés, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne. L'on comprend dès lors que l'analyse vise essentiellement à établir l'étendue et la nature de la pandémie, ainsi qu'à mettre en exergue le déferlement d'une tragédie humaine inédite. L'essentiel de l'étude du marché de l'emploi découle des simulations macroéconomiques ainsi que des enquêtes menées au niveau de quelques entreprises et autres domaines du secteur public. L'accent est mis sur l'évaluation des risques en matière de coûts liés à la mortalité et à la morbidité que doivent supporter les gouvernements, les entreprises et les ménages. Toutefois, le risque auquel est exposée la main-d'œuvre en termes d'accentuation de la vulnérabilité ;

le poids du fardeau créé par le Sida qu'elle devra supporter, et la manière dont l'équilibre des forces entre le patronat et les employés pourrait être modifié en termes de convention collective sont des aspects très souvent négligés. Dans le présent article, nous démontrerons l'existence d'une corrélation entre le VIH/Sida et les inégalités sociales et d'accès au marché du travail. Le VIH/Sida affecte de manière inégale les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées de la société et du marché de l'emploi. Il aggrave par conséquent les inégalités entre les rapports de forces, tant dans la structure et l'organisation du système de production que dans le marché du travail dans son ensemble. La présente analyse prend l'Afrique du Sud comme cas-témoin et examine les défis que ce pays doit relever en vue de corriger les inégalités socio-économiques causées par la pandémie du VIH/Sida.

État de la vulnérabilité dans le marché du travail.

La main-d'œuvre sud-africaine, même après l'apartheid, est fortement marquée par des clivages historiques de race, de genre, d'éducation, d'aptitudes et de revenus. Cette situation est due à des facteurs internes et externes à l'économie locale. L'économie sud-africaine, comme la plupart de celles exposées à la mondialisation, est passée à des modèles à haute intensité de services et de compétences, y compris les finances, les affaires et les technologies de l'information. Ce changement s'est accompagné de profondes mutations dans l'importance et la nature de la demande de main-d'œuvre. Des études menées auprès des ménages font état de taux de chômage élevés, entre 25 et 35% lorsqu'on se base sur une définition restrictive du chômage, et entre 35 et 42%, selon une approche plus élargie (Statistics South Africa, 2001). L'enquête menée en septembre 2001 sur la main-d'œuvre a révélé une perte annuelle d'un million d'emplois entre février et septembre 2001, probablement dans les secteurs informel et l'agriculture de subsistance (Statistics South Africa, 2001). Une perte semblable a été enregistrée dans le secteur formel non agricole depuis 1989 du fait de la restructuration des secteurs privé et public (Reserve Bank, 2000). Il s'est également produit un changement structurel dans la composition des compétences du marché du travail. Ainsi, le rythme de la demande en personnels hautement qualifiés et qualifiés a été supérieur à celui de la demande en main-d'œuvre non qualifiée ou semi qualifiée (Bhorat, 2000). Toutefois, les systèmes éducatif et de formation ne produisent pas suffisamment de personnel hautement qualifié pour satisfaire la demande.

Ce déficit en capital humain est caractérisé par la nature fortement variée du marché du travail. Ainsi, d'importants segments de groupes vulnérables non qualifiés, peu éduqués, mal payés, et en majorité constitués d'hommes et de fem-

Jocelyn R. Vass

Employment and Economic Policy
Research Programme at the Human
Sciences Research Council,
Pretoria, South Africa

mes noirs, coexistent avec des concentrations minoritaires constituées en grande partie par des blancs bien rémunérés, bien éduqués et hautement qualifiés. Les mesures destinées à combattre la discrimination, tant dans les secteurs privé que public, n'ont pas apporté un changement notable à cette situation. Quelques progrès ont été enregistrés dans la restructuration et la transformation des systèmes éducatif et de formation en vue de parvenir à court terme à un équilibre entre le développement des ressources humaines et la satisfaction de la demande du marché du travail. Toutefois, les avancées et la mise en œuvre ont été lentes, en dépit des importantes mutations politiques opérées.

Principales tendances de l'impact du VIH/Sida

Les principaux modèles de simulation utilisés en Afrique du Sud, notamment ceux de Abt/Metropolitan et de l'Actuarial Society of South Africa – association des actuaires d'Afrique du Sud - (ASSA), estiment le nombre actuel de personnes infectées à entre quatre et six millions (Bureau de recherches économiques, 2001). La prévalence au sein de la population est estimée à 13% et devrait dépasser les 16% d'ici à l'an 2006 (ASSA, 2000). En ce qui concerne le marché du travail, la crise du VIH/Sida varie en fonction de l'âge, du sexe et de la race, comme l'indiquent les tendances sur la prévalence et la mortalité. Ainsi, le VIH/Sida affecte la population économiquement active de manière disproportionnée, avec un taux de prévalence de 22,3 % chez les adultes (20 à 65 ans) avec des pointes de 27%. L'on note une forte concentration parmi les personnes dont l'âge varie entre 15 et 49 ans (ASSA, 2000). L'impact du VIH/Sida varie également selon les groupes raciaux. Le taux de prévalence le plus élevé est enregistré au sein de la population africaine

(19,5%), contre 3,24% chez les Blancs, 4,8% chez les asiatiques, et 6% chez les Métis (Bureau de recherches économiques, 2000, page 7). Les femmes sont plus vulnérables que les hommes ; beaucoup d'entre elles sont infectées jeunes. L'enquête la plus récente menée auprès des cliniques prénatales montre que les femmes dont l'âge oscille entre 15 et 49 ans représentent 56% des 4,74 millions de personnes actuellement infectées (Ministère de la Santé). Les femmes ont également tendance à être infectées plus tôt (15 à 35 ans) que les hommes (20 à 45 ans) (Bureau de recherches économiques, 2001). Compte tenu de la durée de survie intermédiaire qui varie entre 8 et 10 ans en l'absence de traitement, les femmes mourront plus tôt que les hommes.

Le Sida est actuellement considéré comme la seule principale cause de mortalité au sein de la population en général. Entre 1985 et 1999, les données sur la mortalité montrent que les adultes meurent le plus, et à un âge relativement jeune, avec un taux de mortalité deux fois plus élevé pour la tranche de 30 à 35 ans (Dorrington et al., 2001, pages 5 et 6). En l'an 2000, 40% des décès des adultes de 15 à 49 ans ont été attribués au VIH/Sida, contre 20% pour tous les décès des adultes. Les tendances sur la mortalité varient selon le sexe, étant donné que les jeunes femmes (25 à 29 ans) mouraient 3,5 fois plus vite entre 1999 et 2000 qu'en 1985 (Dorrington et al., 2001, 6). Selon les estimations de l'Onusida (2002), la mortalité au sein de la population jeune (15 à 34 ans) va s'accroître de dix-sept fois d'ici à la période allant de 2010 à 2015 à cause du VIH/Sida. Selon les mêmes sources (ASSA, 2000), l'espérance de vie moyenne devrait passer de 56 ans en 2000 à 41 ans en 2015. Les prévisions de l'« Abt/Metropolitan » sont même plus pessimistes; elles indiquent en effet une espérance de vie de 38 ans pour les hommes et de 37 ans pour les femmes d'ici à 2015 (Bureau of Economic Research, 2001).

Le modèle de prévalence et de morbidité basé sur la race et le sexe tire ses origines dans la susceptibilité structurelle des groupes historiquement désavantagés : les africains et les femmes. Aussi les comportements sexuels à haut risque de plus en plus observé et l'exposition plus élevée au VIH/Sida peuvent-ils être attribués à la faiblesse persistante, du pouvoir économique, à un accès limité à l'éducation et à l'information, au manque de cohésion des familles (du fait des migrations), et au statut relativement bas des femmes par rapport aux hommes. Il existe donc une combinaison complexe de circonstances socio-économiques qui influencent l'adoption de comportements responsables l'exposition au risque.

Impact sur la taille et la structure de la main-d'œuvre

Toutes les prévisions indiquent un ralentissement du taux de croissance démographique plutôt qu'une réduction absolue de la population. Au regard des taux de mortalité et de la répartition de l'épidémie selon les âges, les prévisions indiquent que d'ici à 2015, la main-d'œuvre totale connaîtra une réduction d'au moins 21% du fait du VIH/Sida (Bureau de recherches économiques, 2001). La répartition du VIH/Sida selon les âges et les sexes pourrait également entraîner des déficits quantitatifs et qualitatifs au sein de la main-d'œuvre. Ainsi, les effets de la morbidité et de la mortalité sur la tranche d'âge comprise entre 15 et 49 ans, et une concentration au sein des personnes âgées de 65 ans au plus, pourraient entraîner le fameux « effet de cheminée » (Lisk, 2002, 4). En outre, l'augmentation du nombre d'orphelins du sida et de déperditions scolaires pourrait aggraver le phénomène du travail des enfants, étant donné que les enfants font leur entrée dans le monde du travail très jeunes à la recherche d'un soutien financier. L'ASSA (2000) prévoit que le nombre des orphelins de mère du fait du sida passera de 190.000 en 2001 à plus de 1,8 million d'ici à 2015.

Le taux de dépendance augmentera également, étant donné qu'un nombre réduit de personnes en âge de travailler devront prendre en charge un nombre croissant de personnes économiquement inactives. De même, le doublement de la mortalité parmi les 30 à 35 ans entraînera une baisse du taux de participation à la main-d'œuvre de personnes les plus économiquement productrices et vigoureuses (Dorrington, 2001). Le taux de participation des hommes et des femmes atteint

son point culminant un peu après la trentaine (Statistiques Sud-africaines 2001), mais l'impact sur les femmes pourrait être particulièrement négatif, étant donné qu'elles sont plus susceptibles de s'occuper de parents malades ou mourants, ou d'être victimes de maladies ou de mourir elles-mêmes. Cette disparité entre les sexes pourrait entraîner un déséquilibre entre les genres en faveur des hommes pour ce qui est de la main-d'œuvre.

Eu égard aux taux de chômage relativement élevés parmi les africains, la participation de ces derniers est plus faible par rapport à tous les autres groupes, notamment les Blancs (FAFO, 2002). Ainsi, tandis que l'accroissement de la mortalité au sein de la population africaine pourrait ne pas se traduire par une réduction absolue par rapport à d'autres petits groupes, il pourrait davantage réduire les taux de participation à la main-d'œuvre et l'accès au travail productif. Toutefois, c'est la répartition de l'impact du VIH/Sida selon les sexes et les qualifications qui affectera le plus la position relative des africains dans la structure de la main-d'œuvre. Une main-d'œuvre prématurément jeune et vieillie, et une inégale répartition des qualifications et de l'expérience, aboutiront-elles à une descente vers l'abîme et à une « agglutination » des déshérités historiques au bas de l'échelle des compétences ?

Structure des compétences et de l'emploi

Les effets combinés de la race, des sexes, de l'éducation et des qualifications contribuent à une structuration des emplois. Les recherches menées en Afrique du Sud, sur la répartition des effets, de la prévalence et de la mortalité du VIH/Sida selon les compétences et l'emploi sont très parcellaires et expérimentales. L'extrapolation fondée sur les modèles démographiques (basée sur les données des enquêtes auprès des cliniques prénatales) est discutable. Les données prénatales comportent des éléments fondamentalement trompeurs, tandis que des données complémentaires telles que le recensement de 1996 et l'enquête menée auprès des ménages en octobre (OHS) présentent des lacunes. De plus, les prévisions tendent à supposer que les comportements à risque demeureront uniformes au sein de catégories des travailleurs et des grands secteurs économiques. La répartition des risques selon les compétences et selon les regroupements professionnels est fonction de divers facteurs démographiques et socio-économiques. En l'absence de

données de séro-prévalence par entreprise, par secteur ou même selon les ménages, ces prévisions demeurent très discutables et devraient être considérées avec prudence. Des recherches plus approfondies sont nécessaires.

Néanmoins, les informations disponibles indiquent bien une relation inverse entre les niveaux de qualification et les taux de prévalence du VIH/Sida. Ainsi, des travailleurs les moins qualifiés et les plus mal payés présentent des taux de prévalence supérieurs à ceux des personnels plus qualifiés et mieux rémunérés, comme le montre le tableau 1 (Abt Associates 2000, 2001). La prédominance des africains, un groupe à haut risque, pourrait expliquer les forts taux de prévalence au sein de cette main-d'œuvre semi-qualifiée et non qualifiée. A l'autre bout de l'échelle, les taux de prévalence au sein de la population blanche sont bas et s'enregistrent surtout dans les professions hautement spécialisées.

Même si ces données révèlent des taux d'infection et de prévalence du Sida anormalement élevés à tous les niveaux (Abt Associates, 2000; Quatteck, 2000), les taux de prévalence parmi les ouvriers qualifiés sont pratiquement aussi élevés qu'au sein de la main-d'œuvre semi-qualifiée et non qualifiée. Cependant, au niveau du personnel qualifié, l'on compte également de nombreux travailleurs blancs, qui sont sensés avoir des taux de prévalence plus bas. Une autre anomalie réside dans le fait que le taux de prévalence au sein du personnel hautement qualifié est nettement inférieur à celui enregistré à d'autres niveaux ; pourtant, cette catégorie de travailleurs compte en son sein des enseignants et des infirmiers, qui sont en grande partie des Noirs (Bureau de recherches économiques, 2001). Le fait de ne pas voir se produire l'effet attendu dans l'un ou l'autre de ces exemples signifie qu'il doit y avoir un autre paramètre qui entre en jeu. Une analyse plus profonde des effets combinés des caractéristiques socio-économiques, notamment les revenus, l'éducation, le niveau de qualification, et des facteurs démographiques dans la composition et la vulnérabilité des groupes à risque est absolument nécessaire. Toutefois, les tendances actuelles de la prévalence contribuent en grande partie à la pénurie de personnels qualifiés sur le marché du marché. Déjà, la baisse de la population la plus active économiquement (15 à 49 ans), doublée du recours croissant à la main d'œuvre enfantine, pourrait faire baisser le niveau

général des compétences et de l'expérience au sein de la main-d'œuvre, même si ceux qui sont proches de l'âge de la retraite restent en service (Organisation Internationale du Travail (OIT), 2000). L'on devrait s'attendre à une aggravation de la rareté du personnel qualifié et hautement qualifié, étant donné que la masse de travailleurs éligibles se rétrécit encore davantage.

Dans le même temps, les entreprises pourraient être réticentes à investir dans la formation. Les avantages liés aux investissements sur le capital humain diminuent ou disparaissent complètement lorsque l'espérance de vie des employés s'amenuise. Les investissements en matière de formation en vue de remplacer ou de recycler la main-d'œuvre perdue peuvent devenir trop coûteux au moment où les entreprises enregistrent une baisse de productivité et un rétrécissement des marges de profit. Ainsi, en ce qui concerne les employés qualifiés et très qualifiés, les entreprises préféreraient réduire les coûts de recrutement, de formation et de remplacement en recourant au travail clandestin ou même à l'importation des compétences. En plus, la recherche de l'équité en favorisant l'entrée rapide de plus de Noirs et de femmes dans les professions spécialisées et très spécialisées pourrait comporter des risques. En effet, la mobilité entre emplois semi-spécialisés et non spécialisés peut devenir même plus difficile pour les Noirs et pour les femmes, renforçant davantage les clivages professionnels et l'inéquité généralement observés. Des exemples anecdotiques indiquent qu'en dépit des progrès réalisés dans le cadre de la National Skills Development Strategy (NSDS) (Stratégie nationale de renforcement des capacités), un cadre législatif orienté vers le renforcement des capacités et la formation continue grâce à des partenariats entre le gouvernement, les entreprises et les travailleurs, la plupart des employés recevant une formation en entreprise aux niveaux très spécialisé et spécialisé sont les hommes blancs, tandis que la majorité des employés bénéficiant d'une formation aux niveaux semi-spécialisé et non spécialisé sont les hommes africains. L'implication en est que si la formation actuelle continue de reléguer les personnes historiquement désavantagées à des professions peu spécialisées et mal rémunérées, les contraintes induites par le VIH/Sida sur la formation pourraient renforcer cette tendance. Il deviendra également même plus difficile encore aux femmes d'acquérir les compétences et l'expérience nécessaires

pour briser le « plafond de glace » des niveaux spécialisés et hautement spécialisés des professions traditionnellement dominées par les hommes. Même à l'heure actuelle, très peu d'entreprises appliquent de véritables programmes de suivi cohérents pour y inclure des plans de la succession en vue de fournir des personnes suffisamment qualifiées pour remplacer celles décédées des suites des maladies opportunistes.

Remplacement de la main-d'œuvre

Les études de simulation macroéconomique montrent une baisse des niveaux de productivité résultant des projections sur la diminution de la main-d'œuvre (Bureau de recherches économiques, 2001). La baisse totale des qualifications et de l'expérience aura pour conséquence une faible productivité, augmentant ainsi les possibilités de substitution du capital. Pour les secteurs à haute densité de main-d'œuvre qualifiée, le capital et les compétences sont des facteurs de production complémentaires. Ainsi, les développements technologiques pourraient être entravés par une incapacité à compléter rapidement les besoins en hautes spécialisations imposés par le système, étant donné le coût élevé des remplacements et du recyclage. Comme nous l'avons relevé plus haut, le recours au travail clandestin et à l'importation du personnel qualifié sont probables. Les entreprises à faible intensité de personnels qualifiés et de main-d'œuvre font déjà face à une augmentation des besoins en capitaux, qui pourrait être exacerbée par l'impact des coûts induits par le VIH/Sida.

De nombreuses entreprises considèrent la masse de chômeurs et de personnels non qualifiés comme une option efficace pour combler les vides laissés par les employés non qualifiés ou semi-qualifiés malades ou mourants, ce qui n'est pas forcément une solution durable. Les secteurs des sans emploi, des Noirs, des jeunes femmes sont très prédisposés à la maladie et les taux de prévalence du VIH prévus y sont au-dessus de 30% (Bureau de recherches économiques, 2001). En l'absence de formation, et avec les possibilités de remplacement qui se font de plus en plus rares, la substitution du capital devient encore plus limitée. Il en résulte que la réduction de la demande en main-d'œuvre a un impact négatif tant sur les travailleurs actuels que sur les sans emploi.

Impact sur les formes atypiques

de l'emploi.

Une autre option de remplacement consiste à intensifier la tendance actuelle vers des formes atypiques d'emploi, telles que le travail temporaire et la sous-traitance. Ces deux formes réduisent les coûts de la main-d'œuvre, étant donné que les employés non permanents (temporaires et contractuels) travaillent sous des conditions plus flexibles et bénéficient de peu d'avantages. Les prévisions actuelles indiquent que les entreprises déchargeront une partie du fardeau du VIH/Sida sur leurs employés en recourant au travail temporaire et à la sous-traitance. D'autres études confirment une évolution vers le « transfert du fardeau », notamment en ce qui concerne les avantages médicaux et ceux liés à la retraite (BER, 2000 ; Whiteside, 2002). Ainsi, le remplacement progressif des employés permanents malades ou mourants par des temporaires ou des contractuels avec peu ou pas d'avantages pourrait devenir une option viable, en particulier au niveau de la main-d'œuvre peu qualifiée. Enfin, les formes atypiques de l'emploi font partie de la réorganisation générale du processus de production. La main-d'œuvre pourrait faire face à l'augmentation d'une exigence de plus de flexibilité et de polyvalence en vue de maintenir la productivité et l'efficacité. La principale conséquence sera le transfert du fardeau à la main-d'œuvre la plus vulnérable et la plus marginalisée.

Impact sur la structure des salaires

À ce jour, il n'existe pas d'analyse complète de l'impact du VIH/Sida sur la répartition des salaires. Dans l'ensemble, les salaires devraient augmenter avec la baisse de l'offre en main-d'œuvre (Bureau de Recherches Économiques, 2001). Toutefois, lorsqu'on prend en compte les coûts directs et indirects du VIH/Sida, la demande en main-d'œuvre devrait baisser, ce qui aurait un effet d'amortissement sur les salaires, surtout aux niveaux peu spécialisés et non spécialisés. Les études macro-économiques montrent que la capacité d'épargne des ménages s'amenuise étant donné que la plus grande part du revenu des foyers est absorbé par les coûts médicaux, des soins et des obsèques (Bureau de recherches économiques, 2001). Au regard du taux de dépendance de plus en plus élevé, les revenus des travailleurs sont soumis à de très fortes tensions. Les ménages très pauvres comptent beaucoup sur les contributions des parents qui travaillent, et qu'ils risquent maintenant de

perdre complètement ou en partie. Cette situation contribuera à aggraver l'indigence des familles extrêmement pauvres.

Les coûts médicaux et des soins liés au VIH/Sida augmenteront les dépenses des personnes infectées et de leurs familles. Les avantages médicaux ont un coût très élevé et sont en majorité accordés à ceux que l'on appelle généralement les cols blancs exerçant des professions spécialisées et très spécialisées. Ainsi, les employés qualifiés et très qualifiés auront un accès relativement aisé aux traitements et aux soins médicaux en vue de prolonger leur durée de production. Toutefois, les avantages médicaux étant soit non disponibles ou inaccessibles, les personnels peu qualifiés sont plus susceptibles d'en supporter le coût sur leur propre épargne, ou alors de recourir au système de santé publique saturé. Le coût estimatif du traitement par personne et par an varie entre 13.000 R. et 25.000 R., ce qui n'est pas du tout à la portée de la majorité de la main-d'œuvre (Business Day, 12 septembre 2002). L'impact général pourrait accroître les niveaux d'endettement et aggraver la pauvreté de la main-d'œuvre. L'Afrique du Sud est déjà l'un des pays présentant les écarts de revenu les plus élevés. La pression différenciée sur les revenus pourrait aggraver cette tendance. Les négociations des conventions collectives risquent d'être tendues dans la mesure où les travailleurs syndiqués tenteront d'inclure les coûts liés au VIH/Sida dans leur rémunération et leurs traitements, et les employeurs tenteront de s'opposer à ces demandes ou de les réduire. Des travailleurs non organisés compteront entièrement sur l'intervention des pouvoirs publics ou sur leurs maigres ressources propres.

Taille de l'entreprise et la vulnérabilité

Les annonces publiés ces derniers temps par les médias signalent que de grandes entreprises telles que Anglo American et Old Mutual sont bien placées pour offrir des programmes non seulement limités à la prévention mais étendus également à la fourniture d'anti-rétroviraux (Business

Day, 12 septembre 2002). Sur la base de leur évaluation du risque, il devient de plus en plus clair qu'investir dans la prévention de nouvelles infections ainsi que dans le prolongement de la vie des travailleurs infectés sont rentables. Toutefois, le fardeau des coûts est inéquitabement réparti en fonction de la taille des entreprises -grandes, moyennes et petites. Les petites et moyennes entreprises pourraient ne pas être en mesure de supporter l'augmentation des coûts, surtout lorsqu'elles sont confrontées à la baisse de l'offre en main-d'œuvre, du niveau des qualifications et des marges bénéficiaires. Leur nombre de clients perdus pourrait augmenter, ce qui mettrait en danger les emplois des travailleurs et leurs conditions d'emploi. Ainsi, les réseaux de soutien entre la main-d'œuvre et les entreprises, ainsi que le long de la chaîne d'approvisionnement, deviendront essentiels en vue d'attirer plus de ressources et étaler le risque. En considérant les effets boule de neige du VIH/Sida, l'intervention de tous les acteurs pour une maîtrise des ressources publiques, de la main-d'œuvre et des entreprises devient essentielle. Jusqu'ici, l'accent a été mis sur la main-d'œuvre du secteur formel, tandis que celle du secteur informel ne bénéficie pas de l'effet d'amortissement des avantages médicaux ou de l'appui de gros employeurs à même d'absorber la totalité du risque. Actuellement, nous disposons de très peu d'informations sur les conditions de travail de cette catégorie de personnels, en dehors du fait que le VIH/Sida pourrait aggraver leur marginalisation.

Conclusion

Nous avons essayé dans le présent article d'esquisser les différents niveaux de risque auxquels est confrontée la main-d'œuvre en Afrique du Sud face à l'augmentation de la morbidité et de la mortalité dues au VIH/Sida. Il est difficile d'obtenir des résultats concluants, compte tenu de la rareté des statistiques, surtout en ce qui concerne les relations entre les taux de prévalence, la composition des groupes à risque et les caractéristiques socio-

économiques. Toutefois, il apparaît clairement que le VIH/Sida se développe à partir des inégalités socio-économiques au sein de la main-d'œuvre, en particulier au niveau des races, des sexes et des qualifications. Seule une pression croissante entraînera un changement, étant donné que le patronat et les travailleurs tentent de réduire les niveaux relatifs de risque et de vulnérabilité. Ainsi, la main-d'œuvre doit relever une multitude de défis liés à la consolidation et à la protection des progrès réalisés dans la réduction des inégalités.

Bibliographie

- Abt Associates, 2000, *Demographic Impacts of HIV/Aids on South Africa*.
- Actuarial Society of South Africa (ASSA), 2000 (<http://www.assa.org.za/downloads/Aids/summarystats.htm>)
- Bureau for Economic Research, 2001, *The Macroeconomic Impact of HIV/Aids in South Africa*, Economic Research Note No. 10.
- Business Day*, 12 September 2002, "Taming the hurricane."
- Department of Health, 2001, *Summary Report: National HIV and Syphilis Sero-Prevalence Survey of Women Attending Antenatal Clinics in South Africa, 2001*, (<http://196.36.153.56/doh/Aids/docs/syphilis.htm>).
- Dorrington, R., Bourne, D., Bradshaw, D., Laubscher, R and Timaus, I., 2001, *The Impact of HIV/Aids on Adult Mortality in South Africa*, South African Medical Research Council.
- FAFO, 2002, *The Mesebetsi Labour Force Survey*. Cape Town: FAFO.
- International Labour Organisation, 2000, *HIV/Aids in Africa: the Impact on the World of Work*, Geneva: ILO.
- Lisk, F., 2002, *Labour Market and Employment Implications of HIV/Aids*. Geneva: ILO.
- South Africa Reserve Bank, 2000, *Annual Report*, Pretoria: Government Printers.
- Statistics South Africa, 2001, *Labour Force Survey: September 2001*, Pretoria: Government Printers.
- UNAIDS, 2002, *Report on the Global HIV/Aids Epidemic*, Geneva: UNAIDS (<http://www.UNAids.org/barcelona/presskit/barcelonapercent20report/contents.html>)
- Whiteside, A., 2002, *The Economics of HIV/Aids*, Presentation to the International Aids Economics Network.

Contentieux et déstigmatisation des droits de l'Homme en matière de VIH/Sida : l'expérience africaine

Résumé

L'Afrique a connu un certain nombre de procès sur les droits des personnes vivant avec ou affectées par le VIH/Sida. Les questions de confidentialité, de tests volontaires avisés, de discrimination sur le plan de l'emploi, et d'accès aux médicaments et aux traitements ont fait l'objet de vigoureuses contestations dans nos tribunaux. Néanmoins, le nombre de cas demeure marginal par rapport à l'importance et à la complexité des crises du VIH/Sida en Afrique. Le présent article porte essentiellement sur les interconnexions entre le Droit, les droits de l'Homme et la santé publique dans les affaires relatives aux droits de l'Homme touchant au VIH en Afrique. Il examinera en particulier comment le contentieux peut contribuer à la promotion et à la protection des personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVS), ainsi qu'à la lutte contre les stigmates du VIH/Sida. Il se fonde principalement sur une analyse des décisions de des tribunaux au regard du contexte, des aspects éthiques et des droits de l'Homme soulevés par ces affaires. Notre expérience en tant qu'avocat spécialisé dans les questions de droits de l'Homme et offrant des services gratuits aux PVVS au Nigeria fait également l'objet d'une analyse. Le postulat de notre exposé est que dans la mesure où beaucoup de facteurs empêchent les PVVS d'intenter une action en justice, le principal obstacle est la non-reconnaissance de leurs droits. Il propose par conséquent l'institutionnalisation de l'éducation aux droits de l'Homme par rapport au VIH/Sida, en même temps qu'une réforme des lois pour réduire la discrimination à l'égard des PVVS.

Introduction

Le rapport de l'Onusida sur le VIH/Sida pour l'année 2002 révèle que la pandémie a atteint des niveaux records en Afrique Subsaharienne. Ce rapport estime que des 40 millions d'adultes et d'enfants atteints du VIH/Sida dans le monde, 28,5 millions vivent en Afrique subsaharienne (Onusida 2002 : 8). Ces statistiques alarmantes appellent manifestement une approche multiforme en matières de prévention et de lutte contre la pandémie du VIH/Sida en Afrique. Le VIH/Sida n'est pas qu'un problème de santé publique. Il comporte des aspects moraux, politiques et juridiques importants qui méritent d'être examinés pour maîtriser cette pandémie en Afrique. L'un des plus grands défis de la campagne de lutte contre le Sida a trait à la stigmatisation et à la discrimination qui font largement obstacle aux efforts de prévention et de traitement. La honte et la discrimination à laquelle font face les PVVS font que plusieurs autres personnes craignent de se faire dépister ou de solliciter une assistance pour celles qui se savent déjà infectées. En effet, le Sida est une pandémie de honte et de discrimination ; la honte affecte non seulement la vie des PVVS, mais aussi celle de leurs amants, de leurs familles et de ceux qui les soignent. Il affecte non seulement ceux qui sont stigmatisés, mais aussi ceux qui les stigmatisent au sein de la communauté - au travail, les patrons, les collègues ou les médias. Très souvent, les stigmates du VIH/Sida viennent aggraver de vieux complexes.

Joy Ngozi Ezeilo
Executive Director
Women's Aid collective (WACOL)
Enugu State, Nigeria
Dept. of Public and Private Law,
Faculty of Law,
University of Nigeria

Du fait de la stigmatisation, un nombre de plus en plus croissant de PVVS en Afrique font face à des problèmes de droits humains tels que la confidentialité, le dépistage volontaire et avisé, la discrimination sur le plan de l'emploi et des services de santé et l'accès aux médicaments et traitements. L'on pourrait par conséquent penser à l'existence d'un important contentieux en Afrique sur des questions de droits humains touchant au VIH/Sida. Pourtant, en dehors de l'Afrique du Sud, l'on n'a enregistré que peu de procès. Qu'est-ce qui peut expliquer cela ? Est-ce parce que les droits des PVVS sont très respectés en Afrique ou qu'il n'y a pas de raison de se plaindre ? Malheureusement, la réalité est que les PVVS de la plupart des régions d'Afrique ont été contraints à subir les affres de la discrimination en silence. La principale raison est la peur des discriminations.

De plus, il n'est pas facile d'engager une procédure judiciaire en Afrique. La culture de la plupart des africains fait qu'ils hésitent généralement à faire recours aux tribunaux ; ils ne s'y présentent qu'en dernier recours. D'autres facteurs freinent également le recours aux tribunaux, et dont le plus important est la non-recon-

naissance juridique des droits humains. Dans notre analyse des décisions de justice les plus récentes et relatives aux droits des PVVS en Afrique, nous insisterons particulièrement sur les cas du Nigeria et de l'Afrique du Sud, mais nous aborderons également des cas d'autres pays, notamment hors d'Afrique, afin d'illustrer l'efficacité de l'action juridique dans la reconnaissance des droits des PVVS.

Droits de l'Homme et santé Publique

La pandémie du VIH/Sida a apporté avec elle plusieurs problèmes relatifs aux droits des personnes vivant avec le VIH/Sida et des personnes affectées par le VIH/Sida (PAVS) à travers le monde. Le plus important de ces problèmes est le droit à l'égalité de traitement et l'élimination des discriminations. Les traitements discriminatoires réservés à plusieurs PVVS ont été justifiés par des arguments fondés sur la nécessité de séparer les malades des personnes bien portantes afin de protéger la société, conformément au principe de l'intérêt général. Un médecin qui se comporte de manière discriminatoire vis-à-vis d'un patient atteint du VIH/Sida sur cette base de l'intérêt général agit-il conformément à la loi ? Que signifie protection de la santé publique ? Dans les dispositions constitutionnelles relatives aux droits de l'homme, les restrictions des droits fondamentaux de l'homme sont généralement justifiées par des considérations de santé publique, de sécurité et de moralité. Cependant, la notion d'intérêt général est très vague et il est souvent difficile de dire ce qu'elle englobe.

Le Guide international du VIH/Sida et des droits de l'homme (OMS/Onusida, 1999) recommande aux pays de réviser et de modifier leurs législations sur la santé publique afin que celle-ci prenne réellement en compte les problèmes soulevés par le VIH/Sida et que leurs dispositions sur les maladies contagieuses ne s'applique pas à tort au VIH/Sida qui lui, se transmet de manière relativement difficile. Le souci est que la protection des droits associés au VIH ne puisse empêcher la réalisation des objectifs de santé publique, tant que les mesures appropriées sont prises. Le guide conseille également aux Etats d'accroître leurs efforts d'éducation du public sur les méfaits de la stigmatisation et de la marginalisation. Par conséquent, la législation en matière de santé publique de fournir un éventail complet de services en vue de la prévention et du traitement du VIH/Sida, y compris des informations appropriées, les services de santé sexuelle et reproductive adaptés (notamment la fourniture des préservatifs), l'accès au dépistage volontaire, aux conseils, aux médicaments et traitements pour les maladies associées au VIH/Sida. L'argument de santé publique ne doit pas surtout être brandi pour faire des PVVS des victimes en les abandonnant, en les enfermant ou en les mettant à l'écart du fait de leur séropositivité. En réalité, comme nous l'avons mentionné plus haut, stigmatiser les PVVS a un impact négatif réel sur la santé publique. Par contre, un environnement qui respecte leurs droits humains permet de réduire leur vulnérabilité. En offrant une vie digne et équitable aux PVVS – et aux PAVS – on atténue les impacts individuels et sociaux de l'infection au VIH.

En Afrique cependant, les personnes atteintes du VIH/Sida continuent à être victimes de discrimination. Leurs droits à l'intimité et à la confidentialité sont violés en toute impunité. Ils subissent les tests du VIH sans leur consentement et sans encadrement préliminaire ou a posteriori. Pour des groupes vulnérables tels que les femmes enceintes, ces pratiques peuvent les exposer aux violences de leur conjoint ou à la stigmatisation de la part de leur communauté. Nous avons eu à débattre de cet aspect avec plusieurs personnels médicaux. La raison communément avancée est la protection des prestataires et autres utilisateurs des services de santé. Mais le même argument de santé publique ne pourrait-il pas être utilisé pour soumettre les prestataires de services de santé publique au test du VIH ? N'est-il pas également de l'intérêt de la santé pu-

blique de connaître l'état de santé de son personnel ?

Contentieux sur le VIH/Sida : le cas du Nigeria

Le 14 juillet 2000, le Centre d'Action pour les Droits Sociaux et Économiques (SERAC) intentait le tout premier procès au Nigeria en matière de discrimination relatif au VIH/Sida (Affaire Dame Georgiana Ahamefule c/ Imperial Medical Centre et Dr Alex K. Molokwu, n° ID/1627/2000, non mentionné, Tribunal de Grande Instance de Lagos) pour, entre autres, rupture du contrat de Dame Ahamefule avec le Imperial Medical Centre, aux motifs qu'elle était séropositive. La demanderesse y était employée comme infirmière auxiliaire. En 1995, elle était tombée enceinte et commença à présenter des furoncles, ce qui l'amena à solliciter des soins du deuxième défendeur, qui était en même temps Médecin-Chef dudit centre.

Le Dr Molokwu effectua des examens médicaux sur la patiente mais n'en révéla pas les résultats à cette dernière ; il lui accorda plutôt un congé maladie de deux semaines en lui demandant de se rendre (avec un pli fermé) chez le Dr Okany du Centre hospitalier universitaire de Lagos (LUTH). Après avoir pris connaissance du contenu du pli, le Dr Okany dit à la demanderesse de revenir le voir accompagnée de son époux ; c'est alors qu'il leur fit prélever du sang sans aucune explication. Lors de la visite suivante de dame Ahamefule chez le Dr Okany, celui-ci annonça à cette dernière qu'elle avait été testée séropositive, tandis que les résultats de son époux étaient négatifs. A sa reprise de service au terme de son congé maladie, le docteur Molokwu la renvoya brusquement sans indemnité de licenciement appropriée, malgré les cinq années de services satisfaisants rendus à la clinique. La lettre de licenciement mentionnait sa séropositivité comme motif de son licenciement. Au lieu de son indemnité de licenciement, ce que reçut Dame Ahamefule fut une lettre de recommandation pour l'aider à trouver un emploi dans une autre clinique. Quelque temps après, la demanderesse eut un avortement. Le Dr Molokwu refusa d'effectuer le curetage prescrit pour évacuer les restes du fœtus, aux motifs que dame Ahamefule était porteuse du VIH et de peur de souiller ses instruments.

Dame Ahamefule décida alors d'engager une action contre la clinique et le Dr Molokwu devant le Tribunal de Grande

Instance de Lagos. Elle estimait que son licenciement pour séropositivité constituait un cas de discrimination illégal, conformément aux articles 2, 18 (3) et 28 de la Charte africaine des Droits de l'Hommes et des Peuples (ratifiée et en vigueur), que le fait de lui avoir fait subir le test du VIH sans l'en avoir informé au préalable et sans son accord était illégal, que le fait pour le défenseur de ne lui avoir pas fourni les services de conseil avant et après le test constituait une faute professionnelle, et que son refus de lui apporter des soins médicaux du fait de sa séropositivité signifiait violation de son droit à la santé reconnu par la charte citée supra, le chapitre 10 de la Constitution du Nigeria et l'article 12 de la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels (ratifiée par le Nigeria en 1993). La victime a exigé 5 millions de naira au titre de dommages et intérêts pour licenciement abusif, 3 millions pour lui avoir fait subir le test sans son consentement et pour la négligence du défendeur ; et enfin 2 millions de naira de dommages positifs pour les actes répréhensibles du défenseur.

Pour leur défense, les défenseurs ont soutenu avoir mis un terme au contrat de la demanderesse dans l'intérêt de la sécurité publique. Ils ont fait valoir qu'ils sont statutairement tenus de veiller à ce que l'hôpital soit un lieu sûr, que le public n'y courre aucun danger et de protéger ce dernier de toute maladie infectieuse ou contagieuse. Ils ont ajouté avoir une obligation (de protéger le public en général contre l'infection au VIH) et qu'ils n'exprimaient aucun regret d'avoir licencié la demanderesse, dans la mesure où elle constituait un danger pour la communauté en général et pour les patients en particulier. Ils se sont alors opposés à ce que Dame Ahamefule soit autorisée à présenter ses moyens de preuve devant la cour, à moins qu'une expertise médicale ne vienne rassurer qu'elle ne contaminera personne dans la salle d'audience. Les avocats de Dame Ahamefule ont alors répliqué qu'il était du plein droit de la demanderesse de présenter elle-même ses moyens de preuve devant la cour et que de toutes les manières il n'y avait pas d'autre option. Le juge trancha en faveur des avocats de la défense aux motifs que « la vie n'a pas de doublure et doit être préservée jalousement ».

C'est alors que les avocats de Dame Ahamefule se sont pourvus en appel auprès de la Cour d'Appel car pour eux, le juge avait violé le droit notamment l'ar-

ticle 36 (1) de la Constitution de 1999 qui garantit l'accès libre d'un plaignant ou d'un appelant à la cour et qu'en plus la décision du juge avait violé le droit de Dame Ahamefule à la dignité de la personne humaine, tel que garanti par l'article 34 (1) (a) de la Constitution. Les avocats ont alors demandé à la Cour d'Appel de statuer que l'appelante est une personne humaine telle que définie par la Constitution et qu'à ce titre, elle a le droit de jouir de ses droits fondamentaux, compte non tenu de son statut sérologique. Ils ont aussi demandé au tribunal de reconnaître qu'interdire l'accès au tribunal à Dame Ahamefule était une décision anticonstitutionnelle dans la mesure où elle constituait une violation de son droit à une justice équitable, à la dignité de la personne humaine et à la non discrimination.

Le cas de Dame Ahamefule est très intéressant du fait de l'attention qu'il a suscitée auprès des médias. Il est venu placer au centre du débat national le problème des droits des PVVS, même si cela n'a pas été facile. Deux journalistes, à savoir Gbolahan Gbadamosi du journal *The Guardian* et Jenny Ekukunbor du journal *Vanguard* ont été demandés de s'expliquer et de dire pourquoi n'iraient-ils pas en prison aux motifs d'outrage à la cour, juste pour avoir fait un reportage sur la décision d'empêcher l'accès du tribunal à Dame Ahamefule. Par la suite Ekukunbor rédigea un acte de rétraction qui fut publié dans 3 éditions du journal tel que l'avait exigé la cour, mais Gbadamosi décida de contester la décision du tribunal. Mais avant que ce nouvel épisode n'ait eut le temps de s'ouvrir, les accusations d'outrage furent abandonnées, ainsi que toute la procédure d'ailleurs. La décision fit état de « publicité inutile » et invoqua les intérêts de la malade.

Ladite décision fut prise nonobstant l'appel qui avait été introduit en bonne et due forme en opposition aux décisions antérieures au tribunal et les demandes de sursis à exécution de la décision empêchant l'accès au tribunal, en plus de la demande de suspension de la procédure pendante devant le tribunal. Bien plus, le SERAC, l'organisation non gouvernementale qui agissait au profit des intérêts de Dame Ahamefule déclara que le juge avait interdit l'accès au procès-verbal du procès pour la demanderesse ainsi qu'aux copies certifiées des décisions du tribunal. Le dossier de la procédure fut confisqué par le juge et ne fut déposé au

greffe qu'après que le SERAC ait contacté le Procureur de l'État de Lagos et menacé d'introduire une requête pour exiger l'accès audit dossier.

L'affaire AHAMEFULE a suscité tant d'intérêts du fait de ses grandes implications d'une portée considérable sur le public. Elle a soulevé de brûlantes questions de droits de l'Homme et d'éthique relatives au VIH/Sida, et ont également mis en relief le lien étroit entre le droit, les droits de l'Homme et la santé publique. Elle souligne l'immensité de la tâche à accomplir par le Nigeria dans la lutte contre le VIH/Sida. Si un « distingué » juge du Tribunal de Grande Instance peut, pour cacher son ignorance, faire usage des instruments coercitifs de l'État, alors les habitudes qui ont cours à d'autres niveaux de la société méritent d'être laissées à l'imagination de chacun. Il existe au Nigeria d'autres cas ayant trait au Sida qui méritent de faire l'objet d'un contentieux. Plusieurs personnes séropositives ont subi en silence la persécution, le rejet, la stigmatisation et la négligence sans que le droit vienne à leur secours. Dans la plupart des cas le potentiel plaignant a tellement honte de demander justice, soit par peur de conséquences encore pires, soit parce qu'il ne sait pas tout simplement comment saisir le tribunal.

Contentieux en matière de VIH/ Sida : le cas de l'Afrique du Sud

La plupart des procès qui ont eu lieu en Afrique sur le VIH/Sida l'ont été en Afrique du Sud. Les tribunaux Sud Africains ont été les plus actifs du continent en ce qui concerne le VIH/Sida. Une multitude d'affaires, y compris les recours collectifs en justice (procès d'intérêt public) ont réussi à imposer les droits des PVVS en Afrique du Sud, notamment leur droit à la non-discrimination et à l'accès aux traitements.

Dans l'affaire HOFFMAN c/ South African Airways (Affaire 2000 2SA 628) par exemple, le Tribunal constitutionnel d'Afrique du Sud a rendu une décision en date du 28 septembre 2000 selon laquelle la South African Airways (SAA) avait violé les droits constitutionnels de Jacques Hoffman pour avoir refusé, 4 ans plus tôt, de le recruter comme steward, juste parce qu'il était séropositif. Dans sa décision, le tribunal déclarait en substance :

Les personnes vivant avec le VIH/Sida constituent l'un des groupes les plus vulnérables de notre société... Tout comportement discriminatoire à leur

égard... est une atteinte à leur dignité. L'impact de la discrimination est dévastateur chez les séropositifs. Il l'est davantage lorsqu'il s'agit des questions d'emploi. Elle leur refuse le droit de gagner leur vie.

En déclarant qu'« au-delà de tout doute raisonnable », la SAA a fait preuve de discrimination à l'endroit de Mr Hoffman du fait de sa séropositivité, le tribunal a conclu en ces termes :

Ni le but du comportement discriminatoire, ni la preuve médicale objective ne justifient une telle discrimination... Le fait que certaines personnes atteintes du VIH peuvent, dans certains cas être inaptes à un emploi de steward ne justifie pas que l'on doive licencier tous les stewards séropositifs.

Plus intéressant encore, l'argument de la SAA selon lequel l'utilisation de personnels séropositifs comme stewards aurait été nuisible à ses intérêts commerciaux a été balayé par le tribunal en faveur du droit de l'individu à la non-discrimination :

Évidemment, les exigences commerciales légitimes sont un facteur important pour décider du recrutement d'un individu ou non. Cependant, nous devons nous garder de tout stéréotype et de tout complexe sous le prétexte des intérêts commerciaux. Les intérêts sociaux supérieurs appellent à la reconnaissance de la dignité intrinsèque de chaque être humain et à l'élimination de toute forme de discrimination.

Le tribunal a également plaidé pour une vigilance particulière en ce qui concerne les droits des membres des groupes marginalisés :

Notre Constitution protège les faibles, les marginalisés, les délaissés sociaux et les victimes des complexes et stéréotypes. Ce n'est que lorsque ces groupes seront protégés que nous serons sûrs que nos droits sont protégés.

Le tribunal a noté qu'aux « effets dévastateurs » du VIH, viennent s'ajouter une « ignorance généralisée » sur le VIH qui conduit à « une profonde anxiété et à une forte dose d'hystérie ». Cependant, le tribunal a souligné que « la peur et l'ignorance ne sauraient jamais justifier l'ignorance du droit de tous les séropositifs à être jugés sur le fond » ; il a donc conclu en ces termes :

Le traitement que nous réservons aux personnes porteuses du VIH doit être mû par un jugement raisonné et médicalement

correct... Le droit constitutionnel du demandeur à ne pas être injustement traité avec discrimination ne peut se fonder sur une fausse idée que se fait le public... »

Cet important procès et bien d'autres intentés contre la South African Airways a solidement ancré les droits de PVVS à un accès sans discrimination à l'emploi.

Une autre affaire qui a défrayé la chronique en Afrique du Sud opposait la Treatment Action Campaign et autres c/ Ministère de la Santé et autres en 2001 (affaire n° 21182/2001). Dans cette affaire les requérants ont porté plainte contre 10 personnes : le Ministère de la Santé et les MEC (Membres du Conseil Exécutif) chargés des questions de santé dans les 9 provinces Sud africaines. Les demandeurs sollicitaient un arrêt par lequel les défenseurs devaient s'engager à fournir de la Névirapine aux femmes enceintes porteuses de VIH chaque fois que cela était médicalement prescrit. Ils ont également sollicité un arrêt invitant l'État à élaborer et mettre en œuvre un programme efficace en vue de prévenir ou de réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME), d'assurer les services de dépistage et de conseil et, le cas échéant, de fournir de la Névirapine ou d'autres médicaments appropriés, ainsi que des formules pour nourrissons.

À l'origine de cette affaire, se trouve la triste réalité selon laquelle environ 29 % des femmes enceintes en Afrique du Sud sont séropositives, et que plus de 70 000 enfants sont infectés chaque année par leur mère (Onusida, 2002 : 14). En effet, la TME est le mode d'infection le plus courant dans un pays où 5 millions de personnes, sur un total de 40 millions, sont infectées. La Treatment Action Campaign a invoqué la Constitution Sud Africaine qui reconnaît le droit de chacun d'avoir accès aux services de santé, y compris la santé de reproduction, et l'obligation pour l'État de mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour le respect progressif de ce droit. La TAC estimait que cette disposition constitutionnelle obligeait les défenseurs à fournir de la Névirapine aux femmes enceintes.

Avant que cette affaire ne soit portée devant les tribunaux, les défenseurs s'étaient déjà engagés à ne fournir de la Névirapine qu'à un nombre limité de sites pilotes. Ces sites auraient juste couvert environ 10 % de toute la population dans le besoin. Par ailleurs, en juillet 2000, le fabricant de la Névirapine, à savoir Boehringer Ingelheim s'était engagé à fournir gratuitement de la Névirapine à toutes les for-

mations sanitaires publiques Sud Africaines pendant 5 ans. Les défenseurs avaient rejeté cette offre, alors que la question était encore à l'étude. Au moment où cette affaire a éclaté, les défenseurs ont prétendu qu'ils n'avaient pas violé les dispositions constitutionnelles. Ils ont soutenu que toutes les démarches nécessaires avaient bien été entreprises, des ressources mises à disposition pour la réalisation progressive du droit aux soins de santé. D'autre part, ils ont prétendu que les demandeurs ignoraient certaines considérations infrastructurelles et opérationnelles, telle que la nécessité de fournir le service de conseil en vue de dépistage volontaire et de suivre l'évolution de l'état de santé de toute personne sous Névirapine. Ils ont prétendu qu'il était impossible de mettre la Névirapine à la disposition de toutes les formations sanitaires de manière simultanée du fait du manque de ressources humaines. Ils ont également fait valoir que mettre la Névirapine à la disposition de toutes les personnes qui en avaient besoin aurait des conséquences financières énormes qui auraient compromis la capacité de l'État à assurer la santé des autres citoyens. Et pour terminer, ils ont prétendu que la Névirapine n'avait pas fait l'objet d'essais appropriés.

Néanmoins le Tribunal de Première Instance se prononça en faveur de la TAC. Il demanda aux défenseurs de mettre en place et d'appliquer un programme national global de prévention et de réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, y compris la fourniture de la Névirapine ou d'autres médicaments appropriés ainsi que des formules pour l'allaitement des enfants. L'État introduisit immédiatement un appel devant le Tribunal constitutionnel, aux motifs que cette décision constituait une interférence inadmissible de l'exécutif dans la prise de décisions. Cependant le 5 juillet 2002, le Tribunal constitutionnel confirma la décision du Tribunal de Première Instance.

Cette affaire a largement contribué à renforcer le droit des PVVS à l'accès au traitement. L'accès à la Névirapine et aux autres traitements à base de Névirapine contribuera à réduire considérablement la mortalité infantile due à la TME ainsi que la stigmatisation dont souffrent les mères séropositives qui transmettent la maladie à leurs enfants. Dans un contexte culturel qui accorde une très grande valeur à la maternité, c'est un poids énorme pour les mères séropositives que de savoir qu'elles ont infecté leurs enfants. C'est l'une

des principales raisons pour lesquelles les femmes séropositives dissimulent leur statut. L'affaire TAC — aboutissement au bout de 4 ans de sensibilisation et de mobilisation du public — est venue également symboliser l'échec du Gouvernement Sud africain à s'attaquer résolument à la pandémie du VIH/Sida. Cependant, cette affaire est venue mettre au jour la force du système judiciaire et de la Constitution Sud africains, notamment par rapport au reste du continent. La plupart des pays africains n'ont pas encore pu définir le rôle du droit et des droits de l'Homme par rapport à la pandémie du VIH/Sida. Au Nigeria, le plan d'action d'urgence sur le VIH/Sida pour l'année 2001 n'avait même pas fait mention du respect des droits des personnes vivant avec le VIH dans ses 16 principes directeurs. L'Ouganda, qui est cité par plusieurs en exemple pour montrer comment une campagne agressive coordonnée par l'État peut permettre de lutter efficacement contre le VIH/Sida, ne dispose pas encore de lois spécifiques pour protéger les droits des PVVS. Il n'est pas surprenant dès lors que les études récentes menées par l'Onusida révèle des taux élevés de discrimination, de stigmatisation et de rejet de personnes infectées, malgré le niveau élevé de prise de conscience de la présence du VIH/Sida (Onusida, 2001).

Analyse comparée des cas

En dehors du continent africain, on a enregistré un nombre de procès importants en matière des droits des PVVS. Au Costa Rica et au Brésil par exemple, les tribunaux ont obligé les systèmes de santé publics de payer des médicaments antirétroviraux pour les PVVS.

Au Canada plusieurs procès ont eu lieu portant sur les droits à l'emploi des personnes atteintes du VIH. Dans l'une de ces affaires, Pacific Western Airlines Ltd c/ Canadian Airlines Flight Attendants Association (1987, 28 LAC 3ème 291 CAN. Arab. Bd.), le tribunal a estimé, comme dans l'affaire citée plus haut, que la compagnie aérienne n'avait aucun droit de licencier un employé sur la seule base de son statut sérologique (*Revue canadienne sur les politiques et le droit relatifs au VIH/Sida*, 2002). Dans une autre affaire, Thwaites c/ Canada (Forces armées), un tribunal a statué qu'un employeur ne peut se fonder sur des considérations sanitaires et sécuritaires pour justifier sa politique d'emploi que s'il peut « prouver que le risque est basé sur les

informations médicales statistiques et scientifiques de la plus haute autorité de ce domaine et non sur des spéculations vagues ou sur des généralisations sans fondement (Revue canadienne sur les politiques et le droit relatifs au VIH/Sida, 2002). Dans *R c/ Beaulieu* (1992 RJQ 2959, Cour du Québec, chambre criminelle et pénale). le Procureur de la Couronne a demandé que la cour émette une ordonnance à l'effet de soumettre un homme séropositif qui avait violé une femme au test de dépistage, puisque la victime craignait d'avoir été infectée. L'accusé fut reconnu coupable de violences sexuelles et condamné à 12 ans d'emprisonnement, mais le tribunal rejeta la 2ème requête exigeant qu'il soit soumis au test du VIH. Au terme d'une vaste campagne nationale, la victime se présenta au Ministre canadien de la Justice munie d'une pétition comportant 50 000 signatures pour exiger une modification de la loi afin de permettre aux juges de contraindre les personnes accusées ou coupables de viol à se soumettre au test du VIH (Revue canadienne sur les politiques et le droit relatifs au VIH/Sida, 2002).

Au cours d'une conférence préalable au procès au tribunal de commerce de Floride (B.R. 586 Banker.S.D Fla.1986) par exemple, le Conseil d'un débiteur avait annoncé que son client était séropositif. Étant donné que certains juges avaient auparavant exigé aux PVVS le port d'un masque facial à la barre, il a demandé au juge de commerce s'il demanderait que les précautions spéciales soient prises au cours de l'audience lorsque le débiteur arriverait dans la salle d'audience. Le tribunal a estimé qu'aucune mesure spéciale n'aura besoin d'être prise, car le VIH ne se transmet pas par simple contact. Dans une autre affaire, les adjoints d'un Chérif avaient refusé de transférer un justiciable au tribunal car, pensaient-ils, ce dernier était porteur du Sida, ce qui entraîna le report de cette affaire, et le prévenu a du passer inutilement plus de temps en prison. Par la suite, ce dernier déposa plainte contre le Bureau du Chérif pour discrimination. Pour régler cette affaire, le Bureau du Chérif dut accepter de soumettre tous ses adjoints à un programme de formation obligatoire sur le Sida, adopter une nouvelle politique sur le Sida mettant l'accent sur la confidentialité et l'adoption de comportements non discriminatoires, en plus des sanctions disciplinaires contre les coupables pour divul-

gation du statut médical du défenseur (Philadelphia Aids Task Force, 1988).

Au Vénézuéla, le Ministère de la Santé et du Développement a signé une résolution en date du 8 août 2000 invitant toutes les formations sanitaires publiques et privées à soumettre les femmes enceintes au dépistage prénatal du VIH. Cette résolution précisait clairement que ce test ne pouvait se pratiquer qu'après la prise en charge psycho-sociale de la femme, et ce dans la stricte confidentialité. Le Ministère garantissait également la fourniture d'antirétroviraux à toutes les femmes séropositives au cours de la grossesse et la période de travail, ainsi qu'à leurs nouveaux-nés. Dans plusieurs pays africains par contre, les femmes enceintes sont dépistées de force et sans la moindre promesse de leur fournir les médicaments nécessaires pour éviter la TME. Si l'État demande aux femmes enceintes de se faire dépister, ne doit-il pas lui être demandé à son tour de fournir des traitements aux femmes déclarées séropositives ? En dehors d'une telle politique, l'on est en droit de conclure que le dépistage obligatoire est effectivement une forme de torture ou de traitement inhumain et dégradant.

Enseignements tirés

L'on peut apprendre un certain nombre de choses même d'une enquête brève d'affaires relatives aux droits de l'Homme des personnes infectées au VIH. L'une de ces leçons est que les PVVS en Afrique sont victimes de discriminations et de stigmatisations très importantes ainsi que de violations de leurs droits humains, notamment l'espoir d'obtenir réparation auprès des tribunaux. Il s'agit de l'un des facteurs aggravants de la pandémie du VIH/Sida, étant donné qu'il décourage profondément les gens de déclarer leur statut sérologique où de demander à se soigner, augmentant ainsi les possibilités de nouvelles contaminations. L'autre enseignement est que l'on n'exploite pas suffisamment les lois pour lutter contre les stigmates et affirmer les droits des PVVS. Les procès gagnés en Afrique du Sud et hors de l'Afrique prouvent qu'il est possible de protéger les droits des PVVS à l'aide des lois. Il demeure cependant évident que plusieurs PVVS en Afrique ne connaissent pas leurs droits et ne réagissent pas de manière appropriée lorsque leurs droits sont violés.

Toutefois, la loi n'est pas une panacée. Elle ne saurait certes créer un environnement favorable, mais elle ne saurait régir les comportements. Elle ne peut qu'es-

sayer de réparer les conséquences du comportement en cas de violation des droits d'autrui. De plus, un procès peut créer ou aggraver des frustrations plutôt que de les réduire ou de les empêcher au niveau individuel. À un niveau plus élevé, il améliore les connaissances sur le VIH et les droits des PVVS. Ainsi, les recours collectifs en justice peuvent être préférables dans plusieurs cas. Cependant, l'Afrique manque tellement de ressources qu'il est très difficile, voire impossible de faire respecter plusieurs droits économiques et sociaux tels que le droit aux traitements, même par recours collectif.

Conclusions et recommandations

Au terme de notre analyse, la question centrale qui se pose est la suivante : comment obtenir des informations sur la manière de prévenir le Sida, et les techniques nécessaires pour s'occuper des personnes qui en ont besoin, lutter contre la stigmatisation et la discrimination des PVVS et créer un consensus social sur l'adoption de comportements plus responsables ? Les recherches ont démontré que toute approche de prévention de l'infection au VIH qui ne tient pas compte des droits de l'Homme est inefficace et éphémère. C'est la raison pour laquelle nous faisons les observations et recommandations suivantes :

1. Compte tenu de l'expérience des pays qui l'ont essayé, il est évident que la pénalisation de la transmission délibérée nuit à la prévention et à la lutte contre le VIH. Afin de protéger efficacement la santé des populations, la législation pénale et anti-discriminatoire devrait proscrire le dépistage obligatoire des groupes cibles. Ces tests doivent toujours être soumis à un consentement avisé et accompagnés par la prise en charge psycho-sociale. Les tests doivent toujours être volontaires et leurs résultats confidentiels. Les pouvoirs publics ne doivent pas reculer devant leur obligation de fournir des traitements sans discrimination aux personnes infectées ainsi que les services d'appui aux personnes affectées par le VIH/Sida.

2. Des efforts accrus doivent être déployés pour éveiller la prise de conscience au niveau communautaire par une éducation aux droits de l'Homme qui encourage une meilleure compréhension du VIH et des droits des PVVS et qui réduit les stigmates de cette maladie.

3. Une réforme des lois et un plaidoyer législatif peuvent s'avérer efficaces pour réduire les stigmates lorsqu'ils sont associés à d'autres interventions au niveau communautaire.

4. Les personnels de santé doivent être formés sur l'éthique et les droits de l'Homme avant d'être autorisés à pratiquer, et devront être recyclés régulièrement. Il est évident que ces personnels prennent des risques énormes en manipulant les personnes infectées. Cela ne justifie pas toutefois les pratiques discriminatoires. Par conséquent, un code de conduite basé sur les droits de l'Homme et couvrant des questions spécifiques relatives au VIH devrait être adopté et appliqué dans toutes les formations sanitaires publiques.

5. La réglementation internationale sur le VIH/Sida devrait être obligatoire tant au niveau international que national. L'accès équitable des PVVS aux traitements devrait être garanti, ce qui permettrait de promouvoir la prévention, l'ouverture et la non-discrimination. Il nous faut promouvoir et respecter l'autonomie et la dignité dans l'administration des traitements du VIH/Sida.

6. Les politiques en matière de VIH/Sida doivent se traduire par des lois afin de créer des contraintes légales au niveau national. Les lois devraient autoriser les PVVS à engager des ac-

tions judiciaires sous des pseudonymes, interdire la divulgation de l'identité et accepter des audiences à huis clos pour protéger l'intimité des PVVS et les encourager à saisir les tribunaux lorsque leurs droits sont bafoués.

7. Des services d'assistance judiciaire gratuits doivent être mis à la disposition des PVVS dont les droits ont été atteints, et les affaires engageant les droits des PVVS devraient faire l'objet d'une procédure judiciaire accélérée, car la lenteur de la procédure judiciaire n'est rien d'autre qu'un déni de justice.

8. Les agences intergouvernementales et les donateurs devraient financer les programmes et projets, en particulier l'éducation de base en matière juridique, avec un accent sur le VIH/Sida et les droits de l'Homme.

Plusieurs procès ont été signalés en Afrique et qui portaient sur le VIH/Sida et les droits de l'Homme, notamment sur les personnes vivant avec le VIH/Sida et les personnes affectées par cette maladie. Ces affaires ont réaffirmé les rapports entre le droit, les droits de l'Homme et la santé publique dont il a été question tout au long de notre exposé. Les quelques cas examinés en Afrique ont démontré que bien que le contentieux ait contribué à la promotion de la protection des droits, et notamment le droit à la non-discrimina-

tion et le droit au consentement avisé, il demeure incapable de lutter contre la stigmatisation. C'est l'un des problèmes importants pour lesquels l'on se demande s'il faut saisir les tribunaux ou pas. C'est pourquoi la plupart des PVVS dont les droits sont bafoués évitent les tribunaux, même lorsqu'une assistance judiciaire gratuite leur est proposée. Ainsi, plusieurs ont perdu leur emploi, suite à des dépistages volontaires imposés par l'employeur, sans solliciter l'aide de la justice. Cependant, tant que nous tolérerons que les droits des PVVS soient bafoués, nos efforts de prévention et de gestion de cette pandémie se verront sérieusement compromis. Ce qui est le plus essentiel, c'est l'éducation et les conseils en faveur des groupes les plus vulnérables, tels que les drogués, les marchands du sexe et les prisonniers. Des préservatifs et des seringues saines doivent être disponibles. En plus, dans la plupart des pays africains, il existe des lois qui pénalisent la prostitution et l'homosexualité. Il est urgent de réviser ces lois, de dépénaliser ces pratiques et de proposer de nouvelles lois pour protéger les personnels de santé et leurs clients.

Bibliographie

Canadian HIV/Aids Policy and Law Review, 2002, Vol. 6, No. 3.

UNAIDS, 2001, *Uganda: HIV and AIDs- related Discrimination, Stigmatisation and Denial UNAids*, Geneva: UNAIDS.

UNAIDS, 2002, *Report on the Global HIV/Aids*

WHO/USAIDS, 1999, *Guidelines for Sexually Transmitted Infections Surveillance*. Geneva: WHO/USAIDS.

Payer ou périr ? Mondialisation, multinationales pharmaceutiques et accès aux médicaments contre le VIH/Sida en Afrique

Résumé

Le présent exposé examine de manière critique aux médicaments pour le traitement du VIH/Sida en Afrique. Le continent est à la fois le plus pauvre et celui ayant le taux le plus élevé de VIH/Sida fait ressortir de manière dramatique l'importance de la question d'accès aux médicaments et aux soins de santé en Afrique. Ce problème attire l'attention sur le rôle des multinationales pharmaceutiques – et leurs gouvernements d'origine – dans la définition des problèmes de coût, d'accessibilité, de brevet et de monopole, et dans la façon dont ces décisions finissent par ruiner les chances de survie des personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVS) en Afrique sub-saharienne et les efforts en matière de santé et de développement de la région. La question éthique de base est pourquoi les PVVS en Afrique doivent être abandonnés à la mort tout simplement parce qu'elles ne peuvent faire face aux coûts élevés que les multinationales pharmaceutiques imposent sur les médicaments contre le VIH/Sida ? Il est urgent de régler ces questions car l'infection au VIH se développe de façon exponentielle dans plusieurs pays africains (Becker *et al.*, 1991 : 1-29). La présente communication analyse les ramifications – conceptuelles, méthodologiques et en termes de développement – de l'impact de la mondialisation sur les tentatives visant à contenir, gérer et traiter le VIH/Sida en Afrique. Elle tente de saisir les conditions économiques, sociales et politiques ainsi que les forces hégémoniques qui renforcent ou affaiblissent la « guerre » contre le VIH/Sida en Afrique.

Cyril I. Obi
Senior Research Fellow
Nigerian Institute of International
Affairs
Lagos, Nigeria

que l'incidence de la mondialisation sur l'accès aux médicaments pour le traitement du VIH/Sida en Afrique. Le malheureux hasard

Problèmes conceptuels et méthodologiques

Dans le contexte du VIH/Sida, la mondialisation peut se situer dans la puissance des multinationales pharmaceutiques décrites comme faisant partie des « entreprises commerciales les plus rentables du monde » (Foreman, 2002 : 9) et dans les volets commerciaux du régime des accords sur les droits de propriété intellectuelle (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces deux structures de la mondialisation essaient d'octroyer des droits de monopole sur les médicaments contre le VIH/Sida aux multinationales pharmaceutiques mettant ainsi le bénéfice au-dessus de l'homme et limitant l'accès aux médicaments qui pourraient sauver des vies en les taxant à des prix que la grande majorité des personnes en Afrique ne peuvent payer. La situation de l'Afrique par rapport au VIH/Sida est des plus sombres. Selon le Access Alert de mars/avril 2002, 2,4 millions sur les 3 millions de personnes qui sont mortes du Sida dans le monde en l'an 2000 étaient africaines. En outre, l'ONU relève que sur les 36,1 millions de personnes vivant avec le VIH/Sida à la fin de 2000, 75 pour cent se trouvaient en Afrique. (ONU, 2001 : 6). Lors de la session spéciale de l'Assemblée générale de juin 2001, les dirigeants du monde ont admis que le VIH/Sida avait créé un état d'urgence virtuel en Afrique sub-saharienne de nature à menacer la stabilité politique, la cohésion sociale et la sécurité alimentaire de la région.

Cette situation est un des résultats de la mondialisation de la production et du commerce capitaliste. La défense des pouvoirs de monopole des multinationales pharmaceutiques afin de maximiser les bénéfices tirés de la production et de la commercialisation des médicaments, y compris ceux contre le VIH/Sida, constitue un danger pour la vie des milliers d'Africains. La limitation de l'accès aux médicaments à travers des prix élevés est synonyme de condamnation à mort pour la plupart des Africains infectés par le VIH. Par conséquent, l'extension de l'accès aux médicaments est impérative pour la survie de l'Afrique. Pour conceptualiser le problème, il est nécessaire de recueillir les contributions des sciences sociales, des études sur la mondialisation et des théories sur le développement. Il est également crucial de bien comprendre les liens qui existent entre ces différents domaines tout en les rapportant à l'économie politique internationale, à la repro-

duction du capitalisme global et à la puissance des compagnies multinationales opérant dans les domaines de la santé et du développement en Afrique ;

Les Sciences sociales et le VIH/Sida en Afrique : revue de la littérature

Une enquête sur la littérature en sciences sociales révèle la quasi-absence de la contribution des sciences sociales dans le débat global sur le VIH/Sida. Évidemment, l'apport des Sciences sociales a toujours été problématique dans l'ensemble à cause des préjugés tels le mythe de la « promiscuité » sexuelle des africains ou les spécificités des « connections » sexuelles des africains (Caldwell et al., 1989, 1991 ; Orubuloye et al., 1994). Pour ce courant de pensées, la pandémie du Sida en Afrique peut être expliquée principalement par l'existence de certaines pratiques culturelles en Afrique de nature à prédisposer les gens à des comportements à haut risque. Les carences méthodologiques et les faiblesses conceptuelles de cette approche ont déjà été mises à jour par Le Blanc et al., (1991). Comme ils le soulignent, « l'évidence ne soutient pas l'existence d'un modèle de sexualité typiquement africain ». (503). En outre, le contexte social du Sida en Afrique est étroitement lié aux facteurs économiques. Des interventions efficaces pour combattre la pandémie doivent s'orienter vers l'amélioration de l'éducation et des conditions de vie. Il y a donc un besoin urgent pour les Sciences sociales africaines d'adopter une vision du VIH/Sida qui transcende les clivages culturels et les approches technologiques de la maladie. Ceci commande une approche pluridisciplinaire des nouveaux défis de politique que pose la maladie. L'impact néfaste du VIH/Sida en Afrique sub-saharienne ne peut être stoppé que dans le cadre d'un projet de développement intégrant la conception d'outils permettant de comprendre l'économie politique de la pandémie du VIH/Sida.

L'on admet généralement que la marginalisation des approches des sciences sociales vis-à-vis du VIH/Sida doit être réexaminée (Becker et al., 1999). La maladie ne doit plus être abordée comme un simple problème de santé relevant exclusivement des sciences biomédicales. Cependant, au sein des Sciences sociales, il est impératif de transcender les approches « comportementales » dominantes pour adopter une approche pluridisciplinaire. Une telle approche mettrait en exergue les rapports de forces – sociaux,

économiques et politiques – qui sous-tendent la propagation de la maladie en Afrique. Elle présenterait également la manière dont la reproduction et l'expansion du capital dans la mondialisation néo-libérale profitent du VIH/Sida et comment les multinationales pharmaceutiques tentent d'empêcher la production et la distribution des médicaments génériques en Afrique. En Afrique, la pandémie du VIH/Sida démontre clairement la nécessité d'« augmenter la disponibilité et l'accès non discriminatoire au traitement » (ONU, 2001 : 11) ainsi que l'importance des problèmes d'accès dans le contexte global du développement social, politique et économique du continent. Les liens entre la géographie et le VIH/Sida ainsi que les rapports de force aux niveaux national et international se reflètent clairement sur les niveaux de prévalence et les taux de mortalité. Les régions les plus pauvres et les plus marginalisées du monde sont les plus vulnérables face à la maladie. De plus, la devise capitaliste de la maximisation des bénéfices suppose que les personnes infectées doivent, soit être capable d'acheter le médicament et prolonger leurs vies, soit périr.

Mondialisation et VIH/Sida

Avant de poursuivre, il est important d'examiner le concept hautement contesté et idéologique de mondialisation. Selon le rapport de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social préparé pour le Sommet mondial pour le développement social (UNRISD, 1995 : 9), la mondialisation se caractérise par « six tendances fondamentales » : l'expansion de la démocratie libérale, la domination des forces du marché, la transformation des systèmes de production et des marchés de l'emploi, des changements technologiques rapides, la révolution des médias et le consumérisme. Toutes choses qui conduisent à l'intégration de l'économie globale. Held et al., (1992 : 2) résumant la mondialisation comme « l'élargissement, l'approfondissement et l'accélération de l'interconnectabilité mondiale dans tous les domaines de la vie sociale contemporaine ». Certains célèbrent la dissolution des États et des frontières nationales ainsi que la trans-territorialisation de la production, le commerce et la finance comme étant le triomphe du capitalisme, tandis que d'autres soutiennent que la mondialisation n'est pas une nouveauté. En fait, ils la considèrent comme un nouveau mot pour désigner l'hégémonie des États puissants du

Nord (Obi, 2000 ; Hirst et Thompson, 1996).

Une chose est claire, les compagnies multinationales ont exploité la logique expansionniste, intégrante et du marché capitaliste de la mondialisation pour consolider leur position de forces économiques dominantes à l'échelle mondiale. Les multinationales opèrent essentiellement en situation de monopole dominant en se partageant le marché mondial et manipulant les prix afin de maximiser leurs bénéfices. Quel que soit le secteur économique dans lequel elles opèrent, les multinationales utilisent pratiquement les mêmes méthodes pour « quadriller le marché ». Ce phénomène apparaît clairement dans les pratiques des multinationales pharmaceutiques qui fabriquent et vendent les remèdes contre le VIH/Sida : Glaxo Smith Kline, Bristol-Myers Squibb, Roche Holdings et Abbot Laboratories. Soutenue par leur gouvernement d'origine (notamment l'Administration américaine), ces géants utilisent les droits de brevet (justifiés par le concept de « propriété intellectuelle ») sous le régime de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour s'octroyer l'exclusivité du marché (European Aids Treatment News 2002 : 8). L'accord sur la propriété intellectuelle de l'OMC (ADPIC) accorde à ces compagnies un brevet de protection pour chaque produit d'une durée de vingt ans. Cette disposition permet aux compagnies d'empêcher la production de la forme générique des médicaments brevetés là où ils sont les plus utiles.

Multinationales et Brevets : Le bénéfice contre l'accès

Il est évident que les multinationales pharmaceutiques sont des acteurs incontournables dans un monde qui se globalise rapidement. En dépit de l'expansion apparente de la richesse totale du monde sous l'ère de la mondialisation, la répartition de cette richesse (et la meilleure santé que cela rend possible) a favorisé les nations déjà riches et puissantes, abandonnant les pays en voie de développement dans une pauvreté toujours croissante (et une santé précaire). Comme le souligne Foreman (2002 : 4), la pauvreté et la mauvaise santé vont « main dans la main ». En effet, les pays pauvres ont de plus en plus du mal à financer des soins de santé (qui nécessitent beaucoup de capitaux) et notamment à faire face aux maladies endémiques et épidémiques. En insistant sur les brevets de protection forts

dans tous les pays, les multinationales pharmaceutiques veulent maintenir des prix élevés, conserver leurs marges bénéficiaires et garder le contrôle sur les marchés. Ce faisant, ils menacent les pays qui contestent leurs droits de brevet. Pour le cas des médicaments contre le VIH/Sida, de telles menaces ont été proférées contre le Brésil, la Thaïlande et l'Afrique du Sud entraînant une confrontation entre les motivations financières des multinationales et le droit des personnes vivant avec le VIH/Sida dans les pays en voie de développement à l'accès aux médicaments. Les enjeux sont de taille pour les deux camps. La protection des brevets donne des pouvoirs juridiques aux multinationales pour engranger des bénéfices énormes du monopole des prix (European Aids Treatment News, 2002). Glaxo Smith Kline a enregistré des bénéfices de 589 millions de dollars sur un seul médicament en 1999 (European Aids Treatment News, 2002 : 8). Les compagnies pharmaceutiques arguent qu'elles doivent amortir leurs lourds investissements dans la recherche et le développement afin de continuer à développer de nouveaux médicaments toujours efficaces. Cependant, des études montrent qu'elles dépensent plus dans la publicité que dans la recherche et le développement. Dans l'autre camp, il y a plus de 30 millions de personnes, pauvres pour la plupart, vivant avec le VIH/Sida dans les pays en voie de développement. La logique du profit appliquée par les multinationales pharmaceutiques signifie que les médicaments qui pouvaient améliorer de manière significative la vie des PVVS dans les pays en voie de développement et prolonger leur vie de plusieurs années ne sont accessibles ni par les individus, ni par leurs gouvernements.

L'ironie est que la grande vulnérabilité des pays en développement au VIH/Sida est elle-même le résultat de relations non équitables et du fossé qui existe entre le Nord et le Sud en termes de richesse. La marginalisation et la paupérisation progressives de l'Afrique par les forces hégémoniques de la mondialisation ont créé des conditions qui mettent l'Afrique à l'épicentre d'une pandémie du VIH/Sida qui s'aggrave jour après jour et ces conditions empêchent l'accès aux médicaments qui sont le seul espoir pour diminuer l'ampleur de la maladie. Heureusement, la production de médicaments génériques peu coûteux contre le VIH/Sida en Inde, au Brésil et en Thaïlande apporte de l'espoir à l'Afrique. Malgré cela, le coût du traitement du VIH/Sida reste

élevé et l'ombre de l'accord de l'OMC continue de planer sur le combat que mène l'Afrique pour accéder aux médicaments contre le VIH/Sida. Le besoin est urgent de mener une étude systématique sur les implications de l'écart sur l'accès créé par les pratiques de monopole des multinationales pharmaceutiques sur la pandémie du VIH/Sida en Afrique.

Développement et VIH/Sida

Depuis la fin de la Guerre froide, le modèle de développement promu par l'Occident et notamment par la communauté des donateurs a été orienté vers des cultures de rente ou vers ce qu'on appelle le capitalisme libéral. Ce système est marqué par la diminution de l'implication de l'État dans l'économie et la promotion de la « bonne gouvernance » dans laquelle l'État se limite à des fonctions de direction (Abrahamsen, 2000 ; Olukoshi, 1998). La logique de la mondialisation néo-libérale souhaite renforcer l'intégration de l'Afrique dans le marché capitaliste global en éliminant les « dysfonctionnements » des économies africaines. En imposant la logique du marché à l'Afrique, on espère la levée des barrières au « libre commerce », l'avènement de la croissance et la redistribution des bénéfices à toute la société. L'école de pensée opposée tire les enseignements des États en voie de développement d'Asie et de l'échec cuisant des programmes d'ajustement structurel (PAS), ainsi que d'autres réformes économiques tirées par le marché. Cette école de pensée argue qu'en raison de son histoire et notamment de son mode d'intégration dans le capitalisme mondial, l'État doit jouer un rôle central dans le développement. Cependant, elle affirme également que tant que les individus ne pourront véritablement exercer le pouvoir et que les États ne reflèteront pas leurs intérêts, le développement demeurera une illusion (Olukoshi, 1998). Aussi longtemps que les individus ne passeront pas avant les marchés, l'Afrique ne pourra pas résoudre ses problèmes de développement. La pandémie du VIH/Sida aggrave la crise de développement en Afrique de plusieurs manières. Les taux de prévalence les plus élevés affectent la tranche d'âge la plus productive (15 – 49 ans) privant ainsi le continent de sa masse laborieuse (main d'œuvre qualifiée et professionnels). En outre les coûts élevés du traitement, des soins et du soutien aux malades du VIH/Sida détournent les ressources nationales alors même qu'elles sont déjà insuffisantes à faire face aux besoins en soins de

santé des populations. Aux niveaux communautaire et familial, les individus doivent passer beaucoup de temps pour s'occuper des PVVS, réduisant ainsi le temps qu'ils doivent consacrer au travail ou à l'éducation. De la même manière le nombre de plus en plus élevé d'orphelins du VIH/Sida entraîne de plus grandes sollicitations en termes de temps et de ressources à leurs proches et à la communauté. Enfin, les budgets de santé publique déjà bien insuffisants sont l'objet de nombreuses tensions à cause du coût élevé du traitement et des services de soutien aux malades du VIH/Sida. Le VIH/Sida appauvrit davantage l'Afrique, aggravant les autres problèmes économiques et de développement auxquels le continent fait face. Les intellectuels et les décideurs africains doivent voir ce qui peut être fait pour résoudre l'équation plus large de l'incidence du VIH/Sida sur le développement de l'Afrique.

La méthodologie pour ce type de projet devra combiner la théorie et l'analyse. Elle devra être éclectique et pluridisciplinaire afin de parvenir à un instrument théorique pour comprendre le lien entre les problèmes de sciences sociales et la pandémie du VIH/Sida en Afrique subsaharienne. Reposant sur une approche d'économie politique, elle cherchera une compréhension holistique de la pandémie et explorera les possibilités pour les transformations sociales de renforcer la capacité des Africains à survivre et à vaincre le VIH/Sida. Les informations et les données seraient tirées de sources primaires et secondaires et des publications spécialisées seraient produites par des groupes d'activistes et des organisations de lutte contre le VIH/Sida, les ONG travaillant avec les PVVS et les décideurs institutionnels. Ainsi, les perspectives théoriques et conceptuelles seraient validées sur la base d'un soutien logique et empirique.

Questions critiques

En clair, la mondialisation et le rôle des multinationales pharmaceutiques sont hautement significatifs dans la géographie sociale de la pandémie du VIH/Sida. La

mondialisation a des implications énormes dans la santé des populations des pays en voie de développement et notamment en ce qui concerne l'accès aux médicaments. Par conséquent, au lieu de considérer la pandémie du VIH/Sida en Afrique tout simplement comme un problème de comportement ou de santé, nous devons prendre en compte son impact dans l'économie politique. Pour résumer, les calculs des bénéfices et la domination de la loi du marché qui constituent l'épine dorsale de la mondialisation contribuent à empêcher l'accès des PVVS aux médicaments en Afrique.

En outre, le problème important d'accès aux médicaments engage le lien entre les droits de l'homme et le développement. Il est logique que le droit de l'Homme à la vie garantisse l'accès aux médicaments. Il est par conséquent impératif que l'accès aux médicaments soit lui-même traité comme un droit. Davantage d'efforts doivent être orientés vers la réduction des prix de tels médicaments à travers la production ou l'importation de génériques moins coûteux. Cependant, il est important d'éviter une généralisation débridée. La présente communication n'a pas pour objet de présenter la mondialisation comme seule responsable de la pandémie du VIH/Sida. J'ai plutôt essayé de montrer comment la mondialisation limite l'accès de la plupart des africains aux médicaments contre le VIH/Sida, contribuant ainsi à l'aggravation de la pandémie. L'incidence de la mondialisation sur les pays africains n'est pas la même, d'où la nécessité de tenir compte de la spécificité de chaque pays et de concevoir des outils permettant d'évaluer au cas par cas les effets de la mondialisation (et ceux des facteurs endogènes) sur les taux de prévalence du VIH/Sida.

Bibliographie

Abrahamsen, R., 2000, *Disciplining Democracy: Development Discourse and Good Governance in Africa*, London: Zed Books.

Access Alert, March/April 2002.

Becker, C., *et al* 'Introduction', in Becker, C., *et al.*, eds. *Experiencing and Understanding Aids in Africa*, Dakar: CODESRIA.

Caldwell, J., *et al.*, 1989, 'The Social Context of Aids in Sub-Saharan Africa', *Population and Development Review*, Vol. 13, No. 2.

Caldwell, J., *et al.*, 1991, 'The African Sexual system: Reply to Le Blanc *et al.*' *Population and Development Review*, Vol. 17, No. 3.

European Aids Treatment News, 2002, Vol. 11, No. 2.

Foreman, M., 2002., *Patents, Pills and Public Health: Can TRIPS deliver?*, London: Panos Institute.

Held, D., *et al.*, 1999, *Global Transformation, Politics, Economic and Culture*, Cambridge: Polity Press.

Khor, G., 2001, *Globalisation and the South: Some Critical Issues*, Ibadan: Spectrum.

Hirst, P. and Thompson, G., 1996, *Globalisation in Question: The International Economy and Possibilities of Governance*, Cambridge: Polity Press.

Le Blanc *et al.*, 1991, 'The African Sexual System: Comment on Caldwell *et al.*', *Population and Development Review*, Vol. 17, No. 3.

Obi, C., 2000, 'Globalisation in Nigeria's Oil Industry: Implications for Local Politics', in Diamond, L. and Agbaje, A., eds., *Nigeria's Struggle for Democracy and Good Governance*. Festschrift in Honour of Oyeleye Oyediran (Forthcoming).

Olukoshi, A., 1998, *The Elusive Prince of Denmark: Structural Adjustment and the Crisis of Governance in Africa*, Research Report No. 104, Uppsala: The Nordic Africa Institute.

Orubuloye, I., *et al.*, 1994, eds. *Sexual Networking and Aids in Sub-Saharan Africa: Behavioural Research and the Social Context*, Canberra: Health Transition Centre, Australian National University.

UN, 2001, *Declarations of Commitment on HIV/Aids*, United Nations General Assembly Special Session on HIV/Aids, New York: United Nations.

UNRISD, 1995, *States of Disarray: The Social Effects of Globalisation*, Geneva: UNRISD.

Médicaments contre le Sida en Afrique du Sud : Plaidoyer pour une communauté mondiale

Résumé

Au cours des dernières années le problème de la fourniture de médicaments aux pays en développement a occupé une place importante dans le débat national et international. Ce problème revêt une importance particulière pour l'Afrique subsaharienne car les taux de prévalence du Sida y connaissent une augmentation incontrôlable, menaçant ainsi de saigner les budgets des systèmes de santé fragiles et sous-développés de certains des pays les plus pauvres du monde. Le débat sur les médicaments contre le Sida a suscité un grand intérêt dans différents secteurs, y compris les firmes pharmaceutiques multinationales, les gouvernements nationaux, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Le résultat le plus remarquable de ce débat a visiblement été la création d'une nouvelle communauté mondiale. Cette communauté, qui est composée de plusieurs groupes de plaidoyer et individus, a porté le débat sur les médicaments contre le Sida au-delà du modèle *westphalien* traditionnel de l'interaction entre les États-nations et a créé un modèle de démocratie participative mondiale.

Plaidoyer pour une communauté mondiale

Le débat sur les médicaments contre le Sida semble avoir déclenché une discussion qui remonte à l'appel des pays en développement en faveur d'un nouvel ordre économique international. Les firmes géantes de l'industrie pharmaceutique sont présentées comme les extensions néo-coloniales des pays dominants, tandis que les pays en développement demandent une approche néomarxiste de la fabrication et de la distribution des médicaments contre le Sida. L'existence d'une démocratie participative mondiale (ou d'une communauté mondiale) est de plus en plus souvent évoquée dans les ouvrages sur la mondialisation. Nombreux sont ceux qui pensent que la mondialisation implique la création d'une communauté mondiale. Ils estiment qu'étant donné que le monde devient « plus petit » grâce aux technologies des télécommunications et de l'information, les frontières nationales n'ont plus de sens et l'État-nation est en déclin, tandis que les organisations internationales sont propulsées au-devant de la scène. En revanche, certains pensent que ce raisonnement est présomptueux. Paul Hirst et Grahame Thompson (2000) déclarent que certains théoriciens ont souvent confondu la tendance vers l'intégration économique avec l'idée d'une gouvernance mondiale. En réalité il s'agit là de deux tendances distinctes, et la deuxième a été exagérée. En revanche, selon Hirst et Thompson, la mondialisation est un phénomène strictement économique dans lequel les entreprises multinationales et transnationales essaient d'étendre leurs parts de marché dans le monde entier (p. 69, 2000).

Par ailleurs, Hirst et Thompson soulignent que la mondialisation n'est pas un phé-

Caroline G. Redding
Université de Connecticut

nomène inédit. Selon eux, depuis le début de l'ère industrielle, le monde a connu des périodes de relative ouverture, notamment entre 1870 et 1914 (2000 : 69). Ils estiment également que l'économie mondiale actuelle n'est pas véritablement mondiale, car l'économie internationale reste surtout caractérisée par les échanges entre les économies nationales (2000 : 69). Dans le même ordre d'idées, Chris Brown (qui fait un vibrant plaidoyer en faveur d'une communauté mondiale) estime que la mondialisation est nécessaire pour la communauté mondiale, mais pas suffisante (2000 : 454). En d'autres termes, pour avancer vers une plus grande communauté mondiale, la mondialisation doit être une réalité, mais cette seule réalité ne garantit pas une grande participation à l'échelle internationale. En effet, la plupart des ouvrages sur la mondialisation sont prudents sur la véritable ampleur de ce phénomène. Les déclarations concernant une communauté mondiale et une démocratie mondiale relèvent sans doute plus du mythe que de la réalité.

Cependant, des théoriciens tels que Jeffrey Ayres soutiennent qu'on peut constater une plus grande préoccupation, reconnaissance et activité de la part des populations, notamment dans les pays du Tiers-Monde, par rapport à différents problèmes de portée mondiale. Plus particulièrement, cet activisme croissant est souvent alimenté par, et centré sur une réaction contre la mondialisation néo-libérale et ses effets (Ayres, 2002). Ainsi des manifestations ont eu lieu à Seattle pendant

la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2000, lorsque les activistes de tous bords se sont rassemblés pour protester contre l'expansionnisme mondial. Toutefois, il est important de noter la distinction entre ceux qui sont opposés à la mondialisation au motif qu'elle constitue une menace pour les intérêts nationaux, les emplois nationaux et autres, et ceux qui se méfient du potentiel d'exploitation non contrôlé des multinationales et organismes connexes. Ayres distingue deux groupes. Le premier veut totalement « dé-ratifier » le monde et le débarrasser de tous les régimes commerciaux ; le deuxième est favorable à un fonctionnement dans le cadre des accords internationaux mais souhaite que ceux-ci comportent des dispositions renforcées sur la justice sociale (Ayres, 2002). Le premier groupe rejette toute forme de mondialisation, tandis que le deuxième groupe estime que la mondialisation a le potentiel pour être un processus acceptable et même bénéfique.

Le deuxième groupe s'intéresse plus à la communauté mondiale et à la démocratie mondiale, mais le débat persiste sur l'ampleur réelle du phénomène de la mondialisation et sur le degré de son influence sur des questions de portée mondiale telles que l'accès des pays en développement aux médicaments contre le Sida. Premièrement, bien qu'on ait noté un intérêt accru pour les questions internationales au niveau de l'adhésion aux organisations, de l'activisme et de la prise de conscience, c'est surtout les élites instruites et aisées des pays développés qui ont participé au processus. Selon Ayres, en général, le grand public manifeste une prise de conscience accrue lors des échéances importantes, comme en témoignent les manifestations lors de la réunion de l'OMC à Seattle. Mais la plupart

du temps, il est difficile de débattre de ces questions et de faire participer un large public (Ayres, 2002). Les faits ne semblent pas étayer l'idée selon laquelle les activités généralisées du mouvement social sont en hausse, et il s'avère que l'existence d'une communauté mondiale a été exagérée. Il est plutôt possible de dire qu'une petite communauté mondiale émerge et a le potentiel pour s'étendre davantage dans l'avenir. Le modèle *westphalien* classique d'interaction entre les États-nations change, mais l'objectif ultime n'est pas encore atteint.

Les principaux acteurs

Le problème de l'accès aux médicaments contre le Sida en Afrique subsaharienne constitue une étude de cas importante de la communauté mondiale émergente. Bien que l'Afrique du Sud soit de loin le pays le plus riche et le plus développé du continent, elle a été le premier pays à demander une baisse des prix des médicaments contre le Sida. L'Afrique du Sud estime que les États doivent être autorisés à déroger à la législation traditionnelle sur les brevets pour rendre les médicaments contre le Sida accessibles aux populations. De concert avec les gouvernements d'autres pays africains frappés par l'épidémie du Sida, le gouvernement sud-africain a demandé qu'une clause soit introduite dans l'accord de l'OMC sur les brevets ; cette clause permettrait d'annuler la compétence de ces brevets dans des situations de crise telles que l'épidémie du VIH/Sida en Afrique. Cela permettrait aux États d'autoriser la fabrication ou l'importation de médicaments génériques contre le Sida (Swarns, 2001).

L'Afrique du Sud a déclenché une grande polémique lorsqu'elle a envisagé d'acheter des médicaments génériques contre le Sida auprès de Cipra, une société pharmaceutique indienne qui ne se soumet pas aux normes internationales en matière de brevet. Cipra peut proposer des médicaments à moins de 600 dollars par patient et par an, en comparaison à au moins 1000 dollars par patient et par an pour les médicaments achetés auprès des grandes firmes pharmaceutiques. De concert avec des groupes d'activistes sur le Sida tels que Aids Coalition to Unleash the Power (ACT-UP) et Treatment Action Campaign (TAC) (campagne d'action pour le traitement), le gouvernement sud-africain a déclaré que la capacité des compagnies pharmaceutiques à déterminer qui peut avoir accès aux médicaments équivaut à un apartheid mondial sur la santé dans lequel les nantis majoritairement blancs

des pays développés peuvent obtenir des médicaments qui leur sauvent la vie tandis que les pauvres majoritairement noirs des pays en développement sont décimés par l'épidémie (Bull, 1999). Certains estiment que les grandes compagnies pharmaceutiques tirent d'énormes bénéfices de la vente de ces médicaments, au détriment des droits humains et des vies de ceux qui n'ont pas les moyens de les acheter, y compris les mères et les enfants.

Les compagnies pharmaceutiques ont retourné que leurs bénéfices sont en grande partie canalisés vers la recherche future en vue de fabriquer et d'améliorer les médicaments contre le Sida et de trouver le vaccin. Selon elles, si des restrictions ne sont pas imposées sur les médicaments génériques, il n'y aura aucune avancée dans la fabrication de nouveaux médicaments pour sauver ou prolonger la vie. Les médicaments contre le Sida coûtent des centaines de millions de dollars en termes de recherche, de fabrication, de test et d'obtention de l'approbation de la FDA, compte non tenu du coût du marketing, et les compagnies pharmaceutiques estiment que si elles ne réussissent pas à couvrir ces frais, toute activité de recherche future sera impossible. Elles font aussi remarquer qu'il est injuste que les compagnies qui fabriquent des médicaments génériques profitent des travaux de recherche-développement des autres. En réponse aux préoccupations des pays en développement, de nombreuses compagnies pharmaceutiques ont réduit les prix de leurs médicaments contre le Sida, tout en proposant d'offrir gratuitement certaines quantités à des pays dans le besoin. Les premiers pas dans cette direction ont été effectués en 1999 lorsque, dans le cadre d'une initiative de l'Onusida, six grandes compagnies pharmaceutiques ont approuvé un programme d'accès accéléré pour négocier la vente de médicaments contre le Sida à des prix très réduits aux pays africains pauvres (Maykuth, 2001). Tandis qu'un petit nombre de pays tels que le Sénégal et l'Ouganda ont sauté sur ces offres, l'Afrique du Sud et de nombreux autres pays frappés par le Sida restent sceptiques et soulignent que les réductions sont toujours insuffisantes pour que les prix des médicaments soient abordables pour les systèmes de santé des pays africains.

Toutefois, il semble que la menace des médicaments génériques a donné aux pays en développement un certain poids pour casser le contrôle monopolistique des prix par les compagnies pharmaceu-

tiques. En mars 2001, la Pharmaceutical Manufacturers Association (PMA) d'Afrique du Sud (un groupe qui représente les compagnies locales et les succursales des grandes multinationales) a intenté un procès contre le gouvernement sud-africain pour empêcher le ministre de la santé d'importer et/ou d'accorder des licences de fabrication de médicaments génériques contre le Sida. Ces poursuites ont été abandonnées à la suite du tollé qu'elles ont provoqué (Maykuth, 2001).

Pour sa part, le gouvernement américain, sous l'administration Clinton, avait décidé de s'opposer à la violation de la législation internationale sur les brevets. Monsieur Albert Gore, le Vice-Président, a même inscrit l'Afrique du Sud sur une liste de surveillance spéciale de pays faisant l'objet d'un examen minutieux renforcé de leurs échanges commerciaux. Cette démarche a été abandonnée après un flot de protestations de groupes activistes, notamment ACT-UP (Bull, 1999). Les États-Unis ont également proposé de prêter à chaque pays africain jusqu'à un milliard de dollars pour acheter des médicaments contre le Sida. Mais cette offre a été rejetée, principalement parce que les pays africains ne voulaient pas alourdir davantage le fardeau de leur dette.

Les compagnies pharmaceutiques sont un puissant lobby aux États-Unis. C'est surtout pour cette raison que les États-Unis ont soutenu les lois sur les brevets. Toutefois, soumise à une forte pression, l'administration Clinton a fini par assouplir sa position sur les restrictions liées aux brevets. En avril 2000, le Président Clinton a reconnu que le Sida pouvait déstabiliser des gouvernements et a désigné cette maladie comme une menace pour la sécurité nationale et mondiale. Concrètement cela voulait dire que le Conseil national de sécurité des États-Unis était désormais responsable de la lutte contre le Sida. Réagissant à la déclaration du Président Clinton, le Chef de file du parti majoritaire au Sénat, Monsieur Trent Lott, qui s'exprimait au nom des conservateurs, a déclaré qu'il ne considérait pas le Sida comme « notre » menace de sécurité nationale, en réaffirmant l'idée selon laquelle la santé relève de la responsabilité de chaque État, et non de la communauté mondiale (Myers, 1999).

Plus récemment, l'administration du Président George W. Bush a promis 15 milliards de dollars pour une période de cinq ans afin de lutter contre le Sida dans 14 des pays les plus pauvres. Cet engagement faisait suite à l'échec de la diplo-

matie, au moment où les États-Unis recherchaient des soutiens pour leur intervention militaire en Irak. Toutefois, le scepticisme suscité par cette promesse a été en partie dissipé par une mesure bipartisane du Congrès consistant à faire passer la promesse de Monsieur Bush de financer les Fonds mondial de 2 millions de dollars par an à 1 milliard de dollars par an, après que ce dernier ait déclaré que le Fonds « n'a pas fait ses preuves » (New York Times, 2003). Par ailleurs, la communauté mondiale de lutte contre le Sida avait craint que l'insistance de l'administration Bush sur des initiatives basées sur la fidélité et l'abstinence – par le seul biais de l'éducation – n'élimine d'importantes initiatives de prévention impliquant des mesures telles que l'utilisation du préservatif. Pour apaiser cette crainte, les Démocrates ont veillé à ce que la mesure du Congrès ajoute l'utilisation des préservatifs à la liste des pratiques saines que l'initiative essaie de promouvoir, ainsi que la monogamie, le mariage et la fidélité (New York Times, 2003).

La controverse sur la politique de l'administration Bush sur le Sida a atteint son paroxysme lorsque les États-Unis ont été traversés par un vent de panique à cause de l'anthrax et de la variole. Après l'attaque du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center, les États-Unis ont été confrontés à une panique liée au bioterrorisme après que des lettres contaminées par un virus aient causé la mort de plusieurs personnes. À la suite de cette vague de peur les États-Unis ont essayé de passer outre les lois sur les brevets et les accords sur les ADPIC qui empêchaient aux pays africains d'avoir accès aux médicaments génériques contre le Sida. En ignorant le brevet de la firme pharmaceutique Bayer, les États-Unis ont pu avoir accès à des quantités plus importantes et moins coûteuses de ciprofloxacine, une version générique d'un médicament qui combat le virus de l'anthrax (Clark, 2001). Selon la BBC, Deepak Chatteraj, le chef de succursale américaine du Ranbaxy Laboratoires de l'Inde a été approché par un sénateur américain qui voulait savoir si cette compagnie pouvait livrer des médicaments contre l'anthrax si cela s'avérait nécessaire (Clark, 2001). L'Inde est membre de l'OMC, mais est encore en phase transitoire en ce qui concerne les règles commerciales relatives aux brevets pharmaceutiques. Ce statut lui permet de fabriquer des médicaments génériques indépendamment des brevets jusqu'en 2005. Alors que les craintes liées à la perspective d'attaques bioterroristes contre les

États-Unis s'intensifient, la pression en faveur de la nécessité de s'immuniser contre des virus tels que la variole peut renforcer le plaidoyer en faveur de la violation des brevets et de l'utilisation des médicaments génériques, ce qui constitue une véritable volte-face par rapport à l'ancienne politique des États-Unis (Clark, 2001). Ainsi, malgré la promesse de 15 milliards de dollars, les sceptiques affirment toujours qu'il existe une logique de deux poids deux mesures dans ce que l'administration Bush définit comme une urgence nationale ou d'autres réalités qui justifient le non respect des accords ADPIC.

La société civile a été très active dans le débat sur les médicaments contre le Sida. TAC et ACT-UP sont deux organisations qui se sont beaucoup battues pour garantir l'accès aux médicaments contre le Sida en Afrique (IRIN, 2000). L'Union européenne, l'Organisation mondiale de la santé, le Conseil national contre le Sida en France et Médecins sans frontières ont tous engagé la sensibilisation en faveur de cette cause. Le Citizen Action Group de Ralph Nader a également protesté contre la protection par les États-Unis des clauses de l'OMC qui interdisent la violation des brevets (IRIN, 2000). En réaction à la proposition du Président Clinton d'accorder des prêts aux pays africains pour couvrir les coûts des médicaments contre le Sida, une coalition de groupes de plaidoyer inquiets a mené une campagne contre cette idée. Dans une lettre adressée au Président Clinton, l'Advocacy Network for Africa (ADNA) a écrit ce qui suit :

«Les États-Unis, par le biais de prêts accordés par l'Export-Import Bank, demandent aux gouvernements africains d'hypothéquer l'avenir de leurs populations en contractant des dettes supplémentaires, à des taux commerciaux, pour acheter des médicaments dont ils ont cruellement besoin pour faire face à la pandémie du VIH/Sida... En ces temps où la pression internationale et les engagements du G.8 sont focalisés sur l'annulation de la dette écrasante de l'Afrique, ce dont ce continent a besoin c'est des subventions, et non de nouveaux prêts (source ?)».

En effet, pour pousser ce raisonnement un peu plus loin, une annulation supplémentaire de la dette de l'Afrique pourrait être un autre moyen de libérer des fonds indispensables à canaliser vers les campagnes de santé publique.

Répondant à la nécessité de créer une structure centralisée pour toutes les ONG et organisations intergouvernementales impliquées dans le plaidoyer pour la lutte contre le VIH/Sida, un appel en faveur de la création d'un Fonds mondial pour le Sida a pour la première fois été lancé en juillet 2000 lors du sommet du G8 à Okinawa. Pour apaiser les inquiétudes selon lesquelles une focalisation exclusive sur le VIH/Sida négligeait d'autres maladies connexes et affaiblissantes, le fonds recherchait une approche globale de lutte contre le VIH/Sida en l'associant à la tuberculose et au paludisme. Les chefs d'État et de gouvernement du G8 ont approuvé les objectifs de développement international liés au VIH/Sida, à la tuberculose et au paludisme (Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, 2003), et en avril 2001, le Secrétaire général de l'ONU a lancé un appel pour la création d'un Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/Sida. Toujours en avril 2001, les dirigeants africains prenant part à un sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Abuja, au Nigeria, ont reconnu la nécessité d'efforts supplémentaires de lutte contre le VIH/Sida sur le continent et se sont engagés à soutenir cette cause.

Brésil : L'approche générique associée à des services d'appui

Le Brésil est souvent cité comme un exemple de pays en développement où l'importation, la production et la distribution des médicaments génériques contre le Sida sont efficaces. Le Brésil importe et fabrique ces médicaments et les distribue gratuitement à ses citoyens vivant avec le VIH et le Sida. Le Brésil a fait face au problème de non-adhésion en apprenant aux infirmiers et aux médecins à insister auprès des patients sur l'importance de l'adhésion et à suivre leur évolution (Rosenverg, 2001). Bien qu'il ait été placé, aux côtés de l'Afrique du Sud, sur la liste des États-Unis comportant les noms des pays qui violent les règles de l'OMC, le Brésil a poursuivi son programme. Toutefois, la situation du Brésil est souvent présentée comme étant trop différente de celle de nombreux pays africains pour constituer un modèle pour la résolution du problème des médicaments contre le Sida en Afrique. Comparé à la plupart des pays africains, et en particulier à l'Afrique du Sud, le Brésil compte beaucoup moins de personnes infectées, tant en valeur absolue que relative. La situation en Afrique du Sud et dans de nombreux autres pays africains est si

grave que le gouvernement a abandonné presque tous les mécanismes de financement de la lutte contre le Sida.

Afrique du Sud : Scepticisme par rapport à la méthode de traitement

L'Afrique du Sud est toujours la cible de critiques de plus en plus nombreuses du monde entier par rapport à son approche de l'épidémie du Sida. En plus du fait qu'il s'est montré favorable à des théories dissidentes de lutte contre le Sida, le Président Thabo Mbeki s'est montré réticent à fournir à tout prix des médicaments contre le Sida à ses concitoyens en faisant valoir que l'efficacité et la sûreté des médicaments n'ont pas encore été prouvées. Il a plutôt privilégié la fourniture de médicaments pour des maladies telles que la tuberculose. L'approche semble être le traitement des maladies liées au Sida au fur et à mesure qu'elles apparaissent au lieu de traiter le VIH qui est la principale cause de ces maladies. Thabo Mbeki déclare par ailleurs que le Sida n'est pas en soi une maladie, mais plutôt un ensemble de maladies liées à la pauvreté qui existaient déjà en Afrique bien avant l'ère du VIH/Sida. Sa politique est la suivante : guérir d'abord la pauvreté et cela permettra de guérir le Sida (Swarns, 2000 : 1). Pourtant, la réalité pourrait être le contraire. Le VIH/Sida va fortement accroître la pauvreté car la frange productrice de la population est décimée, ce qui paralyse les activités et a pour conséquence l'existence de millions d'orphelins démunis et d'autres personnes à charge.

Il est toutefois politiquement compréhensible que le Président Mbeki préfère nier la réalité du Sida et imputer cette situation à la pauvreté. Même si les prix des médicaments étaient fortement réduits, le budget alloué à la santé en Afrique du Sud s'étirerait au-delà du point de rupture pour essayer d'acheter des médicaments à plusieurs millions de personnes vivant aujourd'hui avec le VIH/Sida. De plus, les médicaments ne feraient que prolonger la vie de ces personnes, et sans doute leur donner plus de temps pour contaminer les autres. Le Président Mbeki a été critiqué pour son refus de fournir des médicaments ne serait-ce que pour empêcher la transmission de la mère à l'enfant (Swarns, 2000 : 1). Pourtant, lorsqu'on est confronté à une épidémie d'une telle ampleur, il est peut-être nécessaire d'appréhender la situation de manière globale pour s'assurer que cette épidémie et sa conséquence qui est l'augmentation des

taux de pauvreté soient évitées dans l'avenir.

Médicaments contre le Sida pour l'Afrique du Sud et la communauté mondiale

Comme le prouve clairement l'analyse proposée dans les pages précédentes, le problème des médicaments contre le Sida a suscité un grand intérêt sur la scène internationale. Un grand nombre d'acteurs nationaux et internationaux ont inscrit ce problème parmi les priorités de la communauté mondiale. En ce qui concerne cette communauté mondiale, le débat sur les médicaments contre le Sida révèle certaines des grandes difficultés rencontrées pour évaluer sa nature. D'une part, on peut dire que la mondialisation néo-libérale, sous forme d'expansion mondiale des multinationales pharmaceutiques, a pu se développer sans se voir imposer des cadres réglementaires, et avec le soutien de gouvernements nationaux puissants. Par exemple, les États-Unis ont jusqu'à très récemment soutenu les compagnies pharmaceutiques. Ce soutien pouvait être perçu comme une perte de contrôle des institutions nationales sur l'expansionnisme économique impérialiste. D'autre part, on pourrait penser que les États-Unis ont fait de ce soutien leur option particulière et que sans leur soutien les multinationales pharmaceutiques seraient obligées de faire des concessions. Toutefois, plus récemment, l'acceptation par les États-Unis du fait que le Sida est un problème de sécurité internationale et leur promesse de 15 milliards de dollars pour lutter contre le VIH/Sida constituent une preuve de la reconceptualisation de l'épidémie comme un problème de portée internationale et une reconnaissance de l'identité commune et des intérêts communs des États-Unis et de l'Afrique. Comme en témoigne la réorientation de la politique américaine, étant donné que les problèmes à l'intérieur des frontières nationales continuent de déborder de ce cadre, en partant notamment des pays périphériques vers les principaux pays, il est évident que les problèmes internationaux ne peuvent être ignorés que pendant un certain temps. Toutefois, le non respect par le Président Bush des accords ADPIC lorsque la santé de ses propres concitoyens était menacée met en relief l'un des dangers qui minent les réglementations internationales et l'idée d'une démocratie mondiale participative. Les États ont tendance à respecter le droit international uniquement lorsqu'il sert leurs intérêts, et à l'ignorer, s'ils en ont le pou-

voir, dans le cas contraire. Plus un État est puissant, plus il a des chances de réussir à servir ses propres intérêts.

Le Brésil et l'Inde ajoutent une dimension intéressante au débat. Ces deux cas représentent des voix alternatives de pays en développement marginalisés mais puissants. Le Brésil et l'Inde ont décidé de remettre en question les structures mondiales existantes de l'OMC par le biais de la fabrication et de la distribution de médicaments génériques. Concrètement, ces deux pays demandent que soient renforcés les pouvoirs des accords ADPIC pour donner une véritable valeur à la clause dérogatoire de l'accord qui autorise des mesures exceptionnelles en temps de crise. L'Afrique du Sud a choisi «la voie la moins fréquentée» dans sa politique sur les médicaments contre le Sida, s'exposant ainsi aux critiques de la communauté internationale provenant non seulement des compagnies pharmaceutiques et des États membres de l'OMC, mais aussi des groupes de la société civile qui soutiennent généralement les positions des pays en développement. L'Afrique du Sud a visiblement réussi à s'aliéner toutes les structures de plaidoyer, sauf ses propres populations. Dans cette situation, ce pays symbolise dans une certaine mesure le dilemme entre la volonté de revendiquer les valeurs universelles des droits humains tout en voulant protéger les droits des groupes et se soustraire à la domination occidentale. La position de l'Afrique du Sud sur les médicaments génériques est dans une large mesure un appel en faveur de la reconnaissance des droits humains, ainsi que des droits spécifiques des pays en développement. Et pourtant le gouvernement sud-africain a déclaré qu'il est capable de gérer cette situation à l'africaine, sans craindre des critiques formulées contre sa position.

Par ailleurs, des ONG influentes telles qu'ACT-UP ont visiblement porté le problème du médicament contre le Sida au-devant de la scène, remettant ouvertement en question la politique des États-Unis et les autorités des États-Unis. Ces groupes font office d'acteurs travaillant avec des objectifs autres que les intérêts des gouvernements nationaux. D'un autre côté, le PMA, qui déploie ses activités aux États-Unis et en Afrique du Sud, met en évidence les problèmes liés au concept proposé par Halliday : les GONGO (ONG contrôlées par les gouvernements). Selon Halliday, les GONGO «se servent de l'image de structure indépendante pour réaliser les objectifs de l'État (2000: 438).

Toutefois, dans le cas présent, le PMA ne représente pas les objectifs de l'État, mais plutôt les objectifs des compagnies pharmaceutiques. Ainsi, l'idée selon laquelle le renforcement des activités de la société civile favorisera l'émergence d'une sorte de gouvernance mondiale ou de démocratie participative mondiale est remise en cause par des groupes tels que le PMA qui sont fondamentalement des couvertures pour des intérêts spécifiques. Par ailleurs, chacun de ces intérêts mérite un accès égal et une représentation dans le système de gouvernance mondiale. Comme le formule Halliday, «ce n'est pas tout ce qui est non gouvernemental qui est civil» (2000: 438).

Des organisations intergouvernementales telles que les Nations Unies présentent probablement les meilleurs arguments en faveur de la communauté mondiale et de la gouvernance mondiale. Cette organisation a essayé de résoudre le problème des médicaments contre le Sida par le biais de la création d'un Fonds mondial contre le Sida qui serait un arbitre impartial. Une question reste toutefois posée: est-ce que les États-nations contrôlent toujours la politique internationale, ou peut-on plaider en faveur de l'existence d'une communauté mondiale? La réponse se trouve apparemment quelque part au milieu. Les États-nations jouent toujours un rôle très important, mais subissent une grande pression et reçoivent des orientations de la part des ONG, des organisations intergouvernementales et des multinationales. La situation est au mieux un argument en faveur de l'internationalisme libéral – démocratique de McGrew dans lequel les principaux acteurs restent les États-nations, mais ceux-ci sont rassemblés dans une communauté mondiale et tenus de se conformer à certaines normes préétablies.

En résumé, dans le cadre du débat sur les médicaments contre le Sida, il est possible de faire valoir quelques arguments précis en faveur de l'existence d'une communauté mondiale et des perspectives d'une démocratie participative mondiale. Bien que l'existence d'une volonté collective à l'échelle mondiale pour trouver une solution à la crise soit évidente, la gestion du problème est toujours dominée par la diplomatie traditionnelle des États-nations, avec quelques acteurs supplémentaires qui se mettent en évidence. Ce problème connaît une évolution rapide

et ne va pas disparaître dans un avenir proche, car le nombre de morts continue d'augmenter en Afrique subsaharienne. Visiblement, les efforts collectifs d'une grande diversité d'acteurs ont favorisé l'émergence de nombreuses initiatives pour aborder de front le problème des médicaments contre le Sida. Le Gouvernement américain a plusieurs fois reconfiguré son programme initial, et a finalement discrédité la thèse selon laquelle l'assistance des États-Unis aux pays en développement a été faible. Par ailleurs, les grandes multinationales pharmaceutiques ont été forcées à se soumettre et ont cassé les prix de leurs médicaments dans les pays en développement en réaction aux menaces d'opter pour le générique. Ainsi, l'implication d'un si grand nombre d'acteurs peut être perçue comme le point de départ d'une communauté mondiale reconnaissant des intérêts communs et une identité commune.

Le rôle de la société civile et des organisations intergouvernementales

La position de la Grande Bretagne correspond à ce modèle. Ce pays est contre la violation de la loi sur les brevets. Le gouvernement britannique a plutôt exhorté les pays africains à coopérer avec les compagnies pharmaceutiques et à exercer des pressions pour la réduction des prix des médicaments contre le Sida. Toutefois, en général, dans leurs reportages, les médias britanniques affichent une attitude un peu plus progressiste en prenant le parti des pays africains. C'est notamment le cas de l'article intitulé «Evil triumphs in a sick society», publié dans le *Guardian* du 12 février 2001, et dans lequel l'auteur, Larry Elliot, accuse les pays développés de prendre le parti des compagnies pharmaceutiques. Il révèle que les États-Unis essaient de fermer la brèche qui permet de violer la loi sur les brevets pendant les situations d'urgence nationale, et fait remarquer que «si la pandémie du VIH/Sida ne constitue pas une urgence, il est difficile de savoir ce qui le sera». Les médias britanniques semblent davantage utiliser l'approche internationale dans leur couverture du fiasco des médicaments contre le Sida.

Bibliographie

yers, J., 2002, *Contesting Globalisation: The Shifting Grounds for Transnational Civic*

Activity, University of Connecticut Political Science Colloquium Lecture Series.

Brown, C., 2000, 'The Idea of World Community', in *David Held and Anthony McGrew, eds., The Global Transformations Reader*, Abingdon: Polity Press.

Bull, C., 1999, 'Still Angry After All These Years', *The Advocate*, August 17, 1999, p. 18.

Clark, E., 'America's Anthrax Patent Dilemma: Bayer Is Tripling Production to Cope with Demand', BBC News Online, (<http://news.bbc.co.uk/1/hi/business/1613410.stm>.) 23 October 2001.

Elliot, L., 2001, 'Evil Triumphs in a Sick Society', *The Guardian*, February 12, 2001.

Halliday, F., 2000, 'Global Governance: Prospects and Problems', in *David Held and Anthony McGrew, eds., The Global Transformations Reader*, Abingdon: Polity Press.

Hirst, P. and Thompson, G., 2000, 'Globalization: A Necessary myth?', in *David Held and Anthony McGrew, eds., The Global Transformations Reader*, Abingdon: Polity Press.

IRIN (Integrated Regional Information Network), 2000, 'South Africa — Aids: IRIN focus on drug pricing', (www.reliefweb.info.int/IRIN/sa/countrystories/southafrica/20000113.htm).

Maykuth, A., 2001, 'A Legal Showdown in the War on Aids: Activists Portray Case as Profits vs. Lives,' *The Hartford Courant*, 5 March.

McGrew, A., 2000, "Democracy Beyond Borders," in *David Held and Anthony McGrew, eds., The Global Transformations Reader*, Abingdon: Polity Press.

Myers, S. L., 1999, 'South Africa and US End Dispute Over Drugs', *The New York Times*, 18 September.

The New York Times. "Lawmakers Agree on Aids Bill Details," March 17, 2003.

Rosenberg, Tina. "Look at Brazil," *The New York Times Magazine*, January, 29, 2001.

Swarns, Rachel L. "South Africa to Make Drugs available to People with Aids," *The New York Times*, December 1, 2000.

Swarns, Rachel L. "Aids Drug Battle deepens in Africa," *New York Times*, March 8, 2001.

Swarns, Rachel L. "South Africa May Cite Crisis to Lower Cost of Aids Drugs," *The New York*

Times, March 12, 2001.

Washington Office on Africa. "Africa advocates challenge loan plan for Aids medications from

Export-Import Bank," August 21, 2000, <http://www.woafrica.org/Aids3.htm>.

La production et le commerce international des médicaments génériques et le sida en Afrique

Résumé

La lutte contre la pandémie du sida est l'un des grands défis du nouveau millénaire, particulièrement pour l'Afrique qui compte un nombre considérable de personnes sero-positives. Le succès de cette lutte dépendra des innovations apportées dans la production et la vente des médicaments capables de soigner cette maladie. Mais la production et la vente ne suffisent pas, les médicaments doivent être accessibles à des populations vivant pour la plupart dans la pauvreté. L'objectif de cette étude est d'explorer les possibilités qui contribuent à la production et la commercialisation à des coûts accessibles des médicaments génériques traitant la maladie du sida. L'intérêt aujourd'hui d'examiner la production et la vente internationale des médicaments se rattache à deux raisons. La première raison est le fait que la maladie du sida tend à se développer et que cette situation comporte des conséquences sociales et économiques désastreuses à l'égard des nations à la recherche des perspectives de croissance et de développement. Au Congo Brazzaville par exemple, les données collectées indiquent une forte progression des cas de sida. En effet, de 1986 à 1999, le nombre de personnes infectées est passé de 3000 à 13 798, soit une progression de 359,9% en l'espace de 13 ans. Selon l'OMS (2002), seulement 5% de patients dans les pays en développement ont accès au traitement antiretroviral, soit 230.000 personnes environ. La moitié de cette population vit au Brésil. L'Afrique apparaît comme le continent le plus touché par l'épidémie. En effet, l'Afrique subsaharienne compte 70% des 40 millions de personnes contaminées et seulement 50.000 malades peuvent se soigner, soit moins de 2% de cas (Marchés Tropicaux et Méditerranéens -MTM, 2002). La deuxième raison est que le sida fait l'objet de peu de recherche et d'analyses dans le domaine des sciences sociales en dépit de l'importance de cette maladie et de ses conséquences catastrophiques (Onusida, 2002). Or une importante réflexion multidimensionnelle doit être menée pour appréhender les caractères socio-économiques du sida et dégager des solutions non seulement médicales mais aussi sociales, économiques, culturelles, etc. pouvant contribuer à l'éradication de cette pandémie. Dans la présente analyse, seront abordés deux points : les caractéristiques de la production et de la vente à l'échelle internationale des médicaments et ensuite les nouvelles possibilités contribuant à réduire le coût et à faciliter l'accès des pays pauvres aux médicaments.

Caractéristiques du système international de production et de commercialisation des médicaments

Le système international est caractérisé par une concentration de la production entre un petit groupe de firmes, la faiblesse de l'industrie et du marché de produits pharmaceutiques africains.

- L'offre mondiale des produits pharmaceutiques de traitement du sida

Cette offre est concentrée dans les pays développés qui en détiennent le quasi-monopole. En effet, près des 3/4 de médicaments fournis pour soigner le VIH sont réalisés dans les pays développés, en particulier aux USA, en France et au Royaume-Uni. L'un des rares pays en développement opposant une concurrence aux producteurs des pays industrialisés est l'Inde. Son industrie pharmaceutique approvisionne 24,39 % de produits anti-VIH sida sélectionnés par les experts de la Banque mondiale. Le tableau ci-dessous illustre cette situation de domination des firmes implantées dans les pays développés et indique cette forte dépendance des pays en développement, y compris des pays africains, dans la production et la politique de commercialisation

Jean-Christophe Boungou Bazika
Faculté des Sciences Économiques
Université Marien Ngouabi
Brazzaville / Congo

mise en place par quelques grands groupes industriels appartenant aux pays développés.

L'offre sur le marché international des médicaments traitant les malades du sida est concentrée dans les pays développés qui possèdent sur leur sol les principaux sites de production des produits pharmaceutiques. Ainsi, 75,61% de médicaments anti-VIH/sida sont produits par les firmes multinationales des pays industrialisés. Les firmes américaines concentrent à elles seules 31,7 % des produits pharmaceutiques et sont implantées aux USA, au Royaume-Uni et en France. Cette situation a aussi des conséquences sur les prix des médicaments. Ceux-ci sont influencés par la situation de monopole de la production et du marché. Ils se situent donc à un niveau élevé.

Un autre trait de l'industrie pharmaceutique mondiale est la tendance nette à la concentration de la production et des activités de recherche depuis le milieu des

années 1990. Les alliances et fusions entre les grands groupes s'effectuent à l'échelle nationale et internationale (Openchaim, 2001). Cette concentration vise à renforcer le monopole sur les médicaments protégés par un brevet entre les mains d'une poignée de groupes industriels en nombre toujours plus restreint et à accroître leur puissance financière. Ainsi, ils seront en mesure de dégager les énormes ressources qu'exigent la recherche et l'innovation.

Le coût des médicaments

Le coût des médicaments anti-sida est en général élevé et donc inaccessible à un grand nombre de malades des pays africains à cause de la faiblesse de leurs revenus. On estime à 300.000 FCA le coût du traitement d'un malade. Au Sénégal l'État a subventionné pour 200 millions de francs CFA l'achat de médicaments génériques pour le traitement des malades. Grâce aux subventions publiques, ce coût a été réduit à 60.000 FCA (Onusida, 2002). Pour les ménages pauvres, un tel coût demeure encore élevé. Cela signifie que le traitement des malades africains doit nécessairement être pris en charge par les services de santé publique et financé par le budget de l'État. Cela contribuerait à garantir l'approvisionnement des

centres de santé en médicaments essentiels pour pratiquer les soins permettant d'alléger la souffrance des malades. Or les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés les pays africains limitent leur capacité à s'approvisionner de façon régulière en médicaments essentiels. La répartition des fonds traduit une inégalité criarde entre le Nord et le Sud. Le constat fait est que 90% des fonds dégagés dans le monde servent à soigner les 10% de malades vivant dans les pays riches (MTM, 2002).

Le marché africain de produits pharmaceutiques essentiels

L'OMS a effectué une enquête au milieu des années 1980 sur la disponibilité en général de médicaments essentiels dans 104 pays en développement. Les données de cette enquête sont intéressantes car elles aident à comprendre les difficultés actuelles des pays africains dans l'approvisionnement en médicaments essentiels de traitement de la pandémie du sida. Environ 70% de la population de 17 pays (y compris le Nigéria) comptant au total environ 200 millions d'habitants n'avaient pas accès à des médicaments essentiels de façon régulière. Les estimations faites par la Banque mondiale montrent que 60% de la population de l'Afrique subsaharienne ne peut régulièrement se procurer les médicaments dont elle a besoin (Banque mondiale, 1994).

En Angola, seulement 48% des formations sanitaires reçoivent les médicaments essentiels pour le traitement de leurs malades. En Tanzanie, les problèmes de financement des achats de médicaments par le Ministère de la santé se sont traduits par d'importantes pénuries de médicaments dans les hôpitaux et un recours à l'aide extérieure pour approvisionner les zones urbaines et rurales en produits pharmaceutiques.

Du fait de l'absence d'une industrie nationale de production de médicaments dans bon nombre de pays africains, ceux-ci sont contraints d'importer de grandes quantités de produits pharmaceutiques à des coûts très élevés. En 1998, le Congo Brazzaville a assuré une facture annuelle de 17,5 milliards de francs CFA en importations de médicaments (PNUD, 2002). Même les médicaments génériques sont diffusés à des coûts élevés pour la majorité de la population. Selon une enquête récente, le coût élevé des médicaments pousse près de 33% de ménages pauvres à s'approvisionner, non auprès des pharmacies, mais auprès des vendeurs

de rue dans des conditions d'hygiène précaires (Boungou Bazika J.C. et Samba R, 2002). Environ 3000 spécimens de produits génériques sont en vente sur le marché congolais. Les dépenses consacrées aux produits pharmaceutiques sont estimées à environ 30 % du total des coûts de fonctionnement des formations sanitaires publiques et privées (PNUD, 2002).

Les formations sanitaires privées à but lucratif ont moins de problèmes à s'approvisionner en médicaments. Elles ont les ressources nécessaires pour acheter les quantités de médicaments dont a besoin une clientèle limitée, donc à un coût élevé, parce que celle-ci est constituée de ménages aisés vivant dans les zones urbaines. Les compagnies internationales de fabrication de médicaments préfèrent de ce fait traiter avec les opérateurs privés dont le pouvoir d'achat est plus élevé. Au Niger par exemple, les ventes de médicaments effectuées à Niamey se sont élevées à 46% dans cette ville et 35% dans les capitales régionales alors que 80 % de la population vit dans les régions rurales (Banque mondiale, 1994).

L'industrie pharmaceutique africaine

L'industrie pharmaceutique africaine demeure encore embryonnaire comparée à celle des pays occidentaux. De même, la commercialisation des médicaments y est encore limitée comparée à celle de certains PVD d'Asie et d'Amérique latine. Le tableau suivant donne un aperçu de la place de l'activité productive et commerciale relative aux médicaments dans 5 pays en développement dont trois sont africains.

Les données ci-dessus montrent que la place de l'industrie pharmaceutique dans les pays africains est limitée. Quand on prend le total des 5 pays ci-dessus évoqués, le nombre d'entreprises produisant des médicaments dans les 3 pays africains n'occupe que 27%, un pourcentage qui équivaut à celui de la moitié des entreprises pharmaceutiques en Malaisie. L'écart est encore plus grand lorsque l'on passe à l'activité de commercialisation. Le pourcentage de pharmacies ayant obtenu une licence est dérisoire. Il atteint dans les 3 pays africains 13% seulement alors que la Malaisie seule a un pourcentage de 43,9 %. Cette faiblesse de l'industrie s'explique par l'importance de capitaux et des ressources humaines que nécessite la création d'une entreprise de production pharmaceutique. C'est la même raison qui explique le nombre insuffisant de licen-

ces accordées aux opérateurs chargés de commercialiser les médicaments (fournisseurs, pharmacies). Il faut y ajouter le fait que les pharmacies en Afrique se concentrent dans les zones urbaines et délaissent les zones rurales plus peuplées, mais à faible pouvoir d'achat. Il est observé que dans le domaine de la production et la vente de produits pharmaceutiques, le nombre et la qualité des experts jouent un rôle déterminant. Une firme multinationale comme Glaxo emploie 16.000 chercheurs et 40.000 commerciaux. Ces chiffres confirment bien le rôle déterminant joué par le capital humain (Oppenchain, 2001).

Néanmoins, l'existence d'entreprises produisant des médicaments dans les pays africains (Tunisie, Ouganda, Zimbabwe, Kenya, Éthiopie, Congo-kinshasa, etc.) est un premier pas vers la mise en place de véritables industries, à l'image de pays comme l'Inde ou le Brésil, qui pourront dans le futur constituer les bases de la production en masse de médicaments génériques.

Le cas du Brésil est exemplaire. En effet, sur les 12 molécules utilisées dans le traitement du sida, 8 sont produites localement. Cette politique a contribué à fournir à bas prix des médicaments aux patients. Ainsi, la mortalité due au sida a été divisée par deux. Depuis 1996, le taux de mortalité a chuté de 73%, le nombre de cas déclarés a baissé de 2/3 et le budget brésilien de la santé a réalisé une économie de 470 millions de \$ (Lethu, 2001 ; OMS, 2002).

Le rôle de l'OMC

Cette organisation de par ses dispositions joue un rôle particulier dans la production et la commercialisation internationale des produits pharmaceutiques à travers la réglementation relative aux brevets et licences d'exploitation. Les accords TRIPS (Agreement on Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights) protègent les brevets et dans l'un de ses articles (article 30), ils donnent la possibilité de prévoir des « exceptions limitées aux droits exclusifs conférés par un brevet ». Mais tout de suite après, ils précisent que cette disposition ne doit pas porter atteinte et un préjudice injustifié aux intérêts légitimes du propriétaire du brevet (Tethu, 2001).

En clair, cela signifie que la production de médicaments génériques, y compris ceux destinés à soigner la maladie du sida est protégée et de ce fait est du ressort exclusif de la firme propriétaire du bre-

vet d'invention. Comme ces firmes sont dans leur écrasante majorité des entreprises de pays développés, ceux-ci détiennent un véritable monopole qui, de surcroît, est protégé par les dispositions relatives à la propriété intellectuelle de l'OMC. Lorsqu'un pays en développement imite la production de ces médicaments sans l'autorisation du détenteur du brevet, il enfreint les dispositions de l'OMC et peut être poursuivi par la justice. C'est le cas de l'Afrique du Sud qui récemment a été en conflit ouvert avec les firmes pharmaceutiques parce qu'elle produisait sans autorisation des médicaments contribuant à soigner ses malades. Le Brésil est aussi confronté à cette même situation au sein de l'OMC.

Possibilités contribuant à la réduction du coût et de l'accessibilité internationale des médicaments génériques

La production des médicaments génériques dans les PVD et leur commercialisation aux pays africains posent des problèmes qui méritent d'être examinés en profondeur afin de découvrir les possibilités contribuant à fournir un traitement de qualité mais à moindre coût.

L'utilisation des médicaments génériques continue à poser problème à l'échelle internationale. Ces problèmes sont de deux types : la sécurité et l'accessibilité.

La sécurité et l'accessibilité

Au niveau de la sécurité, il n'existe pas encore de système d'harmonisation internationale capable de garantir la qualité des médicaments et leur efficacité dans le traitement des symptômes de la maladie du VIH. Ainsi, concernant un des médicaments souvent utilisés dans la prévention de la transmission du sida de la mère à l'enfant, la névirapine, la question de son efficacité s'est posée. Il importe de souligner que l'un des canaux les plus répandus de transmission du VIH est celui de la mère au nouveau-né. Dans le monde, il est estimé à 600.000 le nombre d'enfants infectés chaque année par le canal de la grossesse (OMS, 2002). Depuis 1997, une étude conjointe de l'Université de Makerere (Ouganda) et l'Université John Hopkins (USA) a été menée pour tester la validité de la névirapine à prévenir le sida chez le nouveau-né. Les conclusions de cette étude sont positives et ont été adoptées par l'OMS. L'intérêt de traiter cette question réside dans le fait que ce médicament fait partie des rétroviraux dont l'une des qualités est son

coût bas. Il peut être supporté par des ménages africains aux revenus modestes.

Le rôle de l'internet

L'internet peut représenter un outil important de baisse des coûts des médicaments. En effet, des achats de médicaments via internet apparaissent comme un moyen de baisser le coût des médicaments de 20% au moins de leur valeur. Cette opportunité peut être saisie par les importateurs africains de médicaments. Une telle expérience est déjà réalisée en Allemagne, pays dans lequel il a été créé une pharmacie internet comprenant 1,8 millions de clients. Ce système permet aux organismes d'assurance maladie d'économiser 363 millions de \$. (WHO, 2002). Cette expérience pourrait inspirer les pays africains dans lesquels on note un développement des services de l'internet. Les agences publiques et privées d'achat de médicaments pourraient voir la possibilité d'utiliser les services d'Internet pour effectuer leurs commandes dans l'objectif de réduire le coût des produits pharmaceutiques.

Le rôle des agences des Nations Unies

Les agences des Nations Unies, en particulier l'OMS peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre le sida à l'image du rôle qu'elle a joué et continue de jouer dans l'éradication de certaines maladies en Afrique comme la rougeole, la poliomyélite, la tuberculose, la lèpre, etc.

Le projet actuel en cours initié par la Banque mondiale revêt un intérêt primordial. En effet, en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF, l'ONUSIDA, etc. et le Réseau de Coopération d'Inspection Pharmaceutique, la Banque mondiale a mis en place un projet visant à financer l'approvisionnement en médicaments rétroviraux et ceux qui soignent les infections opportunistes liées au sida auprès des agences des Nations Unies afin de leur permettre de venir en aide les pays en difficulté face aux coûts des médicaments. Un appel d'offre sur les produits déjà sélectionnés a été lancé et des firmes internationales y ont répondu (voir liste en annexes). Cette initiative débutée en octobre 2000 semble avancer. Elle s'inspire de l'expérience des vaccins supportés par les agences des Nations Unies et devrait conduire à améliorer l'accès d'un grand nombre de pays en développement, notamment africains, aux médicaments essentiels.

La réduction de la dette et la lutte contre le sida

Il est aussi possible d'envisager d'affecter les fonds provenant de la réduction de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) lancée par la Banque mondiale et le FMI dans la lutte contre le sida. Cela signifie qu'une des conditions qui pourront être exigées aux pays voulant bénéficier de la réduction de leur dette est de mettre en place une politique de lutte contre la pandémie du sida de telle sorte que des capitaux servant à payer la dette soient utilisés par la suite à éradiquer la pandémie du sida. Les fonds seront alors destinés à l'achat en masse de médicaments génériques et à la mise en œuvre de structures adéquates permettant de traiter de façon efficace toutes les personnes infectées.

Le rôle des firmes privées et publiques

Les grandes firmes privées et publiques doivent également développer au bénéfice de leur personnel un système de soins contribuant à prévenir et traiter les cas de VIH qui se manifestent. Cela est nécessaire du fait que les coûts de traitement seraient bien moins élevés que ceux relatifs au remplacement du personnel contaminé surtout si les agents infectés sont des cadres dont la formation et l'expérience ne sont pas facilement substituables. Même lorsqu'elles sont substituables, le coût et le temps pour y arriver sont élevés car la formation d'un cadre supérieur et même d'un ouvrier très qualifié exige un certain temps et la mobilisation d'importantes ressources par l'entreprise.

La démonopolisation de l'offre de médicaments

Il doit être envisagé une réglementation internationale visant à lutter contre les cartels de fabricants de médicaments afin de garantir la concurrence dans la filière pharmaceutique. Des lois anti-trust devraient être envisagées, empêchant les coalitions entre les firmes, coalitions visant à contrôler le marché des médica-

ments et imposer des prix de monopole. Il est sûr que l'exercice de la concurrence dans la filière aurait comme effet immédiat de baisser les coûts des produits pharmaceutiques et faire chuter le coût du traitement anti-sidéen. Pour les malades africains, une telle perspective est avantageuse car elle favoriserait l'accès d'un grand nombre de malades pauvres au traitement ;

La délocalisation de l'offre de médicaments

L'expérience a montré que les médicaments essentiels fabriqués dans les pays en développement sont moins coûteux que ceux qui sont réalisés dans les pays développés. C'est le cas des médicaments fabriqués en Inde et au Brésil. La délocalisation de la production des médicaments apparaît donc comme bénéfique pour les malades lorsque celle-ci s'opère des pays industrialisés vers les pays en développement. Il importe alors de voir quelles sont les mesures qui pourraient être prises pour stimuler et favoriser cette délocalisation.

Ces mesures peuvent comprendre des exemptions fiscales et douanières au niveau des importations d'équipements. L'État d'accueil peut aussi contribuer à trouver le terrain approprié pour l'unité de production de médicaments et d'autres formes de contributions facilitant l'implantation des filiales de production. La réglementation peut aussi contribuer à contraindre les firmes pharmaceutiques à délocaliser la production des médicaments. La loi brésilienne va dans ce sens. En effet dans son article 68, cette loi impose à la firme exportant ses produits au Brésil une fabrication locale du médicament dans les trois ans suivant l'acquisition du brevet.

Le développement du commerce Sud-Sud des médicaments

Les importations de produits rétroviraux en provenance des pays en développe-

ment semblent être une des solutions que les États africains ont trouvées pour réduire le coût du traitement et rendre plus accessible les médicaments aux malades. La Côte d'Ivoire a décidé de s'approvisionner dans les pays comme l'Inde, le Brésil. C'est la même attitude qui a été adoptée par le Burkina Faso. L'Afrique du Sud a opté pour la mise en place d'une industrie locale fabriquant des produits rétroviraux. Une telle industrie devrait contribuer non seulement à approvisionner les hôpitaux du pays, mais aussi à exporter des médicaments bon marché vers d'autres pays africains.

La révision de certaines dispositions protégeant la propriété intellectuelle

Le protectionnisme soutenu par les pays développés constitue un frein à la production et la vente de médicaments génériques dans les pays en développement. Cette position empêche que le coût des médicaments soit réduit car en les produisant dans les pays en développement, les firmes pharmaceutiques pourraient baisser leurs coûts de production et vendre ainsi des produits moins chers. La question ici est comment atteindre cet objectif ? Il est alors possible d'accroître le nombre de médicaments génériques non protégés par un brevet ou tout au moins de fixer une échéance à partir de laquelle, le médicament générique peut être produit et commercialisé de façon libre sur le marché international. Une telle décision suppose une négociation internationale entre fabricants, représentants des États en voie de développement et les agences des Nations Unies.

La promotion de la recherche médicale

C'est l'un des volets déterminants dans la lutte contre le sida. La recherche des médicaments pouvant contribuer à soigner cette maladie doit faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics. Cette recherche pourrait conduire à la découverte de produits de substitution moins coûteux et plus adaptés aux symptômes de la maladie dans chaque pays ou groupe de pays possédant les mêmes caractéristiques épidémiologiques.

Le coût excessif des médicaments est dû au monopole de la recherche exercé par quelques firmes multinationales. Il importe de comprendre que le financement de la recherche médicale par les pays africains est un moyen d'aider à réduire ce monopole. Le bénéfice que chaque nation peut en retirer comparativement au coût social et économique du sida est bien plus grand.

Conditions de vie en migration et comportements sexuels à risque d'infection à VIH des migrants internes de la Vallée du fleuve Sénégal

Résumé

Les études sur la propagation du sida ont très tôt indexé la mobilité géographique comme étant l'un des facteurs favorisant la diffusion du VIH (Hunt, 1989 ; Anarfi, 1993 ; Kane et al., 1993 ; Pison et al., 1993). En Afrique subsaharienne, où la propagation du sida se fait principalement par voie sexuelle, il est notamment postulé que les migrants ont tendance à adopter des comportements sexuels à risque dans leur milieu de destination, exposant ainsi la population rencontrée et s'exposant eux-mêmes à l'infection. Les migrants sont également supposés reproduire un tel comportement à leur retour, aidés en cela par l'attrait qu'ils exercent parmi les femmes de leur milieu grâce à leurs revenus plus importants que ceux des non-migrants (Anarfi, 1993 ; Chirwa, 1997). Les migrants constituent en outre une menace à leur milieu d'origine à travers la possibilité qu'ils ont d'infecter leurs conjointes, créant ainsi une diffusion de la maladie au sein de leur famille élargie dans les contextes où le lévirat et le sororat sont pratiqués. L'un des modèles avancés dans la littérature explique la plus grande propension des migrants à adopter des comportements sexuels à risque par leur faible perception des risques et conséquences associés à leurs comportements. Cette faible perception résulterait de caractéristiques pré-migratoires qui les prédisposent à une plus grande témérité (âge, sexe, statut matrimonial, instruction, etc.), de caractéristiques acquises suite à la migration (séparation d'avec le conjoint ou le partenaire régulier) et enfin du contact avec un nouvel environnement supposé stressant et plus permissif sexuellement (Brockerhoff & Biddlecom, 1998). L'objectif de ce papier est de tester ce modèle à travers l'exemple des migrants en provenance de la Vallée du fleuve Sénégal, l'une des régions de forte mobilité du pays et des plus touchées par l'épidémie. À cet effet, nous nous intéresserons aux migrations effectuées à l'intérieur du Sénégal au cours de la période 1985-2000 c'est-à-dire depuis l'apparition du VIH/Sida au pays. Nous discuterons à la fin du papier, des implications en matière de recherche et de stratégies de prévention des résultats des analyses.

Migration et comportements sexuels à risque dans la littérature

Un nombre important d'études sur la relation entre mobilité et sida en Afrique Subsaharienne a révélé la tendance des migrants à avoir des comportements sexuels plus à risque que les non-migrants tels que le multipartenariat sexuel, le recours à la prostitution ou aux partenaires occasionnels et la non-utilisation systématique du préservatif lors des rapports sexuels (Hunt 1989 ; Packard and Epstein, 1992 ; Anarfi, 1993 ; Pison et al., 1993 ; Lalou et Piché, 1994 ; Chirwa, 1997 ; Lurie et al. 1997 ; Lydié and Robinson, 1998). Parmi les modèles théoriques qui tentent d'expliquer cette prise de risque, on peut relever celui de Brockerhoff and Biddlecom (1998) qui s'inspire des théories sur les changements de comportements et sur la relation entre la mobilité géographique et l'acquisition de nouveaux comportements. Ces auteurs identifient trois types de facteurs derrière l'association entre la migration et le sida qui expliqueraient les comportements sexuels à risque des migrants. Il s'agit d'abord des caractéristiques que les migrants possédaient indépendamment de la migration, et qui les

Macoumba Thiam
Département de Démographie
Université de Montreal
Montreal, Canada

prédisposaient à une plus grande propension à prendre des risques en matière de sexualité même s'ils ne migraient pas. Ces caractéristiques sont, entre autres, la jeunesse, le célibat et le fait d'être de sexe masculin. Le second type de facteurs est constitué des caractéristiques que les migrants acquièrent du fait de la migration. Il s'agit principalement de la séparation d'avec le conjoint ou le partenaire régulier. Enfin des caractéristiques liées à l'environnement de destination comptent dans l'explication de la prise de risque en matière de sexualité. Exposés à un nouvel environnement, les migrants doivent s'adapter à des normes différentes et à l'existence de nouvelles opportunités et contraintes sexuelles. Ces trois types de facteurs influeraient sur les comportements des migrants à travers leur faible perception des dangers liés à ces comportements (Brockerhoff and Biddlecom, 1998).

Cette approche porte davantage sur les migrants de travail qui ont joué un rôle important dans la diffusion du virus en Afrique Australe, Orientale et Centrale (Lalou et Piché, 1994). Soumis à des conditions de travail pénibles, d'isolement affectif et psychologique marqué, vivant séparés de leurs conjoints ou de leurs partenaires réguliers, les migrants de travail, généralement des hommes, se rabattent sur les prostituées de leur milieu d'accueil. Celles-ci constituent en effet des partenaires directement accessibles, ne nécessitant pas une bonne intégration dans le milieu d'accueil (Packard and Epstein, 1992 ; Anarfi, 1993).

Dans le cas des migrations ouest-africaines, l'isolement social et affectif du migrant est moins marqué que celui trouvé ailleurs sur le continent. En effet, le migrant de travail est souvent accompagné ou rejoint par le reste de sa famille (Lalou et Piché, 1994). En plus, des réseaux d'aide à l'insertion composés des ressortissants du même village, des membres de la même ethnie, etc. constituent une sorte de soupape sur laquelle le migrant nouvellement arrivé peut compter pour faire face à l'isolement et au stress, même

si ce rôle diminue lors des migrations subséquentes (Anarfi, 1993). Ces réseaux reproduisent par ailleurs le contrôle social exercé au lieu de départ, atténuant ainsi l'effet incitatif de l'anonymat au lieu de la migration sur les comportements sexuels à risque des migrants (Lalou et Piché, 1994). Dans le cas plus spécifique de la Vallée, Saez (2002) par exemple trouvait que le contrôle social et celui des aînés sur le migrant étaient reproduits en ville (Richard-Toll). Il notait cependant que ce contrôle était contrebalancé par la pression des pairs pour une multiplication des partenaires et par l'existence de maisons closes abritant des activités prostitutionnelles garantissant une certaine confidentialité. Les retours fréquents au village constituent par ailleurs des occasions pour les migrants de travail ouest-africains de retrouver leurs conjoints ou partenaires régulières, et donc atténuent la solitude et l'isolement (Saez, 2002).

Les migrations internes en provenance de la Vallée du fleuve Sénégal offrent ainsi une opportunité de prendre en compte toutes ces particularités des migrations ouest-africaines pour tester un modèle théorique qui intègre plusieurs types de caractéristiques dans un même schéma conceptuel.

Données et méthodes d'analyse

Les données qui seront utilisées dans ce papier proviennent de l'étude « Mobilité IST/sida au Sénégal » (MISS). La phase de collecte des données de l'étude s'est déroulée en janvier et février 2000 dans deux zones contrastées de la Vallée du fleuve Sénégal : la ville de Richard-Toll et la zone de Matam (le point suivant donne une présentation plus détaillée de ces sites). L'étude MISS comportait un volet qualitatif et un volet quantitatif. Le volet quantitatif a porté sur 1.320 hommes et femmes âgés de 15 à 50 ans choisis suivant une technique de sondage qui assure la représentativité de chacune des deux zones étudiées et celle des migrants de retour.

Des informations détaillées ont été recueillies durant cette phase sur les caractéristiques des ménages, les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés ainsi que sur les normes, croyances, attitudes et connaissances en matière de sexualité. Toutes les migrations internes et internationales effectuées depuis la naissance ont été documentées. L'étude s'est en outre particulièrement appesantie sur les conditions de vie et d'insertion et sur les comportements sexuels lors des

dernières migrations internes et internationales effectuées au cours des quinze dernières années et ayant précédé l'enquête ainsi que sur les déplacements de courte durée effectués au cours des trois derniers mois.

Nous nous intéresserons dans ce papier uniquement à la dernière migration interne effectuée au cours des 15 dernières années ayant précédé l'enquête, c'est-à-dire depuis 1985. Cette date correspond à peu près à la déclaration des premiers cas de sida au Sénégal. La migration interne est définie comme un séjour d'au moins six mois dans une localité du Sénégal autre que le département de résidence au moment de l'enquête. Bien que portant sur les 15 dernières années, les dernières migrations internes n'en sont pas moins récentes. En effet plus du tiers d'entre elles ont été effectuées au cours des cinq dernières années et près de 70 % au cours des dix dernières années. Nous nous intéresserons en outre uniquement à la migration interne des hommes, soit au total 123 migrants, à cause de la faiblesse de l'effectif des femmes ayant déclaré avoir eu des comportements sexuels à risque lors de leur dernière migration³. Un migrant est considéré comme ayant eu un comportement sexuel à risque s'il a eu un rapport sexuel avec une partenaire occasionnelle ou une prostituée à un moment quelconque de sa dernière migration interne. Du fait de la non-prise en compte de l'utilisation du préservatif au cours de ces rapports, le risque mesuré ici est potentiel plutôt que factuel. Aussi, utiliserons-nous par la suite l'expression comportement sexuel potentiellement à risque, empruntée à Piché et al. (2002).

Une régression logistique sera faite sur le comportement sexuel potentiellement à risque avec des variables indépendantes liées aux migrants avant leur départ et à leurs conditions de vie et d'insertion en migration. Nous n'incluons pas dans le modèle les perceptions liées au danger du sida au moment de la migration puisque cette information n'a pas été recueillie lors de l'enquête. Enfin, du fait de la faiblesse des effectifs, nous limiterons le nombre de variables indépendantes à inclure dans le modèle aux plus significatives d'après le modèle théorique à tester. Toutes ces variables seront décrites dans la section « Résultats ».

Présentation des sites de l'étude

L'étude MISS a porté sur deux sites de la Vallée du fleuve Sénégal : La ville de Richard-Toll et la zone de Matam compo-

sée de la ville de Ourossogui et des villages de Bokidiawe et de Doumga Ouro Thierno. Le choix de ces deux sites d'enquête se justifie par :

- 1) l'ancienneté et l'intensité de la mobilité géographique dans la région,
- 2) la particularité de leur situation épidémiologique en regard avec les infections sexuellement transmissibles (IST) et le sida,
- 3) le contraste qui oppose les deux zones et qui permet une étude comparative (Piché *et al.*, 2002).

La mobilité géographique des populations constitue une pratique ancienne et intense dans la région du fleuve Sénégal (Bâ, 1996). Les données de l'étude MISS révèlent notamment que 56 % des enquêtés des deux zones ont effectué une migration internationale ou interne au cours des quinze dernières années ou ont fait un déplacement de courte durée au cours des trois mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion atteint 70 % pour les hommes de Matam. Les migrants de Matam se dirigent le plus souvent vers des pays à taux de prévalence du VIH élevé (Côte-d'Ivoire et pays d'Afrique Centrale) et vers les grandes villes du Sénégal (Dakar, Saint-Louis, Thiès, etc.). Les habitants de Richard-Toll migrent eux-aussi vers les autres villes du Sénégal, mais leur migration internationale se dirige essentiellement vers la Mauritanie voisine. À l'opposé de Matam, Richard-Toll constitue un pôle d'attraction pour des migrants venus du reste du pays et même des pays voisins attirés par son complexe agro-industriel. Richard-Toll est en outre plus urbanisé, plus scolarisé et plus diversifié sur le plan ethnique que Matam. Mais les deux zones partagent en commun les mêmes normes en matière de mariage et de sexualité ainsi que l'Islam comme religion de la quasi-totalité de leurs habitants. Les relations sexuelles ne sont en principe acceptées dans le cadre du mariage mais les données de l'étude MISS révèlent des proportions significatives d'enquêtés ayant déclaré des rapports prémaritaux (40 %) et des rapports extra-conjugaux (10 % des hommes). Enfin, le lévirat et le sororat sont des pratiques acceptées dans la zone (Piché et al., 2002).

Sur le plan épidémiologique, les rares statistiques sur le sida dans la Vallée du Fleuve Sénégal dont on dispose laissent croire que la prévalence du VIH y est plus élevée que le 1.77 % trouvé au niveau national à la fin de 1999 (Onusida, 2000).

Les migrants figurent parmi les plus infectés dans la région. Une étude menée en 1989 dans la zone de Matam par Kane et al. (1993) avait trouvé un taux de prévalence du VIH onze fois plus élevé parmi les migrants internationaux de travail (5.4 %) que parmi les non-migrants (0.5 %) dans un échantillon représentatif de la population générale de la zone. Dans un autre échantillon composé uniquement de migrants internationaux de retour et d'épouses de migrants internationaux, les taux de prévalence étaient de 27.0 % chez les hommes et de 11.3 % chez les femmes.

Résultats

Les résultats présentés portent sur un effectif de 123 hommes ayant effectué une migration interne au cours des quinze dernières années ayant précédé l'enquête. Une migration interne est définie comme un séjour de six mois ou plus à l'intérieur du Sénégal dans un département autre que le département de résidence.

Description de l'échantillon des migrants internes

Le tableau 1. donne la répartition des migrants internes selon certaines de leurs caractéristiques socio-démographiques et en fonction de la zone d'enquête. Il ressort de ce tableau de grandes disparités entre Richard-Toll et Matam. Dans l'ensemble, les migrants de Richard-Toll apparaissent plus âgés, plus instruits et moins nombreux à être mariés que ceux de Matam. Les migrants internes des deux zones se distinguent également par leur composition ethnique (une majorité de Pulaar à Matam et une majorité de Wolof à Richard-Toll) et par l'intensité de leur participation à l'activité économique. La presque totalité des migrants de retour de Richard-Toll et 85 % de ceux de Matam travaillaient au moment de l'enquête.

Pour mieux appréhender l'acquisition de nouvelles caractéristiques suite à la migration ainsi que les conditions de vie et d'insertion au lieu de destination, nous avons défini un certain nombre de variables qui tentent d'opérationnaliser les concepts d'environnement social, d'isolement social, d'isolement affectif et de précarité économique. L'environnement de la migration est opérationnalisé par la région de destination avec trois modalités : « Dakar » (la capitale nationale), « Saint-Louis » (la capitale de la région administrative où se situent les deux zones d'enquête⁴) et « autres régions ». L'isolement affectif est mesuré par le fait de vivre ou non au lieu de la migration

avec une partenaire régulière (conjointe ou fiancée/petite amie). L'isolement social est appréhendé à travers le fait d'avoir été accompagné lors de la migration par un parent, un ami ou un ressortissant de la même localité ou d'avoir été hébergé ou aidé par l'une de ces personnes dans la recherche de logement et/ou de travail. La précarité économique est saisie à travers l'occupation durant la migration. Le tableau 2 donne la distribution de ces variables ainsi que celle de la variable dépendante comportement sexuel potentiellement à risque selon la zone de résidence.

Toutes ces variables seront introduites dans un modèle de régression logistique contrôlé par l'âge au moment de la migration, le niveau d'instruction et la région d'origine des migrants. Du fait de la faiblesse des effectifs, nous ne ferons pas de modèles séparés pour Richard-Toll et Matam, même si les deux zones constituent des entités socioéconomiques et, dans une certaine mesure, culturelles bien distinctes. L'introduction de la variable zone de résidence (Richard-Toll et Matam) dans le modèle devrait cependant palier aux éventuels problèmes posés par ce choix.

Répartition de l'échantillon selon les variables liées à la migration

Le tableau 2 donne la distribution des caractéristiques de la dernière migration interne ainsi que celle de la variable dépendante comportement sexuel potentiellement à risque selon la zone de résidence. Tout comme le tableau 1, il révèle certaines disparités entre les deux zones d'enquête sur la plupart des variables.

En effet, le tableau 2 montre une répartition plus ou moins uniforme des migrants de Richard-Toll en fonction de leurs destinations tandis que Dakar constitue la destination première des migrants de Matam. Dans les deux zones, la migration concernait majoritairement les jeunes (âgés de moins de 25 ans) et les personnes non-mariées (célibataires, divorcés et veuf). La majorité des migrants vivaient dans l'isolement affectif (absence d'une partenaire régulière dans le lieu de la migration), en particulier ceux de Richard-Toll. Par contre les migrants disposaient dans leur grande majorité (plus de huit sur dix) de l'aide de réseaux constitués d'amis, de ressortissants de la même localité pour leur logement et/ou leur insertion économique. Enfin, la majorité des migrants avaient un emploi durant leur

migration même si une proportion non-négligeable d'entre eux était au chômage.

Résultats de l'analyse multivariée

«Le tableau 3 donne les résultats de la régression logistique du comportement sexuel potentiellement à risque sur les conditions de vie en migration contrôlée par l'instruction, l'âge au moment de la migration et la zone d'origine des migrants. De toutes les variables considérées seuls le statut matrimonial au moment de la migration et l'isolement affectif au lieu de la migration (le fait de ne pas vivre avec une partenaire régulière) déterminent de manière significative le comportement sexuel potentiellement à risque.

En effet, les enquêtés qui ont migré alors qu'ils étaient célibataires, divorcés ou veufs ont 20 fois plus de chances de s'engager dans des comportements sexuels potentiellement à risque que les migrants mariés, toutes autres choses étant égales par ailleurs⁵. De même le fait pour un migrant de ne pas vivre au lieu de la migration avec une partenaire régulière (conjoint, fiancée/petite amie) accroît de 16 fois ses chances de fréquenter des prostituées ou d'avoir des relations sexuelles avec des partenaires occasionnelles comparés aux migrants qui vivaient avec une partenaire régulière. Contrairement à ce qui était attendu, la région de destination n'influe pas sur les risques d'adopter un comportement sexuel risqué même si d'importantes variations existent sur la perception des migrants sur la liberté sexuelle dans le lieu de destination comparé au lieu de résidence. Aucune des autres variables ne s'est révélée non plus significative.

Discussion et recommandations

La littérature sur la relation entre la mobilité géographique et le sida considère la migration comme un processus s'accompagnant d'une augmentation de la prise de risque en matière de sexualité du fait d'un ensemble de facteurs liés aux migrants indépendamment de la migration et de situations induites par la migration elle-même. Dans une perspective d'élaboration et de mise en œuvre de programmes efficaces de prévention du sida, il est cependant nécessaire d'identifier les éléments parmi, cet écheveau, qui contribuent le plus significativement à la prise de risques et qui sont les plus susceptibles de faire l'objet d'une intervention. Le cas des migrants internes de la Vallée du fleuve Sénégal étudiés dans ce papier montre ainsi que parmi l'ensemble des

facteurs avancés dans le modèle théorique testé, seuls le statut matrimonial au moment de la migration et l'isolement affectif en migration expliquent la prise de risque. Aucun des autres facteurs considérés n'ayant en définitive un impact sur le comportement sexuel à risque des migrants.

Ce résultat est sans doute une illustration que la précarité économique et le stress physique et psychologique au lieu de la migration tant évoqués dans la littérature n'induisent pas nécessairement, ni automatiquement, une prise de risque en matière de sexualité. La fréquentation des prostituées ou des partenaires occasionnelles semble répondre avant tout à l'absence d'alternative dans un contexte où le migrant se retrouve séparé de sa partenaire régulière. Cette hypothèse se trouve renforcée par le fait que le simple statut de marié au moment de la migration réduit significativement les chances d'avoir des aventures sexuelles. Cette différence découle probablement des retrouvailles avec la conjointe lors des retours fréquents au terroir qu'évoquait Saez (2002) et qui constituent des pauses dans l'isolement affectif.

Cette conclusion comporte une double implication, et sur le plan de la recherche et sur le plan de l'action. D'abord, elle conforte davantage la relativisation des hypothèses qui font du migrant une personne nécessairement à risque, en mettant en lumière une situation de vie induite par la migration -l'isolement affectif- comme principal facteur explicatif de la prise de risque des migrants. Il apparaît aussi un besoin supplémentaire de données, qualitatives notamment, pour comprendre le contexte dans lequel la séparation des conjoints se produit afin de prémunir les migrants en provenance de la Vallée contre les risques liés à leur sexualité. Sur le plan programmatique, elle implique également que des actions, au-delà de simples messages de prévention et visant à améliorer les conditions de vie des migrants, sont sans doute nécessaires pour arriver à une modification des comportements.

1. Les liens établis entre certaines pratiques culturelles comme le lévirat et le sororat et la diffusion du sida en Afrique font de plus en plus l'objet d'une remise en question, notamment par des ethnologues (voir par exemple Taverne, 1996).

2. Divers papiers à venir traiteront des autres aspects de la mobilité géographique en rapport avec les comportements sexuels dans la Vallée du fleuve Sénégal.

3. Des entretiens approfondis avec les rares migrantes ayant déclaré avoir eu un comportement sexuel à risque en migration auraient permis de mieux comprendre ce résultat. Si de tels entretiens révèlent que ces femmes ont un parcours tout à fait ordinaire, il y a tout lieu de croire qu'il y a une sous-déclaration des comportements sexuels à risque par les autres femmes. Si par contre elles ont une histoire de vie atypique, ceci pourrait expliquer leurs comportements sexuels à risque et donc constituer une « validation » des déclarations des autres femmes.

4. Au courant de l'année 2002, une réforme administrative a érigé Matam en région indépendante de Saint-Louis. Richard-Toll continue quant à elle à faire partie de la région de Saint-Louis.

5. La valeur du odd-ratio est surestimée du fait de la faiblesse des effectifs.

Bibliographiques

Anarfi, J. K., 1993, "Sexuality, Migration and Aids", in *Health Transition Review, Supplement* to vol. 3 : 45-67.

Bâ, C. O., 1996, « *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne Vallée du fleuve Sénégal* », Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

Brockerhoff, M. and Biddlecom A., 1998, Migration, Sexual Behavior and HIV Diffusion in Kenya. *Policy Research Division Working Papers*, No 111, Population Council, New-York.

Chirwa, W. C., 1997, "Migrant labour, sexual networking and multi-partnered sex in Ma-

lawi", in *Health Transition Review, Supplement 3* to vol. 7 : 5-15.

Hunt, C., 1989, "Migrant Labor and Sexually Transmitted Diseases: AIDS in Africa", in *Journal of Health and Social Behavior*, 30 (4) : 353-373.

Kane, F. et al., 1993, "Temporary Expatriation is related to HIV-1 infection in rural Senegal", in *AIDS*, 7 : 1261-1265.

Lalou, R. et Piché V., 1994, Migration et Sida en Afrique de l'Ouest : un état des connaissances. *Les dossiers du CEPED* No 28, Paris.

Lurie, M. et al., 1997, "Circular migration and sexual networking in rural Kwa Zulu/Natal: implications for the spread of HIV and other sexually transmitted diseases", in *Health Transition Review, Supplement 3* to vol. 7 : 17-27.

Lydié, N. and Robinson N.J., 1998, "Migration and HIV/Aids in West and Central Africa", in *International Migration*, 36 (4) : 469-511.

ONUSIDA, 2000, Sénégal. Fiche épidémiologique sur le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles. *Mise-à-jour (2000)* révisée, Genève, Suisse.

(http://www.unaids.org/hivaidinfo/statistics/fact_sheets/pdfs/Senegal_fr.pdf).

Packard, R. M. and Epstein P., 1991, "Epidemiologists, Social Scientists, and the Structure of Medical Research on AIDS in Africa", in *Social Science and Medicine* 33 (7) : 771-794.

Piché, V. et al., 2002, Mobilité, comportements sexuels à risque et sida dans la Vallée du fleuve Sénégal. *Rapport d'analyse préliminaire*. Montréal Unpublished.

Pison, G et al., 1993, "Seasonal migration: a risk factor for HIV infection in rural Senegal", in *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes* 6 (2) :196200.

Saez, C., 2002, Comportements sexuels et risque d'infection au VIH/sida chez les migrants Haalpulaar de la vallée du fleuve Sénégal. Mémoire de maîtrise en santé publique, Université de Montréal, Montréal, 156 + annexes.

Seck, K., 2000, Présentation du Sénégal. *Communication présentée à la Réunion internationale consultative sur les priorités d'intervention en matière de VIH/sida en Afrique*, Dakar du 27 au 29 septembre.

Taverne, B., 1996, « Stratégie de communication et stigmatisation des femmes : lévirat et sida au Burkina Faso » in *Sciences Sociales et Santé* 14 (2) : 88103.

Modification des liens affectifs et infection au VIH : Une sociologie de la progression de l'infection au VIH dans les sociétés africaines

Le Problème

Ces dernières décennies voient l'apparition dans le monde d'un virus funeste, complexe. Ses conséquences sur les populations sont inestimables : des milliers de personnes mortes, infectées, affectées. Les efforts convoqués dans le but de réduire la progression du virus dans l'organisme social semblent relativement insignifiants devant l'ampleur du phénomène. Dans les pays du Sud plus que partout ailleurs, le bilan est désarmant. Selon l'Onusida, 42 millions de personnes vivent aujourd'hui dans le monde avec le VIH/sida. Cinq millions d'entre elles auraient contracté le virus au cours de l'année écoulée. L'Afrique Sub-saharienne continue à payer un lourd tribut à l'épidémie, avec 29,4 millions de cas¹... En ce qui concerne le Burkina Faso, de dix cas en 1986, les données officielles² indiquent 13.899 cas au 30 juin 1999, et actuellement la séroprévalence de l'infection par le VIH est estimée à 7,17% de la population générale (OMS/Onusida) soit plus de 370 000 personnes infectées par le VIH dont environ 7% seraient des adultes jeunes de 15 à 40 ans... Cette situation critique de la progression du mal interpelle plus que jamais la sociologie à trouver les meilleurs points de vue pour comprendre les déterminants sociaux qui sont aux principes de ce phénomène. Mais sur ce sujet là, les catégories savantes ont la vie dure.

Il est frappant de constater en effet lorsque l'on consulte l'abondante littérature sur la problématique du sida en Afrique, la question récurrente de la posture scientifique à adopter devant l'objet de recherche. Du point de vue épistémologique, le souci de la rigueur scientifique qui conduit à l'objectivation de l'objectivation (Bourdieu, P. 1980) ou ce qui revient au même à la problématique de l'engagement et de la distanciation devant le fait social qu'a recommandé Elias et repris par Fassin dans un autre domaine (Fassin, D. 1999) qui ont été longtemps et à maintes reprises rappelées pour qui veut faire

œuvre scientifique, reste toujours d'actualité. L'urgence devant l'ampleur de l'épidémie en Afrique mais surtout le peu de réserve en ce qui concerne l'application de certains héritages conceptuels, théoriques et méthodologiques forgés sous d'autres cieux ou sous d'autres contextes historiques, donc fortement chargés d'idéologie, dans la compréhension de phénomènes sociaux sur le terrain africain, contribuent largement à affaiblir les contributions scientifiques et par consé-

Woumia Salomon Ouedraogo
Département de Sociologie
Université Cheikh Anta Diop
Dakar, Sénégal

quent, à méconnaître réellement le sens de la dynamique historique africaine.

Cette situation doit pourtant nous interpeller davantage. Sur la problématique de l'infection au VIH en effet, selon certaines analyses, la démesure de la progression de l'épidémie serait le résultat logique d'un manque de rationalisation des structures affectives des sociétés africaines lesquelles, hâtivement tenues pour une essence a-historique, seraient incapables de faire face aux enjeux sociaux modernes du moment. En effet ces analyses, fortement marquées par les paradigmes fixistes de l'anthropologie structurale, expliquent l'infection au VIH en Afrique par la prégnance ou l'invariance de certaines pratiques culturelles séculaires, elles-mêmes rattachées à certains groupes socio-ethniques. De la substantialisation de ces pratiques culturelles séculaires sont rapidement déduits des couples explicatifs tels que «promiscuité sexuelle», «quatre H», etc., comme facteurs d'infection au VIH (Van de Perre et al. 1984, Serwadda et al. 1985 ; Grmek, 1989; Hrdy, D., 1987 ; Caldwell, J.C., Caldwell, P. 1991, etc.). D'autre part, l'absence de considération historique des pratiques sociales sur le terrain africain, se retrouve dans une certaine mesure dans des con-

ceptions qui expliquent la progression de l'infection au VIH par la force des pulsions sexuelles incontrôlées. Or supposer cela, c'est non seulement omettre le procès de construction historique de la sexualité mais aussi c'est prendre les valences sexuelles pour seuls fondements des liens entre les sexes.

C'est cette situation qui justifie une critique de ces catégories savantes. Celles-ci, en effet témoignent d'une erreur méthodologique fondamentale qui dénie, au fond, une dynamique historique propre aux sociétés africaines. C'est poser, en effet, que les structures sociales africaines sont statiques, n'évoluent pas; et, même si elles évoluent, les contraintes qu'exercent sur elles les «objets» étranges³ leur sont insurmontables.

Ce texte, qui est un projet de recherche propose une autre explication de la progression du VIH, vue comme résultante du procès historique de recomposition des sociétés africaines. Une première tentative est de penser que dans cette grande transformation (Polanyi, K. 1983), les interdépendances humaines se trouvent modifiées. Il s'agira, alors, d'y voir la modification des valences affectives et comment celle-ci influence et recompose les relations entre les sexes. Cette perspective impose que l'on précise ce que l'on entend par valences affectives, d'en comprendre les fondements et de voir comment leur modification peut être un instrument efficace dans la compréhension du phénomène.

Le premier pas à franchir est de récuser la réduction de l'explication des liens entre les sexes aux seules valences sexuelles. En effet, selon le sens commun, ce qui est directement cause de transmission du virus, ce sont les pulsions sexuelles, et pour aller plus vite, c'est le «sexuel». Ce préjugé qui a quasiment force de loi, pensons-nous, provient de la théorie freudienne de la sexualité infantile (Freud S., 1962) laquelle porterait l'accent sur les fondements biologique et pulsionnel de l'activité sexuelle. Cette dernière serait en

effet l'expression d'une pulsion puissante d'origine biologique, que l'individu chercherait dans tous les cas à satisfaire, directement ou indirectement avec pour seules limites les contraintes, essentiellement extérieures que lui impose la société. Cette prééminence accordée à la base biologique et pulsionnelle de l'activité sexuelle est critiquée par un bon nombre de scientifiques (Bozon, M., et Leridon, H. 1993). Et pour cause, l'activité sexuelle n'est pas une donnée naturelle ou biologique, elle est une construction sociale. Mais plus que cela, considérer l'essentiel des valences sexuelles, c'est-à-dire les singulariser, c'est évacuer la détermination de l'ensemble des structures affectives sur celles-ci, et par conséquent s'interdire de se donner les moyens de comprendre la construction historique des rapports de sexe, seuls capables d'expliquer et le sens historique de la sexualité et celui de l'infection au VIH.

En effet, est-il possible d'isoler de la structure des rapports de sexe, la détermination de l'ensemble des structures affectives pour ne retenir que le seul effet des pulsions sexuelles ? N'est-il pas judicieux de les intégrer dans l'économie affective pour voir comment les modifications du tout les informent de manière significative ? Nous estimons qu'en ne procédant pas ainsi, c'est-à-dire en considérant les valences sexuelles en soi, on en fait les seuls fondements des rapports de sexe et du coup, on s'interdit de convoquer la détermination de l'ensemble des structures affectives. Les pulsions sexuelles prises en soi ne fournissent pas assez de réponses à l'analyse des rapports de sexe. L'intérêt doit être porté à la découverte du sens de la dynamique des structures affectives (parmi lesquelles les valences sexuelles ne constituent qu'une des dimensions) laquelle dynamique recompose considérablement les rapports de sexe.

Ces valences affectives qui se transforment au cours de l'évolution historique sont à rechercher selon Leroi-Gourhan dans toute l'épaisseur des perceptions. Il précise qu'au fond, il s'agit, de voir «comment se constitue dans le temps et dans l'espace un code des émotions qui assure au sujet ethnique le plus clair de l'insertion affective dans sa société»⁴. Ce code des émotions esthétiques qui a pour support la mémoire ethnique et qui prend sa source «dans la sensibilité viscérale et musculaire profonde, dans la sensibilité dermique, dans les sens olfacto-gustatifs, auditif et visuel, enfin dans l'image intel-

lectuelle, reflet symbolique de l'ensemble des tissus de sensibilité»⁵, subit, au cours du temps, non seulement l'expérience matérielle, mais aussi les principes de l'économie marchande capitalistes (Braudel, F., 1979 ; Marx, K., 1982) qui imposent une perpétuelle recomposition ou redéfinition des valences affectives. La modification de la mémoire ethnique qui en est consécutive, largement repérable à travers la dialectique des itinéraires individuels et des structures mentales (Bourdieu, P. 1980), entraîne de ce fait même la modification des comportements affectifs. C'est alors que ces derniers, informés par les perceptions des valeurs, des formes et des rythmes, et qui forment la trame des rapports entre les sexes, rencontrent au cours de leur manifestation le virus : telle est la modalité historique de l'infection au VIH.

Cependant s'il est admis que l'infection est le produit de la rencontre des comportements affectifs avec le virus, il nous faut maintenant comprendre cet «objet» qu'est le virus, d'en saisir son sens, sa force performative. Sur ce point, il faut se refuser de considérer le virus comme ayant un statut actif en soi. Le définir méthodologiquement comme un élément singulier, c'est lui enlever tout statut actif. L'intérêt serait plutôt de l'observer comme fonction de... Car selon Elias, si l'on veut comprendre les représentations, les modes de définition ou les discours que les individus tiennent sur les choses, il faut que celles-ci perdent leur caractère de concept d'action pour prendre celui de concept fonctionnel (Elias, N. 1981). C'est dire que l'«objet» qu'est le VIH, ses modes d'action et de manifestation et les discours et les représentations qui y correspondent, reçoivent leur sens, leur force performative de la transformation des interdépendances humaines. Ainsi, de l'infection à la thérapeutique en passant par l'étiologie et l'énonciation classificatoire des symptômes, mais surtout les représentations qui y correspondent, donc, en un mot le phénomène «maladie» manifeste forcément l'empreinte de ces interdépendances humaines, des contradictions sociales historiques.

Une seconde tentative qui est intimement liée à la première est de préciser qu'en même temps que la modification des structures affectives, se met en œuvre ce que Christian Palloix a appelé le procès de socialisation, entendu «comme dispositif qui recrée sans cesse l'appartenance à d'éléments déclarés séparés». En effet l'on ne pourrait passer sous silence le fait

que le contrôle des rapports de sexe constitue plus que tout un enjeu politique. Cet enjeu fondamental a toujours opposé, dans toute société, les instances centrales, étatiques et les ordres sociaux périphériques. Mais qu'est-ce qui en constitue réellement l'enjeu, le fondement de leur opposition ? Si l'objectif immédiat de cette concurrence est de réduire au plus tôt l'infection au VIH, nous pensons que ce qui se trame, c'est l'invention d'une vision universelle et acceptable de liens entre les sexes, d'une modernité propre aux sociétés africaines.

L'invariance faite à l'endroit des structures affectives africaines incapables à intégrer les urgences du moment, a conduit certains analystes à rattacher la progression de l'infection au VIH à la faiblesse de l'implication de l'État dans la lutte contre l'épidémie; la clef du problème se trouvant ainsi, d'une part dans l'élaboration d'une stratégie multisectorielle de lutte et, d'autre part, dans le renforcement de la normalisation étatique, plus exactement, de la régulation et de l'implication de la société civile à travers les organisations à base communautaire⁶. Penser ainsi, c'est estimer au fond la prééminence ou l'efficacité de l'État dans la régulation des structures sociales africaines. Or l'action normative de l'État tant souhaitée comme forme légitime de lutte contre l'épidémie autorise certaines réserves.

En effet la progression inquiétante du virus dans les sociétés africaines est largement admise. Ce qui est moins bien connu, c'est le désenchantement des plans d'action des gouvernements censés réduire la progression du mal. Pourquoi cette situation ? Nous pensons qu'au fond la crise des protocoles de luttés établis indique des instances d'éducation et de socialisation inopérantes. En effet, l'on aurait tort de penser que les moyens techniques de lutte (le préservatif, les spots publicitaires, etc.) destinés à transformer les comportements sociaux, parce qu'ils sont techniques acquièrent ipso facto, un statut performatif. Or il n'en est rien; l'élément technique n'est jamais neutre, il est socialement interprété (Braudillard, J., 1968), car son intégration dans les relations sociales, s'effectue avant tout dans un champ de forces au sein duquel, précise Serge Moscovici l'objet transforme et est transformé. En effet, il précise que «avant de pénétrer dans l'univers d'un individu ou d'un groupe, l'objet entre dans une série de mises en rapports et d'articulations avec les autres objets qui sont déjà là, auxquels

il emprunte des propriétés et ajoute les siennes. En devenant propre et familier, il est transformé et transforme... À vrai dire il cesse d'exister en tant que tel pour se changer en un équivalent des objets (ou des notions) auxquels il est assujéti par les rapports et par les liens établis»⁷.

Cependant cette lutte dont le moyen et la conséquence sont en même temps l'intégration des protocoles de luttes dans les mœurs et l'imposition d'une vision universelle et acceptable des liens entre les sexes, oppose continûment les configurations centrales à celles périphériques.

Cette confrontation, largement repérable à travers les itinéraires individuels, informe le corps, le siège des valences affectives. Enjeu de luttes sociales qu'est le corps, «les déterminants sociaux n'informent jamais le corps de façon immédiate par une action qui s'exercerait directement sur l'ordre biologique mais sont relayés par l'ordre culturel qui les retraduit et les transforme en règles, en obligations, en interdits, en répulsions ou en désirs, en goûts et en dégoûts»⁸. De ce fait, les représentations mais aussi les pratiques que les individus se font et en font de leur corps et du corps d'autrui, c'est-à-dire, les modalités d'usage de ce corps, portent, partout la marque de ces conflits sociaux généraux. Or cette situation ne va pas sans induire des liens. Car en même temps que la dynamique de la concurrence des ordres sociaux antagonistes, se fabriquent de nouvelles normes de comportements, de nouveaux rapports entre les sexes.

En effet, dans cette compétition qui oppose les configurations centrales à celles périphériques dont le moyen est la fédération de ces dernières à la «civilisation centrale», les structures affectives de l'individu se trouvent profondément déterminées. Le plus souvent, dans cette phase «les interdictions renforcées par les sanctions sociales sont imposées à l'individu sous forme d'autocontraintes. Le refoulement obligatoire des manifestations pulsionnelles et la pudeur qui les entoure s'intègrent à ce point aux habitudes que l'Homme ne peut s'en défendre... Une lutte se déroule dans son moi entre les manifestations pulsionnelles prometteuses de plaisir et les interdictions et restrictions lourdes de menaces, les sentiments de pudeur et d'inconfort d'origine sociale»⁹.

Et l'invention du code de comportement social moderne, à équilibre instable et précaire qui est la résultante de ce processus historique, s'empare d'abord des couches

dominantes et ensuite des couches de plus en plus larges de l'espace social général. Ce code de comportement social moderne, continûment en invention trouve son équilibre instable et précaire du fait qu'il porte la marque du niveau historique de séparation des ordres sociaux mais surtout du procès de socialisation en tant que dispositif qui recrée sans cesse l'appartenance à... d'éléments déclarés séparés. En effet selon Christian Palloix, «le mouvement social n'est pas seulement l'affirmation de la séparation, mais aussi celui du devenir, de la conquête et reconquête de cette unicité inscrite dans la socialisation»¹⁰.

Ainsi, c'est seulement dans le jeu simultané de la modification des structures affectives et du rôle moteur du procès de socialisation dans l'unification des ordres sociaux périphériques à la «civilisation centrale» que nous sommes en mesure de comprendre la progression de l'épidémie du VIH/Sida dans les sociétés africaines. Faute d'avoir une telle perspective, on se condamne à ne percevoir le sens de la modernité africaine en perpétuel devenir.

Méthodologie

S'interroger sur la progression de l'infection au VIH dans les sociétés africaines n'est pas chose facile. La complexité de l'objet d'étude se manifeste surtout dans le choix de la méthodologie d'enquête qui convienne. En effet, pour cette étude, nous pensons qu'il est vain de chercher une explication du phénomène dans une seule discipline. L'intérêt ici est de réduire au plutôt les frontières entre les disciplines qui s'y intéressent pour pouvoir faire un usage efficient des apports qu'elles peuvent fournir. C'est pour cette raison que nous avons fait appel, dans la construction de l'objet, à l'histoire, à la biologie, à la physiologie, à la psychanalyse et à l'anthropologie, à l'économie. Le deuxième point qui recoupe le premier, est de penser que l'investigation sur la progression de l'infection au VIH doit tenir compte de la longue durée. Cette référence à l'historicité est fondamentale, puisque c'est elle qui permettra, à travers l'analyse de la dialectique des itinéraires et des structures sociales, de suivre le mouvement, dans la durée, de la transformation des structures affectives influencées par la civilisation matérielle et les principes capitalistes de l'économie marchande. Cette historicité qui marque profondément le corps, le siège des valences affectives dans toutes ses dimensions, révèle à tout moment, c'est-à-dire,

à chaque espace-temps, le mouvement historique de séparation et d'unification des ordres sociaux périphériques à la civilisation centrale. Ce mouvement historique ou ce procès de civilisation dont le corps porte la marque et qui peut être analysé entre autres, à travers les transformations des structures familiales et religieuses, des modes vestimentaires, des soins apportés au corps et ses modalités d'usage, etc., imprègne profondément et différemment les valences affectives et les catégories sociales, lesquelles dans leurs itinéraires, rencontrent le virus et par conséquent, l'infection. C'est pourquoi l'analyse, en fonction de l'usage efficient des techniques de collecte de données ci-dessus citées (c'est-à-dire, leur avantage et leur inconvénient selon les besoins de l'enquête de terrain), s'attellera à lier ces manifestations affectives à l'histoire, c'est-à-dire, aux configurations sociales en perpétuelle recomposition.

Populations d'enquête

L'enquête porte sur des individus et des institutions en tenant compte des besoins de la recherche. Elle s'est effectuée auprès :

- des institutions étatiques telles que le Comité National de Lutte contre le sida, les ministères de la Santé, de la Promotion de la Femme, PROMOCO, etc.
- des responsables d'Associations et d'ONG travaillant sur le sida, sur les femmes, les jeunes, etc.
- des responsables d'institutions religieuses (pasteurs, imams, curés, animateurs, etc.).
- de sujets infectés ou non par le VIH sans distinction des catégories objectives.
- d'individus dont la profession participe à l'invention et à la transformation des codes esthétiques (couturiers, forgerons, menuisiers, etc.).

Les outils de collecte de données

La recherche documentaire

Elle sera d'une grande utilité. En effet les institutions ci-dessus citées, enregistrent en leur sein des données qui nous seront importantes. Celles-ci peuvent porter sur l'épidémie, sur ses modes d'évolution, les moyens de luttes engagés par l'État, les obstacles rencontrés, les stratégies mises en œuvres, les perspectives d'avenir, etc. Ces données officielles seront convoquées et interprétées selon les besoins de l'analyse.

riable considérée, appelée pour cette raison variable test».

« 1975, La dynamique de l'occident, Paris, éd. Calmann-Lévy.

« 1981, Qu'est-ce que la sociologie? Clamecy, éd. Pandora.

Fassin, D., 1999, « L'anthropologie entre engagement et distanciation : Essai de sociologie des recherches en science sociale sur le sida en Afrique », in Karthala et Codesria, (éds.), *Vivre et Penser le sida en Afrique*, pp. 41-66.

Foucault, M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, éd. Gallimard.

Freud, S., 1962, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, éd. Gallimard.

Hrdy, D.B., 1987, "Cultural Practices contributing to the transmission of human immunodeficiency virus in Africa", in *Review of Infectious Diseases*, 9 : 1109 - 1119.

Latour, B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, éd. La Découverte.

Le-breton, D., 2000, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Quadrige.

Leroi-Gourhan, A., 1965, *Le geste et la parole : La mémoire et les rythmes*, Paris, éd. Albin Michel.

1973, *Milieu et techniques : Evolution et techniques*, Paris, éd. Albin Michel.

Marcuse, H., 1969, *Éros et civilisation*, Paris, éd. Minuit.

Marx, K., 1982, *Le capital : critique de l'économie politique*. Livre premier, Moscou, éd. Progrès.

Mathieu, N.-C., 1991, *L'anatomie politique*, Paris, éd. Côté-femmes.

Moscovici, S., 1976, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, éd. PUF.

Polanyi, K., 1983, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, éd. Gallimard.

Palloix, C., 1981, *De la socialisation*, Paris, éd. François Maspero.

Rosanvallon, P., 1990, *Le capitalisme utopique*, Paris, éd. Seuil.

Serwada, D., Mugerwa, R.D., Sewankambo, N. et al., 1985, "Slim disease : a new disease in Uganda and its association with HTLV-III infection", in *Lancet*, ii, 849-852.

Van De Perre, P., Rouvroy D., Lepage, P., et al., 1984, "Acquired immunodeficiency syndrome in Rwanda", in *Lancet*, ii, 62-65.

Visner, A., 1985, *Quand voyagent les usines*, éd. Syros.

Le questionnaire

Nous l'avons utilisé dans l'objectif de mesurer les pratiques sociales. Il ne sera pas suffisamment utilisé du fait qu'il recèle des insuffisances liées à l'efficacité de l'outil lui-même. En effet son application laisse souvent échapper (du fait de son caractère standardisé) des données intéressantes. En outre, son utilisation à grande échelle requière des fonds financiers considérables. Cependant cet outil n'est pas indispensable dans les enquêtes de ce type, mais il est utile dans une certaine mesure parce qu'il permettra de fixer quantitativement certains ancrages sociaux ou affectifs que les itinéraires individuels peuvent révéler.

L'entretien semi-directif

Cette technique de collecte de données a été beaucoup utilisée. Il s'agit de voir dans la progression de l'infection au VIH, l'influence de la transformation des codes esthétiques sur les rapports de pouvoir entre les sexes, la marque de l'historicité. En partant de la dialectique des itinéraires individuels et des structures sociales, nous tentons de réaliser des entretiens individuels approfondis auprès des populations ci-dessus citées.

Traitement des données

Le dépouillement de l'enquête

Le dépouillement est fait de deux manières selon les outils d'enquête utilisés. En ce qui concerne les entretiens individuels approfondis, ceux-ci sont dépouillés manuellement. Par contre les enquêtes par questionnaires sont dépouillés par ordinateur. Il faudra souligner que le dépouillement manuel a l'avantage de créer une intimité entre le chercheur et sa problématique. Le dépouillement par ordinateur a aussi un avantage, du fait qu'il offre un éventail élargi de croisement de variables en un temps largement réduit.

L'analyse multivariée

Elle sera la technique privilégiée dans le traitement des données. Elle est définie par Jean-Claude Passeron comme technique ayant pour but d'«introduire par de croisements multiples de nouvelles variables dans une relation originale de deux variables et à examiner leurs «effets». La procédure revient à observer ce que devient la relation primaire dans chacun des sous-cas (sous-ensembles) correspondant aux différentes valeurs de la nouvelle va-

Notes

1 Données recueillies du bulletin de l'Agence Nationale de Recherches sur le sida, n°38, novembre/décembre 2002.

2 Sources officielles: Programme National Multisectoriel de Lutte contre le VIH/sida. Plan d'urgence 2001 (Période 2001-2005). Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative, celles ci sont en constante évolution.

3 Par «objets» étranges, Bruno Latour voit : pollution des rivières, embryons congelés, virus du sida, trou d'ozone, robots à capteurs... qui envahissent notre monde et sur lesquels il s'interroge. Latour, B., «Nous n'avons jamais été modernes», éd. La Découverte, Paris, 1991 .

4 Leroi-Gourhan, A., *Le geste et la parole : La mémoire et les rythmes*, éd. Albin Michel, Paris, 1965, p. 82.

5 Leroi-Gourhan, A., op. cit., p. 83.

6 Sources officielles, op. cit.

7 Moscovici, S., *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, Paris, p.61.

8 Boltanski, L., *Les usages sociaux du corps*, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, éd. Armand Colin, p.205.

9 Elias, N., *La civilisation des mœurs*, éd. Pandora, Paris, 1974, p. 276.

10 Palloix, C., op. cit., p.6.

Bibliographie

Boltanski, L., 1971, « Les usages sociaux du corps », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. Armand Colin (éd.) 1 : 205-233.

Bourdieu, P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, éd. Minuit.

Bozon, M. and Leridon H., 1993, « Les constructions sociales de la sexualité », in *Population*, 5 : 1173-1196.

Braudel, F., 1979, « *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible* », Paris, éd. Armand Colin.

Braudillard, J., 1968, *Le système des objets*, Paris, éd. Gallimard.

Caldwell, J.C. and Caldwell P., 1996, "The African Aids epidemic" in *Scientific American*, 274 (3) : 40-46.

Elias, N., 1974, *La civilisation des mœurs*, Paris, éd. Pandora.

Le rôle de la guérison par la foi dans une région à forte prévalence du VIH : Une étude de cas des églises Balokole du District de Masaka en Ouganda

Résumé

Divers modes de soins de santé – bio-médecine occidentale, thérapies traditionnelles africaines, herborisme, mysticisme oriental et thérapies alternatives telles que le Yoga et la médecine ayurvédique, guérison par la foi basée sur les modèles psycho-spirituels, et bien d'autres – coexistent dans la plupart des pays africains (Last 1990, Turner, 1968). Les anthropologues (Kleinman 1980, Helman 1994) en médecine ont suggéré l'identification de trois principaux secteurs de soins de santé : le secteur populaire, le secteur traditionnel et le secteur professionnel. Ces trois secteurs ont des points communs et il existe une interaction entre eux, mais chacun d'eux a ses propres moyens d'expliquer et de traiter la maladie, de définir le thérapeute et le patient, et de spécifier le type d'interaction qui doit exister entre le thérapeute et le patient lors de leur rencontre. Jusqu'ici, les recherches sur les soins de santé en Afrique ont été principalement centrées sur les secteurs traditionnel et professionnel. Pourtant, le secteur populaire est très dynamique et en constante évolution en réponse aux phénomènes socio-culturels contemporains. Le présent article analyse le rôle de la guérison par la foi appliquée de nos jours dans une région à forte prévalence du VIH. Il est basé sur les recherches sur le terrain dans le District de Masaka situé au Sud-Ouest de l'Ouganda, lesquelles sont relatives aux églises modernes qui guérissent par la foi, et dont l'idéologie met l'accent sur la guérison surnaturelle, « miraculeuse ». Plusieurs études (Rwomushana 2000, Asimwe – Okorir et al., 1997, Mulder et al., 1995) ont attribué le succès de l'Ouganda dans la lutte contre le VIH/Sida à une stratégie multisectorielle rigoureuse associant les services de soins de santé holistique à l'éducation sanitaire, l'information et la communication orientées vers les masses rurales et urbaines. Sous la houlette fort appréciée du président ougandais, les services publics, les entreprises publiques, les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires, les multinationales et les institutions basées sur la foi ont, tous, travaillé de concert pour combattre l'épidémie avec un succès considérable. Les taux d'infection par le VIH sont tombés, passant de 38 pour cent à moins de 7 pour cent. Le présent article met l'accent sur le rôle d'un secteur de ce partenariat multisectoriel : la guérison par la foi et les églises qui opèrent des miracles ...

Pourquoi étudier la guérison par la foi ?

Balokole est un mot du Luganda qui signifie littéralement « ceux qui ont été sauvés ». Il est utilisé en Ouganda pour désigner toutes les confessions chrétiennes régénérées et de nombreuses autres églises indépendantes africaines. Devenir l'un des Balokole nécessite une conversion religieuse s'accompagnant souvent d'expériences spirituelles/non mondaines bouleversantes. Lors de la conversion, une puissante force spirituelle, appelée le Saint Esprit, prend possession de la personne convertie et lui donne diverses capacités pour surmonter le péché et les problèmes de ce monde. En Afrique de l'Est, les tribunes, en particulier la presse écrite, la radio et la télévision ougandaises, parlent d'un phénomène social contemporain qui prend rapidement de l'ampleur dans le traitement du VIH/Sida dans les églises Balokole (Nyanzi, 2000). Il s'agit d'un phénomène diamétralement opposé au discours biomédical, vulgarisé par le biais des campagnes de marketing social destinées à combattre le VIH/Sida, qui insiste sur le fait qu'il n'existe pas de traitement curatif du VIH/Sida. Les affirmations des Balokole ont provoqué des réactions mitigées : mépris de la part des spécialistes

Stella Nyanzi
Virus Research Institute
Medical Research Council of
Uganda
Entebbe, Uganda

en biomédecine et des universitaires, antagonisme de la part d'autres thérapeutes populaires, curiosité de la part des médias, intérêt vif des diverses couches de la population, en particulier celles qui ont un besoin urgent de traitement.

Il y a eu un boom considérable de la fréquence des croisades de guérison de masse par les Balokole comme élément de l'évangélisme expansionniste lors des grands rassemblements populations. Des évangélistes de renom en provenance de l'Amérique du Nord et de l'Europe, ainsi que des évangélistes ougandais locaux, ont organisé des croisades, chacune d'une durée d'une semaine, dans les grandes villes, les cités et les centres commerciaux des régions rurales où les rituels de guérison constitués de prières, de chants, de danses et de témoignages des personnes converties qui affirment avoir été guéries constituent des techniques d'attraction majeures. Les maladies les plus courantes se soignant lors de ces grandes rencontres sont celles pour lesquelles il

n'existe pas de traitement curatif biomédical, en particulier le VIH/Sida et les cancers. Le phénomène « Balokole » est important dans le contexte de la recherche sur le VIH/Sida pour plusieurs raisons. Premièrement, les statistiques révèlent une forte augmentation du nombre d'églises « Balokole » opérant des guérisons miraculeuses. Ce phénomène se produit au détriment des principales confessions religieuses, mais la dynamique de la fusion et de la fissure permet la prolifération des congrégations Balokole. Les conflits internes résultant de l'éclatement des groupes sont nombreux. Les groupes dissidents ont souvent à leur tête un membre de la congrégation originale qui croit être doté des pouvoirs de guérison, mais se sentant incapable d'en faire entièrement usage dans la congrégation d'origine. En outre, un certain nombre de programmes d'intervention comportementale, d'études de recherche sur l'acceptabilité du préservatif et de programmes de réduction des risques sexuels ont mentionné le rejet absolu de l'usage du préservatif parmi les croyants Balokole dans les zones rurales et urbaines. Toutefois, il est noté un manque de recherches en sciences sociales sur le rôle de la guérison de l'épidémie du VIH/Sida par la foi en Ouganda et en Afrique, d'une manière générale. Les

recherches ont davantage été effectuées sur les médecines traditionnelles alternatives.

Le présent article étudie les significations locales et les interprétations par les profanes du VIH/Sida parmi les Balokole dans l'un de leurs bastions, le District de Masaka au Sud-Ouest de l'Ouganda, aux fins d'examiner le rôle de la guérison miraculeuse par la foi dans ce contexte socio-culturel. J'ai cherché à comprendre le point de vue émiqque des Balokole sur le choix de leur option thérapeutique et de le situer dans le contexte de l'approche multisectorielle adoptée par l'Ouganda pour combattre le VIH/Sida, laquelle a permis de faire baisser les taux de prévalence du VIH.

Le projet de recherche

La population faisant l'objet de cette étude comprenait les pasteurs qui croient en la guérison par la foi, y compris ceux qui affirment avoir été guéris du VIH/Sida par la foi, trois types de membres ordinaires des congrégations Balokole – ceux qui affirment avoir été guéris, ceux qui étaient encore en train de prier pour obtenir la guérison et ceux qui n'étaient pas séropositifs mais croyaient en la guérison miraculeuse ; les prêtres de l'Eglise catholique romaine, étant donné que le District de Masaka a traditionnellement été surtout catholique romain. Les autres personnes interrogées incluaient le personnel médical de cette région et les promoteurs des préservatifs travaillant pour le compte des organisations non gouvernementales opérant dans cette zone. Il s'agit d'une étude qualitative menée en 1999 et en 2000. Plusieurs méthodes ont été utilisées pour la collecte des données. Les personnes ayant participé aux services de guérison Balokole, aux grandes rencontres, aux veillées de prière, aux croisades d'évangélisation, aux missions de sacre/ d'onction et aux services des cliniques de l'église ont fait part de leur expérience de la pratique Balokole. Des entretiens avec huit groupes –témoins et vingt entretiens individuels ont ensuite été utilisés pour étudier les thèmes émergents en profondeur. Dix témoignages de la vie des Balokole qui prétendaient avoir été guéris ont été enregistrés et analysés. L'analyse du contenu de la culture populaire Balokole, dont les sermons, les chants, la musique, les témoignages, les paroles prophétiques, les visions, les prières, les slogans, les « langues », les rêves et les révélations a permis d'avoir un aperçu sur leur symbolisme et sur leur idéologie. En-

fin, une recherche documentaire a permis d'avoir un regard historique sur le développement du mouvement en Ouganda. Toutes les données relatives aux entretiens formels ont été enregistrées sur bande magnétique audio, transcrites textuellement et traduites des langues vernaculaires en anglais. Avec les notes prises sur le terrain, elles ont été saisies dans un ordinateur, mises en forme de textes narratifs et soumises à l'analyse discursive utilisant l'Atlas.ti (Scientific Software Development, Berlin). Ce programme informatique, basé sur une théorie fondée (Strauss et Corbin, 1998), est destiné à faciliter l'analyse d'importants volumes de données qualitatives.

L'interprétation par les Balokole du VIH/Sida

L'interprétation, par les Balokole, de la cause de la maladie correspond à leur construction sociale du cosmos. Il s'agit d'une reconceptualisation du syncrétisme judéo-chrétien et des idéologies animistes traditionnelles de l'Afrique. Selon les Balokole, le cosmos se divise en trois mondes : le surnaturel, le naturel et le préternaturel. Les mondes surnaturel et préternaturel s'affrontent constamment sur les affaires du monde naturel où vivent les êtres humains. Le monde préternaturel est dirigé par un esprit en chef appelé le diable (ou Satan). Il opprime constamment les êtres humains avec toutes sortes de malheurs, de maux et de péchés. Les agents du diable sont des esprits appelés démons. Ils exercent leurs activités parmi les êtres humains. Le monde surnaturel (le ciel) est dirigé par un esprit trinitaire : Dieu le Père, Jésus-Christ le Fils et l'Esprit Saint. Leur rôle consiste à protéger et à apporter le bonheur au monde des humains. Les agents du ciel comprennent les anges et le Saint Esprit. Ils appliquent les directives de Dieu sur terre. Les malédictions, les malheurs, les décès, la stérilité, la pauvreté et les maladies proviennent du diable, tandis que les bénédictions, la prospérité, la santé, la paix et tout ce qu'il y a de bon a été créé par Dieu.

Les maladies, à l'instar de tous les autres malheurs qui frappent les humains, sont causées par les démons travaillant pour le compte du diable. Aussi les Balokole pensent-ils que les agents vecteurs des maladies comme le VIH sont transmis par les démons à travers divers péchés ou malédictions qui sont des processus sociaux perturbant l'équilibre des relations entre les gens. A titre d'illustration, le dé-

mon de la lubricité entrera en un homme à travers ses yeux après le visionnage d'un film pornographique. Ce démon va ensuite entrer en possession de ses organes sexuels et conduire ses pas vers une maison close, et ses lèvres à négocier une relation sexuelle avec une prostituée. Sous l'influence du démon de l'adultère, il aura une relation sexuelle dépravée avec la péripatéticienne. Cet acte va, en effet, inviter le démon de la mort chez lui à travers le démon du VIH. Tous les orifices du corps humain sont des points d'entrée potentiels des démons (Nyanzi, 2000).

Les systèmes de la médecine traditionnelle africaine attribuent la cause de la maladie soit aux agents naturels tels que les aliments, les insectes, le temps, entre autres, ou aux causes surnaturelles telles que les dieux, les orisas, les ancêtres et les sorciers. Les concepts de microbes et de virus sont contraires à cette étiologie. Ainsi, la langue locale appelle tous les organismes microscopiques *akawuka* – ce qui signifie « petit insecte » - parce que ce sont les plus petits animaux reconnus. Le VIH est le *akawuka ka siliimu* – « petit insecte qui fait maigrir ». Contrairement au modèle biomédical de la cause de la maladie, le modèle traditionnel africain ressemble beaucoup au modèle Balokole dans lequel les démons (les mauvais esprits) manipulent la nature et l'interaction sociale pour provoquer la maladie. La plupart des participants s'identifiaient davantage aux modèles traditionnels et Balokole parce qu'ils fournissaient les cadres adaptés aux réalités locales et permettant de trouver le sens du VIH. La logique du VIH perçu comme un démon se rapproche de la logique traditionnelle des mauvais esprits.

Le mode de guérison Balokole du VIH/Sida

Selon les Balokole, le VIH/Sida, ayant une origine spirituelle, ne peut être combattue que spirituellement, non sur le plan médical. Seule une force spirituelle puissante peut venir à bout de l'esprit impur à l'origine du sida. La guérison spirituelle se manifeste alors dans le corps physique. Pour les Balokole, la guérison est synonyme de plusieurs réalités distinctes mais reliées. Elle peut être une transformation physique traduisant une cessation de symptômes, un changement des résultats du test sanguin passage du statut de séropositif à celui de séronégatif – ou l'échec de séroconversion même si un partenaire est mort de sida ou est séropositif. La guérison peut également renvoyer à

l'amendement des relations sociales ou à la création d'un nouveau type de relations. Cet aspect se voit dans la pratique des membres de l'église qui s'appellent « Mon Frère » ou « Ma sœur ». De nombreux membres guéris se remarient par le biais de l'église, option qui est considérée comme un comportement à risque potentiellement élevé dans le modèle biomédical. Enfin, la guérison peut être synonyme de l'acquisition d'un statut social amélioré. Les séropositifs ou les patients du sida qui ont été mis en quarantaine, victimes de la discrimination ou marginalisés sont emmenés dans les cliniques de l'église. Lorsque ces personnes sont guéries, elles deviennent des « héros » qui sont présentés lors des croisades d'évangélisation pour témoigner du miracle qui s'est manifesté dans leurs vies respectives. Ainsi, la guérison fait passer les paria au statut de héros qui ont fait l'expérience de la grâce de Dieu.

Le rôle de la guérison par la foi Balokole dans une région à forte prévalence du VIH.

Contrairement à la guérison biomédicale et traditionnelle, qui n'offrent pas un traitement curatif du VIH/Sida, les églises opérant des guérisons miraculeuses ont du succès auprès des populations parce qu'elles offrent des techniques de guérison accessibles et gratuites destinées à faire face aux tensions psycho-sociales de la maladie. Au niveau individuel, les participants ont témoigné de leur transformation. La détresse émotionnelle, la peur de la mort, la stigmatisation, la frustration et le désespoir ont été remplacés par une réinterprétation positive et centrée sur la résolution du problème. Le reproche d'avoir attrapé la maladie est transféré du souffrant au diable et à ses agents. D'autre part, la croyance en la guérison miraculeuse signifie que la dénégation – sous-

entendue ou déclarée — est l'une des principales techniques de traitement parmi les Balokole. Au niveau communautaire, les personnes précédemment isolées sont emmenées dans l'église ; il leur est donné l'espoir de recouvrer la santé et de recevoir une force pour surmonter leur faiblesse et devenir des témoins vivants lorsqu'elles auront été guéries. La famille ecclésiale offre un réseau d'appui social (particulièrement aux souffrants, aux veufs et aux veuves, aux orphelins, et aux garde-malades) qui remplace les liens naturels brisés. Les Balokole offrent souvent le soutien matériel comme la nourriture, le logement, les frais de scolarité et les vêtements. Tandis que les options thérapeutiques proposent des médicaments chers, ces églises offrent un nouveau bail de vie ; certains participants « guéris » du VIH/Sida se remarient au sein de l'église et donnent même naissance à des enfants. Les Balokole offrent également une culture morale. L'idéologie recommande l'abstinence sexuelle avant le mariage et une fidélité absolue au conjoint. Ainsi, tous les pasteurs interrogés ont manifesté le dédain par rapport à l'utilisation du préservatif en soutenant qu'elle encourage la permissivité sexuelle.

Les églises Balokole jouent un rôle ambivalent dans cette région à forte prévalence du VIH. Elles redonnent vie aux personnes atteintes du VIH/Sida à travers des rituels de guérison et des réseaux d'appui à la reconstruction sociale dans la nouvelle famille ecclésiale. Leur modèle de maladie démystifie l'épidémie du VIH/Sida, offrant ainsi un cadre profane aux populations locales pour expliquer la maladie en leurs propres termes. Ces églises offrent des cadres de déstigmatisation. D'autre part, elles favorisent aussi la stigmatisation, étant donné que les non membres supposent que les

églises Balokole attirent les personnes infectées, créant de ce fait des idées erronées sur le VIH/Sida. La guérison Balokole remet en question la pratique, les conceptions et la mise en œuvre de la politique de santé. En effet, tout en promouvant un changement comportemental positif, elle peut également encourager le comportement à risque.

Bibliographie

- Asiimwe-Okorir, G., *et al.*, 1997, 'Change in Sexual Behaviour and Decline in HIV Infection among Young Pregnant Women in Urban Uganda', *Aids*, Vol. 11, pp. 1757-63.
- Helman C.G., 1994, *Culture, Health and Illness: An Introduction for Health Professionals*, Oxford: Heinemann, Oxford.
- Kleinman A., 1980, *Patients and Healers in the Context of Culture*, Berkeley: University of California Press.
- Last M., 1990, Professionalisation of Indigenous Healers, in Johnson, T.M. and Sargent, C.F., eds., *Medical Anthropology: Contemporary Theory and Method*. New York: Praeger, pp. 349-66.
- Mulder, D., Nunn, A., Kamali, A., Kengeya-Kayondo, J., 1995, 'Decreasing HIV-1 Seroprevalence in Young Adults in a Rural Uganda Cohort', *British Medical Journal*, Vol. 311, pp. 833-836.
- Nyanzi, S., 2000, *Healing of HIV/Aids in Balokole Churches in Masaka, Southwestern Uganda*. MSc (Medical Anthropology) Dissertation, University of London.
- Nyanzi, S. and Nyanzi B., 2002, 'Lay Interpretations of HIV/Aids among Balokole in Rural Uganda', Paper presented at 14th International Aids Conference, Barcelona.
- Rwomushana, J., 2002, 'Political Leaderships' Role in Breaking the Silence Surrounding Aids: Uganda's Success Story', *South African Journal of Internal Affairs*, Vol. 2, No. 1, pp. 17-72.
- Strauss, A. and Corbin, J., 1998, *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, London: Sage.

La géographie sociale de la propagation et de l'impact du VIH/Sida en Ouganda

**Dr. Edward Kirumira &
Japheth Kwiringira**
Département de Sociologie
Université de Makerere
Kampala, Uganda

Résumé

Depuis la première identification du VIH/Sida en Ouganda en 1981, dans les localités de Kasensero et de Rukunyi du District de Rakai sur les rives du Lac Victoria, le gouvernement ougandais a réagi en faisant montre d'un esprit d'ouverture et n'a ménagé aucun effort pour combattre cette pandémie. L'«Uganda Aids Control Programme» (ACP), [Programme Ougandais de Lutte

contre le Sida] a été mis sur pied en 1986 avec pour mission de lutter contre la propagation du VIH et de venir en aide aux personnes et aux familles infectées et affectées par le VIH/Sida. En 1991, le gouvernement ougandais a adopté une approche multisectorielle pour combattre le VIH/Sida en mettant sur pied l'« Uganda Aids Commission » (UAC) [Commission ougandaise de lutte contre le Sida]. En dépit de ces efforts, le VIH/Sida a continué d'affecter sérieusement l'Ouganda. En début 1998, une population évaluée à 800.000 personnes étaient déclarées séropositives sur 17 millions de personnes. Parmi les personnes infectées figuraient au moins 25.000 enfants. Avant 2002, sur 22 millions de personnes, près de 2 millions étaient infectées, selon les estimations. L'âge de la plupart des personnes infectées oscille entre 15 et 35 ans. La pandémie affecte ainsi la tranche d'âge la plus productive et entrave sérieusement le développement. La population de l'Ouganda est essentiellement jeune, ce qui constitue un lourd fardeau de dépendance. L'économie repose sur l'agriculture qui demande une main-d'œuvre importante, le secteur agricole représentant 54 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et 90 pour cent des exportations (MFPED 1998). La terrible ironie du Sida est que le taux d'infection au VIH est très élevé dans les pays les moins en mesure de faire face à la maladie, aux décès et à la perte de productivité qu'elle provoque. Près de 90 pour cent des personnes vivant avec le VIH se trouvent en Afrique subsaharienne et dans d'autres pays en développement. Pourtant, ces pays ne représentent que huit pour cent de la production économique mondiale. Par ailleurs, le fossé entre pays riches et pays pauvres en ce qui concerne le VIH/Sida s'agrandit. En effet, dans les pays industrialisés, les investissements dans la prévention du VIH et l'accès aux médicaments à coût élevé qui prolongent la vie des malades, font baisser les nouveaux taux d'infection et de développement de la maladie; mais dans le monde en développement, les taux d'infection ne cessent d'augmenter, et les médicaments destinés à freiner le passage du VIH au Sida sont en grande partie indisponibles. En Ouganda, la main-d'œuvre rurale devrait baisser de deux millions d'ici à l'année 2010 à cause du Sida (Stover, 1990). La perte d'une si grande partie de la population la plus active sur le plan économique, avec ses capacités et son expérience, augmente davantage le fardeau de la dépendance, étant donné que les enfants et les personnes âgées qui restent en vie ne sont pas en mesure de contribuer de manière significative à l'activité économique.

Le VIH/Sida et le genre

En Ouganda, la nature de la pandémie du Sida ne peut se comprendre que dans le contexte des normes culturelles, des valeurs et des coutumes du pays. Il existe un large éventail de concepts culturels qui constituent une menace à la vie des hommes et des femmes. À titre d'illustration, dans certaines cultures de l'Est de l'Ouganda, l'excision est une pratique répandue et implique le partage des couteaux en signe de solidarité féminine. Une étude menée sur les pratiques d'excision au sein de la population Bagisu a montré un lien entre le groupe d'âge des excisées et une augmentation des cas du Sida dans ce groupe (Ankrah, 1993). Un autre danger potentiel est posé par le fait que les cérémonies d'excision sont couronnées par des veillées qui ont les relations sexuelles entre autres, au menu. Un autre aspect culturel important lié à la propagation du VIH/Sida a trait à l'accès traditionnellement illimité des maris aux ressources du foyer, dont la sexualité de la femme. La relation sexuelle est la prérogative de l'homme indépendamment des sentiments de la femme. Cet aspect anéantit des concepts tels que les rapports sexuels protégés dans le mariage, augmentant ainsi l'incidence de l'infection si l'homme est séropositif. Même si la femme suspecte son mari d'avoir une maladie sexuellement transmissible, elle ne peut pas lui demander de mettre un condom ; une telle demande enfreindrait son obligation culturelle de soumission.

Par ailleurs, l'incapacité de donner naissance à un garçon, l'héritier, est imputée à la femme, et dans ces cas, l'homme devrait se trouver un héritier en dehors du mariage. En effet, des relations extraconjugales sont généralement attendues et acceptées pour l'homme, mais non pour la femme. Cet aspect permet de comprendre pourquoi plus de jeunes filles que de garçons de la même tranche d'âge sont infectés par le Sida. Nuwagaba (1999) a montré que les filles sont harcelées par des hommes âgés (« sugar daddies ») [cous pliés] – ainsi que par les garçons de leur génération. De toute façon, la polygamie est admise dans la plupart des cultures traditionnelles ougandaises. Du fait de tous ces facteurs, le risque d'infection au VIH est plus élevé chez les femmes.

La législation ougandaise n'a pas pris en compte les droits de la femme non plus. Selon la loi sur le divorce, par exemple, la preuve de l'adultère commis par la femme est suffisante pour qu'un homme obtienne le divorce. Mais, pour une femme, l'obtention du divorce passe non seulement par la preuve de l'adultère de l'homme, mais également par la preuve de la négligence ou de la cruauté. Ainsi, les différentes normes observées dans les sphères socio-économiques et politiques sont aussi institutionnalisées dans la loi. En ce qui concerne le VIH/Sida, la loi limite effectivement la femme à une relation à risque. En outre, le mari est le seul propriétaire du patrimoine matrimonial.

Il en résulte que la plupart des femmes dépendent économiquement de leurs maris et envisageraient même rarement la séparation. Soixante-quinze pour cent des femmes ougandaises ne travaillent pas en dehors de leur foyer (Ministère du genre, du travail et du développement social, 1999), et celles qui ont un emploi rémunéré exercent principalement des professions mal payées où elles dépendent également des hommes, mais maintenant en tant qu'employeurs et non comme maris. Pour obtenir ou garder leurs emplois, elles doivent souvent céder aux demandes sexuelles de leurs employeurs ou superviseurs.

Le Sida et la pauvreté

La pandémie du Sida a un sérieux impact sur les dépenses totales, surtout sur celles liées aux coûts des soins de santé. Les dépenses totales liées aux soins des sidéens en Ouganda devraient atteindre, selon les prévisions, cinq millions de dollars américains d'ici à 2013. Cette somme n'aurait été que de 1,5 million de dollars en l'absence du VIH/Sida. Le coût élevé des soins est renchéri par les maladies opportunistes du Sida. Les patients doivent faire l'objet d'une attention constante et de soins qui, en l'absence d'alternatives abordables, sont normalement fournis par les autres membres de la famille (Armstrong, 1995). Dans un pays où l'agriculture à petite échelle, nécessitant une importante main-d'œuvre constitue le socle de l'économie, soigner les membres de la famille atteints de Sida a un impact

marqué sur la productivité agricole. La baisse de la productivité a pour conséquence une diminution des revenus et de l'épargne, limitant ainsi la formation du capital destiné à renforcer le développement. En effet, le patrimoine familial doit souvent être vendu pour payer les coûts du traitement et des soins des patients du Sida. La situation est pareille dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne. Les gouvernements sont de plus en plus incapables de fournir les services sociaux, et les familles démunies vendent même des éléments clés du patrimoine comme les terrains et le bétail afin d'amortir les coûts sans cesse croissants des soins (Nuwagaba et Lucas, 1999).

Le Sida et la mortalité infantile

Le VIH peut se transmettre de la mère à l'enfant dans le ventre, à la naissance ou à travers l'allaitement. Près de 3,8 millions d'enfants ont été infectés par le VIH depuis le début de l'épidémie, et plus de deux tiers en sont déjà morts. La plupart des enfants infectés vivent dans le monde en développement, et la proportion ne cesse d'augmenter. Dans les pays riches, moins de 1000 enfants sont nés avec le VIH en 1997. Au cours de la même année, plus d'un demi-million d'enfants dans les pays en développement ont été infectés par le virus (OMS, 1999). En Ouganda, comme dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, la situation se complique par le fait que la plupart des femmes ignorent leur statut sérologique et ne peuvent opérer des choix sur la grossesse ou l'allaitement qui pourraient réduire le nombre d'enfants infectés. Elles ont un accès limité à des alternatives sûres et abordables au lait maternel ou aux médicaments qui peuvent considérablement réduire la transmission du virus de la mère à l'enfant. Les enfants nés de mères séropositives sont plus susceptibles de mourir pendant l'enfance que ceux nés de mère non infectées. Le VIH annule ainsi les chances de survie des nourrissons et des enfants en Ouganda et dans de nombreux autres pays subsahariens. En Ouganda, selon les estimations, les taux de mortalité infantile et des nourrissons devraient plus que doubler (OMS, 1999).

Discrimination, stigmatisation et rejet

Au déclenchement de l'épidémie du Sida, au début des années 1980, de nombreuses personnes mouraient « mystérieusement » en ce qui concernait le reste de la communauté. Les gens disposaient de peu

de connaissances sur le VIH/Sida, et une grande peur s'était emparée de la population. Ne sachant pas comment faire face à l'épidémie ils stigmatisaient les personnes atteintes de Sida, qui étaient considérées comme « marquées pour la mort » ou comme des « morts vivants ». Toutefois, la stigmatisation n'a pas disparu avec l'acquisition de plus d'informations sur le VIH/Sida. Au contraire, les personnes atteintes de VIH/Sida étaient associées à la promiscuité, à la prostitution et à la « perversion ». Quand elles tombaient malades, la maladie était considérée comme la punition pour le péché.

La stigmatisation a accru le sentiment d'isolement de la personne infectée et l'encourage à se retirer de la société. La peur, l'ignorance, le manque d'information et le rejet liés au Sida ont sérieusement affecté des individus, des familles et des communautés entières. Ainsi, il est urgent d'apporter des réponses psychosociales et fondées sur les valeurs au problème du Sida. Comme l'a dit le célèbre musicien ougandais, Philly Bongoley Lutaya, dans la dernière chanson qu'il a écrite avant de mourir du Sida, « Aujourd'hui, c'est moi ; demain, c'est quelqu'un d'autre... ». Pour l'africain, il n'y a rien de pire que d'être méconnu par les siens. Comme on pouvait s'y attendre, il a été prouvé que les pauvres souffrent davantage de la discrimination que les riches (Nuwagaba, 1998).

Planification d'une intervention multisectorielle

En quelques années, le Sida a détruit des décennies d'une amélioration régulière de l'espérance de vie en Afrique subsaharienne. Puisque trois fois autant de personnes sont actuellement infectées que celles qui sont déjà mortes, la baisse de l'espérance de vie est susceptible de persister dans la plupart des régions (USAID, 1997). Les projections signalent qu'il faudra des décennies pour retrouver les niveaux d'espérance de vie atteints au milieu des années 1980. En Ouganda, comme dans la plupart des pays en développement, de nouvelles infections sont encore en progression, surtout au sein de la population jeune. Pourtant, les jeunes gens sont également, tous, dépourvus des connaissances, des capacités et des services dont ils ont besoin pour éviter l'infection au VIH. L'impact global du Sida sur la société en termes de mortalité des adultes, de perte des investissements et de la productivité, des coûts exorbitants liés aux soins de santé et du nombre con-

sidérable d'orphelins ne sera ressenti que des années ou même des décennies quand le nombre de nouveaux cas commencera à diminuer. Cette réalité nous interpelle à intervenir pour doter la jeune génération de capacités et des connaissances dont elle a besoin pour se protéger avant qu'il ne soit trop tard. Des programmes renforcés et visant à juguler les nouvelles infections devraient aller de pair avec la planification proactive face à l'augmentation inévitable de la demande de services par les familles et les communautés infectées.

Malheureusement, même les informations disponibles ne sont pas prises en considération lors de la planification des politiques et programmes destinés à freiner la propagation du VIH, et à minimiser son impact. Le potentiel du Sida à anéantir des décennies de développement doit être clairement expliqué aux leaders à tous les niveaux de la hiérarchie politique et religieuse, ainsi qu'aux leaders d'opinion dans tout le pays. Les informations relatives aux effets potentiels de cette épidémie dans tous les secteurs doivent être communiquées aux décideurs, aux hommes d'affaires et aux leaders communautaires. Le gouvernement ougandais a reconnu cette nécessité dès 1991 :

La lutte contre le Sida incombe à tous les individus. Elle n'est pas seulement orientée vers la prévention de la propagation du VIH mais, elle doit également embrasser la réponse et la gestion actives de toutes les conséquences perçues de l'épidémie (Gouvernement ougandais, 1991).

L'objectif le plus important de la lutte contre VIH/Sida consiste à circonscrire son impact sur la population active et à risque, par le réexamen et l'actualisation des interventions conçues à cet effet. Une plateforme de la recherche et de l'innovation devrait être mis sur pied pour une meilleure compréhension des effets du VIH/Sida sur le marché du travail et sur le mécanisme de production. Des fora éclectiques et multi-disciplinaires destinés au partage des informations, doublés de la collaboration et des liens institutionnels, sont également nécessaires.

Analyse des changements dans la prise en charge des orphelins

Résumé

Les modèles de prise en charge des enfants se modifient en Afrique par ces temps de Sida. Des millions d'enfants ont été affectés, soit directement en devenant orphelins, soit indirectement en étant obligés de partager les maigres ressources familiales avec des parents devenus orphelins. Dans ces conditions, les mécanismes traditionnels de la famille élargie sont mis à très rude épreuve, et il n'est pas rare que des parents refusent de prendre en charge les orphelins de la famille. Alors que le système de famille élargie tend à se désintégrer, un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont accru leur capacité à encadrer les enfants affectés par le Sida, et les orphelins en particulier. Susan HUNTER (1990) affirme que le problème des orphelins peut être envisagé comme une fenêtre sur la pandémie du Sida. De la même manière, les modèles de prise en charge des orphelins peuvent être perçus comme une ouverture sur la situation des familles et d'autres réseaux sociaux. Les recherches sur les modèles d'encadrement des enfants orphelins ont permis de mieux connaître les effets immédiats sur la santé des orphelins (y compris leur état psychosocial), leur éducation, leur nutrition et leur vulnérabilité au VIH. Cependant, il n'existe pas de recherches sur les conséquences à long terme de l'encadrement des orphelins et des autres enfants vulnérables, comme celles sur la manière dont l'encadrement accordé aux orphelins par des personnes non-membres de la famille élargie influence le bien-être à long terme des enfants, leurs aptitudes et leur vie sociale. En plus des contraintes de temps évidentes, les données sur la modification des modèles de prise en charge des enfants ne sont généralement jamais adaptées, ni au contexte local, ni aux sciences sociales. Pourtant, ces connaissances détaillées sont d'une importance capitale. Le phénomène d'un grand nombre d'enfants grandissant comme orphelins pose de nouveaux problèmes de développement aux niveaux local, régional et national. Pour les familles, les communautés, les autorités nationales et les organismes d'aide, l'un des aspects fondamentaux est le tissu des relations entre la prise en charge des enfants et la socialité, en particulier l'impact à long terme de la modification des modèles d'encadrement des enfants sur la structure de la société civile. Le présent article se penche sur deux questions essentielles qui n'ont pas été prises en compte dans le domaine nouveau des orphelins du Sida : la modification des concepts de prise en charge et l'impact à long terme des orphelins du Sida sur les nouveaux cadres institutionnels de prise en charge des enfants.

... Peu d'actions font appel à autant de « train-train quotidien » que l'encadrement des enfants et la vie en famille. La prise en charge des enfants est le reflet d'hypothèses sociales et culturelles implicites et explicites, et un baromètre de poids pour mesurer les impacts des mutations économiques et sociales. (Swadener et al., 2003 : 3)

Réflexions sur la prise en charge

Bien que le terme « prise en charge » soit le mot de passe de tout un domaine dans la recherche sur le VIH/Sida, ce concept a souvent été rarement défini. Au lieu de le faire, les chercheurs le réduisent généralement en l'associant à un autre terme, créant ainsi une gamme de types de prises en charge telles que la prise en charge médicale (Mwabu, 2002), la prise en charge sanitaire (Ndulu, 1999), la prise en charge à domicile (Radstake, 2000), la prise en charge du Sida (Nnko, 2000), l'auto-prise en charge (Smide, 2000) et la prise en charge des orphelins (Chirwa, 2002 ; Ntozi, 1997). L'absence de critères servant à déterminer ce qui est prise en charge et ce qui ne l'est pas, et la non-contextualisation avec des notions loca-

Catrine Christiansen
Social Anthropologist
Nordic Africa Institute, Sweden

les sur la prise en charge, par exemple lorsqu'on est attentif, attentionné ou distrait fait de la notion de prise en charge un concept plutôt nébuleux.

Afin de définir la notion de prise en charge, nous allons d'abord clarifier deux caractéristiques de base ; tout d'abord, en tant que substantif, prise en charge fait appel à des notions culturellement ciblées et renvoie à la moralité locale sur l'allocation appropriée des ressources, y compris les émotions, les connaissances et le soutien matériel. Bénéficier d'un type précis de prise en charge devrait être un droit. Deuxièmement en tant que verbe, prendre en charge est un phénomène interpersonnel, une composante fondamentale des rapports entre deux personnes (au moins), où l'une s'occupe de l'autre d'une certaine manière, en surveillant aux besoins et en assurant la promotion ou la défense du bien-être de cette personne. Et étant donné que la prise en

charge dans ce sens fait partie des rapports sociaux, elle doit être perçue comme élément de réciprocité au sein de la relation proprement dite. Ces deux caractéristiques de la prise en charge sont si intimement liées que l'on ne peut les dissocier que pour des besoins d'analyse. Nous ne proposons pas une séparation définitive, mais ce que nous préconisons est que pour mieux comprendre les aspects liés à la modification des modèles de prise en charge des orphelins, la recherche doit considérer ces deux aspects comme théoriquement différents. Par conséquent, nous identifierons tout d'abord les aspects de prise en charge perçus comme une dimension des idées culturelles, et ensuite aborder la « prise en charge » comme une pratique sociale.

La prise en charge comme notions culturellement ciblées

La prise en charge est un phénomène qui implique plusieurs aspects de la vie quotidienne en société. De l'avis de Wesner (1997), la prise en charge des enfants comporte des caractéristiques universelles telles que l'affection, le confort physique, l'assistance, la gestion concertée des problèmes, la fourniture des aliments et d'autres ressources, la protection con-

tre le danger et une compréhension cohérente morale et culturelle des moyens appropriés nécessaires pour fournir cette assistance. S'il est possible de reconnaître dans cette définition certains points communs de la prise en charge des enfants de par le monde, la manifestation des émotions, l'allocation des ressources matérielles, la transmission des valeurs et les modes d'action trouvent différentes formes d'expression. La perception de la prise en charge diffère également entre et au sein des localités, dans la mesure où elle se rapporte aux idées relatives aux rapports entre les genres et entre les générations, aux pratiques touchant au mariage, aux priorités en matières scolaire ou culturelles, ainsi qu'aux contextes social, économique et démographique. Par conséquent, les notions de prise en charge sont profondément ancrées dans le contexte local et se rapportent à la fois à la position générale des enfants au sein de la société et aux idées que leur encadreur se fait de l'avenir des enfants une fois qu'ils seront adolescents et adultes (Swadener 2000 ; Weisner 1997 ; Kilbride et Kilbride 1990 ; Goody 1982).

Nous estimons que les notions de prise en charge englobent des aspects immédiats et de développement, en particulier lorsque l'accent est mis sur l'encadrement des enfants. Sur le plan immédiat, la prise en charge des orphelins suppose la satisfaction des besoins tels que la nutrition, l'éducation et l'accès aux services de santé. Dans la perspective plus large du développement, il s'agit également de considérer les orphelins comme des jeunes, hommes en devenir et qui doivent se remettre de la disparition d'un parent ou des deux et développer des aptitudes (Jenkins, 1998 ; Meinert, 2001 ; Weisner, 1997) en vue de s'en sortir comme adolescents et plus tard comme adultes face aux réalités locales. Fournir un encadrement suppose restreindre ou accroître les aptitudes, ce qui influence par conséquent les choix futurs de l'enfant et sa place au sein de la société. De plus, les vertus sociales permettant de se soucier du bien être d'autrui peuvent s'entremêler aux notions culturelles de personnalité. Nous faisons ces suggestions sur la base des récentes études que nous avons menées sur les Samias de l'Ouganda, et selon lesquelles une « bonne personne » est celle qui a le sens du partage et de la loyauté, alors qu'une « mauvaise personne » est celle qui ne se soucie point du sort des autres (Christiansen 2001). Les études menées par Katahoire en 1998 (toujours sur les Samias) révèlent des rapports

étroits entre le fait d'être une bonne personne et l'identité sociale d'un individu, ainsi que sa capacité d'entretenir des rapports sociaux. Les notions de prise en charge sont par conséquent associées à l'évaluation morale des sentiments d'un individu, de ses intentions et aptitudes en tant que sujet social.

Le point de départ de la recherche sur la manière dont on peut encadrer les orphelins devrait être d'explorer les perceptions et pratiques culturelles locales de prise en charge des enfants vivant sans leurs parents biologiques et les notions d'enfance et d'encadrement en général. A tout moment, il est essentiel de rapprocher les résultats aux courants sociaux, économiques et politiques qui influencent les populations locales. Cependant, il importe de le faire au regard d'un phénomène social aussi préoccupant pour les pratiques établies que les orphelins du Sida.

La prise en charge comme phénomène interpersonnel

En Ouganda comme dans bien d'autres sociétés africaines, le modèle traditionnel de prise en charge dépend tout d'abord du lien de parenté. Jusqu'à une époque très récente, les mécanismes de soutien basés sur la parenté ont pu absorber la plupart des enfants vulnérables et des orphelins (Ntozi 1997, 1995 ; Heggenhougen et al., 2003). Lorsqu'un parent décède, la première option qui semble demeurer est de confier l'enfant aux soins de la famille de l'un des parents, ce qui implique que la nature changeante des modèles de prise en charge comporte un recours de plus en plus accru aux liens de parenté matrilatéraux. D'autres options consistent à laisser l'enfant orphelin aux soins de ses grands-parents vivants, des amis et étrangers, des organismes religieux, ou tout simplement d'abandonner les enfants à leur sort. Cette dernière option semble être plus courante au Centre (Ntozi, 1997) qu'à l'Est de l'Ouganda (Gilborn et al., 2001).

Ainsi, il existe un lien étroit entre les notions de l'encadrement des enfants et celles de la parenté. Le lien de parenté entre celui qui fournit l'encadrement et celui qui en bénéficie influence la nature de l'encadrement prodigué (Kirumira, 1996 ; Mogensen, 1998). L'intérêt que les grands-parents ont à encadrer les enfants de leurs enfants est « l'assistance mutuelle, le plaisir de la compagnie, et l'engagement émotionnel » (Whyte et Whyte, 2002), alors que l'encadrement parental revient généralement à inculquer la discipline et à développer les aptitudes de

l'enfant (Ntozi, 1999, 1997). Comme c'est le cas pour d'autres pratiques sociales, l'encadrement des enfants fait partie des débats en cours entre des parents de différents genres et de différents générations sur des idées généralement partagées telles que les notions de prise en charge, les vertus familiales et les responsabilités des enfants qui augmentent avec l'âge (Meinert, 2001). La prise en charge des enfants est également une composante du statut familial comme le suggèrent les cas de l'ouest du Kenya. Ainsi par exemple, la parenté patrilinéaire peut supplanter la parenté matrilatérale dans la prise en charge des orphelins d'une famille, dans la mesure où cela prouve « leur incapacité à soutenir les membres de leur propre patrilinéarité » (Nyambedha et al., 2002).

Cependant, l'encadrement des enfants ne se confine pas aux seules notions de parenté. Il met aussi en jeu des normes culturelles d'inter relation par voisinage, par l'Église ou d'autres réseaux sociaux. Cet engagement non parental est mieux décrit dans l'encadrement des enfants communautaires de « gestion partagée, mais rarement lorsque les organismes (étrangers) sont les non-parents qui assurent cet encadrement. Lorsqu'on considère que la plus grande partie de l'assistance versée directement aux orphelins ou indirectement aux ménages ayant à leur charge des orphelins est fournie par le biais d'organisations non gouvernementales, généralement d'obédience religieuse, cela pose un certain nombre de problèmes : les non-parents peuvent-ils apporter un encadrement culturellement acceptable ou même « désirable » ? Comment cette assistance influence-t-elle la vie des enfants et les réseaux sociaux, notamment leurs rapports avec les autres relations familiales ?

Nous avons été surpris de constater qu'il n'existe pas de terme pour décrire la relation dans la prise en charge. Il existe des termes pour désigner ceux qui fournissent l'encadrement mais il n'en existe pas pour décrire (ou pour s'exprimer à la place de) ceux qui bénéficient de l'encadrement. Ces jeunes gens sont généralement décrits comme « les orphelins dont on s'occupe », c'est-à-dire en termes passifs. Nous y voyons un problème, dans la mesure où cette terminologie peut bien signifier que les orphelins (et les autres bénéficiaires de l'encadrement) ne sont pas reconnus comme des acteurs sociaux et qu'ils ne sont pas impliqués de manière active dans les enquêtes menées. Nous exigeons fermement que les orphelins

soient reconnus comme des acteurs sociaux (certains s'occupent même de leurs jeunes frères), et je propose le terme « récipiendaires d'assistance ». De cette manière, la relation est composée de prestataires d'encadrement d'une part et de bénéficiaires d'encadrement d'autre part. Étant donné que les enfants s'attachent souvent tellement à ceux qui s'occupent d'eux et que la prise en charge implique une certaine dose de réciprocité (Weisner, 1997), il est important d'étudier l'association sans cesse changeante entre les personnes impliquées. La recherche doit également aller au-delà d'une indication en termes généraux de la nature du lien, tels que la matrilatéralité et la patrilatéralité et explorer en profondeur le rapport entre le prestataire d'encadrement et le bénéficiaire (Bledsoe, 1995 ; Goody, 1982 ; Whyte et Whyte, 2002). En bref, le concept de prise en charge doit être défini de manière analytique comme notion culturelle de prise en charge et comme rapports interpersonnels entre prestataires et bénéficiaires d'encadrement. Étant donné que les notions de prise en charge sont incluses dans des contextes culturels et socio-économiques, les acceptions locales doivent être une composante intégrante de la recherche.

Modèles de prise en charge des orphelins

Les orphelins constituent un groupe d'enfants particulièrement exposés. Les recherches sur ce groupe d'enfants révèlent des taux de mortalité, de malnutrition, de prévalence du VIH, de criminalité et de non-satisfaction des besoins élémentaires plus élevés que la normale pour leur tranche d'âge (Yamba, 2001). Cependant, la perception que nous avons de l'influence immédiate de la prise en charge sur les orphelins se limite essentiellement aux effets sur la nutrition, la santé et l'éducation. Les recherches doivent être plus complètes et examiner l'influence des diverses options de prise en charge et les rapports généraux entre l'encadrement des orphelins et leur bien-être social. Ce point de vue se base sur la reconnaissance du fait qu'il est nécessaire d'aider les sociétés frappées par le Sida à s'occuper des orphelins de manière appropriée. Pour y parvenir, il est nécessaire de comprendre les processus sociaux dans ces sociétés. Comment la fourniture – ou la non-fourniture d'encadrement aux orphelins affecte-t-elle les notions locales de parenté et de famille élargie considérée comme unité sociale de base ? Comment la prise en charge influence-t-elle la vie des or-

phelins sur le long terme ? Étant donné la grande proportion d'orphelins dans certaines sociétés, il est vital pour la stabilité et le développement de la société civile, de rechercher les voies et moyens en vue de garantir l'intégration et le bien-être social des orphelins. La recherche doit par conséquent se situer non seulement dans le contexte des enfants pris individuellement, des parents rapprochés ou même de la seule famille élargie, mais dans celui de la société civile à l'échelle nationale. En d'autres termes, le contexte socioculturel doit être mis en rapport avec le contexte national, la perspective temporelle à la fois à long terme et immédiate et la composante analytique ancrée dans le contexte des sciences sociales.

Le point de départ doit être le cadre de prise en charge des orphelins. Environ 5% des orphelins vivant en Afrique sub-saharienne sont dans un cadre institutionnel et reçoivent par conséquent l'assistance de non-parents. Par contre, nombre d'orphelins vivant avec des parents sont soutenus indirectement par des non-parents à l'instar des organisations non gouvernementales. Les prestataires d'assistance doivent par conséquent être constitués de parents et de non-parents. Pour nous arrêter un instant à la fois sur les familles et les cadres institutionnels de prise en charge des enfants, nous émettrons quelques avis sur les modèles de prise en charge des orphelins.

Vie en famille

La majorité des enfants orphelins, en particulier en zone rurale, vivent dans des ménages. Pour cette raison, il est surprenant que l'on n'enregistre que peu d'études sur l'impact du Sida sur les ménages, et que beaucoup n'insistent que sur les impacts économiques (Barnett et Whiteside, 2002). Les ménages sont très variés en termes de structure, d'accès et de répartition des ressources et de dynamiques. En plus, les ménages diffèrent dans les zones à haute prévalence de VIH/Sida. Il y a moins d'adultes en âge de travailler, plus de familles monoparentales, plus de ménages gérés par des jeunes, plus de ménages à trois générations, plus de ménages où il manque la génération intermédiaire et plus d'encadrement d'enfants d'autres personnes, parents ou pas (Haddad et Gillespie, 2001). De plus, les ménages peuvent être frappés durement par la chute drastique de la production agricole et par de nouvelles conditions culturelles (des adultes aux enfants, et parfois les membres de la famille à une main d'œuvre rémunérée) ainsi que par les dé-

penses liées aux soins contre le Sida tels que les médicaments, les enterrements, les frais de transport, etc. Ces mutations démographiques soulèvent certaines questions quant à la capacité des ménages à encadrer les orphelins (Chirwa, 2002). La polygynie est très répandue parmi les Samias en Ouganda. Étant donné que chaque femme a en charge le bien-être et l'éducation de ses enfants, la course aux ressources et le manque de collaboration entre co-épouses sont des phénomènes courants (Christiansen, 2001). Compte tenu du rôle essentiel de la mère dans l'éducation directe des enfants (Weisner, 1997), être élevé dans une famille polygamique nous amène à poser la question de savoir comment les orphelins de mère sont intégrés et traités. L'attention accordée aux enfants supplémentaires semble être étroitement tributaire des rapports d'adultes entre la mère et les prestataires de l'encadrement, même après la mort de la mère (Bledsoe, 1995, 1991).

Comment les parents réagissent-ils lorsqu'ils doivent s'occuper d'un ou de plusieurs orphelins des leurs ? Nous savons que dans plusieurs régions, du moins en Ouganda, d'autres relations et les autres membres du clan – ne sont pas en mesure de fournir l'appui nécessaire. Ceux qui s'occupent des orphelins doivent souvent s'investir au point de réduire le bien-être général de la famille (Ntozi, 1997). Parallèlement, il a été relevé que plusieurs orphelins vivent misérablement au sein de leurs familles ; ils sont traités comme des enfants de second ordre à qui l'on demande plus et à qui on refuse l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Comment cet état de choses influence-t-il la relation entre le jeune orphelin et les parents adultes, ou les rapports avec les autres enfants de la maison ? À l'Est de Ouganda, les enfants des co-épouses de la mère sont appelés frères et sœurs consanguins, et il règne généralement une grande rivalité entre eux. La rivalité s'étend-elle également aux ressources ? Quels adultes sont responsables de leur encadrement ? Ces changements de circonstances modifient-ils la perception de parenté ? L'idée répandue au sein de membres de famille rapprochée est que la sœur de la mère est comme la mère – et de la même manière que le neveu ou la nièce est comme votre propre enfant. Mais qu'advient-il de cette conception des choses lorsqu'un enfant orphelin constate une grande différence entre l'encadrement donné par la mère décédée et celui actuellement assuré par une tante – ou la perception des adultes qui se re-

trouvent obligés de s'occuper des nièces et des neveux orphelins ?

Nous estimons que la réflexion sur les mutations des modèles d'encadrement des enfants doit être centrée sur les notions de parenté et d'autres rapports sociaux. L'une des approches prometteuses semble être l'intérêt anthropologique dans la « parenté sociale », dans la mesure où celle-ci s'intéresse aux questions telles que la manière dont les uns sont liés aux autres, qu'est-ce qui fait d'une personne un parent, et que signifie être parent à l'autre etc. (Carsten, 2000 ; Schweitzer, 2000). Selon les anthropologues, la parenté est l'un des nombreux moyens fondamentaux par lesquels l'on est lié à d'autres personnes. En considérant la parenté sociale comme composante des pratiques quotidiennes même en période difficile, les sociologues peuvent aboutir à des résultats importants quant aux rapports vitaux qui existent entre la position sociale et les relations des orphelins, leurs tuteurs et l'organisation sociale générale des sociétés africaines (Kirumira, 1996). Cette approche peut s'appliquer à divers contextes de prise en charge, ménages ou cadres institutionnels.

Vie institutionnelle

Les chercheurs et les organismes de bienfaisance sont généralement considérés comme le dernier recours pour l'encadrement des orphelins et autres enfants vulnérables (Hunter et Williamson, 2002 ; Heggenhougen et al., 2003). Cet état de choses est dû aux coûts élevés de gestion d'une institution par rapport à l'appui en faveur des orphelins dans les ménages, aux inconvénients psychosociaux qu'il y a à déplacer les enfants du cadre familial et au risque croissant de voir les orphelins vivant au sein des institutions, notamment les garçons, de ne pas pouvoir hériter les terres de leurs parents. Notre avis est qu'il est absolument nécessaire de mener des études plus approfondies sur l'encadrement des enfants au sein des institutions dans le contexte africain, en particulier pour ce qui est des orphelins. Cette approche doit se détacher de l'idée normative selon laquelle l'encadrement des enfants devrait avoir lieu dans des cadres familiaux pour évoluer vers un point de vue objectif qui insiste sur l'encadrement des enfants en milieux institutionnels.

Tout d'abord, le manque d'informations sur le sujet prouve que la multiplicité des cadres institutionnels n'a pas fait l'objet d'études approfondies, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ce qui est

étrange dans la mesure où il semble exister une culture de prise en charge des enfants par les institutions dans plusieurs pays africains (Swadener et al., 2000). De plus, la preuve que les enfants « supplémentaires » de la famille peuvent affecter négativement la vie des autres enfants (Gilborn et al., 2001 ; Ntozi, 1997 ; Thirui, 1996) signifie que les enfants et leurs parents ont tout à gagner si les orphelins sont encadrés en dehors de la famille. Le placement des enfants au sein des institutions n'est pas un phénomène tout à fait nouveau dans la plupart des pays africains. En effet, certaines de ces institutions sont très prisées parce qu'elles apportent aux enfants d'importantes aptitudes.

Cependant, le cadre institutionnel peut entraîner des changements radicaux dans la prise en charge, de la même manière que les institutions éducatives et médicales l'ont fait dans leurs domaines respectifs. Les orphelinats peuvent être considérés comme le symbole le plus récent de la modernisation, tout comme ils peuvent être marginalisés et négligés. Un large éventail d'orphelinats, de « villages » pour enfants et d'internats pour enfants présenteront certainement un continuum allant d'associations avec la modernisation aux associations avec la pauvreté, la marginalisation et la rupture avec la tradition. Ces institutions peuvent-elles fournir aux enfants les aptitudes à même d'améliorer leurs choix futurs et les aider à subvenir aux besoins des ménages au lieu d'en être des fardeaux ? Les orphelins en institutions retournent-ils souvent au village, ou alors l'institution constitue-t-elle leur premier pas vers la sortie du village ? Comment les orphelins sont-ils admis au sein de ces institutions et comment en repartent-ils ? Pendant leur séjour à l'orphelinat quels liens, le cas échéant, gardent-ils avec leurs familles ? Est-il possible d'associer les réseaux familial et institutionnel ? Les organismes tuteurs fonctionnent-ils sur la base de notions différentes de prise en charge, de personnalité et de socialité ? Si tel est le cas, comment cela affecte-t-il les enfants ? Les orphelins pensent-ils être pris dans un engrenage de réciprocité vis-à-vis de leurs bienfaiteurs ? Ces bienfaiteurs s'attendent-ils à la même réciprocité de la part des orphelins de la même manière que les parents en attendent généralement de leurs propres enfants ? Les enfants ayant vécu par exemple dans une institution catholique se sentent-ils plus proches d'autres orphelins et de l'église catholiques qu'ils ne se sentent de leurs

relations ? Si tel est le cas, restent-ils dans le cadre catholique lorsque vient plus tard le moment de chercher du travail, une épouse, etc. ? Une étude dans les Sciences sociales mérite d'explorer cette longue liste (bien que non-exhaustive) de questions, afin de développer des modèles de prise en charge adaptés pour les enfants, leur famille et la société en général.

Recommandations

L'on a noté une tendance dans la littérature relative au VIH/Sida à se référer à des études similaires menées dans d'autres aires géographiques plus qu'aux débats classiques ou en cours dans le domaine des sciences sociales. Les chercheurs d'autres disciplines semblent s'attarder sur des problèmes tels que la prévention, la prise en charge, le traitement et l'atténuation des impacts du VIH/Sida sans situer leurs recherches dans les cadres conceptuels généraux tels que la modernisation, la religion, l'organisation sociale ou la gouvernance. L'on accorde trop d'attention à la méthodologie de recherche, mais peu de tentatives de contextualisation de la recherche, encore moins des points de vue et des réactions des gens. L'on a souvent l'impression que le principal objectif est d'amener les décideurs à prendre conscience des problèmes et des besoins plutôt que d'apporter une contribution à des débats de portée plus générale. Pendant que les conditions des personnes luttant contre le VIH/Sida posent une exigence éthique aux chercheurs afin qu'ils publient les résultats de leurs recherches et proposent des interventions, celles-ci pourraient être compromises si les chercheurs ne situaient pas lesdits résultats dans le cadre culturel local. Leurs résultats sont en déphasage avec les tendances sociales, économiques et politiques générales qui touchent les populations locales (Heald 2002). L'autre problème est lié à l'usage de vocables tels que prise en charge selon l'acception courante sans s'interroger sur les notions divergentes des cultures et des acteurs en présence, ce qui produit une littérature où l'on est amené à deviner la paternité des intérêts, orientations et priorités dont il est question.

À notre sens, ce qui transparait est qu'il existe deux catégories de chercheurs qui s'intéressent à la recherche sur les questions touchant au VIH/Sida. La première est composée de ceux qui travaillent à plein temps sur les problèmes que pose le VIH/Sida et dont les résultats s'adressent directement aux décideurs. La der-

nière est faite de ceux qui, en réalité, s'intéressent à un autre sujet, mais qui, compte tenu des extraordinaires effets du VIH/Sida dans la plupart des pays africains, sont obligés d'intégrer cette question dans leur domaine de recherche (Whyte, 1997). Ces chercheurs « à temps partiel sur le VIH/Sida situent les informations dans le cadre des débats dans le domaine des sciences sociales et orientent essentiellement leurs résultats vers des publics académiques. La communication entre ces deux groupes de chercheurs semble très limitée, ce qui devrait préoccuper au plus haut point les décideurs et les spécialistes des sciences sociales. Le développement d'une littérature sociologique plutôt isolée sur le VIH/Sida est largement dû au non-centrage des résultats dans le contexte local et à la non-définition de cadres analytiques à même de tirer des conclusions qui aillent au-delà de la prévention, du traitement et de la prise en charge.

Afin de parvenir à une perception convenable des mutations en cours dans le domaine de la prise en charge des orphelins – ainsi qu'au rétrécissement de l'écart entre la recherche « appliquée » et la recherche « académique », nous suggérons que tous les chercheurs se consacrent plus aux problèmes fondamentaux. Ainsi, par exemple, le concept de prise en charge nécessite d'être lui-même analysé que d'être considéré comme évident. Nous devons développer davantage des approches d'analyse de la prise en charge et d'en contextualiser les notions et pratiques par les acteurs. Une parfaite compréhension des liens entre les notions de prise en charge et celles de parenté s'imposent également, tout comme importe la définition du concept d'orphelin. Les terminologies locales pour désigner les « orphelins », tels que « enfants en détresse », « enfants ne vivant pas avec leurs parents biologiques » etc. doivent être soigneusement définis, ainsi que les implications d'autres sous-catégories d'« enfants » localement définies, telles que les enfants de parents divorcés et les autres enfants vulnérables. Les orphelins doivent être contextualisés comme acteurs sociaux, et pouvoir être autorisés à s'exprimer.

La conception que l'on se fait localement des institutions est un facteur important. Les orphelinats sont-ils considérés comme des internats, généralement pris pour des institutions de prestige, ou alors, sont-ils sous-estimés, marginalisés et peut-être même stigmatisés ? Est-il possible de maintenir les liens de parenté tout

en vivant dans une institution ? Les orphelins grandissent-ils plus proches des autres orphelins et des organismes bien-faiteurs ? Le fait de bénéficier de l'encadrement d'une organisation marque-t-il l'entrée dans une vie nouvelle avec ladite organisation, et si tel est le cas, ces œuvres de charité forment-elles une nouvelle élite ? Quels sont les effets à long terme de ces mutations au sein de la structure sociale ? Les modèles d'encadrement des orphelins constituent un autre champ d'étude. Il convient d'examiner à la fois les implications immédiates et à long terme des différents types d'encadrement fournis aux enfants, surtout par rapport au bien-être de l'orphelin et aux réseaux sociaux, et au regard des rapports entre ceux qui fournissent l'encadrement et ceux qui le reçoivent, en famille comme dans le cadre d'une institution.

Enfin, il est nécessaire d'analyser l'influence immédiate et à long terme du manque d'encadrement de la part d'un adulte. L'expérience des enfants, que ce soit dans le cadre d'une institution, dans la famille d'un parent ou dans la rue aboutit-elle à l'émergence d'africains détachés de leur famille ou de leur clan ?

Bibliographie

- Barnett, T., and Whiteside, A., 2002, *Aids in the Twenty-First Century*, New York: Macmillan.
- Bledsoe, C., 1995, *Marginal Members: Children of Previous Unions in Mende Households in Sierra Leone*, in Greenhalgh, S., ed., *Situation Fertility. Anthropology and Demographic Inquiry*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 130-153.
- Carsten, J., 2000, *Cultures of Relatedness. New Approaches to the Study of Kinship*, Cambridge: Cambridge University Press: pp. 1-37.
- Chirwa, W. C., 2002, 'Social Exclusion and Inclusion: Challenges to Orphan Care in Malawi', *Nordic Journal of African Studies*, Vol. 11, No. 1, pp. 93-113.
- Farmer, P. 1992, *Aids and Accusation. Haiti and the Geography of Blame*, Los Angeles: University of California Press.
- Heald, S., 2002, 'Aids and Anthropology'. Paper presented at Nordic Africa Institute, Sweden.
- Hunter, S., 1990, 'Orphans as a Window on the Aids Epidemic in sub-Saharan Africa: Initial Results and Implications of a Study in Uganda', *Social Science and Medicine* Vol. 31, No. 6, pp. 681-690.

Hunter, S., and Williamson, J., 2000, *Children on the Brink. A Joint Report on Orphan Estimates and Program Strategies*, Geneva: UNAIDS/UNICEF.

Jenkins, R. 1998, *Questions of Competence. Culture, Classification and Intellectual Disability*, Cambridge: Cambridge University Press: 153-175

Katahoire, A. R. 1998, *Education for Life. Mothers' Schooling and Children's Survival in Eastern Uganda*, PhD Thesis, Copenhagen: Institute of Anthropology,

University of Copenhagen, Kirumira, E. K., 1996, *Familial Relationships and Population Dynamics in Uganda. A Case Study of Fertility Behaviour in the Central Region*. PhD Thesis, Copenhagen: Institute of Sociology, Copenhagen University

Klepp, K., Biswalo, P. M., and Talle, A., 1995, *Young People at Risk. Fighting Aids in Northern Tanzania*, Oslo: Scandinavian University Press.

Mogensen, H. O., 1998, *Mothers' Agency – Others' Responsibility. Striving for Children's Health in Eastern Uganda*, PhD Thesis, Copenhagen: Institute of Anthropology, University of Copenhagen.

Ndulu, J., 1999, *Sexually Transmitted Diseases in Zambia: Aspects of Biomedical and Traditional Health Care*, Stockholm: Karolinska Institutet,

Nnko, S., 2000, 'Tanzania: Aids Care – Learning from Experience', *Review of African Political Economy*, Vol 27, pp 547-557.

Ntozi, J. P. M., 1997, 'Effect of Aids on Children: The Problem of Orphans in Uganda', *Health Transition Review*, Supplement to Vol. 7, pp. 23-40.

Nyembedha, E. O., Wandibba, S., and Aagaard-Hansen, J., 2002, 'Changing patterns of Orphan Care Due to the HIV Epidemic in Western Kenya', *Social Science and Medicine*, Vol. 57, No. 2 pp. 301-311.

Radstake, M., 2000, *Secrecy and Ambiguity: Home Care for People Living with HIV/Aids in Ghana*, *Research Report No. 59*, African Studies Centre.

Schweitzer, P. P., 2000, *Dividends of Kinship. Earnings and Uses of Social Relatedness*, London: Routledge.

Smide, B. 2000, *Self-care, Foot problems and Health in Tanzanian Diabetic Patients and Comparisons with Matched Swedish Diabetic Patients*. Uppsala: Acta Universitatis.

Whyte, M. and Whyte, S. 2002, 'Children's Children: Rethinking Relationships between Alternate Generations in Eastern Uganda'. Paper presented at ASA conference, Arusha.

Survivre dans la rue: Sexualité et VIH/Sida parmi les jeunes gens de la rue de Dessie, Éthiopie

Résumé

L'un des problèmes les plus préoccupants auxquels l'Éthiopie fait face aujourd'hui est celui des enfants de la rue de plus en plus nombreux. L'on estime à 200.000 le nombre d'enfants vivant dans la rue. Les études menées dans d'autres pays ont prouvé qu'il est important de comprendre les attitudes et les comportements sexuels des enfants de la rue, notamment face au VIH/Sida. En Éthiopie cependant, presque toutes les recherches menées sur la sexualité des adolescents et le VIH/Sida ont porté exclusivement sur les élèves des collèges et lycées. Les jeunes non scolarisés et les enfants de la rue, qui sont pourtant les moins accessibles, ont été négligés. La présente enquête, menée à Dessie, une ville d'Éthiopie, fait partie d'une thèse en vue de l'obtention d'un PhD intitulée: «Ethnographie du sexe: Exploration du contexte socio-économique et culturel de la sexualité et du VIH/Sida au sein de la jeunesse éthiopienne.» Trois Groupes de Discussion Focaux (GDF) d'un total de 30 enfants de la rue, ainsi que de nombreux débats et discussions informels ont été organisés au cours des descentes sur le terrain qui ont eu lieu entre octobre 2001 et février 2003. Cette étude révèle la nécessité de comprendre le comportement sexuel des jeunes, non du point de vue d'une exposition au risque individuelle et isolée, mais en tant qu'aspects d'un comportement collectif profondément ancré dans leur style de vie.

Introduction

Voici la réponse d'un enfant de la rue de Dessie, une ville éthiopienne, à une question relative à la vie quotidienne et aux préoccupations des enfants de la rue:

Nous ne pouvons trouver du travail nulle part, c'est pourquoi nous sommes obligés de réfléchir à d'autres moyens peu recommandables que nous avons préalablement eu le plaisir d'éviter, tels que le vol et autres. Aujourd'hui, nous sommes très inquiets. Nous n'avons ni parents, ni famille, ni personne pour s'occuper de nous. Notre travail est notre seul moyen de survie, et maintenant qu'on nous empêche même de manger le pain de notre travail, seul le vol peut nous permettre de vivre. Voici votre travail [pointant du doigt le microphone]; si les pouvoirs publics vous empêchent d'exercer et vont même jusqu'à vous pourchasser, vous vous retrouverez certainement dans la galère et vous vous demanderez comment faire pour vivre. Que ferez-vous pour trouver du travail? Ce n'est pas facile quand vous vous retrouverez dans notre situation. Vous vous sentirez forcément isolé, et vous n'aurez aucun respect pour la société et ne serez pas en paix avec elle. Vous pourrez même être obligé de faire de la politique [pensant certainement à l'opposition] au lieu de penser à faire des études pour améliorer votre condition pour vous rendre utile à votre pays. Tous vos projets et objectifs vont s'arrêter.

Getnet Tadele
Ethiopie

Pourquoi m'oblige-t-on à perdre tout espoir si jeune, de devenir quelqu'un un jour? le gouvernement devait nous tendre la main et nous fournir une éducation afin que nous puissions être utiles à notre pays. Mais regardez ce qu'il fait de nous; il nous empêche de mener même la vie de «la main à la bouche» [Keje wode afe] par notre propre travail. Au lieu qu'on nous donne de l'espoir et qu'on nous encourage, on nous oblige à abandonner tout espoir d'amélioration et de mener une vie délabrée et sans espoir. Toute la faute revient au gouvernement, parce que si cela était possible, il nous aurait aidé à être productifs, mais nous comprenons que notre pays est pauvre et par conséquent cette aide ne pouvait pas venir; nous ne restons pas les bras croisés à réclamer cette aide. Mais il ne doit pas nous couper la moindre rare ressource que nous tirions jadis de ces activités. Il faut que quelqu'un fasse quelque chose pour cela. Mais nous ne trouvons même pas l'occasion d'exprimer nos problèmes et préoccupations, même lorsque nous sommes opprimés de cette manière.

Tous les autres participants aux groupes de discussion focaux ont admis ces avis. Les enfants de la rue et les jeunes impliqués dans la présente enquête travaillaient généralement à la gare routière en tant que

porteurs de bagages ou laveurs de véhicules. Au moment de l'interview, l'entrée dans l'enceinte de la gare routière leur avait été interdite. Ils nous avaient expliqué que les responsables de la gare routière avaient choisi 15 employés qui seuls y avaient accès. Cette décision avait causé d'énormes problèmes à ceux qui n'avaient pas été retenus, car il leur était devenu difficile de se procurer de l'argent. Certains passaient toute une journée sans rien manger.

Invités à présenter leurs problèmes et difficultés, l'on s'est vite rendu compte que la peur du VIH/Sida et le besoin de se protéger n'étaient pas pour eux une priorité. Lorsqu'il leur a été demandé de comparer le reste de leurs problèmes au Sida et de dire quelle place cette maladie occupait dans leur vie quotidienne, ils ont répondu qu'ils étaient plus préoccupés par la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Un jeune garçon a déclaré:

Nous sommes beaucoup plus préoccupés par nos conditions de vie quotidienne [plus que par le Sida]. Nous n'avons même pas suffisamment de nourriture pour nous remplir l'estomac, et ce qui nous préoccupe c'est ce que nous allons manger aujourd'hui. Mais vous ne pouvez pas manger si vous ne travaillez pas. Ce qui fait que survivre simplement devient très difficile pour nous et ça nous gêne beaucoup.

Les enfants de la rue cireurs de chaussures ont exprimé les mêmes sentiments d'impuissance et de frustration. L'un d'eux nous a déclaré:

Je ne voudrais plus cirer les chaussures ; je veux faire quelque chose d'autre, parce que les élèves croient que je suis inférieur à eux, juste parce que je nettoie les chaussures des gens et ça m'enrage énormément. Je ne sais pas comment je peux trouver un autre moyen de vivre et laisser ce métier que je pratique actuellement... Ce qui me préoccupe[plus que le VIH / Sida] est de savoir si je peux faire quelque chose d'autre mieux que de cirer les chaussures...

Tous les autres enfants de la rue ont admis que le Sida ne fait pas partie de leurs préoccupations ; tout ce qui les intéresse c'est de savoir comment améliorer leurs conditions de vie misérables. Lorsqu'un membre d'un groupe focal a déclaré « ce qui nous préoccupe le plus c'est le Sida » ; la plupart des autres membres lui ont demandé de ne parler que pour lui-même, et de cesser de se présenter comme leur porte-parole. Il est clairement apparu que pour la plupart des enfants de la rue, le chômage, le manque d'argent, et d'autres problèmes de simple survie cachaient la peur de l'infection au VIH/Sida.

Le présent article traite essentiellement de la manière dont les jeunes gens perçoivent et expriment leur sexualité et le VIH/Sida au quotidien. Nous avons choisi de ne nous intéresser qu'aux jeunes gens parce que les informations que nous avons recueillies auprès des filles de rue n'étaient pas comparables. La plupart des filles de rue, y compris celles impliquées dans la présente analyse pratiquent différents types de métiers à la sauvette dans la journée, et regagnent leur famille le soir. Bien plus, presque toutes vont à l'école pour une demi-journée. Par conséquent, les informations recueillies auprès d'elles sont très proches de celles d'autres informateurs scolarisés. Par rapport aux jeunes gens de la rue, la fille de rue semble bien informée sur le VIH/Sida et la sexualité.

Genèse de la présente étude

Dessie, qui compte environ 97 000 habitants selon le recensement de 1994, est situé à 400 km d'Addis Abéba sur la route menant au Nord à Mekele dans le Tigré. Du fait de sa situation sur un grand axe routier, l'on y trouve de nombreux hôtels et bars qui en font un grand centre d'animation. Les prostituées proposent leurs services aux passagers et conducteurs en transit dans la ville, ainsi qu'aux résidents. L'on y trouve également de nombreux vidéo clubs qui fonctionnent clandestinement pour éviter des poursuites judiciai-

res, et les jeunes fréquentent régulièrement ces lieux. Par conséquent, les hôtels, les bars et le marché du sexe font partie intégrante de l'économie formelle et informelle de la ville, à côté du petit commerce.

Les régimes antérieurs utilisaient Dessie comme capitale administrative de la province du Wollo. Jusqu'à la révolution de 1994, la ville servait de siège pour les Princes et Gouverneurs de la Couronne qui étaient désignés par l'Empereur pour administrer la région. Entre 1974 et 1991, Dessie était la capitale administrative de la province du Wollo d'alors, et abritait également le siège régional du parti au pouvoir. À partir de 1991, bien que son envergure administrative ait diminué, elle est demeurée la capitale de la zone administrative du Wollo Sud, et abrite un certain nombre de services publics, des ONG et des congrégations religieuses. Du fait de sa situation entre les montagnes, la plupart du relief de la ville est fait de collines et les eaux qui ruissellent des montagnes environnantes ont causé de graves érosions. Les glissements de terrain y sont fréquents. En plus d'endommager ou de détruire les infrastructures, ces glissements de terrain n'incitent pas à l'investissement. Pour cette raison et pour bien d'autres, parmi lesquelles un taux de croissance démographique élevé, la pauvreté urbaine demeure un problème préoccupant pour Dessie. L'expansion des banlieues surpeuplées, majoritairement constituées de familles à faible revenu, le délabrement des routes et des infrastructures sanitaires ainsi que le nombre sans cesse croissant des enfants de la rue (et des adultes) sont tous l'expression d'une pauvreté urbaine galopante.

Le nombre sans cesse croissant des enfants de la rue constitue aujourd'hui l'un des problèmes sociaux les plus préoccupants auxquels l'Éthiopie doit faire face. L'on a estimé à près de 100 000 le nombre d'enfants vivant dans la rue d'une manière ou d'une autre sur toute l'étendue du territoire (Veal et Adefresew, 1993). Il peut bien s'agir d'une sous-estimation; certaines statistiques non officielles font état de 200 000 enfants de la rue. La grande majorité de ces enfants vivent dans un état de dénuement très avancé ce qui les rend vulnérables à tous genres de risques sanitaires. La malnutrition, les longues heures de marche, l'exposition aux intempéries et les sévices corporels compromettent leur épanouissement physique, mental et social. L'augmentation du nombre d'enfants de la rue s'est exacerbé du

fait du taux d'inflation élevé, l'ajustement structurel, l'aggravation de la pauvreté urbaine, la levée des restrictions sur la liberté de mouvement qui ont entraîné un flux important de migrants économiques et un exode de personnes vers les centres urbains dans tout le pays. Au cours de la période d'instabilité ayant entraîné la chute du régime de Derg en 1991, des dizaines de milliers de familles ont été dispersées, des parents séparés de leurs enfants et plusieurs enfants abandonnés ou égarés, ce qui a largement contribué au phénomène des enfants de la rue (Veal et Adefresew, 1993). Le problème des enfants de la rue s'est aggravé tout récemment surtout à cause de la pandémie du Sida, dont on dit qu'elle a fait environ 300 000 victimes éthiopiennes adultes. Par voie de conséquence, l'on dénombre environ 1 000 000 d'orphelins du Sida à ce jour. La plupart de ces enfants se sont retrouvés ou finiront par se retrouver dans la rue.

État de la recherche sur les enfants de la rue et la sexualité

Richens (1994) analyse la prévalence des MST, les connaissances parcellaires sur le VIH/Sida et le rôle des rapports sexuels dans la transmission au sein des enfants de la rue. D'autres études ont insisté sur la nécessité de mener des recherches approfondies centrées sur la perception culturelle et conceptuelle des circonstances dans lesquelles les enfants de la rue s'adonnent au sexe (Onusida, 1999). Une étude menée en Afrique du Sud sur les enfants de la rue a relevé une inefficacité des modèles de choix rationnels d'évaluation du risque et de prise de décisions (tels que le Modèle de Croyance à la Santé et la Théorie de l'Action Réfléchie) face à des contextes sexuels coercitifs, en relevant les conditions sociales de la prise du risque qui sont indépendantes de la volonté de l'individu (Swart-Kruger et Richter, 1997). La même étude a révélé que le VIH ne faisait pas partie des préoccupations principales des enfants, étant donné que leur vie était dominée par des problèmes de survie plus pressants. Ruiz (1994) insiste sur la nécessité de concevoir la vie de rue comme une culture qui contextualise les comportements à risque en Colombie. Raffaelli et al. (1993) grâce à une méthode quantitative et qualitative combinée, décrit la nature intégrée des rapports sexuels comme moyen d'échange de biens et de services, et comme source de plaisir sexuel (aspect important et souvent négligé de la vie de rue) dans une étude sur les rapports

sexuels précoces et multiples chez les enfants de la rue du Brésil. Ces études et bien d'autres soulignent la nécessité de comprendre le comportement sexuel des enfants de la rue, non pas comme un fait isolé ou un risque personnel, mais comme divers aspects d'un comportement collectif profondément ancré dans leur style de vie (Onusida, 1999). Les informations disponibles indiquent que dans plusieurs pays, la séro-prévalence du VIH chez les enfants de la rue est de 10 à 25 fois plus élevée que chez les autres adolescents. Cela s'explique par le fait que les enfants de la rue deviennent sexuellement actifs plus tôt que les autres groupes d'adolescents, ont des rapports sexuels plus fréquents, sont plus exposés au viol ou à des rapports non désirés, utilisent les préservatifs moins fréquemment et ne disposent pas d'informations suffisantes sur la sexualité et les moyens de protection, du fait de l'analphabétisme et de la non scolarisation (Swart-Kruger et Richter, 1997).

Pratiquement toutes les études menées sur la sexualité des adolescents et le VIH/Sida en Éthiopie l'ont été auprès des élèves des collèges et lycées. Les jeunes les moins accessibles (non scolarisés et de la rue) ont été négligés (Fantahun et Chala, 1996 ; Taffa, 1998). En Afrique en général et en Éthiopie en particulier, où environ un tiers de jeunes en âge scolaire vont effectivement à l'école, les adolescents non scolarisés méritent manifestement plus d'attention. À ce jour l'on connaît très peu de choses sur la sexualité des enfants de la rue et des jeunes, comment le VIH infecte cette tranche d'âge, s'ils ont accès ou non aux informations relatives au VIH/Sida, et si tel est le cas, dans quelle proportion (Carballo et Kenya, 1994). L'objet de la présente étude est précisément de combler cette lacune.

Sources et méthodologie

Dans le cadre du présent article, les termes « enfants de la rue » et « jeunes de la rue » seront utilisés invariablement pour désigner une tranche d'âge généralement comprise entre 15 et 27 ans. La majorité des enfants de la rue qui ont participé à la présente enquête ont été sélectionnés au hasard au niveau de la gare routière et sur une base volontaire. Un collègue chercheur assistant et moi nous sommes rendus à la gare routière et avons demandé des volontaires. Avec la promesse de leur verser l'équivalent de 1,20 dollars américains pour le temps qu'ils passeraient avec nous, nous avons eu beaucoup de volontaires. Pour ce qui est des circons-

de chaussures, je me suis lié d'amitié avec l'un d'eux, et c'est lui qui s'est chargé du recrutement des autres membres de la même profession exerçant sur la place centrale de la ville que l'on appelle la Piazza. Pratiquement tous ceux que nous avons recrutés à la gare routière portaient sur eux la marque de la vie de rue. Leurs vêtements en lambeaux et crasseux semblaient avoir été trempés dans du goudron. Leurs mains étaient sales avec des ongles noirs. Ils avaient des cheveux longs et sales avec la bouche et les lèvres desséchées et fendillées, les pieds nus et squameux. Certains, notamment les plus âgés, étaient mieux habillés mais leurs vêtements, leurs mains et leurs ongles étaient également remplis de crasse. Parmi eux, il y en avait qui portaient des égratignures encore fraîches sur la face. Leur état physique général reflétait clairement la vie qu'ils menaient, une vie de marginalisés qui se déroulait de manière précaire au jour le jour.

Nos sources d'informations citées dans le présent article ont une ancienneté de la rue qui varie entre 3 et 9 ans. Aucun n'a achevé son cycle scolaire ; aucun n'est allé au-delà du cycle élémentaire. Certains sont nés et ont grandi à Dessie, tandis que d'autres viennent d'ailleurs. Ils étaient très instables parce que travaillant comme convoyeurs dans les bus et les camions. Laver les voitures, aider les conducteurs et effectuer d'autres menues tâches (parfois éreintantes) sont le principal moyen de survie de la plupart des participants enfants de la rue. Leur dépendance vis-à-vis du secteur des transports et leur proximité avec les conducteurs transparait même dans la manière dont ils s'expriment pour désigner les questions sexuelles. Certains des termes qu'ils utilisent tirent leur origine du nom des pièces de véhicules. La plupart d'entre eux avaient perdu un parent ou les deux et étaient des sans abri, passant leurs nuits dans des endroits dangereux, ouverts au froid à toutes sortes d'intempéries. Certains passaient la nuit dans la rue alors que d'autres dormaient sous des vérandas, moyennant l'équivalent d'environ six Cents américains par nuit. Ils dormaient les uns serrés contre les autres pour se réchauffer. La majorité fumait et un grand nombre mâchait du *catha adulis* (*qat*). À l'exception de l'un d'entre eux, tous étaient sexuellement actifs et entretenaient des relations avec des prostituées chaque fois qu'ils pouvaient en payer le prix.

Un questionnaire non structuré pour des interviews a été conçu pour faciliter la

collecte des informations au cours des séances de GDF. Hormis certaines réserves, les GDF constituent un moyen efficace pour explorer les attitudes au sujet de questions aussi sensibles et aussi complexes que la sexualité. Ils sont particulièrement efficaces lorsque l'on aborde des sujets délicats et intimes avec des africains purement attachés à la tradition orale. Tandis que le modérateur est capable d'organiser des débats informels et ouverts, les GDF encouragent l'expression spontanée des idées de l'individu ainsi que l'échange d'idées entre les membres du groupe (Irwin *et al.*, 1991). Les débats ont englobé des informations générales sur la sexualité et le VIH/Sida, la perception des problèmes actuels et les attentes de l'avenir. Il a également été question du début d'une relation entre garçon et fille, du mariage et des rapports sexuels avant mariage, de la dimension sociale des relations sexuelles, de l'acte sexuel, des valeurs et des déviations, des normes sexuelles, des rapports sexuels protégés, des préservatifs et de leur usage, ainsi que de bien d'autres sujets relatifs au VIH/Sida. Les séances de GDF qui réunissaient 30 enfants de la rue étaient organisées dans les locaux de la représentation de la Family Guidance Association of Ethiopia. Au cours de ces séances l'on a remarqué que les participants connaissaient bien le comportement de tout un chacun. Lorsqu'ils n'étaient pas d'accord avec ce que l'un d'entre eux disait, ils lui demandaient d'arrêter de mentir et de dire la vérité.

Tous les débats se sont déroulés en Amharic, langue officielle de l'Éthiopie ; ils étaient enregistrés, transcrits puis traduits. La prise de notes se faisait selon la dynamique de groupe, les réactions particulières et le nombre de participants adhérent à un avis ou à une position précise. Toutes ces données étaient incluses dans les transcriptions. Toutes les séances de GDF avaient une durée de 2 heures ; à la fin de la deuxième session, les informateurs avaient la possibilité de clarifier des points et questions relatifs à la sexualité et au VIH/Sida. En plus des séances de GDF ordinaires et beaucoup de causeries informelles ont eu lieu pendant toute la période passée sur le terrain entre octobre 2001 et février 2002.

Morale, pratiques et tabous sexuels

Lorsque nous avons demandé aux participants s'il existait un concept qu'on pouvait désigner par rapports sexuels « nor-

maux », et ce qu'ils pensaient de l'érotisme anal ou oral, certains d'entre eux ont répondu que le rapport sexuel sans retenue (*lique*) n'est pas « normal ». À la question de savoir ce qu'ils appelaient *lique*, certains ont répondu que cela signifiait rapports sexuels les plus libres, tels que sucer le pénis ou le vagin. D'autres ont déclaré que l'homosexualité est également le *lique*. D'autres encore ont soutenu que le fait pour un homme marié d'aller avec des prostituées alors que son épouse l'attend à la maison constitue aussi un *lique*. Quelques-uns ont même affirmé que des rapports sexuels sans préservatifs sont aussi un cas de *lique*. Interrogés davantage sur d'autres valeurs et normes sexuelles, certains ont répondu que les partenaires hétérosexuels doivent être libres d'adopter toute pratique sexuelle qui les intéresse, mais que l'homosexualité et le lesbianisme demeurent des cas de *lique*. D'autres ont désapprouvé l'idée selon laquelle tout type de rapport hétérosexuel qu'un couple aime est acceptable. Pour eux, même les mariés ne devraient s'en tenir qu'aux pratiques sexuelles ordinaires, parce que l'acte sexuel n'a que deux finalités : la satisfaction du désir sexuel et la procréation, et ces deux finalités peuvent être atteintes par acte sexuel « normal ». Ils ont ajouté qu'il n'est pas bon pour les enfants de grandir dans un environnement où l'on parle de rapport anaux ou oraux. L'un des participants a dit avoir entendu que lorsque le sperme est déposé dans le rectum pendant un rapport anal, des vers commencent à s'y développer. Et le partenaire qui reçoit deviendra alors homosexuel ou lesbienne. D'autres informateurs ont dit avoir entendu parler de rapports anaux ou oraux mais de n'en avoir jamais vu ou eu. Ils ont souligné avec force que de telles pratiques sont anormales et indécentes (*newere*), en ajoutant que sucer le vagin avec la même bouche qui mange le pain et l'*injera* (pain plat qui constitue l'aliment de base des éthiopiens) constitue un *newere* flagrant, et que Dieu ne l'aime pas. L'un des participants a ajouté qu'il n'avait vu ce genre de choses que dans les films pornographiques et qu'il s'opposait à ce genre de pratiques qui sont contre nature et contre culture. Il a ajouté que l'homme et la femme possèdent des organes que la nature a prévus pour les rapports sexuels et ils doivent être utilisés à bon escient.

Les films pornographiques peuvent être visionnés dans de nombreuses salles de cinéma de Dessie. Nous nous sommes rendus à plusieurs de ces endroits, et le

nombre de spectateurs, composés de jeunes dont certains pouvaient être âgés de 11 et 12 ans seulement, était ahurissant. Au cours de l'une de nos visites, nous avons découvert une salle où étaient entassés près de 150 jeunes gens, une salle minuscule et sale, qui manquait même de chaises appropriées. Nous étions assis sur des rondins dont l'espacement ne dépassait pas 20 cm entre chaque rangée. Nous étions relativement plus à l'aise, étant donné que plusieurs étaient debout. Il y avait dans la salle plus de gens qu'elle ne pouvait en contenir. Chaque centimètre était occupé. Il était demandé à plusieurs personnes de revenir à la prochaine séance parce qu'il n'y avait plus de place ; d'ailleurs que ceux qui se trouvaient même déjà à l'intérieur étaient obligés de se mettre sur les orteils pour voir. Nous avons regardé le film pendant un moment, puis nous avons demandé à notre guide, un élève qui portait encore sur lui son uniforme de classe, s'il n'avait pas honte de se rendre dans de tels milieux en uniforme. « Mais pourquoi en aurais-je honte ? » fut sa réponse. Lorsque nous avons demandé à nos sources d'informations qui étaient à la fois des élèves et des enfants de la rue quelles sont les motivations qui stimulent et facilitent le premier rapport sexuel chez les jeunes, ils n'ont pas hésité à présenter les vidéo-clubs et les salles de cinéma comme les lieux où on va apprendre à faire l'amour et à imiter la culture occidentale en « déclin ». L'un des garçons a déclaré que les jeunes ne font pas la différence entre ce qui peut être éducatif, ce que l'on doit considérer comme distraction et ce qui est purement inutile. Pour lui, les films vidéo sont les principaux facteurs qui amènent les jeunes à se ruer vers les relations sexuelles – pour mettre en pratique ce qu'ils voient en vidéo. Peut-être est-ce pour cette raison que les pouvoirs publics ont fermé la plupart de ces clubs vidéo clandestins en début 2002. Nous ne savons pas quelle est la situation actuelle.

En ce qui concerne les positions pour faire l'amour, ces jeunes gens en ont identifié 13, toutes différentes; ces positions étaient toutes considérées comme déviantes. On parle de rapports sexuels « normaux » lorsque l'homme pénètre la femme alors que celle-ci est couchée sur le dos « comme le faisaient nos parents et nos grands-parents ». Les autres positions furent considérées comme nuisibles pour la femme car elles risquent d'endommager l'utérus. Les prostituées acceptent ces positions pour de l'argent, pas parce qu'elles les aiment ; elles sont parfois

contraintes à les adopter. Ces positions ne sont pas bonnes aussi pour les hommes dans la mesure où elles les épuisent et leur nuisent. Une dernière raison est qu'elles supposent beaucoup d'acrobaties et de frictions entre les deux corps, ce qui entraîne parfois la rupture du préservatif. La majorité de ces jeunes gens étaient unanimes que ces positions devaient être évitées et que l'on n'y recourt que sous l'influence de l'alcool. S'agissant de la circoncision elle a été jugée nécessaire dans la mesure où elle est une « culture de nos ancêtres » et un impératif hygiénique. Les jeunes ont ajouté qu'ils avaient entendu dire que les hommes incircis (*woshela*) sont incapables d'engrosser une femme et sont plus vulnérables aux MST, parce que du sperme reste dans leur prépuce, ce qui peut entraîner le développement de champignons ou même de MST. En plus, il se dit que les femmes ne considèrent pas les incircis comme des hommes.

Pour ce qui est des modes vestimentaires, certains ont estimé qu'ils ne voyaient aucun inconvénient que les filles portent des vêtements suggestifs, étant donné que leur corps fait partie de leur beauté et qu'elles ont le droit de l'exhiber. Cependant, d'autres participants ont souligné que les filles s'habillent de cette manière pour attirer les hommes, ce qui amène certains à poser des actes qu'ils n'auraient pas posé en d'autres circonstances. Ils affirmaient qu'il y a des hommes qui viennent à la piazza juste pour admirer le corps des femmes, ce qui est une mauvaise chose. Le soir surtout, les élèves fréquentant les cours du soir portent des vêtements très suggestifs. Cela amène les hommes à avoir des rapports sexuels imprévus, ce qui entraîne la propagation du Sida. Tous les participants étaient d'avis que la masturbation (*sega*) est une mauvaise pratique. Ils pensent qu'elle entraîne la stérilité, les troubles mentaux, la déformation de la colonne vertébrale, réduit l'appétit sexuel et cause des troubles de la vision. Lorsque nous avons déclaré que pour certains jeunes la masturbation est le meilleur moyen d'éviter les rapports sexuels et donc le Sida, ils ont demandé pourquoi ce serait une alternative alors que c'est une pratique qui annihile tout espoir de vivre un jour avec une épouse et des enfants, en ce qu'elle cause la stérilité, la folie et qu'elle entraîne le dégoût des filles. Ils ont ajouté que la masturbation est une mauvaise chose parce qu'elle entraîne une perte de poids (car on pense ici que perdre du sperme entraîne un amaigrissement). Un garçon a déclaré que s'il

faut de l'argent pour payer un rapport sexuel, on ne peut pas en avoir régulièrement faute d'argent ; mais la masturbation ne nécessitant pas d'argent, ceux qui sont habitués à le faire le feront régulièrement, et par conséquent perdrons plus vite du poids. Il s'y était essayé une fois, et c'était suffisant pour le dissuader de ne plus recommencer car, a-t-il affirmé, il s'était senti si engourdi qu'il lui était même impossible de marcher convenablement. En tout cas, la plupart ont déclaré ne pas voir la nécessité de se masturber tant qu'il y avait suffisamment de prostituées. Tous les participants ont déclaré avoir déjà entendu parler des homosexuels et de l'homosexualité (gays et lesbiennes) mais n'en avaient jamais rencontré. Ils ont unanimement admis que l'homosexualité est répugnante et qu'ils ne l'avaient jamais pratiquée. L'une des lacunes des GDF transparait lorsqu'on débat des sujets de cette nature. L'un des problèmes est que certains individus peuvent être adeptes de certaines pratiques tabou et ne pas le déclarer dans le cadre des discussions de groupe. L'homosexualité et la masturbation sont des exemples possibles. La masturbation en particulier peut être plus pratiquée que les enfants ne l'ont admis, mais la norme dans le groupe était de condamner l'homosexualité et la masturbation. Il vaudrait mieux vérifier, à travers des interviews individuels, si ces deux pratiques sont courantes.

Amour et rapports entre enfants de la rue

Presqu'aucun des participants ne savait rien d'une relation, sauf que de se payer les services d'une prostituée. De jeunes gens en quête désespérée de sexe vont vers des femmes et des filles pareillement assoiffées d'argent. Au contraire des élèves impliqués dans la présente étude, les enfants de la rue ne nous ont déclaré à aucun moment avoir des copains ou des copines avec qui ils avaient des rapports romantiques. Ils expliquaient cette situation par leur peu d'amour-propre et leur statut social. Ils ont déclaré que les filles non-prostituées acceptent ou repoussent un garçon sur la base de son statut socio-économique ou de ses origines familiales. Ils ont relevé que certains les traitent comme inférieurs juste parce qu'ils cirent les chaussures : « il y a des gens qui nous considèrent comme si nous étions en dessous des semelles de leurs chaussures ». L'idée selon laquelle il faut être présentable, bien habillé et avoir de l'argent en poche pour avoir une petite amie a été

fortement exprimée par les participants. Ils ont par conséquent admis qu'aucune fille n'accepterait de devenir la petite amie d'un cireur de chaussures. S'ils voulaient des filles, la seule solution pour eux serait d'aller dans un quartier éloigné, et essayer de convaincre les filles qu'ils y trouveraient d'avoir des rapports sexuels rapides avec eux avant que leur identité ne soit révélée. L'un des enfants nous a déclaré : « lorsque les filles apprennent que je cire les chaussures à la piazza, elles me considèrent comme un sous-homme et me traitent comme un être inférieur ». Par conséquent il vaut mieux acheter le sexe.

Niveaux de prise de conscience face au VIH/Sida

Lorsque nous avons demandé aux participants de nous dire ce qu'ils savaient du VIH/Sida et de son mode de transmission, nous avons obtenu des réponses plutôt vagues. Nous n'avons eu droit qu'à de fragments et demi-phrases incertaines du genre :

- * J'ai appris que le Sida fait maigrir au point qu'on ressemble à un squelette.
- * Le Sida se transmet par des objets tels que les cure-dents.
- * Le Sida se transmet par des rapports sexuels.
- * C'est une «vilaine» maladie qui se transmet par voie sexuelle ou à travers des choses comme les aiguilles et les rasoirs.
- * Si un malade du Sida saigne, son sang est capable de pénétrer dans votre corps.
- * On peut attraper le Sida en buvant des œufs crus (pour soigner une toux)si la poule qui a pondu cet œuf a au préalable picoré les crachats d'un séropositif.

La quasi-totalité de nos informateurs étaient renseignés sur le VIH/Sida et savaient que c'est une maladie incurable. Par contre, plusieurs d'entre eux ne comprenaient pas bien comment la maladie se transmettait ou comment on pouvait l'éviter. À la question de savoir ce qu'ils connaissaient du Sida, certains nous ont demandé de « cesser de leur poser toutes ces questions et de commencer à leur enseigner ce que c'est ». Ils ont exigé que quelqu'un (on pense plus au gouvernement) fasse quelque chose pour eux. Ils sont même allés plus loin en nous priant de dire aux autorités qu'ils avaient besoin

d'éducation, pas seulement d'informations sur le Sida. Ils nous ont fait pitié, comme si cela pouvait servir à quelque chose ; nous leur avons seulement rappelé que nous n'étions pas allés pour les enseigner, mais tout simplement pour comprendre leur point de vue. Nous nous sommes proposés d'être prêts à répondre à toutes les questions et à clarifier toute information dans la mesure du possible, après la séance de GDF.

Tous les membres du groupe n'avaient pas le même niveau d'information sur le VIH/Sida. Tandis que certains étaient relativement bien informés, (au moins du VIH), d'autres ne pouvaient rien dire d'autre que le Sida est une maladie de châtiment (*qesafi*). La plupart des participants ont déclaré sans ambages qu'ils ne savaient rien de sûr par rapport au VIH/Sida, en dehors de ce qu'ils entendaient les autres dire à propos, que c'est la pire des maladies qui puisse exister, car elle détruit le corps et vous réduit à un sac d'os. L'ignorance du groupe des questions relatives au VIH/Sida s'est illustrée par la question naïve suivante posée par un participant : « étant donné qu'il n'y a pas de contact sanguin, pourquoi le Sida peut-il m'attraper si je fais l'amour sans préservatifs? » Et un autre de demander : « puisqu'il n'y a rien d'autre que le sperme pendant les rapports sexuels, comment le Sida se transmet-il par voie sexuelle ? Un autre encore, que nous croyions plus informé que les autres nous a demandé : « pourquoi ne peut-on pas voir le virus ? Comment pénètre-t-il dans le corps pendant les rapports sexuels ? Et d'où vient le Sida ? Il nous a dit avoir appris que le Sida venait des États-Unis et qu'il voulait savoir comment. Un autre participant s'est amusé en lui répondant que probablement il était venu à pied ! Étant donné que le Sida est intimement lié aux rapports sexuels, il est difficile d'en discuter publiquement, si bien qu'il peut y avoir beaucoup de malentendus et d'incompréhensions. Pour Jackson (1992 : 55), «les gens se plaisent très souvent à discuter des voies de transmission secondaires ou supposées du VIH mais pas de la véritable ». Et nos entretiens avec les enfants de la rue et les jeunes de Dessie nous l'ont prouvé.

Les participants croyaient que VIH et Sida était les deux noms différents d'une seule et même maladie. Leur incapacité à faire la différence entre l'infection au VIH et le Sida peut être attribuée à l'échec des campagnes d'information du public. Certains d'entre eux prétendent avoir appris

de la part des éducateurs sanitaires que le VIH peut se transmettre en mangeant du poulet qui aurait avalé le préservatif d'un séropositif. Un autre enfant de la rue soutenait que ce n'est pas le Sida en soi qui tue, mais plutôt un poison que produit le virus dans l'organisme. Beaucoup de participants ont voulu rapprocher Sida et aspect physique ; des personnes apparemment bien portantes étaient d'emblée considérées comme séronégatives. Ils étaient persuadés que les personnes infectées au VIH présentaient des symptômes tels que la perte de poids, une chevelure clairsemée, la toux, les lésions sur les lèvres, etc. L'un d'eux dit avoir vu parler à l'église une jeune fille qui se disait séropositive, pourtant elle ne paraissait pas différente de toute autre fille bien portante. Il en a été très marqué, ce qui lui a fait penser que lui aussi pouvait être infecté.

Beaucoup d'activités courantes ont également été considérées comme ayant un potentiel d'infection élevé. Pour certains, l'on peut contracter le virus si par inadvertance, une employée de maison infectée se blesse et que son sang se dépose sur les aliments. D'autres encore ont voulu savoir s'ils pouvaient attraper le virus en buvant dans le même verre qu'une personne infectée ayant des lèvres fendillées. D'autres fausses idées reçues graves au sujet des MST ont également été exprimées. Lorsque nous leur avons demandé de citer quelques MST, l'un des participants a mentionné la gonorrhée, la VLG et le chancre ; personne n'a pu ajouter d'autres maladies à la liste. L'intervenant a déclaré que les MST sont dues à une mauvaise hygiène vaginale et qu'elles se développent chez les femmes qui ne font pas bien leur toilette intime. Et tout le monde était de cet avis. Quelqu'un a même pensé que les MST ne pouvaient pas se transmettre de l'homme à la femme car selon lui, « la société a son siège dans le vagin ». Un autre estimait qu'un homme ne peut pas transmettre une MST à une femme parce que s'il avait été infecté, il n'aurait pas pu tout d'abord accomplir l'acte sexuel. La plupart de nos informateurs ont affirmé avoir déjà été atteints d'une MST au moins une fois.

Origines du VIH/Sida

Interrogés sur les origines du VIH/Sida, certains informateurs ont déclaré que le Sida est une maladie qui avait été envoyée aux noirs par les *ferengi* (étrangers, en particulier les américains). L'un d'eux a déclaré que le Sida était le résultat des « manipulations incessantes de l'homme blanc ». Il affirmait qu'il n'y avait jamais

eu de Sida en Éthiopie avant qu'un certain blanc n'ait des rapports sexuels avec un grand singe. Cependant, il ignorait qu'il venait de contracter une maladie et continua à faire l'amour avec des Éthiopiennes qui continuèrent donc à transmettre le virus à d'autres personnes. Une autre thèse soutient que le Sida existait déjà bien auparavant, mais sous un nom différent. L'un de nos interlocuteurs nous a fait savoir que par le passé, il existait une maladie que l'on appelait *amenmin* (la maladie qui fait maigrir) et que c'est la même maladie que les scientifiques appellent aujourd'hui Sida. Cependant, un autre informateur s'est opposé à cette thèse en soutenant que par le passé, on appelait *amenmin* toute maladie amaigrissante, y compris la tuberculose et bien d'autres maladies. De l'avis de plusieurs personnes, le VIH/ Sida est une punition de Dieu pour nos mauvais comportements :

Voyez ce qui se passe ; regardez les femmes ; elles qui sont supposées porter de longs vêtements ; elles se promènent en pantalons tellement moulants qu'on a l'impression qu'ils leur ont été collés à la peau. C'est ce qui a déclenché le courroux de Dieu. Cette punition semble bien minime par rapport à tous les péchés des hommes.

Cet intervenant a écarté l'avis selon lequel le VIH provient d'un grand singe parce que le Sida ne se manifeste que chez l'homme, ce qui bat en brèche l'idée d'une origine animale. D'autres soutiennent que Dieu ne saurait détruire sa propre créature. D'une manière générale les idées religieuses sur l'origine du VIH/ Sida ont fait l'objet de beaucoup de débats.

Réactions vis-à-vis de la séropositivité

Nous avons demandé aux participants quelle serait leur réaction s'ils étaient testés positifs. À quelques exceptions près, ils ont émis des avis très négatifs à l'idée d'être infectés. Certains ont déclaré qu'ils se suicideraient plutôt que de succomber à la maladie. L'un d'eux a dit : « je me tuerai. Je ne vois pas d'autre solution. Je ne peux en aucun jour me coucher malade sur un trottoir sans personne pour s'occuper de moi. Il serait mieux de mourir que de laisser la maladie s'enraciner et me mener à une mort misérable ». Nombre d'entre eux ont affirmé qu'ils ne révéleraient pas leur séropositivité aux autres pour ne pas être gênés, pour ne pas être isolés et pour ne pas être victimes de

discrimination. Toutefois, l'on a constaté le souci général d'éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes ; certains participants se sont dits prêts à parler ouvertement de leur infection pour dire aux autres de ne pas finir comme eux. L'un de ces informateurs, à la question de savoir s'il ne serait pas fâché de se savoir infecté à un si jeune âge, a répondu : « pourquoi serais-je fâché ? La mort est une chose qui m'attend de toutes les façons ». D'autres ont répondu qu'ils se mettraient à prier Dieu pour qu'il les guérisse. Ils ont dit qu'ils commenceraient à se rendre à l'église, à se laver à l'eau bénite, à implorer Dieu et à se confesser. Ceux qui répondent ainsi soutiennent qu'après avoir raté leur vie ici bas, il n'entendent pas perdre l'occasion de mener une vie meilleure dans l'au-delà.

D'autres réactions étaient orientées vers la réaction (ou l'absence de réaction) du gouvernement face à leur situation. L'un d'eux a affirmé :

J'irai demander l'aide du gouvernement. Si je l'obtiens, il n'y aura pas de problème que je me fasse voir et que je sensibilise le public sur les dangers de cette maladie. Au cas où je ne l'obtiens pas, je n'hésiterais pas à me venger sur la population en en infectant le plus grand nombre possible et par tous les moyens.

Appelé à nous dire pourquoi il se vengerait sur d'autres personnes, il nous a dit qu'il ne voyait pas de différence entre ces dernières et le gouvernement, car c'est les populations qui font le gouvernement. Un autre a fait montre d'un fatalisme inébranlable en déclarant que ses jours étaient comptés. Selon lui le jour et l'heure de sa mort étaient déjà décidés par Dieu, et d'ajouter : « je mourrai dont à cet heurlà avec ou sans Sida. Celle-ci ne sera pas rapprochée parce que j'ai le VIH ni reculée parce que je ne l'ai pas ». Par conséquent, s'il découvrait qu'il est porteur du VIH, il continuerait à vivre simplement jusqu'à ces derniers jour et heure. Par contre, la plupart des personnes interrogées ne voulaient pas connaître leur statut sérologique. Ils pensaient que c'était la chose la plus horrible que de savoir qu'on est séropositif.

Dynamique du VIH/Sida au sein de différents groupes

Au cours de l'histoire, plusieurs épidémies ont été imputées aux étrangers. Elles ont également été considérées comme ne touchant que quelques membres de la société (Kane, 1993 ; Setel, 1999). De

même, le Sida a toujours été largement perçu comme le problème des « autres » tout au long de sa brève histoire), et est devenu un autre moyen de ségrégation des races, des classes, des sexes et des genres (Murray et Robinson, 1996). La pauvreté et les autres difficultés socio-politiques ont constitué des conditions propices à l'avancée de la pandémie du VIH/Sida et qui empêchent la prise d'une action appropriée.

À ce titre, Farmer (1992 : 242) relève que « le Sida est en effet un trouble des pauvres et tend à se confirmer comme tel... ». À ce sujet, nous avons demandé à nos informateurs de nous dire qui des riches ou des pauvres sont plus exposés au Sida. La plupart pensaient que les riches sont plus exposés à cette maladie parce qu'ils ont l'argent nécessaire pour faire ce qu'ils veulent et conquérir toutes les filles qui leur plaisent. Les pauvres pensent moins au sexe, préoccupés qu'ils sont de trouver des moyens de survie, dans tous les cas, ils n'ont pas les ressources financières pour se procurer régulièrement une femme. Cet avis était également partagé par les élèves.

Plus intéressant est le fait que tous les participants ont été unanimes que les filles ordinaires ou « filles de famille » (*Ye bet lijoch*) comme ils les désignent, et les élèves en particulier, sont plus exposées au VIH que les prostituées. Ils ont fait remarquer qu'il est plus prudent d'avoir des rapports sexuels avec les prostituées (*sheles*) qu'avec des filles ordinaires, parce que les premières sont plus prudentes et s'assurent que le préservatif est utilisé, tandis que les « *ye bet lijoch* » sont imprudentes. Notre impression cependant est que les prostituées les plus pauvres ne refuseraient pas un rapport sexuel sans préservatif, ce qui signifierait perdre un client. Ce genre de prostituées ont peu de choix, sinon de se plier aux exigences des clients. Il est évident que les enfants de la rue n'ont pas les moyens d'aller vers les prostituées de luxe qui peuvent exiger à leurs clients le port du préservatif.

Conception et usage du préservatif

Étant donné que la plupart des enfants de la rue impliqués dans l'enquête ont affirmé utiliser les préservatifs, nous leur avons demandé s'il aimait les utiliser ou s'ils le faisaient par nécessité. Tous ont répondu que les rapports sexuels avec préservatifs ne procuraient pas autant de plaisir que les rapports sans préservatif, et que les rapports sexuels sont

plus « naturels » sans préservatif. Un enfant de la rue nous a déclaré qu'il n'utilise le préservatif que parce qu'il n'y a pas d'autre moyen pour lui de se protéger contre le VIH : cette maladie « qui ne respecte personne (*balege*) m'oblige à utiliser les préservatifs, pourtant le sexe serait plus délicieux sans eux » ; telles furent ses paroles, prononcées avec dédain, avant d'ajouter que le fait d'enfiler et de retirer le préservatif est « salissant » (*mechemaleq*). Il a ensuite affirmé que l'utilisation du préservatif peut s'avérer également porteuse de risques, car Dieu seul sait s'il protège réellement contre le VIH. Poursuivant son propos, il a conseillé de choisir les filles avec soin car, si l'« axe » (*differentiashalum*) - expression courante pour désigner la partie du corps qui part de la taille aux cuisses - est joli, et cela prouve que la fille est saine. Les autres participants ont plus ou moins exprimé le même dégoût du préservatif en affirmant qu'ils ne l'utilisent que pour se protéger. Bien que les principales religions présentes en Éthiopie n'encouragent pas l'usage du préservatif, aucun participant n'a associé leur usage au péché. À la question de savoir s'ils avaient quelque honte à acheter des préservatifs, ils nous ont dit que cela dépendait des situations, par exemple en présence de beaucoup de personnes. L'un de nos informateurs affirmait : « je cherche une boutique appropriée lorsque j'ai besoin d'acheter des préservatifs » ; nous lui avons alors demandé ce qu'il entendait par « appropriée » ; il nous a répondu qu'il s'agit des boutiques dont le gérant ne lui inspire pas de la honte.

Certaines personnes interrogées ont énuméré les problèmes posés par les préservatifs, à savoir les ruptures et les fissures. À cause de ces risques il leur arrive souvent d'en enfiler deux à la fois. Ils nous ont fait savoir que certains préservatifs sont déjà déchirés lorsqu'on les sort de leur emballage. D'autres soutenaient que ces problèmes étaient dus à la mauvaise manipulation des préservatifs. Appelés à nous dire s'ils avaient des amis qui n'utilisaient pas de préservatifs, ils nous ont répondu que plusieurs personnes détestent les préservatifs et se demandent : « pourquoi me démener avec un préservatif ? Je vais m'en passer ! ». Ils affirmaient que certaines personnes refusaient d'utiliser les préservatifs parce qu'elles ne pensent pas que ceux-ci peuvent les protéger, d'autres de peur que leur copine ne les traite d'infidèles ou ne pensent qu'elles ne leur font confiance, et d'autres enfin parce qu'elles estiment que le pré-

servatif diminue le plaisir. L'un des jeunes gens a affirmé qu'il a des amis qui n'utilisent pas le préservatif parce qu'ils estiment que l'utilisation du préservatif n'est rien d'autre que « des rapports enfantins ». Aucune de nos sources d'information n'a affirmé faire entièrement confiance au préservatif ; cependant, ils ont reconnu que c'était mieux que d'« y aller nu ». Un enfant a comparé le sexe au feu et le préservatif à une paire de chaussures : « il est plus prudent de marcher sur le feu chaussé que pieds nus ». Certains ont déclaré qu'ils l'utilisent simplement parce qu'ils ont fini par associer rapports sexuels et préservatifs plutôt que par le besoin de protection. Par ailleurs ils perçoivent le préservatif comme équivalent du Sida et ne s'en servent que parce que les prostituées refusent les rapports sexuels non protégés.

Drogue et comportements sexuels à risque

La majorité des enfants ont avoué consommer du *qat*, de l'alcool et de fumer. Même au cours des débats en groupes, nous avons surpris un participant tentant de dissimuler quelques feuilles de *qat* dans sa bouche sans être vu. Nous lui avons dit qu'il pouvait le faire. Il a alors sorti un petit paquet de feuilles de sa poche. Il fut immédiatement suivi dans son geste par un autre, et bientôt plusieurs d'entre eux se mirent à mâcher. Nous avons essayé de nous opposer lorsqu'ils ont voulu allumer leurs cigarettes, mais ils nous ont répondu que c'était la seule condition si nous voulions qu'ils continuent à parler. Nous n'avions pas d'autre choix que de les laisser fumer.

L'usage de drogue injectable est une pratique qu'il ignorent. À la question de savoir s'ils utilisaient du hashish ou d'autres types de drogue, ils ont tous éclaté de rire. L'un d'eux a répondu qu'ils ne consomment du hashish que lorsqu'il leur reste assez d'argent après avoir mangé à leur faim. Ce qui signifie que cela n'arrive que très rarement. La vie dans la rue est très stressante, et ils nous ont expliqué qu'ils prennent souvent le *qat* pour surmonter leur solitude et fuir les dures réalités de leur vie. Ils nous ont ensuite posé la question de savoir si l'usage de l'alcool peut influencer la décision ou la capacité d'utiliser le préservatif, ou de modifier le comportement sexuel en général. Il a été admis qu'il existe en effet un lien étroit entre l'alcool, le *qat*, le tabac et le sexe. L'un des participants a déclaré : « il me faut d'abord boire et ensuite avoir de l'argent en poche pour la payer [la prostituée]. »

Un autre affirmait qu'il ne pense au sexe qu'après avoir consommé du *qat* et bu quelques bouteilles d'alcool. À la question de savoir quelle était la cadence avec laquelle ils avaient des rapports sexuels, ils ont répondu que tout dépendait du nombre de fois qu'ils pouvaient boire et mâcher du *qat*. Chaque fois qu'ils le font, le sexe suit.

Les personnes rencontrées pensaient également que l'alcool, le *qat*, le tabac peuvent les amener à négliger l'usage du préservatif. Quelques jeunes ont affirmé que lorsqu'ils sont ivres, ils oublient d'utiliser le préservatif ou le font de manière incorrecte. D'autres ont même préconisé l'interdiction des débits de boisson ainsi que la production et la vente de l'alcool, parce que les gens s'engagent dans les rapports sexuels non protégés généralement sous l'influence de l'alcool. L'un des enfants a déclaré :

Vous allez dans un hôtel juste pour prendre une bière ou deux et vous voyez ces jolies filles à moitié nues. Lorsqu'elles vous aguichent par leurs regards et attitudes non équivoques, tout ce que vous savez à propos du Sida s'évanouit et vous vous retrouvez avec l'une d'elles. Je suis persuadé que si l'alcool était proscrit. Le Sida cesserait d'être un problème.

Dans l'ensemble, nos interlocuteurs ont écarté toute action volontaire de l'homme et désigné l'alcool et le *qat* comme responsables des comportements sexuels à risque.

Conclusion

Les jeunes gens dans la rue sont essentiellement préoccupés par la quête d'argent plutôt que par les problèmes posés par le Sida. La première séance avec chaque groupe focal a porté sur leurs préoccupations et leurs problèmes quotidiens en général. Lorsqu'il leur a été demandé de présenter leurs problèmes, aucune allusion spontanée n'a été faite du Sida. Ils ont déjà tellement d'autres inquiétudes et peu d'espoir que le Sida est, au mieux, un problème secondaire. Ce qui tranche nettement avec les jeunes scolarisés. Ils ont spontanément posé le problème du VIH/Sida sans y être amenés par le facilitateur.

Les enfants et jeunes de la rue de Dessie ne sont non plus informés sur la transmission et la prévention du VIH/Sida. Même les quelques rares qui semblaient savoir comment minimiser les risques d'infection confondaient encore beaucoup de choses et avaient encore de fausses idées

sur ce sujet. Le niveau de connaissances des enfants de Dessie sur le VIH/Sida est très bas par rapport à celui des enfants scolarisés. Ce constat rejoint les résultats de l'enquête menée par Swart-Kruger et Richter sur les enfants et les jeunes d'Afrique du Sud en 1977. Les nombreuses campagnes de prévention du VIH/Sida menées à la radio, la télévision et les autres médias en faveur de l'abstinence, de la monogamie et de l'usage du préservatif sont inappropriés pour ce groupe, à l'exception du message sur l'usage du préservatif. Étant donné leurs conditions de vie précaires, il paraît irréaliste de s'attendre à ce que ces enfants pratiquent l'abstinence, et leur statut social bas fait qu'il leur est difficile d'avoir une copine du même âge ou de se marier.

Les personnes interrogées ont reconnu qu'elles n'utilisaient pas de préservatifs avant que l'on ne commence à parler tant du Sida. Cependant, il leur est encore difficile d'en acheter et de les utiliser, et il demeurent prisonniers de mythes qui les entourent. Même ceux qui semblent être suffisamment informés peuvent présenter des lacunes à bien utiliser les préservatifs ou à convaincre une partenaire à protéger leurs rapports. Les campagnes d'éducation doivent être centrées non seulement sur les informations, mais fournir également à ces jeunes les aptitudes à pouvoir négocier des rapports sans risque et à utiliser correctement les préservatifs. En plus, l'éducation seule ne suffit pas. Les stratégies pour amener les jeunes à accepter et à utiliser les préservatifs doivent également être mises en œuvre

La plupart de nos informateurs pensent que le préservatif n'est pas un moyen absolu pour lutter contre le VIH/Sida, ce qui contraste avec les enquêtes menées en Afrique du Sud et au Zimbabwe (Ministère de l'Éducation et de la Culture et UNICEF, 1993 ; Swart-Kruger et Richter, 1997). Ils ont également affiché une attitude négative vis-à-vis du préservatif. Certains ont affirmé qu'ils n'aimaient pas les préservatifs et préféreraient ne pas en utiliser. D'autres pensent même que le lubrifiant du préservatif pourrait comporter le VIH. La nécessité d'élaborer des programmes d'éducation destinés aux jeunes et axés sur ses mythes est évidente.

Dans l'ensemble, les enfants et les jeunes de la rue impliqués dans la présente étude se sentent désarmés et frustrés sur le plan de leur sexualité du fait de la peur du VIH. La majorité des personnes interrogées ont reconnu avoir eu des rapports non protégés en sachant à quels risques

ils s'exposaient. Elles craignaient par conséquent d'avoir été déjà infectées par le virus et sont donc découragés de prendre des précautions lors de leurs rapports sexuels actuels. Bien plus, elles préfèrent vivre dans l'incertitude plutôt que de chercher à connaître leur statut sérologique. Il est par conséquent essentiel que les programmes d'éducation encouragent davantage les jeunes au dépistage. Il a été noté que toutes les méthodes de prévention du VIH/Sida posent problème d'une manière ou d'une autre. L'abstinence apparaît impossible pour ces jeunes, et la plupart considèrent la masturbation comme une pratique enfantine et dangereuse, et sûrement pas comme une alternative satisfaisante. Les actions orientées vers les enfants de la rue doivent par conséquent s'atteler davantage à créer un environnement qui permette la pratique de rapports sexuels protégés. La présente étude semble contredire l'idée selon laquelle les enfants de la rue sont sexuellement « sauvages », voire même déviants. En réalité, ceux que nous avons interrogés nous sont apparus conservateurs, à moins que leur discours et leur comportement n'aient été qu'une simple mise en scène.

Contrairement aux idées répandues en Éthiopie (et peut-être ailleurs), les prostituées ne sont pas des partenaires sexuels à haut risque en ce qui concerne les jeunes de Dessie. Au contraire, ils estiment qu'étant donné qu'elles exigent à leurs clients le port du préservatif, elles sont plus sûres que les filles « ordinaires ». Cependant, ce point de vue tranche nettement avec d'autres enquêtes menées en Afrique, et peut une fois encore apparaître comme un argument avancé pour la consommation du public et non la conviction ou l'expérience véritables de ces jeunes. Une enquête menée sur les jeunes du Zimbabwe a révélé que les prostitués constituent le groupe avec lequel on identifie le plus le VIH/Sida (Ministère de l'Éducation et de la Culture et UNICEF, 1993). Bien plus, de nombreuses études semblent attribuer la propagation du Sida à la prostitution. En Afrique et dans d'autres zones de « Type II », où les épidémies initiales et subséquentes sont attribuées à la transmission hétérosexuelle (Kane, 1993), la relation client-prostituée est considérée comme la principale passerelle en matière de transmission au sein de la population hétérosexuelle en général. Peut-être cette théorie nous détourne-t-elle d'autres réalités plus complexes de la pandémie (Day, 1988 ; Gil *et al.*, 1996 ; Kane, 1993 ; Murray et Robinson, 1996 ;

Neequaye, 1990 ; Peracca *et al.* ; 1998 ; Scambler et Graham Smith, 1992 ; Standing, 1992 ; Talle, 1995 ; Ward et Day, 1997). Cependant, d'autres croient fermement que les prostituées constituent le groupe le plus vulnérable au VIH/Sida (Peracca *et al.*, 1998 ; Sturdevant et Stoltzfus, 1992).

Pour corroborer l'avis des enfants de la rue impliqués dans notre enquête, certaines recherches soutiennent que les prostituées « officielles » sont moins exposées aux VIH/Sida que les prostituées clandestines (Kane, 1993 ; Murray et Robinson, 1996 ; Standing, 1992). Day (1988) estime qu'il convient de préciser le contexte lorsqu'on considère la prostitution comme facteur de risque à l'infection au VIH. Les prostituées et leurs clients peuvent jouer un rôle majeur au niveau local en ce qui concerne la transmission du virus dans certaines sociétés, mais pas dans d'autres. Murray et Robinson (1996) écartent tout lien nécessaire entre les rapports sexuels non protégés et le marché du sexe, en soulignant que le taux de VIH parmi les prostituées de Sydney en Australie est inférieur à celui noté chez les non-prostituées. L'on pourrait s'attendre à ce que le caractère explicitement professionnel des rapports sexuels monnayés accroisse la probabilité d'utilisation des préservatifs. Par contre, lorsque les rapports sexuels ne sont pas professionnelles, ou que leur caractère professionnel n'est pas reconnu, l'on devrait s'attendre à un faible niveau d'utilisation du préservatif (Kane, 1993 : 976).

Néanmoins, l'unanimité autour de l'opinion selon laquelle les prostituées sont des partenaires sexuels moins dangereux que les « filles de famille » peut tout simplement être une autre idée erronée qui accroît le risque d'infection des enfants de la rue au VIH. L'on pense généralement que les prostituées des pays en développement tels que l'Éthiopie n'ont pas souvent les moyens d'obliger leurs clients à utiliser le préservatif. En Éthiopie comme dans d'autres pays en développement, où la plupart des prostituées travaillent dans les bars et les hôtels et où prostitution et alcool vont souvent de pair, l'usage du préservatif par l'un ou l'autre partenaire n'est jamais garanti. La consommation excessive d'alcool, ajoutée à un désir effréné du profit placent la prostituée en position de faiblesse pour pouvoir exiger des rapports protégés (Talle, 1995). Le commerce du sexe dans les pays en développement met souvent en jeu un certain degré d'attachement émotionnel ou

même un échange de cadeaux et une relation plus ou moins sérieuse. Une telle relation semble souvent écarter la nécessité d'utiliser le préservatif, et autant la plupart des clients réguliers peuvent avoir des mœurs sexuelles libres, autant des relations sérieuses sont tout aussi dangereuses que les plus passagères. En plus, l'usage du préservatif dans les sociétés comme celle d'Éthiopie est une question influencée par une ambivalence culturelle. Le préservatif est très souvent utilisé lorsqu'il est accessible, lorsqu'il n'est pas associé à des considérations négatives et lorsque la capacité (économique ou sociale) de négocier son utilisation existe. Les rapports sexuels non protégés sont susceptibles d'être plus courants dans une localité comme Dessie où les prostituées survivent à peine en vendant les plaisirs sexuels et ne sont pas libres d'insister pour que leurs rapports soient protégés, au risque de perdre leur clientèle. De plus, le caractère complexe de l'industrie du sexe implique davantage de personnes que les prostituées et leurs clients ce qui fait que les prostituées peuvent subir les pressions des souteneurs ou des propriétaires des bars qui découragent l'usage des préservatifs pour leurs propres intérêts financiers (Murray et Robinson, 1996).

Pour terminer, les enfants de la rue et les jeunes de Dessie évoluent dans un cadre précaire et sont très exposés au risque d'infection par le VIH, en parti à cause de leur méconnaissance des méthodes de préventions. Ils ont exprimé leur sentiment de frustration et leur incapacité à se protéger contre cette pandémie. Plusieurs d'entre eux ont suggéré que les personnes vivant avec le virus soient associées aux campagnes de prévention du Sida. Ils ont également insisté que l'on adopte une approche plus percutante et plus directe. En d'autres termes, les programmes d'éducation ne doivent pas se limiter qu'à la télévision, à la radio ou aux journaux. L'implication des collègues éducateurs pour vulgariser la prise de conscience face au VIH/Sida et des enfants de la rue dans l'élaboration des programmes peut être un moyen très efficace pour réduire le risque d'infection au VIH au sein des enfants de la rue et des jeunes.

Bibliographie

Carballo, M., and Kenya, P., 1994, 'Behavioural Issues and Aids', in Essex *et al.*, eds., *Aids in Africa*. New York: Raven Press.

Day, S., 1988, 'Prostitute Women and Aids: Anthropology', *Aids*, Vol. 2, pp. 421-428.

Fantahun, M., and Chala F., 1996), Sexual Behaviour, and Knowledge and Attitude towards HIV/Aids among Out of School Youth in Bahir Dar Town, Northwest Ethiopia, *Ethiopian Medical Journal*, Vol. 34, pp. 233-42.

Farmer, P., 1992, *Aids and Accusation: Haiti and the Geography of Blame*, Los Angeles: University of California Press.

Farmer, P., 1999, *Infections and Inequalities: The modern Plagues*. Los Angeles: University of California Press.

Gil, V. E., Wang, M. S., Anderson, A. F., Guo, M. L., and Zongjian, O. W., 1996, 'Prostitutes, Prostitution and STD/HIV Transmission in Mainland China', *Social Science and Medicine*, Vol. 42. No. 1, pp. 141-152.

Irwin K., Bertrand J., and Ndilu M., (1991) 'Knowledge, Attitudes and Beliefs about HIV Infection and Aids among Healthy Factory Workers and their Wives in Kinshasa, Zaire', *Social Science and Medicine*, Vol. 32, No. 8, pp. 917-930.

Jackson, H., 1992, *Aids: Action Now. Information, Prevention and Support in Zimbabwe*. Harare (unpublished report).

Kane, S. C., 1993, *Prostitution and the Military: Planning Aids Intervention in Belize*. Social Science and Medicine, Vol. 36, No. 7, pp. 965-979.

Ministry of Education and Culture (Zimbabwe) and UNICEF, 1993, *A Report on Focus Group Discussions with Out of School Youth on Perceptions and Strategies for Communicating about Aids*, Unpublished Report.

Murray, A., and Robinson, T., 1996, 'Minding your Peers and Queers: Female Sex Workers in the Aids Discourse in Australia and South-East Asia', *Gender, Place and Culture*, Vol. 3, No. 1, pp. 43-59.

Neequaye, A., 1990, 'Prostitution in Accra', in Plant, M. A. ed., *Aids, Drugs and Prostitution*, London: Routledge.

Peracca, S., Knodel, J., and Saengtienchai, C., 1998, 'Can Prostitutes Marry? Thai Attitudes toward Female Sex Workers', *Social Science and Medicine*, Vol. 47, No. 2, pp. 255-267.

Raffaelli *et al.*, 1993, 'Sexual Practices and Attitudes of Street Youth in Belo Horizonte, Brazil', *Social Science and Medicine*, Vol. 37. No. 5, pp. 661-670.

Richens, J., 1994, 'Sexually Transmitted Diseases in Children in Developing Countries', *Genitourinary Medicine*, Vol. 70, No. 4, pp. 278-283.

Ruiz, J., 1994, 'Street Youth in Colombia: Lifestyle, Attitudes and Knowledge of Aids', *Health Promotion Exchange*, Vol. 1, pp. 12-14.

Schoepf, B. G., 1995, 'Culture, Sex Research and Aids Prevention in Africa', in Brummelhuis, H., and Herdt, G. eds., *Culture and Sexual risk:*

Anthropological Perspectives on Aids, Amsterdam: Gordon and Breach.

Scambler, G., and Graham-Smith, R., 1992, 'Female Prostitution and Aids: The Realities of Social Exclusion', in Aggleton *et al*, eds., *Aids: Rights, Risk and Reason*, London: The Falmer Press.

Setel, P. W., 1999. *A Plague of Paradoxes: Aids, Culture and Demography in Northern Tanzania*, Chicago: The University of Chicago Press.

Standing, H., 1992, 'Aids: Conceptual and Methodological Issues in Researching Sexual Behavior in sub-Saharan Africa', *Social Science and Medicine*, Vol. 34, No. 5, pp. 475-483.

Swart-Kruger, J., and Richter, L. M., 1997, 'Aids-related Knowledge, Attitudes and Behavior among

South African Street Youth: Reflections on Power, Sexuality and the Autonomous Self', *Social Science and Medicine*, Vol. 45, No. 6, pp. 957-966.

Sturdevant, P. S., and Stoltzfus, B., 1992, 'Disparate Threads of the Whole: An Interpretive Essay', in Sturdevant, P. S., and Stoltzfus, B., eds., *Let the Good Times Roll. Prostitution and the U.S. Military in Asia*, New York: The New Press.

Taffa, N., 1998, *Sexual Activity of Out-of-School Youth, and Their Knowledge and Attitude about STDs and HIV/Aids in Southern Ethiopia*, *Ethiopian Journal of Health Development*, Vol. 12, No. 1, pp. 17-22.

Tale, A., 1995, 'Bar Workers at the Border', in Keep *et al.*, eds. *Young People at Risk: Fighting Aids in*

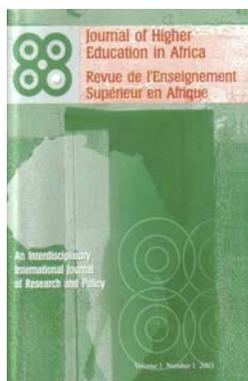
Northern Tanzania. Oslo: Scandinavian University Press.

Veal, A. and Adefrisew, A., 1993, *Study on Street Children in Four Selected Towns of Ethiopia*, Addis Ababa: Unpublished research report.

UNAIDS, 1999, *Sex and Youth: Contextual Factors Affecting Risk for HIV/Aids: A Comparative Analysis of Multi-site Studies in Developing Countries*. Geneva: UNAIDS.

Ward, H., and Day, S., 1997, 'Health Care and Regulation: New Perspective', in Scambler, G., and Scambler, A., eds., *Rethinking Prostitution: Purchasing Sex in the 1990s*. London: Routledge.

VIENT DE PARAÎTRE



Journal of Higher Education in Africa Revue de l'enseignement supérieur en Afrique

Rédacteur en chef : Adebayo O. Olukoshi , Damtew Teferra

Editeurs : Francis Nyamnjoh, Philip Altbach

CONTENTS /SOMMAIRE

Volume 1, Number 1, 2003

Editorial

The Significance of HIV/AIDS for Universities in Africa

Michael Kelly

Formulating Higher Education Policies in Africa: The Pressure from External Forces and the Neoliberal Agenda

Birgit Brock-Utne

Failed or Self-Hindering Prophecies? Employment Experiences of African Graduates in the 1990s

Alexis-Michel Mugabushaka , Ulrich Teichler, and Harald Schomburg

Financing Higher Education: Old Challenges and New Messages

Maureen Woodhall

Restore, Reform but do not Transform: The Gender Politics of Higher Education in Africa

Amina Mama

The Public Dimensions of the University in Africa
Ebrima Sall, Yann Lebeau, and Ron Kassimir

Academic Freedom in the Neo-Liberal Order: Governments, Globalization, Governance, and Gender
Paul Tiyambe Zeleza

Information and Communication Technologies in Higher Education in Africa: Initiatives and Challenges
Lishan Adam

Subscriptions/Abonnements

(a) African Institutes/Institutions africaines \$100 US

(b) Non African Institutes/Institutions non africaines \$200 US

(c) Individual/Particuliers \$60 US

CODESRIA

Institut sur la Santé, les Politiques et la Société en Afrique

Appel à candidature pour la session inaugurale 2004

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a été créé en 1973 sur l'initiative de chercheurs africains pour promouvoir la recherche multidisciplinaire qui repousse les frontières de la production de connaissances sur l'Afrique et en Afrique, et qui réponde aux défis posés au développement africain. Dans le cadre défini par la Charte du Conseil, divers programmes de recherche et de formation ont été développés durant ces dernières années dans le but, à la fois, de mobiliser la communauté des chercheurs africains et de répondre ses besoins. Le Conseil a également développé un solide programme de publications qui lui vaut la réputation d'être l'un des premiers éditeurs universitaires en Afrique. Son programme de formation répond au besoin de soutien de la réflexion permanente sur des questions conceptuelles et méthodologiques qui est à l'origine de la création de nombreux instituts thématiques annuels. À ce jour, le CODESRIA organise des instituts annuels sur la gouvernance, le genre, les humanités, et les études sur l'enfance et la jeunesse.

En tant qu'élément de sa politique d'innovation et d'expansion, le Conseil a décidé de lancer un institut expérimental sur Santé, Politiques et Société en Afrique dans un effort de soutien du regain d'intérêt des chercheurs africains pour la recherche multidisciplinaire sur la santé. Cette initiative découle de l'actuel plan stratégique du CODESRIA qui met un accent particulier sur la promotion de l'approche sciences sociales des études sur la santé en Afrique et d'un dialogue permanent entre les sciences sociales et les sciences biomédicales. Cette initiative est également devenue essentielle à un moment où le continent africain est confronté à l'une de ses plus sévères crises sanitaires de son histoire. Le symbole de cette crise est la pandémie du VIH/Sida qui sévit sur le continent depuis plusieurs années pendant que certaines maladies comme le paludisme continuent à faire des ravages et que la tuberculose et la poliomyélite, après avoir été sous contrôle, connaissent une résurgence. La pandémie du VIH/Sida est elle-même apparue sur la scène dans un contexte de faiblesse généralisée des structures et processus de santé dans les pays africains, de même que le déclin de la moyenne de l'état sanitaire et nutritionnel des africains, ce dernier découlant directement de l'appauvrissement des personnes et des ménages sur le continent. À la racine du problème du déclin de l'état sanitaire des africains se trouvent des facteurs comme les crises économiques prolongées que connaissent les pays africains depuis le début des années 1980, les mesures inappropriées d'ajustement prescrites par les institutions financières internationales (IFI) pour contenir ces crises qui n'ont fait qu'exacerber les problèmes déjà vécus dans le secteur de la santé, et la fuite massive des cerveaux de ce secteur.

Objectifs

Les objectifs principaux de l'Institut sur Santé, Politiques et Société sont:

- D'encourager l'émergence et le maintien d'un réseau de jeunes chercheurs africains dans le domaine de la recherche sur la santé;
- De promouvoir les innovations conceptuelles et méthodologiques dans la recherche sur la santé en Afrique à travers l'application d'une approche des sciences sociales;
- D'encourager un dialogue entre les sciences sociales et les sciences sanitaires/biomédicales en tant que condition d'une approche globale à la compréhension de la relation santé, politiques et société en Afrique et,
- Promouvoir le partage d'expériences entre les chercheurs, les activistes et les décideurs politiques de disciplines, d'orientations méthodologiques/conceptuelles, et d'expériences géographiques diverses sur un thème commun.

Organisation

Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont organisées autour de présentations faites par des chercheurs résidents, des personnes ressources invitées et les participants dont les candidatures auront été retenues. Les sessions sont dirigées par un Directeur scientifique qui, avec l'aide des personnes ressources invitées, devra s'assurer que les lauréats sont soumis à une gamme de questions de recherches et de politiques découlant du thème de l'institut. Des discussions ouvertes sur des ouvrages, des articles ou sur des sujets spécifiques du thème sont également encouragées. Chacun des participants retenus comme lauréats devra préparer une proposition de recherche qui sera présentée pendant l'institut. Il est attendu des lauréats qu'ils tirent des leçons de l'institut auquel ils participent afin produire une version révisée de leurs propositions de recherche destinée à être publiée par le CODESRIA. Pour chacun des instituts, le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) prépare une bibliographie compréhensive sur le thème de l'année. Les chercheurs auront également accès à un certain nombre de centres de documentation à Dakar.

La session inaugurale de 2004: Gérer le système sanitaire africain

Face aux graves problèmes de santé auxquels fait face le continent africain ces dernières années, une quantité considérable de recherches a été produite, pour favoriser une compréhension

générale sur les origines, la nature, les dimensions et l'impact/conséquences de ces crises sanitaires. Cependant, ces études, tout en offrant quelques pistes utiles, ont été marquées par des graves faiblesses, parmi lesquelles, un manque de profondeur historique et contextuelle, une pénurie de vues comparatives, une absence générale d'approche multidisciplinaire, et un déterminisme culturel excessif et mal renseigné soutenu par des perspectives socio-anthropologiques étroites. Pour remédier à ces faiblesses, il est nécessaire que les études africaines sur la santé avancent dans une logique de résolution des problèmes contribuant à approfondir la connaissance et favorisant l'innovation analytique. Nous proposons de faire un premier pas dans cette direction par l'organisation d'une réflexion centrée sur la gestion du système sanitaire africain dans son ensemble.

Il est généralement établi dans la littérature que la santé est, à tous les niveaux, un bien public. S'il en est ainsi, alors il est également important qu'une attention sérieuse soit prêtée à la gestion du système de santé. Comme espace et vecteur de rapports de force dans la société, le système de santé incarne et pose les questions de l'accès, de l'équité, de justice et de pérennisation qui exigent d'être suivies pour une compréhension correcte du fonctionnement et de la fonctionnalité du système. Dans le contexte spécifique africain, les questions de l'accès, de l'équité, de la justice et de la pérennisation dans le système sanitaire sont plus pressantes aujourd'hui du fait des divers échecs systémiques qui, mis ensemble, ont produit une dangereuse dégradation de l'état sanitaire des africains jamais égalée depuis les indépendances.

En effet, comme cela a été largement observé, y compris par des agences telles que l'UNICEF, même certains des acquis historiques dans l'état sanitaire enregistré après l'indépendance dans des secteurs tels que la mortalité infantile sont en recul. Au milieu de la crise qui a saisi le secteur sanitaire, le déclin de l'état sanitaire général de beaucoup d'Africains, la réduction des dépenses de santé publique par l'État, les diverses urgences sanitaires qui se posent au continent, et les défis de la réforme, les questions d'accès, d'équité et de pérennisation se posent clairement comme des questions importantes en elles-mêmes, et comme éléments fondamentaux à l'exercice de la citoyenneté, des droits démocratiques et du contrat social.

En outre, les changements dans les comportements en matière de santé à travers le continent, à côté de l'émergence et/ou la revitalisation de nouvelles formes privées et populaires d'offre de santé entraînent de nouveaux défis en matière de gestion qui méritent d'être étudiés de plus près, au delà de l'anecdotique. Par exemple, la croissance du marché privé de l'assurance médicale et des cliniques privées sont des indicateurs d'une stratification grandissante du marché sanitaire en droite ligne de l'accroissement des revenus et des différenciations sociales survenus au cours des deux dernières décennies. Ce changement pose de nouveaux défis de prises de décision, de gestion et de régulation auxquels les gouvernements et les associations professionnelles devront répondre.

De même, la croissance du marché des médicaments alternatifs, la redécouverte et la popularisation des guérisseurs traditionnels/guérisseurs de la foi donne des indications sur les crises du secteur sanitaire formel et sur les stratégies populaires adoptées pour y faire face, ouvrent de nouveaux espaces de pouvoir, de droits et de standards qui proposent leurs propres réponses normalisatrices. La montée de la production et de la distribution de faux médicaments ou de médicaments de qua-

lité médiocre pointe vers une logique entrepreneuriale opportuniste qui cherche à profiter des crises sanitaires africaines et des problèmes du système sanitaire ; l'opportunisme pourrait être le revers des opérations des cartels pharmaceutiques internationaux dont les stratégies en matière de prix dévorent de manière disproportionnée les budgets de santé des pays en développement, mettent les perspectives de traitement hors d'atteinte des pauvres travailleurs et en exposent un grand nombre aux impitoyables revendeurs de produits de substitution contrefaits et illicites.

De plus, les changements dans la structure de soins apportés par l'explosion de la pandémie du VIH/Sida, la persistance du paludisme comme un grand tueur et la résurgence de maladies comme la tuberculose qui étaient jusque là sous contrôle, ont des implications sur la gestion des systèmes de santé surtout qu'ils sont liés aux capacités en baisse constante des services de santé publique incapables de faire face à un éventail complexe de besoins. Cette capacité réduite est commune à toutes les sphères du système de santé, allant de la fuite des talents à l'effondrement des structures de formation et de gestion du personnel créées pour produire et reproduire des ressources humaines adéquates. Les budgets de santé gouvernementaux, déjà réduits par des années de crises économiques et d'ajustement structurel, sont constamment sous la contrainte et les gestionnaires de santé publique sont confrontés à la difficile et sinistre tâche de définir les priorités des dépenses entre un nombre de maladies et de mesures politiques d'importance égale. Les gouvernements sont également tenus d'atteindre divers objectifs de développement social en matière de santé définis par des accords mondiaux, gérer les activités des donateurs et des organisations non-gouvernementales actives dans le domaine de la santé, et vaincre les difficultés associées à la quête de production/importation des médicaments génériques pour lesquels les grandes compagnies pharmaceutiques internationales détiennent les brevets.

Indéniablement, donc, le rôle de l'État comme fournisseur, facilitateur et régulateur dans le secteur de la santé est un rôle sur lequel nous sommes constamment appelés à nous interroger. Cet état de fait renforce l'importance du questionnement sur la nature et la composition de l'État - capacité, légitimité, etc - et comment celles-ci se reflètent dans le fonctionnement du système sanitaire. Le développement, au cours des dernières décennies, d'une coalition sanitaire internationale, à la fois inter-gouvernementale et non-gouvernementale aussi bien que l'interface entre cette coalition et les acteurs locaux de la société civile, présente une dimension supplémentaire à la gestion du système sanitaire auquel une attention toute particulière devra être prêtée au moment de l'affaiblissement des capacités de l'état partout sur le continent. L'éventail et la variété des questions associées aux réformes du secteur sanitaire et la gestion du système de santé sont infinis et divers points d'entrée multidisciplinaires sont nécessaires pour une compréhension équilibrée et holistique. Les futurs participants à l'Institut sur Santé, Politiques et Société en Afrique sont invités à s'interroger sur ces différents points d'entrée et autres aspects de la recherche dans la gestion du système sanitaire en Afrique.

Le Directeur

Pour chaque session, le CODESRIA nomme un Directeur externe, pour assurer la direction de l'Institut. Les Directeurs sont des scientifiques de haut niveau réputés pour leur connaissance du thème de l'année, et pour l'originalité de leur point

de vue sur la question. Ils sont recrutés sur la base d'une proposition et d'un plan de cours couvrant les questions et approches méthodologiques, les concepts clés essentiels à la compréhension du sujet d'un institut donné et le thème spécifique à étudier, une revue de la littérature complète élaboré pour exposer les lauréates aux différents courants théoriques et empiriques, une présentation avec divers sous-thèmes, études de cas et exemples comparatifs pertinents et de possibles questions de politiques qui mériteraient d'être gardées en mémoire pendant toute la durée du processus de recherche. Les candidats au poste de Directeur doivent noter que si leur candidature est retenue, ils devront également:

- Participer à la sélection des lauréats;
- Identifier les personnes ressources pour aider à diriger les discussions et les débats;
- Concevoir les cours de la session, y compris la spécification des sous-thèmes;
- Faire une série de conférences et mettre à disposition une critique des papiers présentés par les personnes ressources et les lauréats.;
- Soumettre un rapport scientifique écrit de la session.

En outre, le Directeur devra (co-)éditer les versions révisées des articles présentés par les personnes ressources, en vue de les soumettre pour publications dans l'une des collections du CODESRIA. Le Directeur devra également assister le CODESRIA dans la tâche d'évaluation des articles présentés par les lauréats pour publication dans un numéro spécial d'Afrique et Développement ou dans une monographie.

Les personnes ressources

Les cours dispensés à l'Institut devraient offrir aux lauréats l'occasion d'approfondir leurs réflexions sur le thème du programme et sur leur propre sujet de recherche. Les personnes ressources sont, par conséquent, des chercheurs confirmés ou en milieu de carrière qui ont beaucoup publié sur le sujet, et qui ont une contribution importante à faire aux débats. Il est attendu qu'ils fournissent des documents de cours qui serviront de sujet de réflexion pour pousser les lauréats à engager une discussion autour des cours et de la littérature générale disponible sur le thème.

Une fois sélectionnés, les personnes ressource doivent:

Déposer une copie de leurs cours pour reproduction et distribution aux participants une semaine avant le début des cours;

Donner leurs cours, participer aux débats et commenter les propositions de recherche des lauréats ;

Revoir et soumettre la version révisée de leurs documents de recherche pour publication par le CODESRIA au plus tard deux mois après leur présentation.

Les lauréats

Les candidats doivent être des chercheurs africains ayant terminé leur éducation universitaire et/ou professionnelle, avec une capacité prouvée de faire de la recherche sur le thème de l'institut. Les intellectuels actifs dans le processus politique et/ou dans les mouvements sociaux/organisations civiques sont aussi encouragés à candidater. Le nombre de places offertes par le CODESRIA pour chaque session des instituts est limité à quinze (15). Les chercheurs non-africains capables de trou-

ver les fonds nécessaires à leur participation peuvent également candidater pour un nombre limité de places

Candidatures

Les candidatures pour le poste de Directeur devraient comprendre :

- Une demande de candidature ;
- Une proposition de quinze pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé et démontrant comment le cours sera original et répond aux besoins des potentiels lauréats, particulièrement en s'appesantissant sur les questions couvertes du point de vue des concepts et de la méthodologie, une revue critique de la littérature, et la gamme de points soulevés par le thème de l'institut;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ; et
- Trois écrits.

Les candidatures des personnes **ressources** devront comprendre:

- Une demande de candidature ;
- Deux publications ;
- Un curriculum vitae ; et
- Une proposition de cinq pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé.

Les candidatures des **lauréats** doivent comprendre :

une demande de candidature ; une lettre indiquant l'affiliation institutionnelle; un curriculum vitae ;

une proposition (deux copies de dix pages au plus), comprenant une analyse descriptive du travail que le candidat veut entreprendre, un résumé de l'intérêt théorique du thème choisi, et la relation du sujet et de la problématique et les intérêts du thème de l'institut 2004 ; et, deux lettres de référence de chercheurs connus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine (géographique et scientifique) de recherché du candidat, avec leurs noms, adresses et téléphone, fax et emails.

Un comité indépendant composé d'éminents chercheurs des sciences sociales africains sélectionnera les candidats qui participeront à l'institut.

La date **limite** de soumission des candidatures est fixée au **16 février 2004**. L'institut se tiendra à Dakar, Sénégal du **3 au 28 mars 2004**.

Toutes les candidatures et questions devront être adressées à:

CODESRIA Institut sur la Santé, les Politiques et la Société en Afrique

Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV

BP 3304 Dakar, Sénégal

Tel.: (221) 825 98 21/22/23 / Fax: (221) 824 12 89

E-Mail: virginie.niang@codesria.sn

Site Web: www.codesria.org

CODESRIA

Petites subventions pour la rédaction de mémoires et de thèses 2004

Objectifs

Le conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a le plaisir d'annoncer le lancement de la seizième compétition de son programme de petites subventions pour la rédaction de mémoires et de thèses. L'objectif de ces subventions est d'aider les étudiants et les enseignants à financer essentiellement leurs recherches pour promouvoir le développement des sciences sociales en Afrique et de renforcer la capacité de recherche des universités africaines. Ces subventions visent avant tout à financer le travail de recherche sur le terrain, l'acquisition des livres et de la documentation, le traitement de l'information et les frais d'impression du mémoire ou de la thèse.

Éligibilité

Peuvent faire acte de candidature les étudiants et les enseignants africains inscrits uniquement dans les universités africaines et préparent une maîtrise, un DEA ou un doctorat dans une des disciplines des sciences sociales ou dans tout autre discipline qui implique l'analyse sociale ou économique.

Modalités de candidature

La demande de candidature comprendra les pièces suivantes:

Proposition d'étude : Cette proposition de recherche de dix pages dactylographiées au maximum devra exposer clairement les hypothèses de travail, la revue critique de la littérature existante, la méthodologie et les résultats escomptés, le plan et le calendrier de travail. La proposition de recherche doit être sous-tendue par une problématique novatrice mettant en évidence la spécificité du sujet par rapport aux recherches en cours dans le même domaine.

Budget: les candidats élaboreront un budget détaillé des dépenses qu'ils projettent d'engager. Ces dépenses seront de toute évidence liées à certaines phases ou volets de l'étude à entreprendre. Le budget ne doit pas dépasser:

3000 dollars US pour les doctorats

2500 dollars US pour les DEA

2000 dollars US pour les maîtrises

Les voyages à l'étranger, en dehors des déplacements sur le terrain de recherche, ne sont pas financés.

Attestation de l'institution concernée : Fournir une attestation de l'institution où le candidat est inscrit assurant son soutien et son encadrement pendant toute la durée de la préparation du mémoire ou de la thèse. Cette attestation doit être faite sur un papier à entête de l'institution et porter le cachet officiel.

Lettres de référence : Fournir deux lettres de référence. La première du directeur de mémoire ou de thèse évaluant à la fois la proposition de recherche et les aptitudes du candidats. La seconde d'un autre enseignement qui appréciera le candidat par rapport aux autres étudiants de même niveau ainsi que le contenu scientifique et la validité de la proposition de recherche.

Curriculum vitae: Fournir un curriculum vitae actualisé qui fera également mention de la nationalité et des publications effectuées ou en cours.

Les dossiers incomplets à la date limite de clôture ne seront pas examinés.

Délais et sélection

Un jury panafricain d'éminents scientifiques procèdera à la sélection des candidatures en 2004.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 mars 2004**. Le Comité de sélection se réunira en avril 2004.

Les candidatures devront être adressées à:

Programme de Petites Subventions du CODESRIA

B.P. 3304 Dakar, Sénégal

Tel: + 221 8259822/8259823

Fax: + 221 8241289

Email: virginie.niang@codesria.sn

Site web: www.codesria.org

CODESRIA

Institut sur la gouvernance démocratique

Appel à candidatures 2004

L'Institut sur la gouvernance démocratique du CODESRIA est un forum interdisciplinaire de chercheurs africains travaillant sur le large thème de la gouvernance. Le but de cet institut est de promouvoir la recherche et le débat sur des questions relatives à la conduite des affaires publiques et la gestion du processus de développement en Afrique. Cet institut a été inauguré en 1992 et a été organisé chaque année en large collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a la fonction essentielle de créer des liens entre la jeune génération d'intellectuels africains et de répondre aux besoins scientifiques de ces intellectuels en termes d'accès à de la documentation récente, de participations aux débats en cours, de renforcement de leur capacité de recherche, et de mise à jour de leurs approches conceptuelles, théoriques et méthodologique. De plus en plus, l'institut attire les intellectuels politiques africains et les activistes de la société civile, ce qui crée un mélange judicieux de chercheurs, d'activistes et de décideurs dans la participation à l'institut. En général, un total de quinze chercheurs africains venant de tout le continent et de la diaspora, et quelques chercheurs non africains participent à l'institut chaque année.

Objectifs :

Les objectifs principaux de l'Institut sur la Gouvernance démocratique sont:

Promouvoir le partage d'expériences entre les chercheurs, les activistes et les décideurs politiques de disciplines, d'orientations méthodologiques/conceptuelles, et d'expériences géographiques diverses sur un thème commun;

De promouvoir et rehausser une culture de valeurs démocratiques qui permet aux africains d'identifier et de s'attaquer aux questions de gouvernance confrontant le continent;

D'encourager la participation des chercheurs aux débats et discussions sur les processus de démocratisation en cours en Afrique.

Organisation :

Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont organisées autour des présentations faites par des chercheurs résidents, des personnes ressources invitées et les participants dont les candidatures auront été retenues. Les sessions sont dirigées par un directeur scientifique qui, avec l'aide des personnes ressources invitées, devra s'assurer que les lauréats sont soumis à une gamme de questions de recherches et de politiques découlant du thème de l'institut. Des discussions ouvertes sur des ouvrages, des articles ou sur des sujets spécifiques du thème sont également encouragées. Chacun des participants devra préparer une proposition de recherche qui sera présentée pendant l'institut. Il est attendu des lauréats qu'ils tirent des leçons de l'institut auquel ils participent afin produire une version révisée de leurs propositions de recherche destinée à être publiée par le CODESRIA. Pour chacun des instituts, le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) prépare une

bibliographie compréhensive sur le thème de l'année. Les chercheurs auront également accès à un certain nombre de centres de documentation à Dakar.

La session 2004 : La gouvernance urbaine en Afrique

Le continent africain est reconnu comme l'une des régions avec la rapide urbanisation. Dans ce processus en cours, avec un taux moyen de 3% par an, l'Afrique maintient son avance de région du monde qui a la plus rapide croissance démographique. Toutes les projections suggèrent que cette croissance démographique va non seulement continuer mais sera aussi accompagnée d'un taux d'urbanisation rapide axé sur un nombre de mégalo-poles, des centres urbains qui sont déjà des zones de haute densité démographique. Avec l'accélération de l'urbanisation, le continent a aussi connu des processus de changements socio-économiques, culturels et politiques qui ont un impact à la fois comme facteur, scène et contexte aux défis de gouvernance de l'espace urbain et de l'expérience urbaine.

Parmi les processus économiques, culturels et politiques les plus significatifs qui façonnent et définissent le contexte d'urbanisation et de gouvernance urbaine se trouve la quête de larges réformes politiques à travers l'Afrique commence vers la fin des années 1980 et autour de laquelle des luttes continuent de se cristalliser ; diverses expériences en décentralisation, déconcentration et administration locale qui affectent directement sur le contenu, la structure et la qualité de la gouvernance des villes sans tenir compte des raisons pour lesquelles elles sont entreprises; les questions d'imposition et de représentation dans l'administration des villes et l'espace urbain; l'expérimentation dans la création d'agences autonomes de gouvernement comme partie de nouvelles approches de gestion du secteur public; l'émergence d'organisations non gouvernementale et d'organisations de proximité, d'organisations communautaires, associations de quartier qui sont devenus une part active de la vie urbaine et qui jouent un rôle, soit formel ou informel, dans la gouvernance globale de l'espace urbain ; de sérieux problèmes d'accumulation économique qui ont des conséquences sur la vie urbaine, y compris des questions d'emploi, de distribution des revenus et l'accès équitable aux ressources; l'intensification des flux démographiques qui font des centres urbains le lieu de reproduction de la jeune population africaine; l'accroissement des problèmes environnementaux qui ont un impact sur la vie; et les défis d'équilibre des politiques urbaines et de la sécurité des citoyens en harmonie avec les libertés civiles et les droits humains.

L'accroissement grandissant des centres urbains consécutif à un flux de population de la campagne vers la ville même si ce flux n'est pas unidirectionnel, il mérite d'être étudié dans ses configurations les plus récentes. Mais un processus de migration des petites villes et les centres péri-urbains vers les grandes villes est aussi en cours. Les défis de la planification de l'utilisation des espaces urbains ont créé, à travers le continent, de

nouveaux pôles de marginalisation et d'exclusion dans les grands centres urbains à côté de nouveaux marchés et un secteur informel tentaculaire. Les crises de production agricole venant en partie des flux de population des zones rurales vers les zones péri-urbaines et urbaines qui ont aussi créé de nouveaux problèmes de sécurité alimentaire avec l'émergence du fermage péri-urbain et urbain par des individus et des ménages n'a pas toujours été suffisant pour en venir à bout. Les nouvelles populations qui s'installent dans les centres urbains en expansion sont confrontées avec des revendications d'autochtonie des premiers occupants, revendications qui ont des implications sur tous les aspects de leurs droits et qui entraînent souvent de violents affrontements communautaires. Avec les infrastructures existantes qui sont dans un état de dégradation avancé ou insuffisantes pour satisfaire la population urbaine croissante, le rythme et la qualité de vie urbaine dans nombre de pays africains est régulièrement en question. La capacité et la couverture de l'État en baisse veut dire que des pans entiers de l'espace urbain ne sont pas administrés (de manière adéquate) par l'appareil et les agences d'État à tous les niveaux, laissant ces espaces à des milices locales auto-constituées et à des brigades administratives informelles qui s'arrogent des droits d'imposition et de police.

Avec l'Institut sur la gouvernance 2004, le Conseil se propose d'étendre le travail effectué sur les processus et changements urbains se concentrant la variété de questions soulevées par les changements dans le contexte, les processus et les structures de gouvernance urbaine en Afrique. Les participants éventuels seront encouragés à définir les différents aspects des changements en cours, produire de nouvelles perspectives analytiques et empiriques, d'engager une analyse comparative des résultats de leurs recherches et réfléchir aux défis posés par leur propre travail aux cadres conceptuels dominants/hérités.

Le Directeur

Pour chaque session, le CODESRIA nomme un directeur externe, pour assurer la direction de l'Institut. Les Directeurs sont des scientifiques de haut niveau réputés pour leur connaissance du thème de l'année, et pour l'originalité de leur point de vue sur la question. Ils sont recrutés sur la base d'une proposition et d'un plan de cours couvrant les questions et approches méthodologiques, les concepts clés essentiels à la compréhension du sujet d'un institut donné et le thème spécifique à étudier, une revue de la littérature complète élaboré pour exposer les lauréates aux différents courants théoriques et empiriques, une présentation avec divers sous-thèmes, études de cas et exemples comparatifs pertinents et de possibles questions de politiques qui mériteraient d'être gardées en mémoire pendant toute la durée du processus de recherche. Les candidats au poste de directeur doivent noter que si leur candidature est retenue, ils devront également:

- Participer à la sélection des lauréats;
- Identifier les personnes ressources pour aider à diriger les discussions et les débats;
- Concevoir les cours de la session, y compris la spécification des sous-thèmes;
- Faire une série de conférences et mettre à disposition une critique des papiers présentés par les personnes ressources et les lauréats.;
- Soumettre un rapport scientifique écrit de la session.

En outre, le Directeur devra (co-)éditer les versions révisées des articles présentés par les personnes ressources, en vue de les soumettre pour publications dans l'une des collections du CODESRIA.

Le Directeur devra également assister le CODESRIA dans la tâche d'évaluation des articles présentés par les lauréats pour publication dans un numéro spécial d'Afrique et Développement ou dans une monographie.

Les personnes ressource

Les cours dispensés à l'Institut devraient offrir aux lauréats l'occasion d'approfondir leurs réflexions sur le thème du programme et sur leur propre sujet de recherche. Les personnes ressources sont, par conséquent, des chercheurs confirmés ou en milieu de carrière qui ont beaucoup publié sur le sujet, et qui ont une contribution importante à faire aux débats.. Il est attendu qu'ils fournissent des documents de cours qui serviront de sujet de réflexion pour pousser les lauréats à engager une discussion autour des cours et de la littérature générale disponible sur le thème.

Une fois sélectionnés, les personnes ressource doivent:

- Déposer une copie de leurs cours pour reproduction et distribution aux participants une semaine avant le début des cours;
- Donner leurs cours, participer aux débats et commenter les propositions de recherche des lauréats ;
- Revoir et soumettre la version révisée de leurs documents de recherche pour publication par le CODESRIA au plus tard deux mois après leur présentation.

Les lauréats

Les candidates doivent être des chercheurs africains ayant terminé leur éducation universitaire et/ou professionnelle, avec une capacité prouvée de faire de la recherche sur le thème de l'institut. Les intellectuels actifs dans le processus politique et/ou dans les mouvements sociaux/organisations civiques sont aussi encouragés à candidater. Le nombre de places offertes par le CODESRIA pour chaque session des instituts est limité à quinze (15). Les chercheurs non-africains capables de trouver les fonds nécessaires à leur participation peuvent également candidater pour un nombre limité de places.

Candidatures

Les candidatures pour le poste de Directeur devraient comprendre :

- une demande de candidature ;
- une proposition de quinze pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé et démontrant comment le cours sera original et répond aux besoins des potentiels lauréats, particulièrement en s'appesantissant sur les questions couvertes du point de vue des concepts et de la méthodologie, une revue critique de la littérature, et la gamme de points soulevés par le thème de l'institut.
- un curriculum vitae détaillé et actualisé, et
- trois écrits.

Les candidatures des personnes **ressources** devront comprendre:

- une demande de candidature ;
- deux publications ;
- un curriculum vitae ; et
- une proposition de cinq pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé.

Les candidatures des **lauréats** doivent comprendre :

- une demande de candidature ;
- une lettre indiquant l'affiliation institutionnelle;
- un curriculum vitae ;
- une proposition (deux copies de dix pages au plus), comprenant une analyse descriptive du travail que le candidat veut entreprendre, un résumé de l'intérêt théorique du thème choisi, et la relation du sujet et de la problématique et les intérêts du thème de l'institut 2004 ; et,
- deux lettres de référence de chercheurs connus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine (géographique et scientifique) de recherche du candidat, avec leurs noms, adresses et téléphone, fax et emails.

Un comité indépendant composé d'éminents chercheurs des sciences sociales africains sélectionnera les candidats qui participeront à l'institut.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 juin 2004. L'institut se tiendra à Dakar, Sénégal du 2 au 27 août 2004.

Toutes les candidatures et questions devront être adressées à:

CODESRIA Institut sur la Gouvernance Démocratique
Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV
BP 3304, Dakar, Sénégal
Tel.: (221) 825 98 21/22/23 / Fax: (221) 824 12 89
E-Mail: virginie.niang@codesria.sn
Site Web: www.codesria.org

Programme de bourse pour la recherche approfondie

Appel à candidature 2004

Le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) a le plaisir d'inaugurer le Programme de Bourses pour la Recherche Approfondie, session 2003 et invite les universitaires intéressés à soumettre leurs candidatures pour l'obtention de bourse.

Objectifs

Le Programme de Bourses pour la Recherche Approfondie a été conçu dans le but de renforcer et de promouvoir une culture de réflexion intensive et élargie chez les universitaires africains. Il est surtout destiné à la jeune génération d'universitaires africains post-doctoraux (titulaires du doctorat) désireux de mener une recherche approfondie sur un aspect donné de la réalité sociale africaine. Ce programme est ouvert aux candidats de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Il apporte un soutien aux universitaires souhaitant définir de nouvelles orientations de recherche ou élargir des domaines de recherche déjà explorés, dans le but d'enrichir le niveau de connaissance sur les différents aspects des expériences historiques et contemporaines africaines. Les candidats sont libres de choisir le thème de leur choix et de spécifier la méthodologie qu'ils souhaitent adopter. Au cours du processus de sélection des candidats, l'accent sera mis sur le caractère original, novateur, des idées contenues dans les propositions. Les bourses seront attribuées sur une période d'un an. A la fin de cette période, un manuscrit de qualité devra être produit et soumis à évaluation, à des fins de publication. Pour l'année 2004, le Conseil attribuera dix bourses de 10 000 USD chacune.

Admissibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat dans une discipline des sciences humaines ou sociales. Ils doivent avoir obtenu leur doctorat dans les cinq années précédant la date de soumission de la candidature. Les candidats qui n'ont pas encore obtenu leur doctorat mais qui ont acquis une solide expérience dans le domaine de la recherche pourront, exceptionnellement, postuler pour une bourse. Tous les candidats doivent être affiliés à une institution de recherche africaine.

Éléments à fournir

Les candidats postulant à une bourse doivent fournir les pièces suivantes:

Proposition de recherche

Le candidat devra fournir une proposition de recherche de 10 à 15 pages, présentant clairement le travail à entreprendre, la problématique qui le sous-tend, la pertinence de l'étude par rapport à la littérature existante, la méthodologie employée, les implications de l'approche méthodologique sur la recherche empirique à mener, ainsi que le résultat attendu. Nous recommandons vivement aux candidats de préciser l'originalité ou l'innovation que présente leur étude; un exposé détaillé des aspects épistémologiques de la recherche sera considéré à la faveur du candidat.

Plan de travail

Chaque bourse couvre une période d'un an, à partir de la date de réception de celle-ci. Chaque candidature sera accompagnée d'un programme détaillé étendu sur une période de 12 mois, à partir de la date de délivrance de la bourse.

Budget

Les candidats doivent présenter un budget détaillé plafonné à 10 000 USD, incluant les frais de recherche et de diffusion qu'ils pensent engager tout au long du programme de bourse. Le budget sera structuré de sorte à correspondre au mode de paiement du Conseil, consistant à payer 50% du montant de la bourse au moment de la signature du contrat, puis 25% après réception d'un rapport d'étape scientifique satisfaisant, enfin, 25% après réception de la version finale révisée des résultats de recherche. En plus des frais de recherche sur le terrain et des frais d'acquisition d'ouvrages, nous recommandons vivement aux candidats d'intégrer dans le cadre budgétaire de l'étude, les coûts de participation à une éventuelle conférence internationale en rapport avec leur domaine de recherche (le choix final de la conférence sera fait en collaboration avec le Département de la Formation et des Bourses du CODESRIA).

Lettre de recommandation

Les dossiers de candidature devront inclure trois lettres de recommandation rédigées par des universitaires ayant une bonne connaissance du travail du candidat et pouvant témoigner de son affiliation institutionnelle. Les candidats devront, dans la mesure du possible, présenter au moins une lettre de référence d'un universitaire basé hors de son pays de résidence.

Curriculum vitae

Chaque candidat devra fournir un curriculum vitae détaillé présentant clairement ses publications scientifiques, ainsi que ses différentes participations à des réseaux et activités de recherche.

Processus de sélection

Toutes les candidatures reçues seront examinées par un Comité de Sélection Indépendant composé d'éminents universitaires. Nous communiquerons à tous les candidats les résultats du processus de sélection.

Délai de réception des dossiers de candidature

Les candidatures doivent nous parvenir d'ici le 30 septembre 2004. Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante:

CODESRIA

(A l'attention de Mme Virginie Niang)

BP 3304

Dakar, Sénégal

Tel : +221-825 98 22/23

Fax : +221-824 12 89

Email : virginie.niang@codesria.sn

Site Web : www.codesria.org

AFRICA
DEVELOPMENT
AFRIQUE ET
DEVELOPEMENT
Vol. XXVI, Nos. 1&2, 2001



Africa Development Afrique et développement

Rédacteur en chef : Francis Nyamnjoh

Managing Editor : Sulaiman Adebawale

Editeur Assistante : Khary Fall Cissé

Contents/Sommaire

Vol. XXVI, Nos. 1&2, 2001

Security, Law and Order
Eboe Hutchful

Violence and the Dynamics of Transition:
State, Ethnicity and Governance in Kenya
Joshia O. Osamba

Issues of Violence in the Democratisation Process in
Uganda
Elijah Dickens Mushemeza

Political Transitions, Crime and insecurity in Nigeria
Anthonia Ahonsi-Yakubu

Ethnicity, Violence and Democracy
Machira Apollos

Espace électoral et violence au Sénégal (1983-1993):
l'ordre public otage des urnes
Alioune Badara Diop

State and Ethno-Communal Violence in Nigeria: The
Case of Ife-Modakeke
Oladoyin Anthony Mayowa

Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le
contexte de transition démocratique au Cameroun
Bidima Innocent Bertin

NGO-Government Relations: conflict and Co-operation
in Development Management for Rehabilitation of
Demobilised Soldiers: The Case of Eastern Trigray,
Ethiopia
Zenebe Nega Bashaw

An Anatomy of Violent Crime and Insecurity in Kenya:
The Case of Nairobi, 1985-1999
Edwin A. Gimode

Youths, Violence and the Collapse of Public Order in the
Niger Delta of Nigeria
Charles Ukeje

Subscriptions/Abonnements

African Institutes/Institutions africaines	\$32 US
Non African Institutes/Institutions non africaines	\$45 US
Individual/Particuliers	\$30 US
Current individual copy / Prix du numéro	\$ 7 US
Back issues / Volumes antérieurs	\$10 US

CODESRIA-SEPHIS

Atelier sur les pratiques théoriques et méthodologiques en histoire sociale

Appel à candidatures 2004

CODESRIA, en collaboration avec SEPHIS, organise un troisième atelier sur les pratiques théoriques et méthodologiques en histoire sociale du 8 au 28 mars 2003. (Cet atelier était initialement prévu du 22 septembre au 12 octobre 2003).

Cette réflexion comparative, focalisée sur les thèmes du travail, du genre, de la classe et de l'ethnicité, privilégie les régions suivantes : l'Amérique Latine et Centrale, l'Asie du Sud, les Caraïbes et l'Afrique.

L'atelier vise à regrouper dans un environnement stimulant une quinzaine de jeunes historiens (âgés de 25 à 35 ans) pour une durée de trois semaines. Ils partageront leurs expériences de recherche et auront ainsi l'opportunité d'améliorer leurs capacités théoriques et méthodologiques.

Contenus de l'atelier

Les lauréats discuteront des orientations théoriques et méthodologiques en Histoire sociale ainsi que sur leurs travaux en cours.

L'atelier sera dirigé par un(e) chercheur(se) confirmé(e) dans cette discipline. Quatre Historiens de renommée internationale, venus de différents pays du Sud, animeront, durant trois jours, des ateliers dans leurs domaines respectifs. L'anglais sera la langue de communication.

Hébergement et Excursions

L'atelier se tiendra à Dakar (au Sénégal, en Afrique de l'ouest) dans un cadre stimulant et plaisant. Le CODESRIA prendra en charge les frais de voyage et le transport local des participants. En outre, les lauréats bénéficieront d'une bourse substantielle pour couvrir leurs frais de séjour.

Des excursions et divertissements seront organisés pour rendre le séjour des participants plus agréable.

Éligibilité

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants inscrits en thèse dans les universités du Sud.

Dossiers de candidatures

Les demandes de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- un curriculum vitae académique (deux pages),
- une lettre attestant que le candidat est inscrit en thèse dans une université du Sud,

- une proposition de recherche qui présente la problématique et la méthodologie de recherche (4 pages maximum),

- un échantillon des travaux du candidat (un (ébauche) article, une (ébauche) proposition de recherche ou un (ébauche) chapitre de la thèse),

- une lettre du directeur de recherche expliquant l'importance et l'intérêt de cet atelier pour la recherche envisagée par l'étudiant.

Les demandes devront être rédigées en anglais. La date limite des dépôts est fixée au 15 décembre 2003. Un comité scientifique international sélectionnera les candidats avant le 30 décembre 2003. Les dossiers incomplets ou ceux envoyés par fax ou par e-mail ne seront pas pris en considération.

Les renseignements concernant l'atelier méthodologique peuvent être obtenus à partir :

- du site WEB de SEPHIS: <http://www.iisg.nl/~sephis>

- et celui du CODESRIA : <http://www.codesria.org>

Les demandes et les requêtes pour avoir plus d'informations devront être envoyées au CODESRIA à :

Dr Ndèye Sokhna Guèye

Programme SEPHIS/CODESRIA

'Atelier Méthodologique pour jeunes historiens'

CODESRIA

Avenue Cheikh Anta Diop, angle Canal IV

B.P. 3304

Dakar, Sénégal

Fax : (221) 824 12 89

Tel. : (221) 825 98 22/23

E-mail : ndeye.gueye@codesria.sn

Ou: sokhna75@hotmail.com